

UNIVERSITE PARIS X - NANTERRE
UFR DE GEOGRAPHIE

Centre d'Etudes Géographiques sur l'Afrique Noire

PROBLEMES ALIMENTAIRES ET STRATEGIES DE SURVIE
DANS LE SAHEL SENEGALAIS : LES PAYSANS SERER.

Thèse de doctorat de 3e cycle
présentée
par
Jérôme LOMBARD

Directeur de thèse :
Mr. Paul PELISSIER

Membres du Jury : Mr. Paul PELISSIER
Mr. Philippe COUTY
Mr. André LERICOLLAIS

Janvier 1988

Avant-propos

Ce travail fait suite à une longue série d'études menées depuis de nombreuses années en pays Serer.

Mr. Paul Pélissier a dirigé ce travail. Son appui a permis sa réalisation. Ses observations, son expérience des pays Serer ont enrichi cette étude.

Mr. André Lericollais m'a fait constamment confiance au cours de ces années de recherche. Il a relu de nombreux textes.

Mr. Jean Marc Gastellu, par son approche particulière des pays Serer, a contribué à l'élaboration de la réflexion.

MM. Philippe Bonnefond et Philippe Couty ont élargi l'étude à l'ensemble du Sénégal et du contexte national de crise vivrière. Leurs travaux sont abondamment repris.

Les chercheurs du programme de l'ORSTOM Population-Santé, en particulier Mr. Michel Garenne, m'ont guidé dans la région de Niakhar. J'ai profité de leur appui, de leurs critiques, et des structures en place.

Mme Jacqueline Peltre-Wurtz m'a soutenu dès le début de l'entreprise.

Mr. Jacques Champaud m'a introduit à l'ORSTOM.

Mr. Jacques Faye a pris le temps de discuter avec moi de ma recherche.

Mr. Charles Becker m'a toujours accueilli avec plaisir.

Mr. Pierre Milleville m'a permis de terminer ma thèse au Sénégal.

Je n'oublie pas Oumy Ba, Michel Ndiaye, Takhy Diop, Tidiane Sène, Emile Ndiaye, Antoine Ndour, Ousmane Ndiaye, Ernest Faye, Aziz Diop, Joseph Diatte, Oumar Sall.

Les Pères Maristes de Grand-Yoff, Christian Andraud, Raymond Pelletier, Xavier Bèchetoille, m'ont ouvert leurs portes lors de mon premier séjour africain.

Ma famille m'a encouragé dans cette voie malgré les difficultés.

PLAN GENERAL

INTRODUCTION GENERALE

PREMIERE PARTIE. DEFICIT VIVRIER SENEGALAIS ET DEPENDANCE EXTERIEURE : UN DESEQUILIBRE NON MAITRISE

Chapitre PREMIER : Les bilans céréaliers nationaux

Chapitre DEUXIEME : Production céréalière et commercialisation
vers les villes

Chapitre TROISIEME : Importations de céréales et distribution
intérieure

SECONDE PARTIE. UNE APPROCHE LOCALE DU DEFICIT VIVRIER

Chapitre QUATRIEME : D'une agriculture nourricière vers une
agriculture de survie

Chapitre CINQUIEME : Exposé méthodologique

TROISIEME PARTIE. UNE DYNAMIQUE DE LA CONSOMMATION SERER : CEREALES RECOLTEES ET CEREALES ACHETEES

Chapitre SIXIEME : Déficits et soudures

Chapitre SEPTIEME : La gestion des réserves vivrières

Chapitre HUITIEME : Apport extérieur en céréales et déficit
vivrier

QUATRIEME PARTIE. LES RESEAUX DE LA SOLIDARITE FAMILIALE, LEUR ROLE DANS LA SURVIE AU VILLAGE

Chapitre NEUVIEME : La transmission de l'héritage au sein de
la famille maternelle

Chapitre DIXIEME : Les échanges de solidarité entre parents

CINQUIEME PARTIE. DES BESOINS MONETAIRES CROISSANTS : DES SOLUTIONS LOCALES AUX MIGRATIONS ECONOMIQUES

Chapitre ONZIEME : Changements et permanences en pays Serer :
arachide, marchés et producteurs

Chapitre DOUZIEME : Une réponse au déficit vivrier et monétaire :
la vente de bétail

Chapitre TREIZIEME : L'émergence des revenus de saison sèche, une
option fondamentale pour la survie

CONCLUSION GENERALE

Glossaire

- A ndok Ya, ou ndok yay : "case de la mère" ou unité d'accumulation formé de frères et soeurs de même mère et d'autres parents maternels
- Dek (Wolof) : sol argileux
- Dior (Wolof) : sol sableux
- Goussakh : gerbe d'épis de mil
- Halal a ndok ya : "richesse" de l'unité d'accumulation
- Laobé : caste des boisseliers
- Matye : petit mil barbu à cycle végétatif long
- Mbind : Unité de résidence, concession
- Mbind a kob : concession créée par un paysan au milieu de ses terres
- Ngak : Unité de production - consommation, cuisine
- Niafaj : un des pays Serer, correspond au nord de l'arrondissement de Niakhar
- Niebé (Wolof) : haricot
- Pej : chemin de parcours du bétail
- Pod : petit mil à cycle végétatif court
- Pombod : auréole de culture du pod, entourant les groupes de maisons
- Saltigué (Wolof) : devin, guérisseur
- Sass : Acacia albida
- Secco : point de collecte des graines d'arachide
- Tan (Wolof) : Zone inondable généralement salée
- Xiif (Wolof) : faim, famine; utilisé par les Serer pour une difficile soudure.

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

Les populations d'Afrique sahélo-soudanienne ont connu ces dernières années des périodes difficiles caractérisées par de longues sècheresses. Parfois, la pénurie grave de ressources a provoqué la mort d'hommes et de femmes. Les images de drame, de famine ont fleuri un peu partout dans le monde ; elles ont leur part de vérité. La sensibilisation des populations des pays dits "développés" s'est accrue, les aides de toutes sortes se sont multipliées et ont apporté ici et là un soulagement passager.

Néanmoins, rien ni personne ne peut changer aussi rapidement les conditions de la vie. Aucune aide ne résiste à cette vérité que les populations concernées vivent avant tout de ce qu'elles ont, de ce qu'elles font.

L'existence de récoltes vivrières médiocres pour une population, dont l'alimentation de base s'appuie sur la consommation de ladite récolte, amène les paysans à opérer autrement pour assurer la couverture des besoins. Dans certains cas, on parle de stratégies de survie en réponse au déficit de production, élaborées, précises. Il s'agit parfois simplement de réactions immédiates, passagères.

L'exemple pris dans cette étude apporte maintes confirmations de la dynamique paysanne dans ce domaine. Les Serer attachés à la production de mil sont régulièrement confrontés à des crises vivrières : les greniers sont rapidement vides, les ressources monétaires traditionnelles s'épuisent. Le travail entrepris ici souhaite en premier lieu répondre dans le détail à

la question suivante : comment les paysans Serer font-ils face à la pénurie de mil récolté ?

Les premiers éléments d'une réponse sont à rechercher dans cet attachement des paysans Serer à privilégier le mil et l'autosuffisance céréalière. La pénurie se traduit par des variations de la population des exploitations, par des rationnements, par l'intégration dans les consommations des céréales achetées, toutes solutions qui ont pour objectif de permettre aux villageois de couvrir autant que faire se peut les besoins vitaux de chacun.

L'existence d'une soudure n'entraîne pas obligatoirement dans ce contexte l'apparition d'une pénurie ou d'une famine. Les stratégies mises en place ont pour but de les éviter et de développer les conditions d'une survie provisoire dans les terroirs.

Ces stratégies amènent également à s'interroger sur les transformations qui ont cours chez les populations concernées par les déficits de production et les soudures. La place de la céréale achetée dans les consommations est une première révélation des changements en profondeur. Cet apport est permis par une plus ou moins grande disponibilité en revenus monétaires. Celle-ci implique non seulement le maintien de la production d'arachide comme culture de rente, mais le développement de diverses activités, agricoles ou non, rémunératrices, déployées à l'échelle locale, régionale ou nationale.

La survie ne se gère plus dans ces conditions dans la seule exploitation, à partir des seules productions de mil et d'arachide, avec les seuls résidents présents. Elle sous-tend

des évolutions à long terme, mettant en cause non seulement l'unité d'exploitation mais aussi d'autres populations Serer situées ailleurs dans le Sénégal, retenant le niveau économique du village, mais également le marché rural régional et les politiques céréalières décidées au niveau national.

Dans cette double perspective de survie locale et d'élargissement des systèmes de réponses Serer, le travail se scinde en cinq parties.

La première partie traite du déficit vivrier sénégalais et de ses deux composantes :

- la crise de la production céréalière
- l'apport massif des céréales importées

La seconde partie change d'échelle et aborde le système agro-pastoral Serer, et les transformations qu'il subit actuellement. Ce changement d'échelle aboutit à parler de la méthode employée sur le terrain pour comprendre les réponses apportées à la crise vivrière.

La troisième partie part des données de la pénurie enregistrées dans les concessions et s'attache à détailler ce qui se fait en matière de gestion des quantités récoltées.

En guise de quatrième partie, et en complément de la précédente, la solidarité familiale au delà des frontières villageoises contribue à résoudre une partie des difficultés.

La cinquième partie pose enfin le problème de la disponibilité en revenus monétaires, de leur renouvellement par différentes activités au village et dans d'autres régions du Sénégal. Elle souligne le rôle du monétaire dans la survie quotidienne

PREMIERE PARTIE

DEFICIT CEREALIER SENEGALAIS ET DEPENDANCE EXTERIEURE :
UN DESEQUILIBRE NON MAITRISE

La localisation très précise dans l'espace sénégalais de cette recherche et l'étude des particularités de la survie propres à la société paysanne en question sont volontairement privilégiées. Elles s'inscrivent dans la droite ligne des nombreux travaux qui ont été menés sur les paysanneries d'Afrique de l'ouest et qui ont permis d'approfondir la connaissance de leur emprise dans les terroirs et des systèmes agricoles.

Diverses constatations obligent cependant à resituer ce pays Serer dans l'ensemble plus vaste de la nation sénégalaise. De même, que les chercheurs en sciences sociales ont ces dernières années replacé le terroir, pourtant si individualisé, au sein d'entités plus générales, administratives ou économiques (ORSTOM, 1982, pp. 123-180), il s'avère également nécessaire de rappeler dans quel contexte national de déficit céréalier les agriculteurs Serer, ainsi que d'autres, vivent et produisent.

Cette multiplication des niveaux spatiaux d'analyse permet par exemple de cerner les choix opérés par les paysans entre tel ou tel type de culture en fonction des prix des productions, l'emprise du marché hebdomadaire sur un secteur rural, les migrations vers les villes et les retombées pour les villageois. De même, l'interconnexion entre deux niveaux d'étude, la village d'une part et la nation d'autre part, se matérialise dans le cas du Sénégal par l'apport du riz importé dans la consommation des ruraux, issu de l'émergence de réseaux de distribution de la céréale à travers tout le pays :

Nation	Village
Déficit vivrier national	Déficits répétés : insuffisance des productions vivrières
Faible commercialisation vers les villes : le mil n'y est pas bon marché	Le producteur Serer assure avant tout sa consommation
Importations massives de riz et de blé : invasion du marché sénégalais. Le riz local ne concurrence pas cette filière	Achats de riz : rôle d'aliment de survie en période de pénurie de mil
Recours à l'aide internationale	L'aide arrive dans les villages : en période de soudure : elle est utile pour les paysans. Elle peut influencer les comportements en matière de consommation et de production
Commerce extérieur déficitaire : la filière arachide n'est pas rentable. Elle ne permet plus de compenser les importations	Besoins monétaires accrus par l'achat de céréales. La vente de l'arachide ne suffit pas à fournir au producteurs des revenus conséquents

La première partie cherchera en fait à mettre en valeur l'importance des politiques céréalières décidées au plus haut niveau, dont les conséquences se font sentir dans le milieu rural, et en particulier dans les villages autour de Niakhar.

CHAPITRE PREMIER : LES BILANS CEREALIERS NATIONAUX

En premier lieu, il paraît essentiel de présenter en chiffres l'état du déficit vivrier au Sénégal. Cette étude nationale révèle des tendances qui se retrouvent dans les bilans céréaliers établis pour chaque groupe élémentaire de consommation dans les villages enquêtés.

A - La critique de la méthode

A l'image du budget annuel d'un Etat, les entrées et les sorties sont répertoriées, comptabilisées et comparées. Les entrées regroupent la production totale de céréales, les stocks existants dans les magasins de l'Etat et dans les greniers paysans, les importations marchandes de céréales et l'aide alimentaire. Les sorties correspondent aux besoins en céréales de la population, aux exportations, au capital semencier, et aux pertes.

L'utilisation fréquente des bilans céréaliers par l'administration sénégalaise et par les organisations internationales (FAO, Club de Sahel) amène à s'interroger sur la validité et la fiabilité de la méthode. Elle mérite d'autant plus d'attention qu'elle est souvent utilisée dans le but unique de justifier les quantités demandées au titre de l'aide alimentaire.

Le chercheur trouve objet de réflexion dans les bilans céréaliers, car ils ne reproduisent pas uniquement une image instantanée de l'économie céréalière pour une année donnée. Ils révèlent aussi des tendances structurelles : une série

chronologique de bilans démontre par exemple la permanence de certains phénomènes sur plusieurs années.

Les utilisateurs de la méthode - en particulier ceux cités ci-dessus - font référence à des données chiffrées et à des sources différentes, d'où une multiplication des points d'interrogation :

- quelle moyenne de consommation céréalière annuelle par personne faut-il retenir ?
- comment évaluer les besoins de la population, alors que la consommation diffère d'un point à l'autre du territoire, entre villes et campagnes, entre catégories de sénégalais favorisées et catégories démunies ?
- quelle est la fiabilité des données de production agricole ?
- l'aide alimentaire est-elle intégrée dans les importations globales ?
- à quelle période fait-on référence, l'année agricole comprise entre deux récoltes, ou l'année civile ?

Ces questions permettent de poser certains problèmes relatifs à la recherche de données.

1) La consommation annuelle de céréales par personne

Les critiques portent d'abord sur l'évaluation des besoins en céréales pour l'ensemble du pays. Elle s'appréhende à partir d'une estimation de la consommation annuelle de céréales par individu. Les organismes gouvernementaux du Sénégal retiennent 149 kilos comme base de consommation (FAO, 1980), la FAO cite comme référence 200 kilos, et le Club du Sahel 210 kilos (OCDE/CILSS, 1983).

Une variation de 20 kilos de la ration individuelle fait évoluer à la hausse ou à la baisse les besoins dans une proportion moyenne de 123 000 tonnes (hypothèse faite pour l'ensemble de la population sénégalaise en 1983). L'aggravation ou l'allègement du déficit s'en trouve amplifié et se répercute sur les demandes d'aide alimentaire.

Cette diversité des données de base s'explique pour diverses raisons :

- la variété des situations alimentaires au Sénégal. Les ruraux consomment autour de 150 à 180 kilos par an de céréales décortiquées, les urbains s'en tiennent à 120-130 kilos (FAO, 1980). Au sein même du monde rural, les consommations par habitant peuvent varier selon les régions entre 122 et 207 kilos (Chevassus-Agnès/Ndiaye, 1980), et aussi selon les types de céréales (mil et sorgho, maïs, riz local et importé). Cette diversité ne permet pas au chercheur ou au statisticien d'avancer un chiffre moyen de consommation pour l'ensemble de la population.

- la qualité des enquêtes réalisées sur le terrain. Compte tenu de la surcharge octroyée par le suivi quotidien d'un groupe de consommation pendant une année, la solution minimale du double passage (un à chaque saison) reste souhaitable. Bien souvent, les estimations de consommation annuelle par tête ne sont établies qu'à partir d'enquêtes à passage unique, qui ne prennent pas en compte les variations de la consommation pendant l'année.

- La forme de présentation des céréales. Les quantités sont-elles indiquées en équivalent grains, ou en équivalent semoule ? Rares sont les ouvrages qui signalent ce détail pourtant capital.

Dans la suite du développement, des précisions relatives à la consommation moyenne de céréales par an et par personne dans la région d'étude sont apportées. On se contentera pour le moment de la norme FAO de 200 kilos de céréales décortiquées reconnue par l'ensemble des utilisateurs comme étant la moyenne la plus proche de la réalité.

A terme, cette variation des consommations selon les régions devrait amener les responsables des politiques alimentaires au Sénégal à revoir les données de base utilisées dans les études et les prévisions. La prise en compte de ces différences irait dans le sens d'une meilleure planification des programmes de développement de la production agricole, d'une réorganisation des réseaux intérieurs de commercialisation, et d'une plus juste répartition des importations selon les régions.

2) La production agricole

Les Centres d'Expansion Rurale Polyvalents (CERP) évaluent dans chaque arrondissement la production agricole en mesurant les superficies emblavées et les rendements à l'hectare. Dans les régions où elles existent, les sociétés de développement agricole participent à cette évaluation. Connaissant leur terrain, parcourant régulièrement leur secteur, discutant avec les paysans et sachant apprécier le niveau des récoltes, les

agents de ces sociétés facilitent l'acquisition de données relativement fiables.

Le dépérissement progressif de telles sociétés prôné par la Nouvelle Politique Agricole (MDR, 1984), et la grandissante inefficacité des agents des CERP, qui disposent de peu de moyens, vont à l'encontre d'un suivi précis des récoltes en milieu rural. Dans ces conditions, quel crédit doit-on accorder aujourd'hui aux données chiffrées qui sont fournies chaque année ? Sur quelles bases désormais l'administration sénégalaise, les organisations internationales, les chercheurs vont-ils s'appuyer pour travailler, évaluer et prévoir?

Autre élément de la production agricole, le stockage pluri-annuel paysan a toujours été l'objet d'une attention particulière, sans qu'on puisse pourtant l'évaluer correctement. Au Sénégal, il n'a jamais été pris en considération par les autorités dans leurs politiques céréalières (FAO, 1980). Les villageois, malgré les récoltes médiocres des dernières années, perpétuent cependant la pratique, principalement dans les pays Serer.

Ces stocks délaissés favoriseraient également l'augmentation des pertes de grains par suite d'un manque d'entretien ou du fait des rongeurs. Certains auteurs (FAO, 1980 ; Bergeret, 1982) rappellent cependant que les pertes sont sans doute plus importantes dans les magasins d'Etat que dans les greniers paysans.

Le stock paysan porte en fait sur une quantité non négligeable et plus ou moins variable selon les années, dont on

ne sait si elle est prise en compte ou non dans les tentatives comptables. Cette imprécision justifie alors la réserve de rigueur que l'on peut émettre à l'encontre des bilans céréaliers.

3) Les importations et l'aide alimentaire

Les statistiques d'importations de céréales sont établies par le Ministère du Commerce et par la Caisse de Péréquation et de Stabilisation des Prix (CPSP), à partir des tonnages qui sont débarqués mensuellement au port de Dakar. Ces données sont sûres et permettent des évaluations fiables.

On distingue les importations marchandes de celles qui arrivent au titre de l'aide alimentaire. Ces dernières, encore sujettes à critique, ont été comptabilisées pour chaque année agricole, l'aide alimentaire n'étant en principe distribuée qu'en fonction des résultats agricoles enregistrés entre septembre et décembre. Ont été retenus au titre de l'aide alimentaire les produits céréaliers, et exclus les produits laitiers et les corps gras qui sont écoulés au Sénégal dans des proportions plus limitées.

B - Les déséquilibres structurels des bilans céréaliers

On note tout d'abord l'insuffisance quasi- chronique des productions céréalières locales, qui sont loin d'approcher les chiffres escomptés par le Gouvernement :

Plan pluri-annuel	Prévisions de prod. céréalière en fin de plan (*)	Prod. moy. durant le plan (*)	Taux de réalisation
1961-64	604	585	97 %
1965-68	790	671	85 %
1969-72	980	624	64 %
1973-76	1 060	753	71 %
1977-81	1 130	730	65 %

(*) en milliers de tonnes

Sources : CCCE, 1983/DGPA et Ministère du Plan et de la Coopération (Sénégal)

Le taux de réalisation du plan de production est passé de 97 % en 1961-64 à 65 % en 1977-81. Alors que le plan prévoyait des besoins annuels en céréales avoisinant 1 130 000 tonnes pour la période 1977-81, la production intérieure n'a assuré que 730 000 tonnes en moyenne par an, les 400 000 tonnes manquantes provenant d'autres sources d'approvisionnement.

La production nationale de riz, par exemple, ne représente que 8 à 22 % selon les années de la demande intérieure en riz :

	Demande effective de riz (*)	Production locale / Quantités demandées
1978-79	362	22,0 %
1979-80	448	16,3 %
1980-81	498	8,4 %
1981-82	442	15,2 %
1982-83	447	15,3 %
1983-84	494	13,4 %

(*) en milliers de tonnes
Source : MRE, 1984a

Elle est consommée d'abord dans les zones de production, le fleuve Sénégal et la Casamance, 80 à 90 % des besoins du pays étant couverts par l'importation destinée avant tout à alimenter Dakar et les villes de l'intérieur.

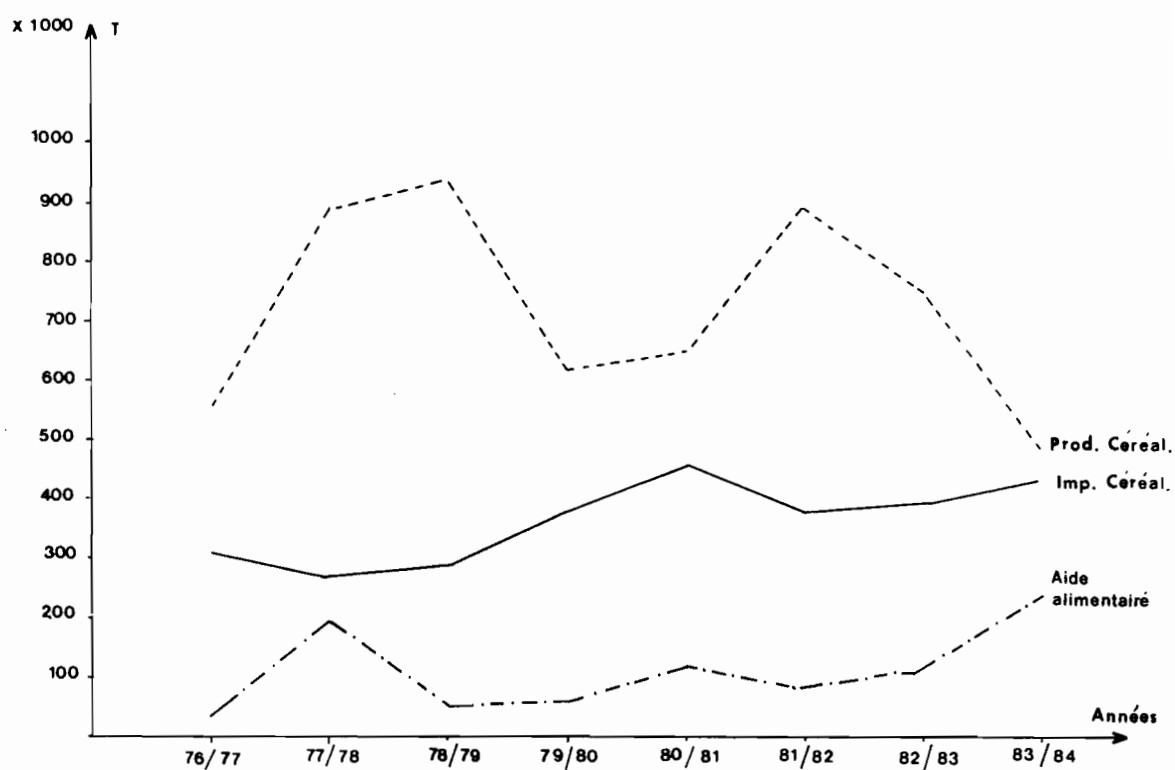
Y a-t-il en fait une relation de cause à effet, et dans quel sens, entre l'insuffisance de la production nationale de céréales et l'importation de céréales sans cesse croissante ?

Le faible niveau des productions céréalières dans le pays, le mauvaise organisation de la commercialisation, la politique favorable aux importations, les préférences des consommateurs expliquent pour une part la place qu'occupent les céréales importées dans la consommation nationale.

La filière importations s'avère toutefois relativement indépendante de la filière production (diagramme 1) :

Diagramme n° 1

**PRODUCTION CEREALIERE
IMPORTATIONS CEREALIERES
ET AIDE ALIMENTAIRE EN CEREALES AU SENEGAL.**



Source : MRE/CODEV 1984

	1978-79	1979-80	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84
Besoins (*)	1 054	1 075	1 132	1 173	1 200	1 232
Disponible (production et stock) (*)	969	662	667	918	771	514
Déficit (*)	- 85	- 413	- 465	- 255	- 429	- 718
Importat. de céréales (*)	283	375	456	375	379	428
Aide Alimentaire (*)	50	58	115	81	113	229

(*) en milliers de tonnes

Source : MRE, 1984a

Malgré leur diminution sensible les années de bonne production intérieure, globalement les importations ont connu sur une période de huit ans une croissance régulière, puisqu'elles sont passées entre 1976-77 et 1983-84 de 300 000 tonnes à 430-450 000 tonnes.

Or, les bilans céréaliers montrent clairement que la paysannerie sénégalaise est capable, dans un contexte favorable, de produire certaines années 900 à 950 000 tonnes de céréales (tous types confondus), et de contribuer ainsi à la réalisation de l'autosuffisance céréalière. En fait, Les productions intérieures approchent périodiquement le million de tonnes, sans pour autant que les importations stagnent ou diminuent.

Autre composante enfin des importations globales de céréales, l'aide alimentaire a toujours dépassé ces dernières années 50 000 tonnes, et a même atteint 230 000 tonnes en 1983/84, soit 42 % du total des importations (MRE, 1984a). Elle pèse de tout son poids dans la circulation des céréales au Sénégal, et parfois semble-t-il de façon exagérée : certaines années, les tonnages reçus sont supérieurs au montant que logiquement le Sénégal devrait recevoir pour combler son déficit. L'aide alimentaire s'avère alors superflue et inutile, compte tenu des quantités récoltées et des importations marchandes programmées. A l'instar de ces dernières, il n'est pas toujours évident qu'elle réponde à un déficit de la production nationale.

Ces premières réflexions sur les bilans céréaliers nationaux amènent à se pencher sur deux aspects définis du problème vivrier sénégalais :

- la commercialisation intérieure du mil
- le marché des importations de céréales au Sénégal,

et à s'interroger sur les possibilités de cohabitation de ces deux filières au vu de leur organisation et de leur fonctionnement, et compte tenu des acteurs qui y prennent part et des intérêts qui sont en jeu à tous les échelons de l'économie sénégalaise.

La résolution du déficit vivrier sénégalais passe par la prise en compte simultanée de ces deux filières. Néanmoins pour la clarté de l'exposé, le second chapitre sera consacré à la

filière mil-sorgho, et le chapitre troisième traitera de l'émergence des céréales importées dans la consommation des ruraux.

CHAPITRE DEUXIEME - PRODUCTION CEREALIERE ET COMMERCIALISATION VERS LES VILLES

Parler de filière vivrière, c'est faire référence avant tout au mil. Première production vivrière, le mil est aussi la céréale de base dans l'alimentation paysanne du bassin arachidier. Elle vient cependant loin derrière le riz dans les consommations urbaines. On entrevoit ainsi clairement le problème central qui se pose aux responsables des politiques céréalières : alimenter en mil local le marché urbain, tout en favorisant la réduction des importations de riz.

Le développement de la filière mil exige au départ un accroissement des productions et de la commercialisation. Cette perspective est à l'heure actuelle difficilement envisageable quand on constate que les acteurs à la base - les producteurs - se heurtent à des problèmes cruciaux d'équilibre alimentaire, et que le pays connaît chaque année une inadéquation structurelle entre la production et la consommation.

En fin de compte, l'objectif est de promouvoir dans les années à venir une filière mil sous la forme suivante :

- le mil est produit par un agriculteur
- vendu sur le marché local à un commerçant à un prix rémunérateur
- acheminé ensuite en ville
- transformé sur place par un grossiste ou un industriel
- et enfin vendu sous forme de produits directement consommables et à un prix intéressant pour le consommateur.

Voilà en quoi pourrait consister cette filière, si elle devait respecter à la fois les préoccupations paysannes, les nécessités du commerce privé et celles des consommateurs urbains. Il reste que tous les éléments sont réunis pour une évolution positive, quand on sait que le mil que l'on trouve à Dakar ou à Kaolack y arrive déjà par l'intermédiaire du commerce privé.

A - Une production difficile, une vente limitée

Observer ce qui se passe dans les campagnes du bassin arachidier, connaître le niveau actuel des productions de mil, étudier les possibilités d'accroissement de ces productions selon les régions restent le préalable à toute considération sur la filière mil. L'utilisation à diverses fins de la production de mil par les paysans peut amener ensuite à parler d'écoulement du mil dans les circuits commerciaux et d'esquisse de filière mil.

1) Des productions vivrières en crise

La production vivrière s'inscrit aujourd'hui dans un contexte difficile. Les régions du bassin arachidier connaissent régulièrement une pluviométrie médiocre en hivernage :

Région	Moyenne sur 1931-60 (1)	Moyenne sur 1961-71	Moyenne sur 1968-80 (3)	(3)/(1)
Louga	465 mm	469 mm	286 mm	- 40 %
Diourbel	700 mm	657 mm	439 mm	- 37 %
Thiès	684 mm	678 mm	458 mm	- 33 %
Kaolack	797 mm	714 mm	568 mm	- 29 %

Source : OCDE/CILSS, 1983

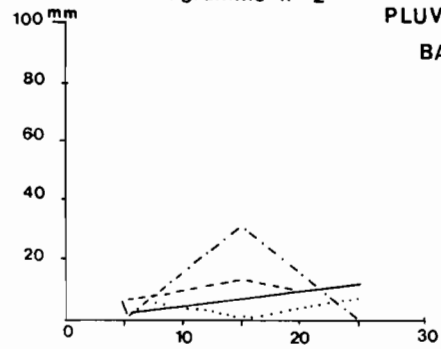
Les moyennes pluviométriques de la période 1968-80 sont inférieures de 30 à 40 % à celles de la période 1931-60. La répartition des pluies au cours des saisons humides subit aussi une certaine dégradation (diagramme 2), qui se traduit par de grandes irrégularités dans les quantités tombées d'une décade à l'autre, et dont les effets négatifs se répercutent sur le niveau des rendements.

Les améliorations apportées aux façons culturales par l'apparition de la petite mécanisation (Pélissier, 1972) ont cependant permis aux producteurs d'étendre leurs cultures à tout le terroir et d'accroître leurs productions de mil et d'arachide. D'autre part, l'extension des superficies cultivées s'est opérée au détriment des jachères, sans que le recours à l'engrais, souvent faible, ne contribue au maintien de la fertilité des sols.

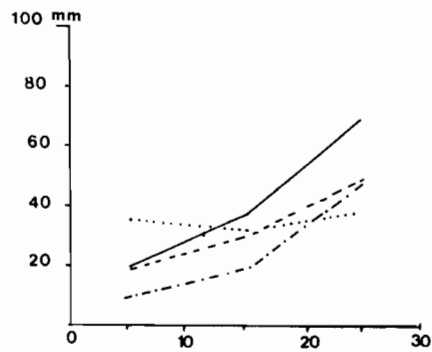
Dans certains secteurs désormais, quel que soit le niveau de la pluviométrie, les paysans enregistrent des récoltes d'un niveau médiocre.

Diagramme n° 2

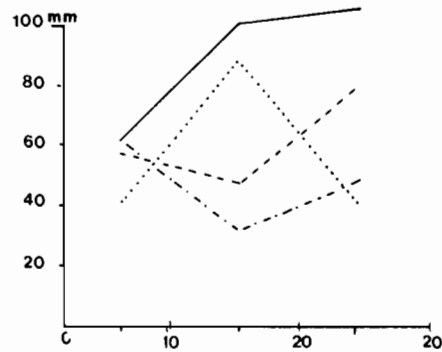
PLUVIOMETRIE MOYENNE MENSUELLE A
BAMBEYE ENTRE 1962 ET 1984.



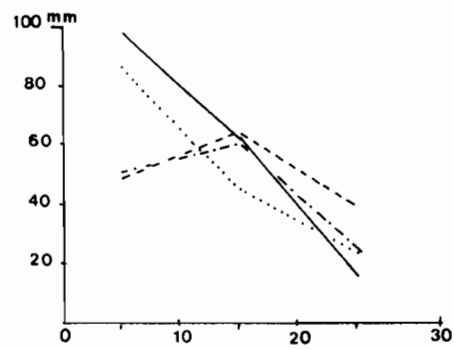
JUIN



JUILLET

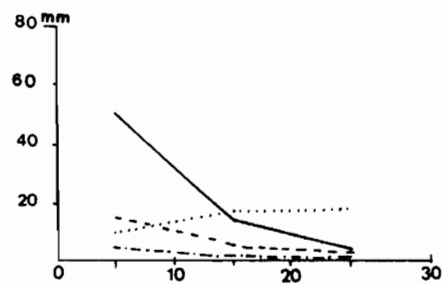


AOÛT



SEPTEMBRE

— 1962 - 67
... 1968 - 73
- - 1974 - 79
- . - 1980 - 84



OCTOBRE

Source: ASECNA 1985

2) Des disparités de production dans le bassin arachidier

Le mil et le sorgho occupent 50 à 55 % des terres cultivées dans le bassin arachidier (MRE, 1984b). Dans la région de Louga et dans le Sine-Saloum ce taux avoisine 50 %, alors que dans celles de Thiès et de Diourbel, il approche 60 %. D'une façon générale, les réserves de terres ayant disparu au sein même des terroirs, l'extension d'une production ne peut se faire qu'au détriment de l'autre (ou des jachères s'il en existe encore). Or, la production d'arachide, qui supporte mieux la crise pluviométrique que le mil, s'avère encore indispensable dans les régions déficitaires en mil, pour permettre aux paysans de disposer d'un revenu minimal, alors que dans d'autres régions leur latitude d'action est plus grande :

Région	Rendement/ha de l'arachide (*)	Rendement/ha du mil (*)
Louga	500	30
Thiès	700	400
Diourbel	770	380
Sine-Saloum	750	590

(*) en kilos

Source : Ministère du PPlan et de la Coopération, 1986

Dans certaines régions (celle de Louga notamment), les exploitations agricoles sont en fait structurellement déficitaires : les productions de mil et d'arachide n'atteignent

plus des niveaux permettant aux paysans de se nourrir correctement et de faire face à des dépenses de production, de consommation et autres. Même la modernisation de l'agriculture ne peut rien changer et pousse au contraire à un endettement irréversible.

Dans le centre et le sud du bassin arachidier, où les conditions pédologiques et pluviométriques sont plus favorables, les possibilités d'amélioration des productions, à la fois par la modernisation de l'agriculture et par l'extension des superficies, existent, principalement dans les secteurs de Kaffrine et de Koumpentoum, sans compter les nouveaux terroirs arachidiers de la Casamance.

Ce déficit se traduit au nord par une insuffisance de la ration en céréales disponible par tête et par an, alors que dans le sud elle dépasse la norme FAO :

Zone	Rendement théorique en année moyenne (*)	Superficies cultivées en mil/personne (**)	Production théorique disponible/ personne (1) (*)	Différence en- tre (1) et norme de consommation FAO (***)	kilos	%
Nord	350	0,37	130	- 70	- 35%	
Centre	450	0,35	158	- 42	- 21%	
Sud	600	0,37	222	+ 22	+ 11%	

(*) en kilos

(**) en hectares

(***) 200 kilos de céréales par an

Source : MRE, 1984b

L'étude du Ministère français des Relations Extérieures (1984b) rappelle toutefois que toutes les situations se rencontrent, et qu'il existe des exploitations excédentaires au nord et déficitaires au sud.

Dans les conditions si variées du bassin arachidier et si difficiles pour certains, l'existence d'une filière mil, basée sur la vente par le cultivateur du produit, est-elle alors possible ?

3) La vente de mil de la part des producteurs

S'engager dans la promotion d'une filière mil telle qu'elle a été décrite dans l'introduction de ce chapitre, alors que le nord et le centre du bassin arachidier connaissent des difficultés pour assurer la couverture de leurs besoins en céréales, relève peut-être de l'utopie. En particulier, la vente de céréales, avec la ponction qu'elle entraîne dans les quantités réservées à la consommation, est peut-être d'abord le fait de paysans désireux d'assurer tant bien que mal la survie. La filière mil semblerait créer plutôt les conditions d'une persistance de la crise, sans peut-être apporter tout le bénéfice escompté au producteur (Monde diplomatique, avril 1987, p 18 , et juin 1987, p 12).

Ceux qui ont la possibilité d'augmenter leurs superficies cultivées en mil - au détriment de celles cultivées en arachide - enregistrent en année favorable, des excédents. Cependant, ils ne vendent pas automatiquement et préfèrent stocker et conserver pour les années ultérieures.

La vente de mil se révèle être pour d'autres un moyen de se procurer des revenus en vue d'acheter des produits alimentaires, tel que le riz par exemple. Favorisée par un prix-producteur intéressant, la culture de mil devient alors culture de rente.

Malgré la difficulté de généraliser, deux idées sont à retenir :

- les paysans ne sont pas hostiles à la vente de leur production : ils n'ont pas attendu d'ailleurs que l'on parle de filière pour régulièrement s'en dessaisir (Ndoye, 1987)
- la consommation céréalière des agriculteurs ne provient pas uniquement de la récolte. Le recours aux produits extérieurs est fréquent et implique l'existence de revenus. Les mesures prises pour relancer la production à l'échelle des exploitations et promouvoir l'autosuffisance céréalière sont-elles toujours nécessaires ?

B - L'élargissement d'un commerce local au marché national

En dépit des problèmes qui se posent aux ruraux pour produire des céréales et satisfaire leur propre demande, il n'est pas sûr que l'existence de la filière dépende uniquement du niveau de la production. Elle constitue un tout qui englobe la production, la commercialisation, la transformation et la consommation. La commercialisation, secteur essentiel sans lequel elle n'existe pas, suscite de grandes controverses et nécessite d'être réaménagée.

1) Localisation

Le commerce de mil et de sorgho se pratique sous différentes formes et en différents lieux.

a - Les producteurs

Au sein des villages, aussi petits soient-ils, s'opèrent quotidiennement des ventes de quelques kilos de mil, soit à la boutique, soit entre producteurs (MRE, 1984b). La pratique la plus courante reste l'emprunt effectué auprès d'un gros producteur par un autre plus démuné. Le premier cède quelques gerbes de mil pendant la soudure, moyennant un remboursement en nature à l'époque de la récolte.

Ces échanges, tout à fait internes à la communauté villageoise, sont évidemment fonction de l'état des réserves dont disposent les paysans pourvus en céréales et de l'importance de la demande. Pour ces derniers, les quantités reçues lors de remboursements d'emprunts représentent une bonne base de commercialisation auprès des grossistes (MRE, 1984b).

b - Le marché rural

Le lieu principal de vente qui s'offre aux producteurs est constitué par le marché rural hebdomadaire. Venant régulièrement y acheter quelques marchandises, ils vendent également du mil, pour les femmes quelques kilos, les hommes se réservant les grosses ventes de plusieurs centaines de kilos. Toutefois, la multitude de vendeurs et la petitesse des quantités mises sur le marché font qu'un acheteur doit en règle générale

contacter cinq à six personnes pour se procurer l'équivalent de 30 ou 50 kilos (enquête, novembre 1985).

Le marché est aussi un lieu de rencontre entre communautés villageoises, entre ces dernières et les villes proches, voire les capitales de région ou même Dakar (MRE, 1984b). Grossistes ruraux et urbains s'y côtoient, et par eux le mil des environs de Niakhar peut être commercialisé vers Bambey, Fatick, Louga, Thiès ou Dakar.

Le marché est donc un point local du commerce de mil, mais aussi l'élément-clé de toute la filière.

c - Le marché de la ville

En fin de circuit, le mil arrive sur les marchés urbains sous forme brute, en grains, ou déjà transformé en semoule ou farine. A la différence des marchés ruraux, la vente de mil y est une activité marginale, caractérisée par la présence de quelques vendeurs et de quelques sacs (exemple du marché dit "Castors" dans la banlieue de Dakar). La présence de nombreux clients témoigne toutefois de l'accueil toujours favorable réservé au mil.

2) Les structures

On distingue le commerce privé organisé et hiérarchisé du commerce d'Etat confronté à de nombreuses difficultés de fonctionnement.

a - Les commerçants privés

La commercialisation du mil est principalement le fait du secteur privé, organisé selon une hiérarchie bien établie. Se succèdent en premier lieu producteurs, "rabatteurs", grossistes ruraux, grossistes urbains et dakarois, puis dans un deuxième temps semi-grossistes et détaillants sur les marchés de la ville.

Deux étapes au moins sont nécessaires pour que le mil remonte de la concession jusqu'au marché urbain :

- le "rabatteur", le boutiquier, ou le gros producteur recueillent le mil en petites quantités - 10 ou 20 kilos - qu'ils regroupent dans des sacs de 100 kilos : c'est l'indispensable unité de commercialisation
- le grossiste rural ou urbain, après contact avec les premiers intermédiaires, rassemble plusieurs sacs qu'il achemine ensuite vers la ville.

Plus on remonte dans la filière, plus les moyens dont dispose chaque intervenant s'accroissent (matériel de stockage, entrepôts, moyen de transport motorisé, capital), et plus son aire d'action s'étend, du simple marché rural aux marchés d'une région en passant par ceux d'un arrondissement. L'important pour chacun d'entre eux est de pouvoir agrandir sa part dans la filière afin de court-circuiter autant que possible les échelons supérieurs ou inférieurs. L'acheminement des marchandises s'en trouve accéléré et les marges bénéficiaires majorées (MRE, 1984b). Dans un tel système où règne la libre concurrence, chacun a cependant sa place et participe à la mesure de ses moyens au fonctionnement de la filière.

Par ce réseau ramifié de marchés et grâce à la commercialisation privée, l'offre et la demande en céréales du bassin arachidier s'ajustent autant que possible l'une par rapport à l'autre. Cet ajustement est permis par la multitude d'intervenants spécialisés, de taille variable et à objectifs différents. Régions excédentaires et déficitaires sont alors raccordées et écoulent ou reçoivent des quantités importantes de mil.

L'approvisionnement en céréales de Dakar, à l'inverse de celui des villes de l'intérieur, peut être sujet à de fortes variations. Les besoins de la population dakaroise, en dépit de la consommation élevée de riz, pèsent de tout leur poids sur les réserves nationales de mil et sorgho. Si la demande de la capitale s'ajoute à celle des régions déficitaires, il risque de se produire une rupture d'approvisionnement. Compte tenu des problèmes de production que connaît le milieu rural, il est à craindre qu'un tel phénomène n'éclate un jour.

Aux demandes simultanées des différents marchés sénégalais doit répondre sans faille le système privé de commercialisation. Ce système y réussit tant bien que mal dans le contexte actuel. Cependant, la perspective du développement du marché urbain, en particulier dakarois, exige la présence d'un organisme officiel régulateur.

b - La commercialisation officielle

Le recours à un organisme dépendant de l'autorité publique a représenté la solution la plus employée depuis

l'Indépendance pour résoudre le problème de la commercialisation intérieure des céréales. Chaque saison sèche voit un organisme d'Etat acheter le mil des paysans. SMDR, OCA, CRAD, ONCAD, CAA et aujourd'hui CSA (*) se sont succédés pour s'acquitter de cette tâche. Soutenus par une réglementation sévère et tatillonne du commerce du mil, l'emprise de ces organismes sur la marché est grande et se manifeste sous différentes formes (CCCE, 1985a) :

- fixation d'un prix-producteur
- agrément d'achat du Ministère du Commerce
- contrôle des stocks, des achats et des ventes
- autorisation de transfert de mil d'un point à l'autre du territoire
- limitation des périodes de commerce.

L'Etat n'autorise en fait la commercialisation du mil à d'autres organismes ou commerçants que durant une période limitée, à un prix et dans des proportions fixés par lui-même.

Le résultat de cette politique est plutôt négatif. Alors que les importations de riz croissent sans arrêt entre 1959 et 1984, inondant les marchés urbains et ruraux, la commercialisation officielle de mil ne dépasse pas en moyenne 14 000 tonnes par an. L'ONCAD a enregistré en 1978-79 une campagne-record avec 108 000 tonnes commercialisées, mais aussi

(*) SMDR : Société Mutualiste de Développement Rural
OCA : Office de Commercialisation Agricole
CRAD : Centre Régional d'Assistance au Développement
ONCAD : Office National de Coopération et d'Assistance au Développement
CAA : Commissariat à l'Aide Alimentaire
CSA : Commissariat à la Sécurité Alimentaire

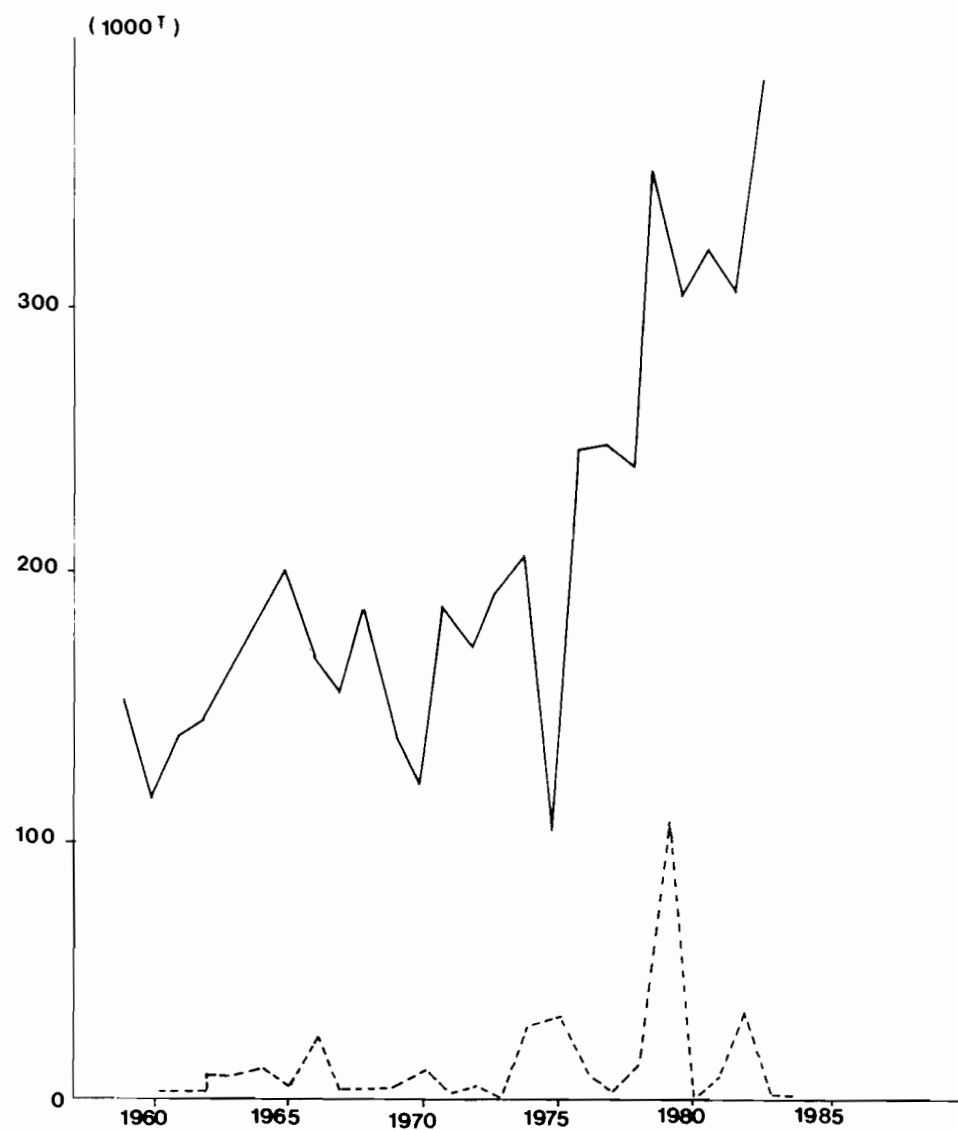
d'autres très réduites : 346 tonnes en 1970-71, 21 en 1972-73 (diagramme 3). Dans le même temps, le système privé, en dépit de la réglementation officielle, n'en est pas moins efficace et continue d'assurer encore une grande partie de la commercialisation de mil, notamment entre régions rurales.

Le dernier organisme officiel chargé de la commercialisation des céréales est le Commissariat à la Sécurité Alimentaire. A la disparition de l'ONCAD en 1980, le CAA, devenu CSA, s'est vu confier, en plus de la définition des besoins d'aide, de sa réception et de sa distribution, la commercialisation des céréales locales (mil, sorgho, maïs) et la gestion des stocks (CCCE, 1985a). Il est vite apparu cependant que cet organisme n'est pas à la hauteur de sa tâche, car dépendant de plusieurs Ministères, et ne répondant pas aux missions qui lui sont confiées.

Dans la perspective de créer une véritable filière mil, il semble souhaitable que l'Etat ne se retire pas complètement et ne laisse le commerce privé opérer seul (CCCE, 1985a). Un organisme public ayant les pleins pouvoirs pourrait gérer rigoureusement la filière en contrôlant les domaines suivants :

- la commercialisation de la production intérieure
- le stockage de sécurité
- la définition des besoins en céréales importées
- les importations et la réception de l'aide
- la régulation des arrivées
- la distribution.

Diagramme n° 3 IMPORTATIONS DE RIZ ET COMMERCIALISATION
DU MIL AU SENEGAL.



— Riz importé (hors Aide alimentaire)
 - - - - Mil commercialisé par les organismes officiels

Source: CCCE 1985

Un allègement des règlements s'impose pour accompagner cette re-dynamisation de la commercialisation officielle. Encore aujourd'hui, la pression sur les privés à l'occasion d'opérations d'achat est vigoureuse, certains agents du CSA s'octroyant de façon autoritaire la plus grosse part des quantités vendues sur les marchés. L'intégration des commerçants privés est à rechercher systématiquement, de façon à créer une certaine concurrence (CCCE, 1985a).

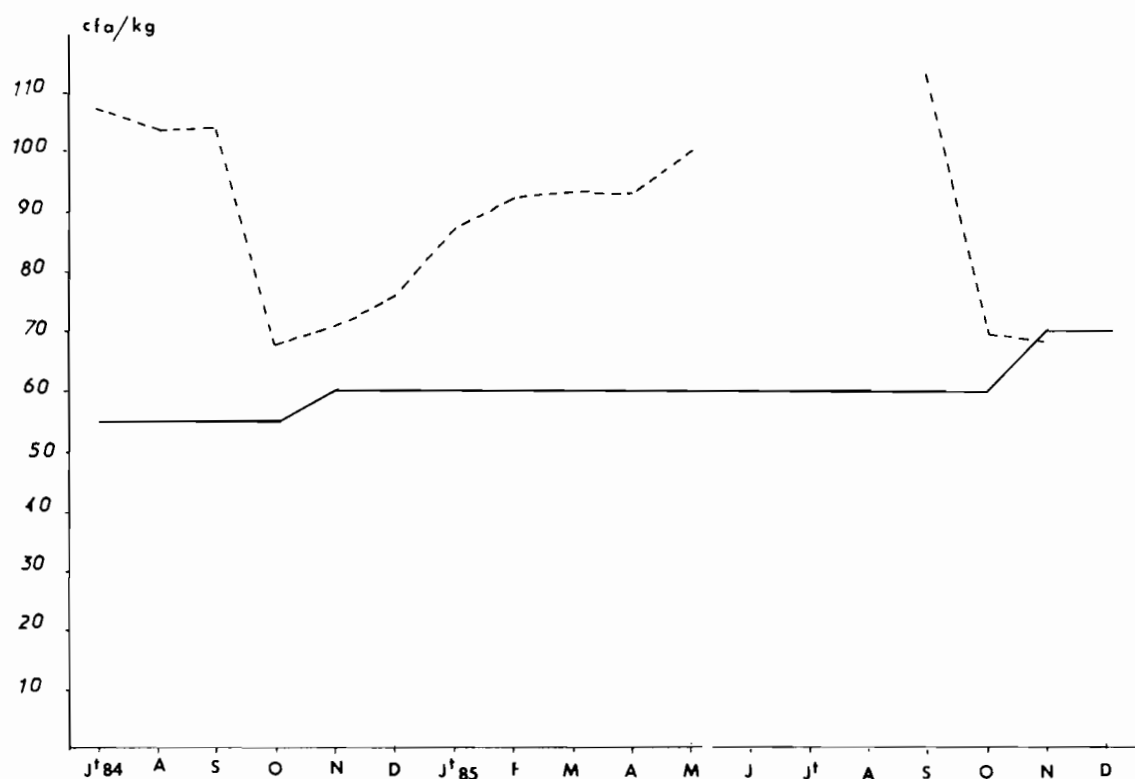
La politique des prix est également à simplifier. Si l'organisme officiel tient compte des commerçants privés, il doit aussi reconnaître les prix qu'ils pratiquent. Chaque année, ils augmentent régulièrement de la récolte jusqu'à l'hivernage (diagramme 4) ; jamais ils ne stagnent, et des réajustements parfois à la baisse se produisent fréquemment.

Or, par le système de l'augmentation des prix au producteur prôné depuis 25 ans par l'Etat, afin de maintenir le pouvoir d'achat des paysans, la commercialisation officielle se trouve bloquée chaque année, sans possibilités d'un retour à la baisse. Les bonnes années, le prix officiel étant supérieur à celui du marché libre, les magasins d'Etat sont engorgés. Les mauvaises années, le CSA n'enregistre que de faibles rentrées de mil à cause d'un prix trop faible. Aujourd'hui, deux résolutions s'avèrent indispensables :

- l'Etat s'engage à acheter et à assurer un débouché : la garantie d'achat attire le paysan car elle lui octroie des possibilités de revenus supplémentaires. Le mil est ainsi devenu

Diagramme n° : 4

LES PRIX - PRODUCTEUR DU MIL EN 1984-85.



— Prix officiel.

- - - - - Prix libre (Pas de données entre Juin et Août).

Source : ISRA / Bame 1985.

une céréale de rente au Niger (CCCE, 1985a). De même au Sénégal, l'arachide et le coton ont été privilégiés de la même façon.

- Le CSA achète à un prix susceptible d'être réajusté à la baisse selon les années. Les producteurs vendront au plus offrant, et à celui dont les achats sont réguliers. En octobre-novembre 1985, soit en début de campagne, le CSA proposait un prix de 70 francs CFA le kilo, alors que le commerce privé dans les régions de Fatick et Kaolack avançait un prix de 60 à 65 francs. Du fait de l'absence du CSA sur les marchés de ces régions, les producteurs n'ont pu bénéficier des dix francs supplémentaires, et se sont tournés vers le privé (ISRA/BAME, 1985).

L'organisation de la filière mil doit s'appuyer en définitive à la fois sur le commerce privé et sur l'organisme officiel (*). L'efficacité du premier n'est plus à démontrer. Quant au second, il bénéficie d'un réseau de magasins de stockage

(*) En octobre 1985 (Ndoye, 1987), la réglementation officielle de la commercialisation du mil a été assouplie. La collecte de mil est ouverte à tout participant ; les transferts de mil sont libres ; le prix officiel est devenu un prix plancher ; les prix de gros et de détail varient désormais dans le temps et l'espace.

On possède encore peu de données sur l'efficacité de la libéralisation. Les travaux de l'ISRA indiquent cependant la tendance au renforcement de la commercialisation du mil par les producteurs, en particulier de la part des femmes. Ils soulignent que, par la réduction de l'incertitude d'achat, les producteurs sont plus portés à vendre. Cela va dans le sens d'une meilleure promotion du mil local, entre autres dans les villes. Il reste à attendre une confirmation à l'échelle nationale et après plusieurs années d'expérimentation, sans oublier dans le même temps d'agir sur la filière riz.

répartis dans tout le pays, dont les autorités n'ont pas encore tiré tout le profit :

- il constitue un moyen de réguler l'offre intérieure en céréales entre les périodes d'abondance et les périodes de soudure, entre les régions excédentaires et les régions déficitaires
- leur utilisation à des fins d'écoulement de la production intérieure leur rendra leur fonction initiale et empêchera qu'ils soient remplis systématiquement d'aide alimentaire (Monde Diplomatique, juin 1987, p.12).

C - La consommation des céréales en ville

Le mil occupe une place considérable dans le milieu rural, 150 à 180 kilos par an et par personne dans le bassin arachidier. Cependant, dans les villes dudit bassin (Louga, Diourbel entre autres), la consommation de riz égale voire dépasse celle de mil, et celle de blé prend une place grandissante. A Dakar, ces phénomènes sont encore plus exacerbés puisque les quantités de riz et de blé réunies sont douze fois supérieures à celles de mil.

Cette simple présentation souligne le problème fondamental auquel est confrontée la filière mil : la consommation de mil est battue en brèche dans les villes du bassin arachidier, alors qu'elles pourraient constituer le premier débouché commercial.

1) Les conditions de la consommation de mil en ville

Le pilage traditionnel n'est pas très pratique dans les petites cours des banlieues dakaroises, ou dans les appartements des HLM. D'une part, la pénibilité et la durée des tâches rebutent les femmes "urbaines" ; d'autre part, la médiocre conservation du produit pilé et moulu augmente le nombre de pilages par semaine dans les familles consommatrices de mil. Dans chaque quartier, les femmes se rabattent sur les moulins à mil, qui effectuent les tâches de mouture (ou broyage) à leur place. Le coût de préparation du kilo de mil s'en trouve cependant majoré.

A mi-chemin entre la préparation totalement manuelle et la préparation entièrement artisanale existe une combinaison des deux techniques, à un prix inférieur à celui d'un pilage entièrement mécanique (MRE, 1984b et Bricas, 1987). Le premier pilage effectué à la main permet de séparer le son du grain ; le second mécanique transforme le grain en semoule (Favier, 1977).

Un des obstacles à la diffusion du mil dans les consommations urbaines est constitué par le prix de la semoule de mil que l'on trouve sur les marchés. Quelle que soit la technique employée pour fournir un mil immédiatement consommable, le prix du kilo est supérieur de 12 à 50 % à celui du mil brut non pilé. Par comparaison avec ces données enregistrées en 1984, le riz acheminé sur les marchés urbains coûtait en 1984 130 francs CFA le kilo, soit un prix inférieur à celui du mil pilé de 7 à 46 % selon les cas (MRE, 1984b).

Cette multitude d'entraves empêche finalement tout développement de la consommation de mil en ville.

2) Le citadin préfère le riz

En milieu urbain, tout un contexte pousse les consommateurs à s'attacher au riz :

- il ne nécessite pas de travail préalable pénible
- c'est un produit immédiatement consommable
- son prix est intéressant.

Une enquête effectuée sur 320 familles de Pikine (Sankale et al., 1980) à propos des consommations de mil et de riz en ville donne les indications suivantes :

- 62 % des familles de l'échantillon consomment du riz à cause de sa commodité de préparation
- 61 % pour son goût
- 24 % seulement parce qu'il est bon marché.

D'autre part :

- 25 % des familles interrogées affirment qu'il n'est pas commode de préparer le mil
- 20 % qu'il est rare dans les marchés
- 17 % n'apprécient pas son goût
- seulement 9 % le trouvent trop cher.

Deux causes gênent principalement la promotion du mil dans les consommations urbaines :

- les conditions de vie en ville
- sa rareté sur les marchés.

Le plus inquiétant, semble-t-il, est en fait le refus de consommer du mil pour des raisons de goût. En dehors des considérations relatives au prix excessif et à la pénibilité du travail, n'y a-t-il pas plutôt deux modes de consommation au Sénégal : celui de la ville et celui de la campagne ? Une personne, venue du monde rural et qui s'installe en ville, principalement à Dakar, modifie en fait peu à peu son mode de consommation pour se tourner, entre autres, vers le riz.

Le tableau de la page suivante (p. 43) relatif aux consommations rurales et urbaines vient étayer cette hypothèse. Le mil est encore consommé dans des proportions convenables dans les villes de l'intérieur. Dans ces villes proches des zones de production, les femmes peuvent combiner pilage artisanal et pilage manuel, et pourtant le riz est déjà très prisé. On peut alors parler de mode de consommation intermédiaire à mi-chemin entre les modes de consommation ruraux et ceux de la capitale.

La promiscuité dans les cours des maisons ou dans les HLM, les effets d'imitation, le prestige font que, même si les nouveaux urbains ne sont pas prédisposés au changement, les consommations évoluent et s'uniformisent malgré tout.

3) Prix du riz et prix du mil.

Un prix du mil inférieur à celui du riz permettrait un retour à la consommation de la céréale locale, si l'on admet

qu'aujourd'hui les urbains consomment du riz pour des raisons d'économie. Il sera cependant bien difficile d'abaisser le prix du mil-produit fini, malgré la transformation industrielle de grosses quantités et la diminution consécutive des coûts.

Région	Total céréales (*)	Quant. de mil (*)	Quant. de riz (*)	Quant. de maïs (*)	Autres (blé...) (*)
Dakar (V)	120	10	77	0	33
Louga (V)	125	36	68	0	21
Thiès (R)	207	187	18	1	1
Kaolack (R)	176	137	19	16	4
Diourbel (V)	137	67	53	0	17
(R)	180	158	19	0	3
Fleuve (V)	137	26	81	14	16
(R)	154	60	69	7	18
(**)					
Ferlo (V)	143	70	54	1	18
(R)	159	111	42	5	1
(**)					
Casamance (V)	134	21	104	3	6
(R)	150	61	82	5	2
(**)					
S. Orient. (V)	138	39	73	13	13
(R)	122	77	26	18	1
(**)					

(*) en kilos par "rationnaire moyen"

(**) Richard Toll (Fleuve) ; Linguère (Ferlo) ; Ziguinchor (Casamance) ; Tambacounda (Sénégal Oriental)

Source : Chevassus-Agnès/Ndiaye, 1980

Un réajustement des prix du riz s'avère en fait plus judicieux. Malgré les hausses successives de son prix, le riz reste la céréale la moins chère et la plus disponible sur les marchés (CCCE, 1985b). En aucun cas le pouvoir d'achat du SMIG horaire, exprimé en kilos de brisures de riz, n'a subi une dégradation forte durant ces dernières années. En toute logique, il conviendrait de rehausser ce prix à sa juste valeur, en expliquant aux populations les raisons de cette hausse, dans le but de créer une vraie différence entre les cours du riz et ceux du mil.

Les responsables du Gouvernement du Sénégal, des organisations internationales et des instituts de recherche ne peuvent pas prévoir l'avenir dans le domaine de la production et de la commercialisation des céréales. Pour y parvenir, il faudrait avant tout tenter une expérience à l'échelle régionale, autour de Kaolack ou de Diourbel par exemple, en intégrant toutes les catégories professionnelles, les responsables politiques locaux, les consommateurs. Elle pourrait consister en différentes interventions :

- relancer la production locale, avec garantie d'achat
- organiser la commercialisation entre privés et office céréalier, sans prix fixes orientés à la hausse
- mise en place de produit finis ou semi-finis en faisant appel aux artisans ou aux industries locaux

- à défaut d'une limitation des importations de riz dans la région, supprimer la péréquation positive sur le prix du riz
- informer les consommateurs.

Cette expérience aurait le mérite d'éclairer les responsables sénégalais des politiques céréalières sur la plus ou moins grande efficience de la filière mil, du moins dans un premier temps à l'échelle régionale.

CHAPITRE TROISIEME : IMPORTATIONS DE CEREALES ET FILIERE DE DISTRIBUTION

A la vision du plat national sénégalais, qui est avant tout un plat de la ville - ceeb bu jen, le déficit céréalier structurel, qui a cours dans ce pays, se comprend un peu mieux. Cet excellent mêt est composé pour une grande partie de riz brisé importé, qui n'est pas produit localement et qu'un Dakarois peut consommer jusqu'à trois fois dans sa journée.

Une pénurie de brisures dans les boutiques, comme il s'en produit de temps en temps, est alors durement ressentie par le consommateur : on peut parler, sans exagérer, d'une sensibilité exacerbée à propos du riz. Si l' on ajoute que le paysan du bassin arachidier est aussi attaché à la brisure de riz, et que le pain de blé est très prisé en ville comme à la campagne, on mesure mieux le rôle que joue la filière importations de céréales au Sénégal, et la sollicitude dont elle fait l'objet.

A - L'évolution des importations et les types de produits

Il convient de rappeler que la population sénégalaise a fortement augmenté depuis plus de vingt ans, puisque elle est passée de trois millions en 1961 (MRE, 1983) à plus de six millions en 1984 (Banque Mondiale, 1986), soit un doublement de la population totale en moins de vingt-cinq ans. En outre, la population urbaine a connu un essort formidable et représente aujourd'hui 37 % du total selon la Banque Mondiale (1986).

Ces chiffres ne sont peut-être pas complètement étrangers à la progression des importations de céréales au Sénégal.

1) Des importations sans cesse croissantes

Malgré des variations interannuelles fortes (diagramme 5), la tendance des importations est à l'augmentation. Entre la période 1974/75-76/77 et la période 81/82-83/84, les importations hors-aide ont augmenté de 33 %, soit dans l'absolu une hausse de 99 000 tonnes (MRE, 1984a) :

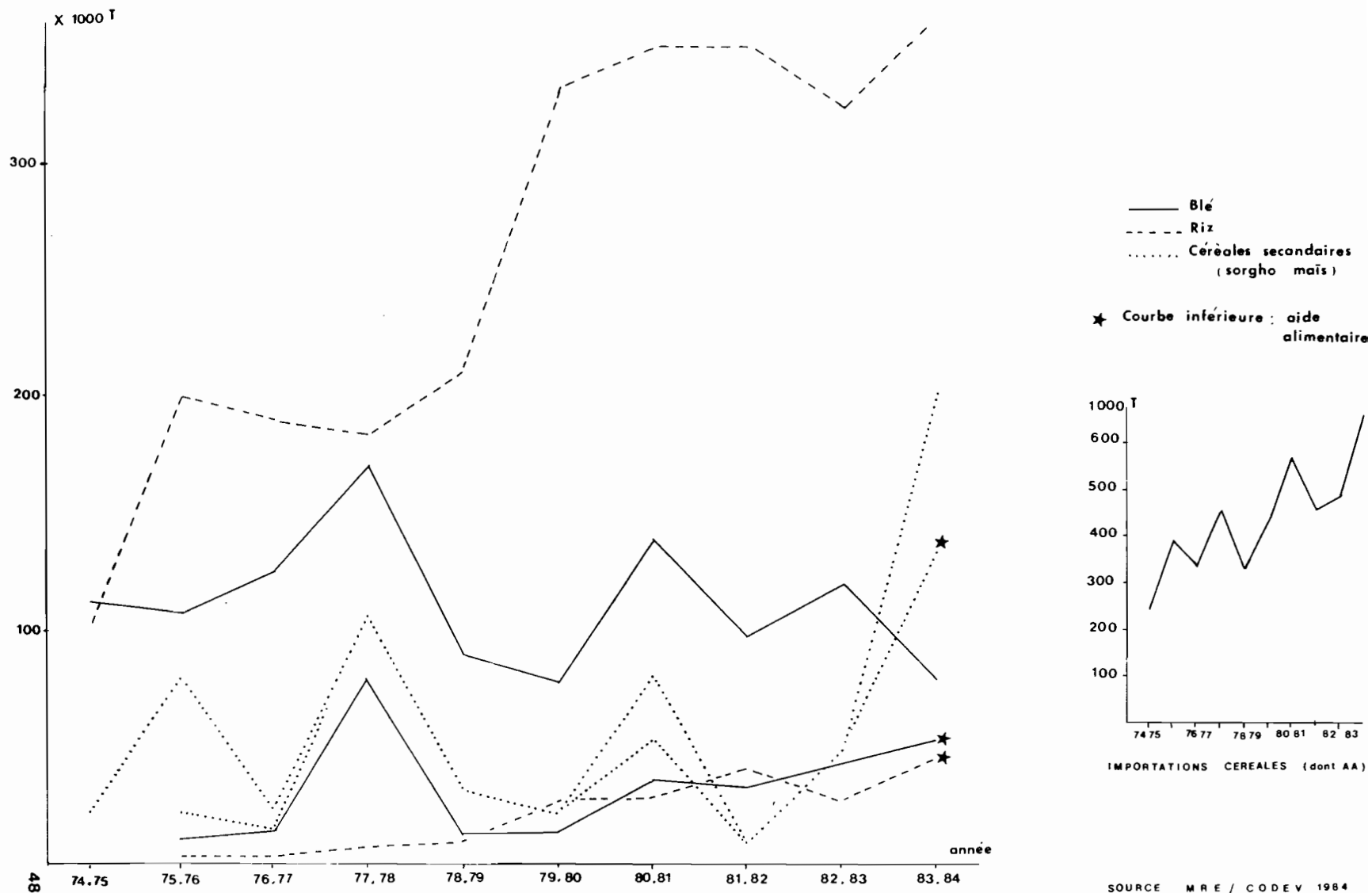
	: Importations : de céréales (*)	: Aide Alimentaire : en céréales (*)
: Moyenne 1974/75-76/77	: 295	: 25
: Moyenne 1981/82-83/84	: 394	: 141
: Progression entre les : deux périodes	: + 33 %	: + 464 %

(*) en milliers de tonnes
Source : MRE, 1984a

Ces importations sont en outre de plus en plus chères :

Diagramme n° 5

IMPORTATIONS CEREALIERES AU SENEGAL (hors aide et aide alimentaire).



	Période 1971/73	Période 1979/81	Variation (en %)
(a) Déficit commercial (*)	- 26,1	- 108,1	+ 314
(b) Importations céréalières (*)	10,0	27,5	+ 175
Exportations de produits arachidi- diers (*)	18,8	23,6	+ 26
(b)/(a) (en %)	38,3	25,4	-

(*) en milliards de francs CFA
Source : CCCE, 1983

En 1979/81, le bénéfice retiré de la vente des arachides (23,6 milliards francs CFA) a à peine couvert les importations de céréales (27,5 milliards francs CFA). Cependant, la part des importations céréalières dans le déficit commercial est passée de 38 % à 25 % pour deux raisons :

- le poids élevé des produits pétroliers (CCCE, 1983)
- surtout l'importance croissante prise par l'aide alimentaire (diagramme 5) :

	: AA Blé/ : M Blé (*)	: AA Riz/ : M Riz (*)	: AA Autres cé- : réales/ : M. Autres : céréales (*)	: AA céréales/ : M. céréales : (*)
: 1975-76	: 8,8 %	: 0,5 %	: 28,3 %	: 8,4 %
: 1976-77	: 10,8 %	: 0,8 %	: 70,7 %	: 8,9 %
: 1977-78	: 47,0 %	: 3,3 %	: 100,0 %	: 41,6 %
: 1978-79	: 13,3 %	: 3,8 %	: 93,4 %	: 14,9 %
: 1979-80	: 16,8 %	: 7,5 %	: 88,3 %	: 13,3 %
: 1980-81	: 24,8 %	: 7,8 %	: 64,9 %	: 20,1 %
: 1981-82	: 33,0 %	: 11,5 %	: 100,0 %	: 17,7 %
: 1982-83	: 34,6 %	: 7,4 %	: 100,0 %	: 23,0 %
: 1983-84	: 66,2 %	: 11,6 %	: 66,4 %	: 34,8 %

(*) AA : aide alimentaire

M : importations

Source : MRE, 1984a

La politique des autorités sénégalaises est de reporter sur l'aide alimentaire les besoins annuels en céréales du pays, qu'elles ne peuvent couvrir par le circuit habituel des importations marchandes. Cette solution aux yeux des responsables sénégalais n'offre que des avantages :

- pas de sortie de devises
- recettes retirées de la vente d'une partie de l'aide
- possibilités de maintenir un bon prix à la consommation (MRE/CCCE, 1982).

L'aide alimentaire, qui ne devrait être qu'exceptionnelle, est en fait devenue quasi-régulière depuis la

grande sécheresse de 1968-73, sans répondre toujours à une crise de productions dans les campagnes.

Un double processus en cours permet en fin de compte aux céréales de pénétrer le marché sénégalais de la consommation :

- une accroissement des quantités importées
- une diversification des modes d'importation.

2) Le riz surpasse toutes les autres céréales

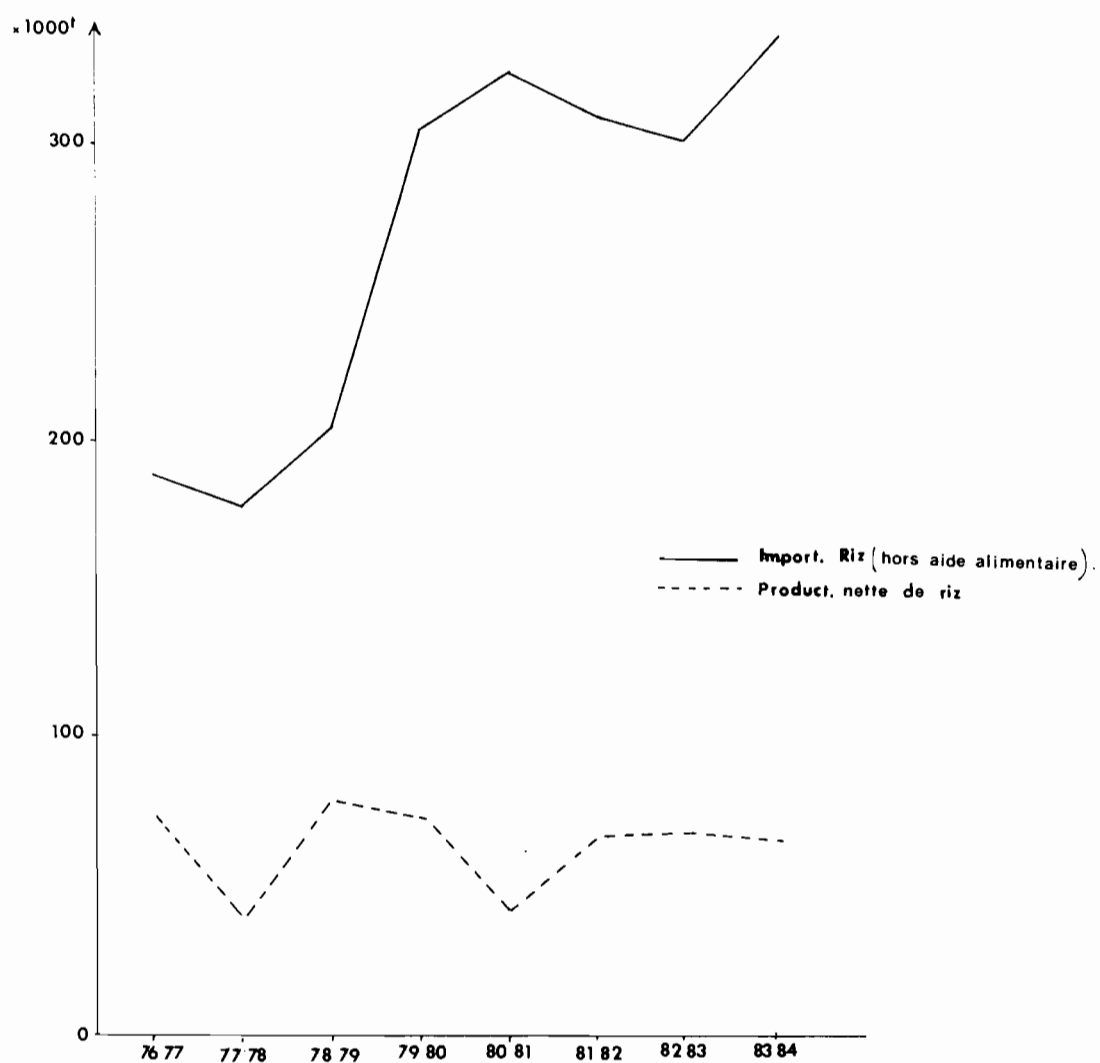
Comme d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, le Sénégal est un pays de grande tradition rizicole. D'une part, il se distingue par une diversité géographique des lieux de production, les uns étant historiques (Casamance), les autres récents (fleuve Sénégal), les derniers en voie de disparition (Sine-Saloum, Petite Côte). D'autre part, les techniques de cultures sont variées : riz pluvial, riz inondé, riz irrigué. Aujourd'hui cependant, les difficultés croissantes de la production et de la commercialisation du riz local laissent le champ libre au riz brisé importé.

a - Les brisures de riz

De par les quantités, le riz est de loin la première céréale importée. Le montant des importations de riz a oscillé entre 56,2 % du total des importations céréalières hors-aide en 1975-76 et 82,9 % en 1981/82 (MRE, 1984a). En valeur absolue, elles ont varié entre 178 000 tonnes en 1977-78 et 334 300 tonnes en 1983-84 (diagramme 6). Les apports dus à l'aide alimentaire

Diagramme n° 6.

IMPORTATIONS DE RIZ ET PRODUCTION
NATIONALE AU SENEGAL.



SOURCE : MRE / CODEV 1984

restent marginaux (de 1 à 12 %), mais l'évolution progressive de ces dernières années tendrait à montrer que le riz pénètre aussi au Sénégal par un autre circuit que l'importation marchande.

Cette entrée massive du riz au Sénégal n'est pas récente. A la suite du développement forcené de l'arachide au Sénégal au début du siècle, entraînant le recul des cultures vivrières, les autorités coloniales ont opté pour une politique d'importations de riz en provenance d'Indochine, inaugurant un courant qui n'allait cesser de croître. Entre 1906 et 1915 (Suret-Canale, 1964), les importations de riz se sont élevées pour le Sénégal à plus de 18 000 tonnes (les deux-tiers du total de l'Afrique Occidentale Française).

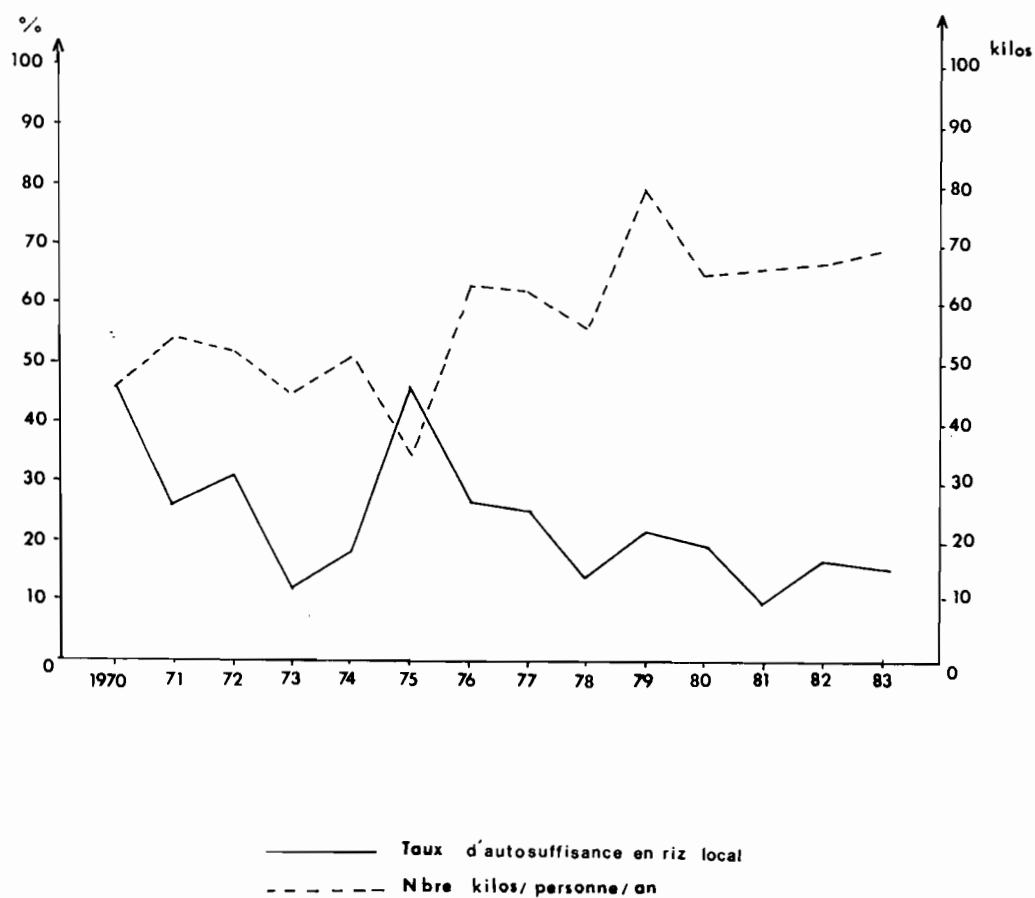
En 1957, les importations atteignaient 100 000 tonnes, puis 200 000 tonnes en 1965, et en 1979-80 la barre des 300 000 tonnes (hors aide) était franchie (CCCE, 1985b).

Dans le même temps, en 1979-80 la production nationale de riz stagnait autour de 80 000 tonnes pour atteindre en 1980-81 40 000 tonnes (diagramme 6). Le taux d'auto-suffisance en riz n'a fait alors que diminuer depuis 10 ans, passant de 30 % en 1976 à 16 % en 1984. Cette baisse régulière illustre le décalage grandissant entre demande intérieure et production locale en riz (diagramme 7).

Cette progression de la demande intérieure se traduit par une consommation par tête et par an en hausse : en moyenne 65 à 70 kilos (MRE, 1984c), certains dakarois allant jusqu'à en consommer 160 kilos par an. En outre, le sénégalais préfère au riz local la brisure importée à 75 % de Thaïlande (MRE, 1984c).

Diagramme n° 7

AUTOSUFFISANCE EN RIZ LOCAL ET
CONSOMMATION ANNUELLE DE
RIZ PAR PERSONNE .



SOURCE : M R E / C O D E V 1984.

Depuis 1985 cependant, une opération de diversification des origines du riz importé est menée. Désormais, riz de Thaïlande, du Pakistan, de Birmanie, ainsi que des Etats-Unis se côtoient dans les boutiques. L'objectif est d'acheter à moindre coût et d'éviter de dépendre d'un seul fournisseur (entretien avec le Directeur Commercial CPSP, septembre 1987). Les riz sont de qualité variable et brisés différemment. Le "pakistanaï" est par exemple un riz à grain long, à la fois rejeté et apprécié par la population. La généralisation de sa distribution sur les marchés peut faire penser à une volonté, louable, de la part des responsables du pays d'accoutumer les sénégalais à ce type de riz, dans le but de promouvoir à long terme le riz du Fleuve et de l'Anambe

b - Le blé, seconde céréale d'importation

En plus du riz, le Sénégal importe annuellement d'énormes quantités de blé (et farine de blé), qu'il ne produit pas sur place. En 1977 et 1978, les importations de blé ont atteint des chiffres record, respectivement 125 000 tonnes et 169 000 tonnes (MRE, 1984a). Toutefois depuis le début des années 1980, l'aide alimentaire s'est substituée aux importations marchandes : en 1983-84, près de 65 % des quantités de blé entrées au Sénégal l'ont été par le biais de l'aide alimentaire.

La hausse du prix de la farine et du pain a cependant limité la fabrication et la consommation. Les importations ont diminué, et la consommation de pain par an et par personne est passée de 21 Kilos en 1976 à 15 kilos en 1981 (MRE/CCCE, 1982).

En dépit de ces hausses de prix, "...le sénégalais tient à son pain..." (Quotidien national Le Soleil, 15 octobre 1985), et sa consommation régulière a pris place dans les habitudes alimentaires. Les kiosques à pain se sont multipliés à Dakar et dans les villes de l'intérieur. Sur les marchés ruraux, les étals posés à même le sol et débordant de baguettes sont très nombreux. Dans certains gros bourgs des environs de Niakhar au coeur du pays Serer, des femmes passent même de maison en maison et vendent à domicile la "délicieuse baguette". En période de soudure, il ne reste souvent que le pain pour se nourrir.

Dans ces conditions, quel que soit le prix du pain, la consommation de blé par personne et par an ne pourra diminuer fortement. "...Les habitudes sont dures..." titrait le quotidien national Le Soleil (15 octobre 1985).

c - L'aide alimentaire

L'aide alimentaire est devenue ces dernières années un courant d'importation majeur : en 10 ans (1975-84), sa part dans les importations céréalières totales est passée de 5 à 35 % (MRE, 1984a). La quantité moyenne d'aide alimentaire reçue annuellement durant cette période a été de 91 000 tonnes, soit 21 % des importations céréalières totales, soit encore 9,4 % des besoins alimentaires moyens du pays (période 1978/79 - 1983/84).

Précisément en 1983-84, le déficit vivrier catastrophique a nécessité de la part du gouvernement sénégalais un appel pressant à l'aide internationale (MPC, 1984). Les

quantités reçues ont atteint tous les records, en tout 229 000 tonnes qui se répartissaient de la façon suivante :

- 28 % en sorgho
- 22 % en blé
- 20 % en maïs
- 19 % en riz, le reste en céréales autres (MRE, 1984a).

On notera d'ailleurs que la quasi-totalité du sorgho et du maïs importés est entrée au Sénégal par le biais de l'aide alimentaire.

Les importations de céréales dans un pays s'expliquent de façon générale par l'insuffisante disponibilité intérieure en produits céréaliers. Au Sénégal, comme ailleurs, le blé et le riz sont importés massivement, le premier car il est inexistant dans les terroirs, le second parce qu'il n'est pas produit et commercialisé en grande quantité.

La production de riz local, en particulier dans la région du Fleuve, pourrait être améliorée et rentabilisée, et sa commercialisation généralisée. Le riz brisé casamançais de l'Anambe est apparu dans les supermarchés de Dakar, ce qui peut être signalé comme une initiative heureuse. Il faudrait désormais que ce riz soit vendu dans les marchés où s'approvisionne la grande partie de la population de Dakar et à un prix avoisinant celui du riz importé.

En aucun cas par contre, la production de blé au Sénégal n'est possible dans les conditions écologiques actuelles.

Ces deux remarques, aussi simples soient-elles, devraient amener les responsables de la politique céréalière au Sénégal à réfléchir sur le bien-fondé des importations massives et coûteuses de ces produits et sur la manière de les réduire quelque peu.

B - La distribution des céréales importées dans l'intérieur du pays

La filière importations céréalières doit son importance actuelle à la politique céréalière du Gouvernement du Sénégal. L'organisation de la distribution des céréales importées dans l'intérieur du pays caractérise d'ailleurs de façon exemplaire la volonté de privilégier cette filière.

1) Une structure de distribution très au point

Par son aspect pyramidal, elle couvre tout le pays et facilite l'acheminement de quantités importantes dans le pays.

a - Les circuits officiels

A la disparition de l'ONCAD en 1981, la Caisse de Péréquation et de Stabilisation des Prix (CPSP), a repris à son compte les importations de riz. La CPSP regroupe toutes les activités de négociation des contrats, de réception des importations (et aussi des productions locales), et de distribution. Toute transaction sur le riz local ou importé se fait par l'intermédiaire de la CPSP, qui joue donc un rôle majeur dans la filière.

Jusqu'en 1986, elle cédait le riz aux "quotataires", dont la fonction était de lui acheter un certain quota de riz par bateau arrivé au port. Leur nombre était limité et normalement contrôlé par le Ministère du Commerce (500 environ, Andersen-Gueye, 1982). C'est en fait par eux que le riz remontait toute la chaîne de distribution, des grossistes jusqu'aux détaillants de la ville ou des campagnes.

Un processus de privatisation de la filière riz est en cours depuis décembre 1986 et doit se poursuivre trois ans durant. Son premier objectif était de faire passer avant le 30 novembre 1987 25 % de la distribution sous la coupe du secteur privé, soit environ 85 000 tonnes. Ce secteur regroupe quatre opérateurs, trois sociétés de négoce et une association de grossistes anciennement "quotataires", et s'occupe avant tout de l'écoulement du riz importé dans les régions. D'après le Directeur Commercial de la CPSP (entretien, septembre 1987), à la fin octobre le secteur privé enregistrait une mévente de son riz à hauteur de 30 000 tonnes, par suite entre autres de la fraude sur Dakar et aux frontières. Simultanément, la CPSP contrôle toujours les opérations d'achats aux fournisseurs étrangers et de revente aux quatre opérateurs, ainsi que les stocks de sécurité et la redistribution aux coopératives de consommateurs. A terme, l'efficacité grandissante de la filière est visée, ainsi que la diminution des coûts pour la CPSP.

La Société Nationale de Distribution (SONADIS) représente la seconde structure de distribution de riz importé, dont les magasins en ville ou dans les anciennes escales sont

bien reconnaissables à leur couleur jaune et rouge. Ils sont essentiellement situés sur les routes et pistes carrossables (carte 1) et sont des lieux de commerce obligés pour les campagnes environnantes. Les commerçants privés, les boutiquiers viennent s'y approvisionner et repartent dans les villages pour vendre aux paysans. De par son caractère plus souple, la structure privée, à partir des SONADIS, irrigue en fait les secteurs délaissés par le commerce d'Etat (Haute Casamance, Sénégal Oriental, marges du bassin arachidier).

Le dernier réseau d'approvisionnement est constitué par les coopératives de consommateurs au premier rang desquelles on trouve les sociétés nationales, telles que la SENELEC, la SONEES (*), le Port Autonome de Dakar etc... Ce circuit privilégié participe aussi au "lobby" du riz importé au Sénégal, au sein duquel ces sociétés et coopératives détiennent un pouvoir considérable à même d'entraver tout projet de réforme de la filière.

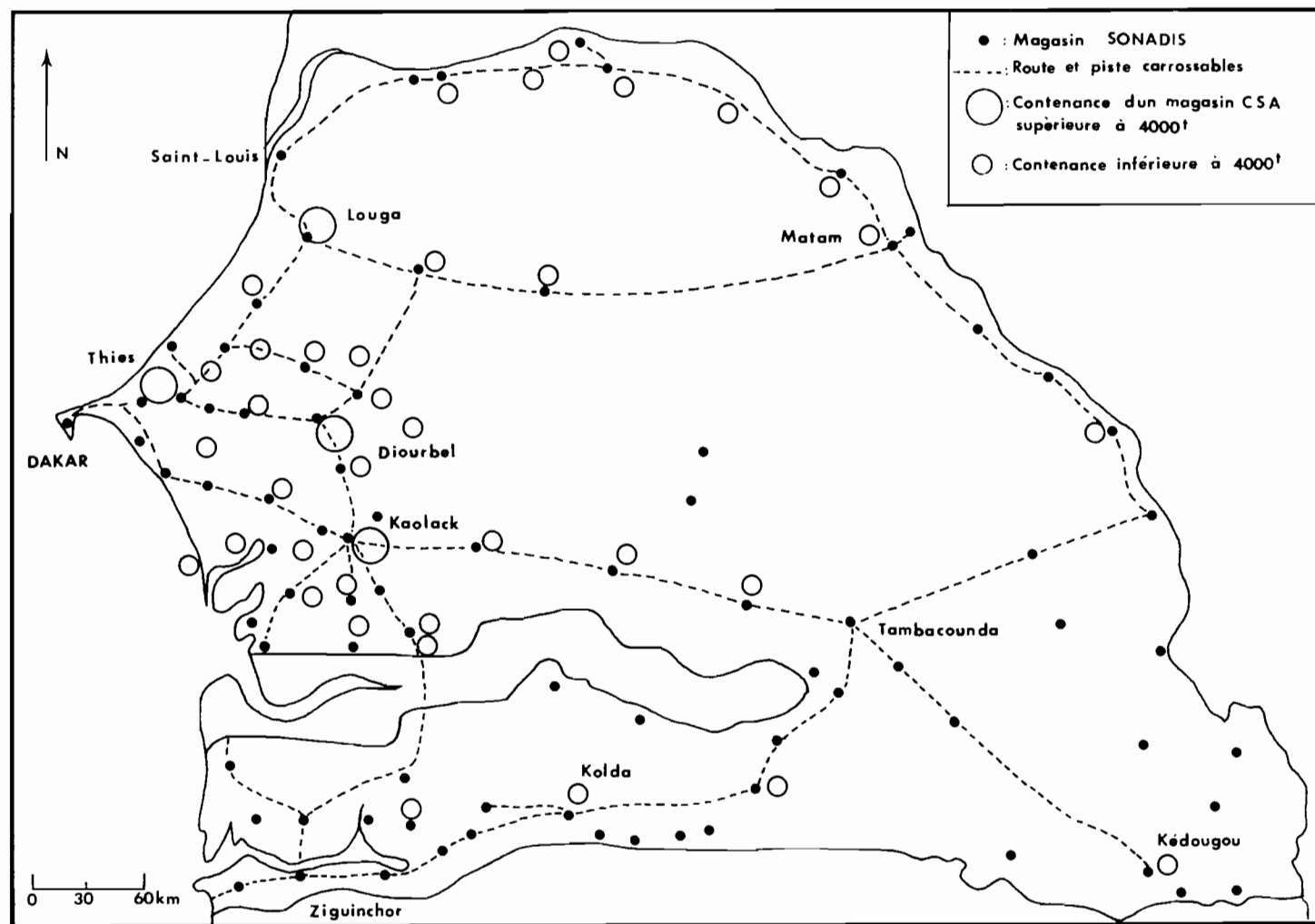
b- Les réseaux de l'aide alimentaire

Parallèlement, l'aide alimentaire facilite la pénétration de produits importés dans les campagnes sénégalaises. On distingue différentes aides :

- l'aide d'urgence est distribuée gratuitement, ou vendue : les sommes récupérées sont utilisées pour l'achat

(*) SENELEC : Société Nationale d'Electricité
SONEES : Société Nationale d'Exploitation des Eaux du Sénégal

Carte N° : 1 REPARTITION DES MAGASINS SONADIS ET DES MAGASINS C.S.A. SUR LE TERRITOIRE SENEGALAIS.



d'autres vivres d'urgence. Ainsi le riz, que le Gouvernement ne veut pas distribuer gratuitement dans les régions non productrices, y est vendu, et le produit de sa vente sert à acheter du sorgho, qui est distribué par contre gratuitement (MPC, 1984).

- l'aide programmée s'intègre dans ces projets réguliers d'aide, ou dans des programmes de développement. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le Catholic Relief Service (CRS) envoient chaque année des aides sous forme de lait ou d'huile végétale (MPC, 1984) destinées aux groupes vulnérables (femmes allaitantes, enfants en bas âge, personnes âgées). Cette aide est aussi distribuée au sein de la population dans le cadre des "food for work" (nourriture contre travail).

Cependant, une autre partie de cette aide est vendue dans le but d'alimenter en ressources une caisse entretenant un fonds de contrepartie et qui est utilisée pour le financement de programmes de développement. Le quotidien national Le Soleil signalait à ce propos (24 juillet 1987) la signature d'un accord entre les Gouvernements du Sénégal et des Etats-Unis portant sur la livraison de 54 000 tonnes de riz au titre de l'aide alimentaire américaine (Accord Public Law 480 Titre 1), et qui seront revendues ultérieurement dans le pays.

L'acheminement de l'aide enfin est effectué de trois façons différentes :

- la distribution gratuite : le Commissariat à la Sécurité Alimentaire reçoit les quantités de céréales au port de Dakar. Avec le concours des transporteurs de la place, il

achemine les tonnages vers les magasins régionaux de stockage, d'où ils partiront pour les chef-lieux de Communauté Rurale (carte 1). Le réseau dense de magasins dont dispose le CSA est évidemment un atout formidable et contribue fortement à la réussite des plans d'aide : relais entre Dakar et les Communautés Rurales, ils contribuent à faciliter la répartition (la pénétration ?) de l'aide alimentaire dans les campagnes.

- la vente des produits provenant de l'aide est du ressort également des magasins SONADIS.

- les programmes de développement, par lesquels les groupes à risque et les paysans sont assistés.

L'aide alimentaire est ainsi acheminée directement auprès des personnes dans le besoin, grâce à de multiples réseaux. La limitation des intermédiaires au strict minimum évite, du moins en théorie, la multiplication des détournements aux points de rupture des charges. Ce type de fonctionnement favorise la pénétration rapide de produits étrangers, parfois quelque peu nouveaux, dans les régions, mais néglige les structures locales de commercialisation, commerçants et transporteurs privés.

Il reste très difficile d'appréhender l'aide dans sa globalité, les différents donateurs, intervenants et produits compliquant sérieusement la tâche. On note alors des phénomènes très curieux, comme l'arrivée de céréales là où les populations n'en ont pas besoin, ou encore la vente de sacs provenant de

l'aide sur certains marchés, où pourtant elle n'est pas autorisée. En fait, à propos de l'aide alimentaire, toute distinction entre les différents circuits reste toujours quelque peu théorique.

2) La rentabilité de la filière

Riz et blé pénètrent massivement au Sénégal par le biais des importations marchandes et de l'aide alimentaire. Une tarification particulière permet également l'essor de ces importations (hors aide).

a - Les péréquations sur le prix du riz

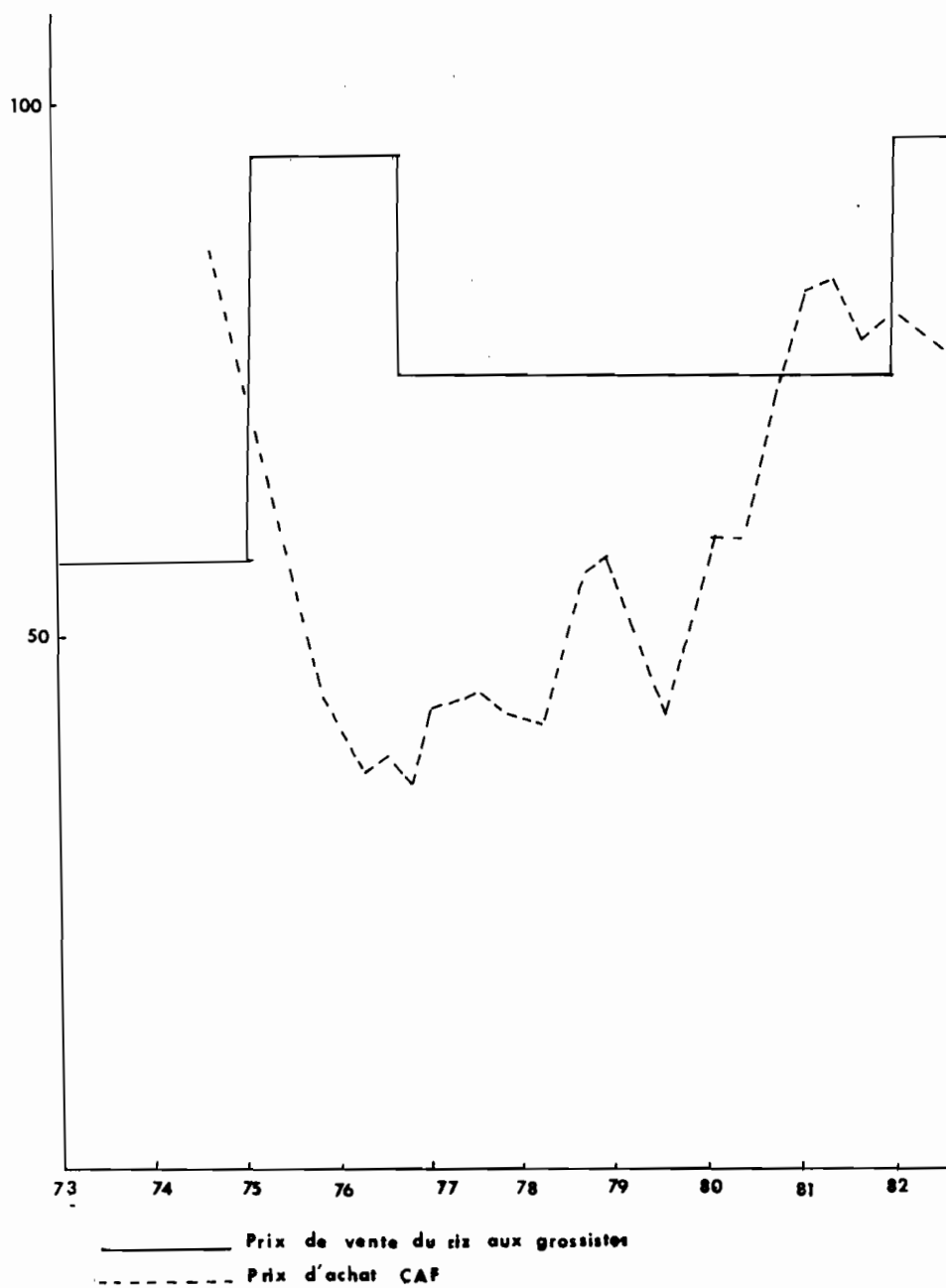
Le riz n'est pas à l'abri des fluctuations des cours mondiaux. Au Sénégal, par le biais des péréquations, la CPSP protège le prix au consommateur de ces variations. Un faible cours sur le marché international permet à la CPSP d'élever le prix intérieur de la céréale dans des proportions qui lui garantissent un bénéfice important, tout en maintenant ce prix à un niveau acceptable pour le consommateur. Une variation à la hausse des cours mondiaux oblige au contraire la CPSP à subventionner le prix national, si elle veut le maintenir à son niveau.

Régulièrement depuis 30 ans (CCCE, 1985b), le prix intérieur du riz est nettement au dessus du cours mondial. Entre 1976 et 1980 (diagramme 8), la CPSP a ainsi dégagé des revenus appréciables, de l'ordre de 27,5 milliards F CFA environ. A titre d'exemple, la tonne de riz importé coûtait au cours CAF à Dakar

Diagramme n° 8

PEREQUATIONS CPSP SUR LE COURS DU
RIZ IMPORTE.

En francs CFA par kilo



SOURCE : Etude C.P.S.P. 1982.

68 470 francs CFA en 1982 : sur les 36 530 francs CFA que les différents gains et marges bénéficiaires ont ajoutés au prix-consommateur (105 000 francs), la CPSP a prélevé 48 % du montant (Andersen-Gueye, 1982).

En fin de compte, la filière importations a permis de dégager des revenus importants immédiatement réutilisés par la Caisse : "...l'objectif poursuivi n'a donc pas été de subventionner ou de soutenir les prix au consommateur (ces dernières années) mais de contribuer à la satisfaction d'objectifs plus globaux définis au niveau de la caisse... " (Andersen - Gueye, 1982). La CPSP contrôle en effet d'autres produits importés (blé, huile végétale), ou exportés (huile d'arachide, coton), et des produits locaux (concentré de tomates, riz, sucre) : depuis plusieurs années, pour l'ensemble des productions, y compris l'arachide en 1979-80 et 1980-81 (*), les péréquations ont été négatives, sauf pour la filière riz dont les excédents permettent de combler le déficit des autres filières (tableau p.67).

La filière importations de riz est ainsi un marché très rentable pour l'Etat sénégalais, qui dirige l'action de la CPSP, en retire les pleins bénéfices, et qui a tout intérêt à perpétuer une telle source de devises. Là réside en fait le principal élément qui justifie cette filière, et par extension l'explication majeure de la crise vivrière sénégalaise.

(*) Aujourd'hui, la filière arachidière est déficitaire. L'arachide ne fait plus partie désormais des produits dont s'occupe la CPSP, aussi revient-il à la SONACOS de régler elle-même le déficit des huileries (rapport provisoire Bonnefond-Couty).

b - Les variations du prix du riz

Conséquence importante de ce recours au système des péréquations, le prix du riz est protégé. Jusqu'en 1972, profitant des cours mondiaux assez bas et stables, le prix du riz à la consommation n'a pas évolué, avoisinant 30 à 50 francs. En 1973-74, il a subi différentes hausses, qui l'ont porté de 40 à 100 francs le kilo, mais en 1976 il repassait à 80 francs (CCCE, 1985b).

Péréquations sur les produits import. ou export. (*)				
	arachide	riz	reste (**)	solde
1972-73	4,8	-	- 4,5	0,3
1973-74	14,1	- 5,0	- 4,4	4,9
1974-75	2,9	- 1,7	- 0,3	0,9
1975-76	3,4	7,4	- 1,0	9,8
1976-77	14,5	6,6	0,5	21,6
1977-78	4,7	3,7	- 2,6	5,8
1978-79	4,7	5,6	- 4,2	6,1
1979-80	- 1,9	4,2	- 4,3	- 2,0
1980-81	- 6,0	- 3,0	- 11,1	- 20,1

(*) en milliards de francs CFA

(**) huile d'arachide, huile importée, riz local, sucre, tomate locale, tomate importée, blé-farine, coton

Source : CCCE, 1983

Ainsi, bien que stable et protégé, le prix du riz, par la volonté du Gouvernement, a subi une baisse, preuve qu'il est

un atout politique. Plus tard, alors que les cours mondiaux flambaient en 1981, le prix du riz à la consommation n'a pas bougé, l'Etat voulant éviter les mécontentements des citoyens. Les réajustements à la hausse ont toujours été en outre tardifs, afin de protéger le pouvoir d'achat du consommateur. Ce ne sont pas les dernières hausses de 1982 (105 F le kilo), de 1983 (130 F le kilo) et de 1985 (160 F le kilo) qui ont favorisé la limitation de la consommation et par contrecoup celle des importations.

Le riz reste donc aujourd'hui un produit céréalier à bon marché, fourni en abondance sur les marchés sénégalais et de plus en plus acheté (CCCE, 1985b).

Différents groupes intervenant dans la filière, parmi lesquels les opérateurs et anciens "quotataires", les transporteurs et les commerçants sont de plus très intéressés à la promotion du riz importé. Son prix en effet subit une péréquation positive supplémentaire au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la capitale : à Dakar, le kilo coûte aujourd'hui 160 francs, à Fatick il vaut 162 francs, et à Tambacounda il atteint 167 francs.

Dans l'autre sens, le mil acquiert rapidement une forte valeur ajoutée, qui pourrait s'avérer intéressante pour les commerçants. En ville, le prix du mil supérieur de 30 à 40 francs à celui du riz décourage toutefois les acheteurs.

Ces divers groupes économiques, nombreux et représentant des intérêts puissants, font pression sur le Gouvernement et les

pouvoirs publics. Une politique favorable au mil implique en fait que soient limitées les importations de riz, que soit rétabli la vérité des prix, et que soient remis en cause les avantages que retirent tous les intervenants de la filière riz importé.

c - La consommation du riz dans les régions de l'intérieur

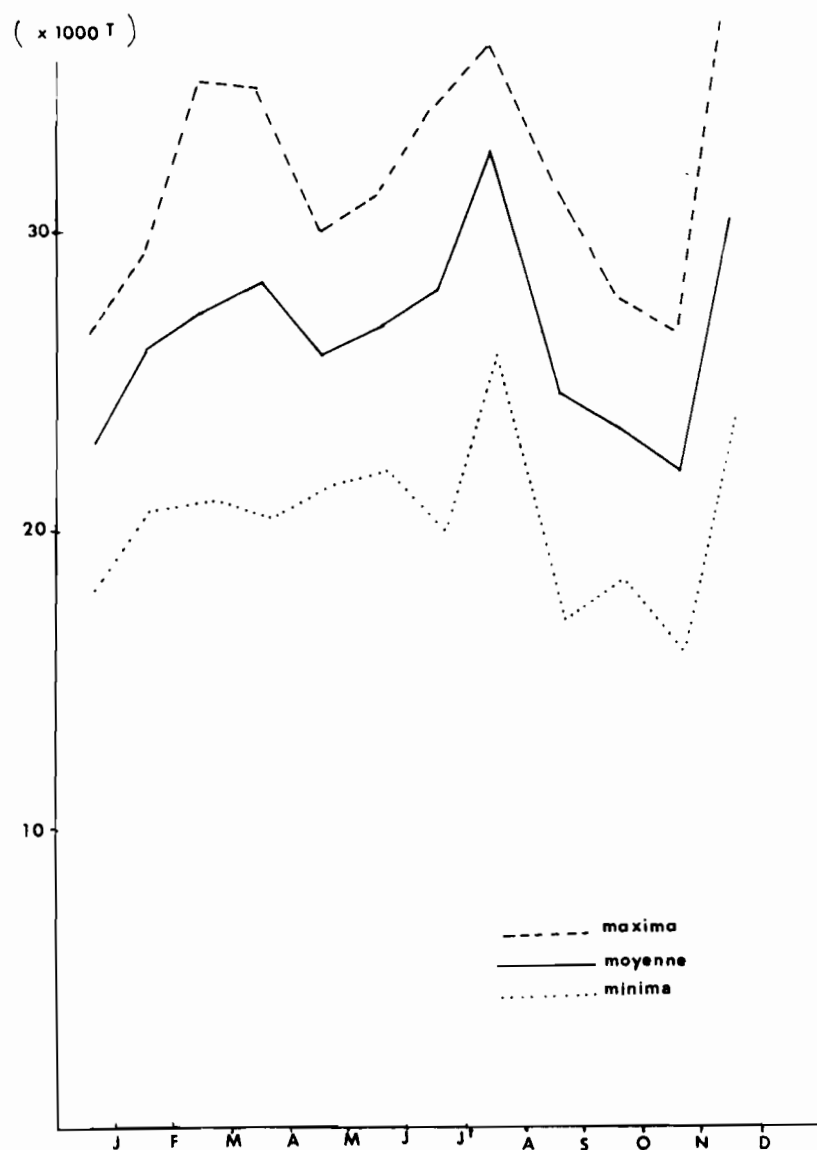
La filière importations est organisée d'un bout à l'autre de la chaîne, de Dakar à la bourgade rurale, du port au consommateur. Les réseaux de magasins et de commerçants, les tarifications, les règles régissant le commerce intérieur sont établis pour favoriser la diffusion des produits importés à travers le pays.

On constate en premier lieu (diagramme 9) une augmentation de la consommation du riz importé en saison sèche jusqu'au mois d'août, alors que de septembre à décembre elle diminue. C'est d'abord le signe d'un recours à la céréale qui est présente massivement sur les marchés à des périodes de l'année où le mil vient à manquer. Cette variation dans l'année de la consommation des régions intérieures démontre aussi que le mil joue toujours un rôle important dans les consommations post-récoltes, même dans les villes de l'intérieur.

Dakar et le Cap-Vert recueillent plus de 60 % des importations mensuelles de riz (région de Thiès comprise), une prédominance qui a déjà été expliquée dans le chapitre deuxième. Dans les régions de l'intérieur par contre, les importations mensuelles ont augmenté en valeur absolue, mais elles ont stagné

Diagramme n° 9

IMPORTATIONS MENSUELLES DE RIZ
AU SENEGAL ENTRE 1980 ET 1985.



SOURCE : C P S P 1986

voire diminué en valeur relative (sauf pour la Casamance et le Sénégal Oriental) :

Région	Fin des années 60 (*)	Période 1980-85 (**)
Cap Vert (et Thiès)	59,7 %	65,0 %
Louga-Diourbel	12,5 %	9,9 %
Sine Saloum	14,7 %	9,7 %
Casamance	4,7 %	8,7 %
Fleuve	7,1 %	3,6 %
Sénégal Oriental	1,3 %	2,4 %

Sources : (*) Van Chi-Bonnardel, 1978
(**) CPSP, 1986

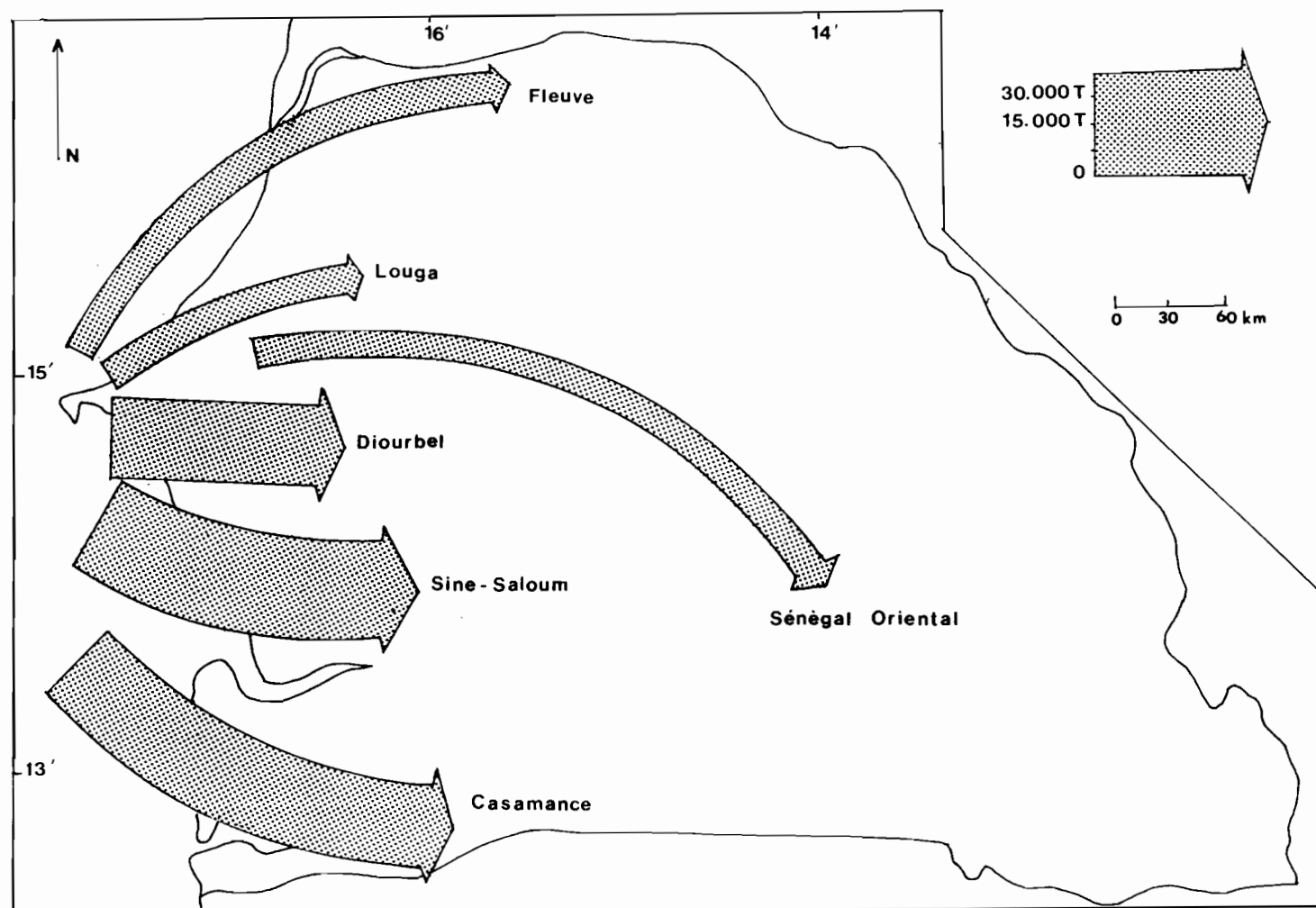
Deux types de régions se distinguent plus particulièrement (carte 2) :

- les régions de Casamance, du Sine-Saloum et Diourbel d'une part
- celles de Louga, du Fleuve et du Sénégal Oriental d'autre part.

Les trois premières régions ont pour capitale des villes importantes (en particulier Kaolack et Ziguinchor), de plus en plus peuplées et fortes consommatrices de riz. Ziguinchor, pourtant à la tête d'une région productrice de riz, semble plus tourner vers le riz importé que vers le riz local, ce qui est le propre de toutes les villes du Sénégal à l'égard des productions environnantes. Ces importations croissantes sont aussi le signe d'un déficit croissant de la Casamance en riz local.

Carte n°: 2

IMPORTATIONS DE RIZ PAR REGION. (moyenne 1980 - 1985)



Source : CPSP 1986 .

Les régions de Louga, du Sénégal Oriental, du Fleuve sont plus déshéritées :

- Tambacounda est éloignée de Dakar et du port où arrivent les bateaux chargés de riz
- la région du Fleuve est à la fois productrice et consommatrice de riz
- les difficultés enfin que connaît l'agriculture de la région de Louga et les retombées négatives sur les revenus ne facilitent pas la consommation de riz importé.

La substitution aux importations de l'aide alimentaire consentie sous forme de riz favorise aussi la consommation de cette céréale en milieu rural et explique, entre autres, la moindre place qu'on lui accorde dans les importations marchandes, par rapport au Cap-Vert. Ainsi, dans la région de Fatick, les paysans des villages de la Communauté Rurale de Diarère ont reçu deux types d'aide en 1983-84 :

- une aide publique, soit 2,5 kilos de riz par personne
- une aide privée de la Mission luthérienne de Fatick, soit 10 kilos de riz par individu.

Une concession de 20 personnes a par exemple reçu 250 kilos de riz, soit au prix de 162 francs CFA le kilo une économie de 40 500 francs. On mesure mieux à la lecture de ce dernier chiffre le rôle que joue l'aide alimentaire gratuite dans la progression de la consommation de riz importé en milieu rural.

La filière importations de céréales, au premier rang desquelles se trouve le riz, s'impose à tous égards comme un phénomène majeur dans l'économie du Sénégal. Elle fait l'objet d'une grande protection de la part de l'Etat et est détenue par de puissants groupes d'intérêt dans le pays. L'augmentation de la population urbaine, qui se poursuivra dans l'avenir, garantit une hausse à terme de la consommation de riz en ville. Le monde rural, face aux crises répétées de la production vivrière, constitue également un marché plein de promesses, eu égard aux progrès de la consommation qu'on y a enregistrés ces dernières années.

En conséquence, la filière riz importé, si une politique volontariste ne freine pas son expansion, va encore se développer à l'avenir, au détriment sans doute des productions locales.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

A l'issue de ces premières réflexions, différentes données relatives aux consommations céréalières au Sénégal s'avèrent constantes :

- la production de mil et de sorgho est insuffisante et irrégulière
- la consommation de mil en ville est faible
- la filière riz connaît une efficacité croissante.

Les conditions d'une extraversion de la consommation des sénégalais existent. En milieu rural, on enregistre ainsi les premières retombées de l'entrée massive de riz dans le pays. Plus précisément, à l'échelle des producteurs se retrouvent les caractéristiques du déficit vivrier national :

- irrégularité des productions céréalières
- ouverture de la consommation aux céréales achetées, en particulier le riz.

Cette similitude justifie à posteriori la redéfinition des crises vivrières locales dans un contexte national.

SECONDE PARTIE

UNE APPROCHE LOCALE DU PROBLEME VIVRIER SENEGALAIS

Le déficit vivrier est une réalité élargie à l'ensemble de la nation. Cependant, il s'explique et se comprend également à la lecture de ce qui se passe dans les régions rurales, et en particulier dans les pays Serer, aux prises avec les changements socio-économiques qui affectent les sociétés en place.

Il est difficile d'appréhender avec toute la justesse possible les évolutions qui ont cours actuellement dans la région étudiée ici. Il faudrait bien être Serer pour en parler avec le plus de vérité et de précision. A défaut, ce travail tente d'apporter une vision des problèmes et des changements en partie propre au chercheur. Il reste avant tout un essai scientifique.

CHAPITRE QUATRIEME : D'UNE AGRICULTURE NOURRICIERE VERS UNE AGRICULTURE DE SURVIE

Les paysans du bassin arachidier sont confrontés à un problème permanent, celui d'assurer leur autosuffisance céréalière. Dans un monde rural, où se développent les marchés, en contact avec les commerçants, où se multiplient les migrations saisonnières, les producteurs ont recours aux revenus monétaires pour assurer la consommation familiale.

En pays Serer, et plus particulièrement autour de Niakhar, les problèmes vivriers sont d'autant plus aigus qu'ils se posent à des agriculteurs attachés à privilégier les céréales. C'est la société rurale du Sénégal de l'ouest qui est restée le plus longtemps à l'écart des courants d'échanges : la survie peut y être dramatique mais aussi mieux organisée.

A - Une organisation du terroir tournée vers le mil

L'agriculture et l'alimentation des familles à charge sont apparues dans les enquêtes comme étant, pour la première une activité essentielle des chefs de cuisine, et pour la seconde un de leurs soucis principaux.

Ce projet individuel et aussi collectif se traduit concrètement par l'organisation, l'aménagement et la gestion d'un terroir, au service d'un objectif : l'autosuffisance céréalière. Aujourd'hui, et plus encore il y a quelques décennies (Pélissier, 1953), on observe le résultat sous la forme d'un paysage agraire des plus complexes et aussi des plus beaux.

1) L'utilisation du milieu pour une autosuffisance céréalière

Il serait superflu de présenter dans le détail l'organisation des terroirs dans la région de Niakhar. Dans l'optique qui guide cette étude, il semble plus judicieux de rappeler quelques points importants qui caractérisent cette volonté de privilégier la céréaliculture.

a - Un terroir construit

Hommes fidèles à leur religion du terroir et à leur langue (Pélissier, 1966), les Serer se sont confinés dans leurs villages autour desquels ils ont développé l'agriculture que l'on connaît. Dans un certain climat de sécurité, la population a rapidement progressé pour approcher 120 habitants au km² aujourd'hui (Lombard, 1985), sans que le domaine d'évolution ne se dilate au cours des années. Bien au contraire, cette capitalisation des effectifs sur place (Pélissier, 1966) a entraîné la mobilisation de tout l'espace cultivable dans le but de l'utiliser complètement.

A l'exemple d'autres sociétés sahélo-soudaniennes, comme les Dogon du Gourma malien, les riziculteurs des Rivières du Sud et les paysans des monts du Mandara (UNESCO, 1978), cette présence massive de l'homme Serer se traduit par un aménagement de l'espace à vocation nourricière. Dans les terroirs se succèdent deux auréoles :

- la première appelée pombod entoure les habitations, est fumée chaque année et cultivée en mil

- la seconde, au delà de la première, est au contraire très vaste et s'étend la plupart du temps jusqu'aux confins du terroir. C'est une auréole de rotation des cultures.

Au début du siècle, la vocation vivrière était encore plus affirmée (Lericollais, 1972), puisqu'au delà du pombod traditionnel, la rotation triennale matye - sorgho - jachère était pratiquée dans la seconde auréole. En sus, certains cultivaient des parcelles de riz dans les bas-fonds.

b- Les techniques intensives

Il convient de noter également le caractère intensif de la mise en valeur. Les agriculteurs s'appuient sur un arsenal de techniques agricoles minutieuses et indispensables à une culture intensive. Deux variétés de mil sont habituellement retenues :

- le pod, ou mil à cycle court (90 jours), cultivé uniquement dans la première auréole, est destiné à nourrir la famille lors d'occasions exceptionnelles : travaux agricoles, soudures, cérémonies religieuses etc...
- le matye, ou mil à cycle long (120 jours) dispute la place à l'arachide dans la seconde auréole, et fournit la majeure partie de la récolte de céréales.

Les Serer disposent aussi de variétés multiples de sorgho (Pélissier, 1966), toutes destinées aux sols argileux et à cycles végétatifs variés.

En second lieu, les agriculteurs Serer ont élaboré au cours des années un parc d'arbres sélectionnés. L'espèce dominante est l'*Acacia albida*, sass en Serer. Cet arbre au cycle

inversé, que l'on retrouve en bien d'autres lieux de l'Afrique sahélo-soudanienne, présente de nombreux avantages :

- apport organique, enrichissement du sol
- protection du sol, utilisation de l'ombre portée pour les cultures
- fourrage abondant pour le bétail (UNESCO, 1977).

Enfin, le paysan des environs de Niakhar étant aussi pasteur, la présence massive du bétail dans le terroir n'est pas le fait du hasard. Tout comme l'Acacia, les qualités du troupeau sont mises au service de la vocation nourricière de l'agriculture. Les bovins représentent en fait les premiers agents de la pérennité de la production des terres du Sine (Pélissier, 1966).

L'aménagement du terroir en plusieurs auréoles, le bétail, le couvert arboré sont donc conjointement utilisés par le cultivateur et garantissent l'existence de récoltes d'un niveau correct. Aujourd'hui, l'ensemble du système de cultures et des techniques intensives favorisent aussi l'arachide, mais la vocation nourricière de l'agriculture Serer reste affirmée.

2) Une agriculture de rapport

Il n'y a qu'à circuler durant l'hivernage dans les terroirs pour se rendre compte de la place occupée par l'arachide. A l'instar de toutes les régions de l'ouest sénégalais, l'arachide est devenue dans les campagnes Serer une

spéculation majeure. Ici comme ailleurs, les conditions climatiques, pédologiques et techniques étaient réunies pour favoriser son implantation dans les terroirs, dans les rotations culturales, dans les pratiques agricoles.

Deux éléments internes à la société Serer ont contribué à l'insertion rapide de l'arachide dans l'agriculture de plein champ :

- les femmes, entre autres activités, entretenaient de petites parcelles d'arachide dans les jardins de case
- la culture individuelle (de mil) n'était pas inconnue (Gastellu-Delpech, 1974).

Confinée dans les jardins de case, la graine s'est progressivement étendue aux champs de la seconde auréole selon une rotation jachère - mil - arachide (Lericollais, 1972). Aujourd'hui, dans les villages à l'ouest de Niakhar, la répartition dans l'espace des cultures est encore plus simple, puisqu'au delà du pombod toujours en vigueur n'alternent souvent que mil et arachide.

L'arachide a également permis aux producteurs de s'intégrer dans l'économie monétaire par le biais des revenus retirés de sa vente. Le besoin de numéraire pour le règlement des impôts a joué un rôle décisif dans l'adoption progressive de l'arachide, mais ces revenus sont aussi devenus nécessaires dans trois domaines :

- l'achat de biens de consommation, nouveaux au départ, par la suite plus ordinaires : ustensiles de cuisine, vêtements, radio etc...

- l'achat de biens de production agricole : semoirs, houes, charettes, animaux de trait, engrais, les revenus de l'arachide servant aussi aux remboursements des emprunts contractés pour s'équiper
- l'achat de bétail par les chefs de concession, les cadets, les femmes, les fils, afin de se constituer un troupeau personnel toujours utile en cas de besoin d'argent.

L'agriculture Serer est devenue peu à peu une agriculture de rapport propre à dégager des revenus monétaires désormais indispensables. Elle n'a pas perdu sa spécificité vivrière. Cependant, dots, frais de cérémonies, dettes, achats, parfois également les échanges entre voisins ou proches, sont réglés aujourd'hui pour la plupart en argent.

3) Une agriculture de survie

Cette agriculture a acquis progressivement cette double dimension, alors qu'elle subissait parallèlement de profondes mutations. Elle se caractérise actuellement par des résultats agricoles d'un niveau moyen voire médiocre.

a - la simplification du système de production

L'existence d'une couverte sableuse visible en saison sèche et d'un parc d'arbres sont d'abord le signe d'un défrichement complet de la campagne et d'une profonde humanisation. L'hivernage vient confirmer les premières impressions : la culture est partout, au milieu des villages comme aux confins des terroirs. Rares sont les réserves de brousse, les champs au repos, où l'herbe pousse librement sans

craindre le semoir du paysan. Même les chemins de parcours des bovins - pej - n'existent plus que par lambeaux.

On constate en premier lieu que l'homme est partout massivement présent, en particulier dans l'arrondissement de Niakhar.

La pression démographique

Sur les 230 km² que couvre la zone d'étude de l'ORSTOM se trouvent 30 villages, que l'on peut décomposer en 162 hameaux ou quartiers, soit 0,7 hameaux par km², c'est-à-dire presque un groupe de maisons tous les kilomètres (carte 3). Le peuplement est en outre d'autant plus dense dans les secteurs de villages, que la zone d'étude est traversée du nord-est au sud-ouest par un grand marigôt inhabité.

L'arrondissement de Niakhar, vaste de 410 km², a vu sa densité moyenne passer de 85 habitants au km² en 1966 (Cantrelle, 1969) à 116 habitants en 1984 (Garenne et al., 1987). Elle le situe loin devant l'arrondissement de Tattaguine, 78 hab./km² en 1984 (Données CER Tattaguine, 1985). Toutefois, les densités varient d'une Communauté Rurale à l'autre, entre 122 habitants par kilomètre-carré au nord-est et 115 au nord-ouest et au centre-sud :



	1966 (*)	1984 (*)	Progression en 18 ans
Arrondissement de Niakhar	85	116	+ 31
CR Niakhar	79	113	+ 34
CR Patar	90	122	+ 32
CR Ngayokheme	89	113	+ 24
Arrondissement de Tattaguine	-	78	-
Secteur Diohine (**)	69 (***)	100	+ 31

(*) en habitants par kilomètre-carré

(**) Secteur Diohine : villages de la Communauté Rurale de Diarere inclus dans la zone d'étude de l'ORSTOM

(***) donnée de 1962

Sources : Cantrelle, 1969 ; Garenne et al., 1987

Durant les vingt dernières années, cette région à l'ouest de Niakhar - historiquement appelé le pays Niafaj (Gravrand, 1984) - n'a pas connu, ou très peu, la création de nouveaux villages et hameaux. Tous les villages de l'actuelle zone d'étude ont été créés avant 1958, et pour la plupart avant 1900 (Becker et al., 1983), mis à part les villages de l'ancienne zone frontière séparant le Sine du Baol. En outre, ces villages n'ont pas démesurément grossi. Le nombre de concessions et de cuisines n'a que très peu progressé entre 1971 et 1984 :

	Février 1971 (*)		Avril 1984 (**)	
	Nb.conc./ village	Nb.résid./ concession	Nb. conc./ village	Nb.résid./ concession
Ngalagne Kop	50	11,2	52	11,1
Ngane Fissel	34	11,5	34	15,9
Diokoul	12	17,0	14	19,5
Khassous	-	-	19	11,6
Mocane	-	-	33	15,4
Total/moy.	96	11,8	151	13,9

Sources : (*) Enquête ORSTOM/Vaugelade, 1971
(**) Garenne et al., 1987

	Février 1971 (*)		Avril 1984 (**)	
	Nb.cuis./ village	Nb.résid./ cuisine	Nb.cuis./ village	Nb.résid./ cuisine
Ngalagne Kop	73	7,7	69	8,2
Ngane Fissel	57	6,8	61	8,9
Diokoul	23	8,9	27	10,1
Khassous	-	-	24	9,7
Mocane	-	-	52	9,5
Total/moy.	153	7,5	233	9,0

Sources : (*) Enquête ORSTOM/Vaugelade, 1971
(**) Garenne et al., 1987

En fait, c'est au sein des concessions que la population a augmenté : elle est passée en moyenne de douze unités en 1966 (Cantrelle, 1969) à quatorze en 1984 (Handschumacher, 1985). Malgré une grande mobilité des individus en pays Serer (Cantrelle, 1969), l'immigration n'est pas responsable de cet accroissement de la population. Au contraire, un courant inverse d'émigration vers les Terres Neuves de Koumpentoum a en partie déchargé à partir de 1972 certains terroirs villageois de l'arrondissement de Niakhar (Dubois et al., 1976). D'autre part, le nombre de naissances n'a pas particulièrement augmenté entre les périodes 1960-70 et 1970-80 : 46 pour mille en moyenne, pour le Sénégal dans son entier et pour les régions prises une à une (Garenne et al., 1985). Dans la zone d'étude, la structure par âge n'a pas en outre évolué entre les deux périodes :

	Arrondissement Niakhar (*)			Villages d'enquête (**)		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
0-4 ans	9,5 %	9,6 %	19,1 %	10,1 %	9,5 %	19,6 %
5-14 "	13,2 %	12,4 %	25,6 %	12,6 %	11,7 %	24,3 %
15-59 "	21,5 %	25,8 %	47,3 %	23,1 %	25,0 %	48,1 %
60 et +	3,9 %	4,1 %	8,0 %	3,1 %	4,9 %	8,0 %

Sources : (*) Cantrelle, 1969
(**) Garenne et al., 1987

Cette augmentation est semble-t-il due pour une partie à la réduction du nombre de décès dans la classe d'âge 0-4 ans

entre 1960 et 1980. Elle fait suite à une forte baisse de la mortalité juvénile entre 6 et 35 mois issue d'une meilleure couverture sanitaire et médicale dans le milieu rural (Garenne et al., 1985).

Les causes de la progression démographique dans les environs de Niakhar doivent cependant être approfondies. On constate néanmoins un afflux d'actifs et une augmentation des consommateurs dans les concessions.

La régression des jachères

Aujourd'hui, les cultures s'étendent quasiment sans interruption sur tout le terroir. Dans un premier temps, il y a eu mise en exploitation de l'ensemble du terroir par la création dans les réserves de brousse de nouvelles concessions - mbind a kob - (ICRA, 1982). Dans un second temps, on a assisté à la disparition progressive de la jachère à la suite d'une demande en terres accrue.

La situation est très différente selon les pays Serer. En 1966 à Sob, les jachères représentaient 18 % de la superficie exploitée, soit une centaine d'hectares (Lericollais, 1972). En 1981 dans l'arrondissement de Niakhar, 47 % des exploitations possédaient encore des jachères (ICRA, 1982). Mais à Ngohe-Mbayer (Gastellu, à paraître), elles ont complètement disparu entre 1973 et 1980.

Au sein de la zone d'étude de l'ORSTOM, là où la pression démographique est élevée (dans le secteur de Ngane Fissel et Diokoul par exemple) les jachères sont rares, alors qu'elles se maintiennent dans les terroirs moins peuplés (Mocane et

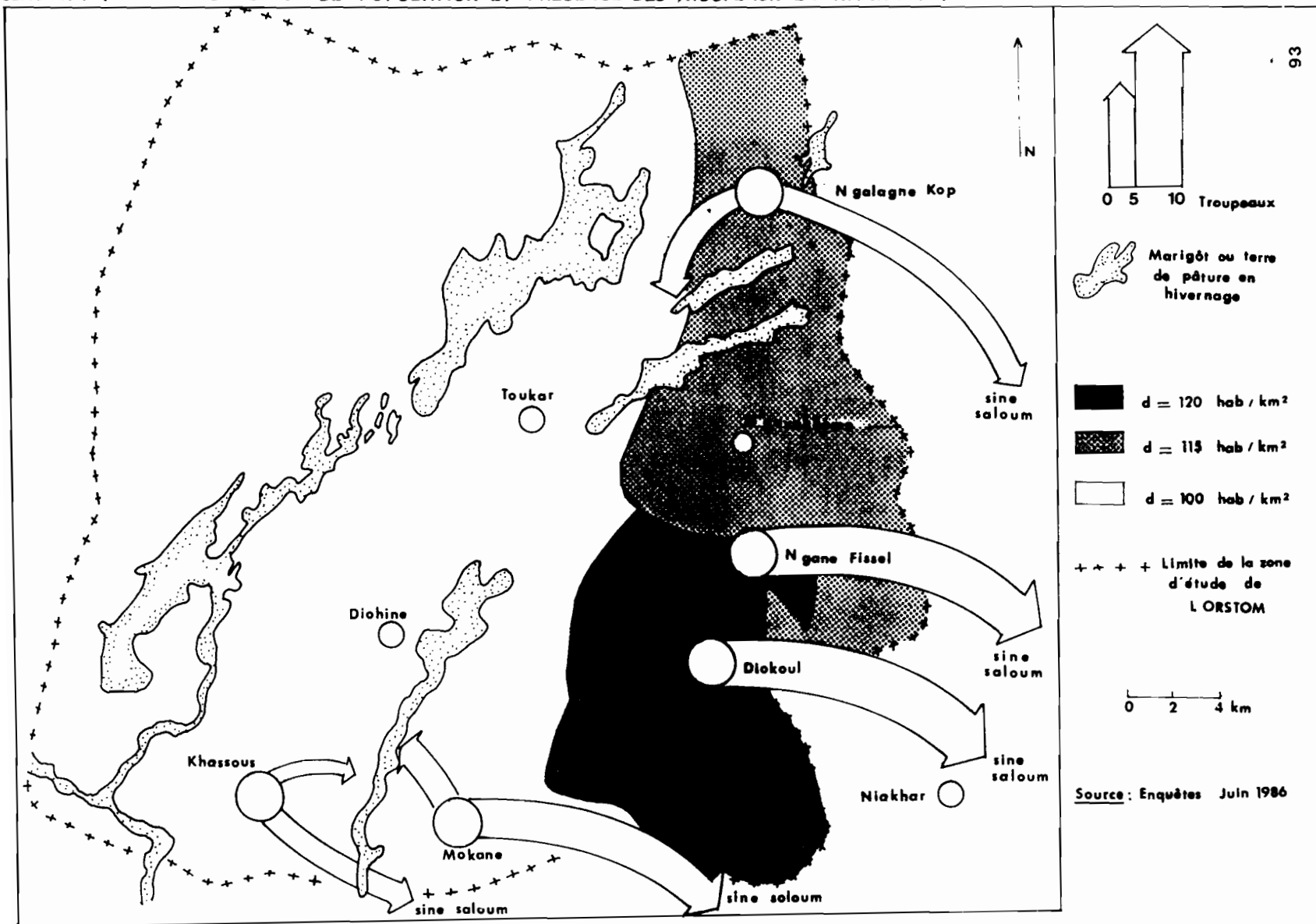
Khassous). Bon nombre de chefs d'exploitation profitent des terres inutilisables pour la culture et les conservent comme terrains de parcours en hivernage, en particulier les terres lourdes et argileuses et les bas-fonds. C'est en fait le signe, non pas d'une conservation de la pratique, mais plutôt de son dépérissement.

Le départ du bétail

Cette limitation des jachères a pour conséquence directe l'émigration des troupeaux bovins en hivernage vers les tan de Fatick, ou vers les marges du bassin arachidier dans le Djoloff et le Ferlo. Sur les 57 troupeaux, que nous ont signalés les chefs de cuisine (enquête juin 1986), seuls 15 allaient rester sur place durant l'hivernage 1986, soit 26 % du total (carte 4). Pour comparaison, 37 % des troupeaux de Sob sont restés dans le terroir durant l'hivernage 1966 (Lericollais, 1972).

La situation en 20 ans semble s'être dégradée. Le départ de quelques troupeaux, malgré une moindre pression sur la terre pâturée, ne permet plus aux autres de rester sur place durant la saison humide. A terme, c'est l'appauvrissement des terres du Sine, qui ont pourtant grandement besoin d'une régénération de la fertilité de leurs sols, et un enrichissement simultané de celles des régions d'immigration du bétail (Lericollais, 1972).

Désormais, le bétail quitte parfois très tôt dans l'année le terroir - en avril pour certains troupeaux, ce qui réduit un peu plus les possibilités de fumure en saison sèche. Quelques troupeaux d'ailleurs ne reviennent pas après



l'hivernage lorsque les conditions de la survie s'avèrent difficiles, du fait du manque de fourrages.

Le vieillissement du parc d'acacias

Le parc arboré d'acacias connaît aussi une certaine dégradation par suite de la mort des vieux arbres, et d'un élaguage forcené pour alimenter les animaux. En outre, selon les observations récentes d'A. Lericollais à Sob (communication orale), les jeunes arbres disparaissent aussi progressivement.

"... La présence et l'action (de l'arbre et du bétail) participent d'une volonté délibérée de l'homme d'assurer la création et l'entretien des sols agricoles, susceptible d'être soumis à une exploitation ininterrompue..." (Pélissier, 1966, p. 251). Or, disparition de la jachère et dégradation du parc se produisent alors que "...l'exploitation ininterrompue..." se poursuit et s'accroît. Les rendements de mil et d'arachide subissent les premiers les conséquences de ces mutations.

Quelques jeunes arbres sont cependant depuis peu conservés par les agriculteurs. Certains informateurs dans la zone indiquent que les Serer protègent à nouveau les jeunes acacias si utiles aux terroirs.

La disparition du matye

D'une multitude de variétés cultivées qui en faisait sa richesse, le système de cultures en est arrivé à une pauvreté numérique caractéristique. Seuls se maintiennent le petit mil hâtif, les variétés de sorgho (semi-hâtive et tardive) sur quelques parcelles seulement, et celles d'arachide (à cycle court

principalement). La seconde variété de mil, le matye, a disparu des terroir Serer, que ce soit autour de Niakhar ou, dans une moindre mesure, à Ngohe-Mbayar (Gastellu, à paraître).

Le matye occupait les plus vastes superficies en mil et fournissait les plus grosses récoltes, grâce auxquelles la consommation de la longue saison sèche était assurée. C'était en fait la céréale de tous les jours.

Cette évolution n'est cependant pas irréversible, du moins pas dans tous les pays Serer, puisque les paysans autour de Ngohe conservent des semences de matye et tentent chaque année des expériences de semis (Gastellu, à paraître).

La succession d'années "sèches" est principalement responsable selon les chefs de cuisine de sa disparition. Le raccourcissement de la saison des pluies est préjudiciable à la croissance d'une variété à cycle long comme le matye. J.M. Gastellu signale aussi l'invasion régulière de parasites, qui provoquent des ravages dans les cultures de mil.

Une étude plus précise serait cependant indispensable pour connaître précisément, entre autres autour de Niakhar, les raisons de cette disparition, dont on appréhende déjà les conséquences. Le recul de cette variété représente un danger pour la consommation familiale. Le petit mil, qui la remplace dans les rotations avec l'arachide, ne bénéficie plus des conditions exceptionnelles du pombod, d'où une baisse des rendements. Durant l'hivernage 1987, on a constaté que la première auréole conservait toutes ses qualités et permettait au mil de croître régulièrement. Les champs éloignés des concessions

laissaient entrevoir par contre une usure des sols : un mil peu développé, parfois même pas du tout, et une arachide plutôt florissante. Or, le matye, malgré des conditions de croissance plus difficiles dans la seconde auréole, fournit parfois deux tonnes à l'hectare (Lericollais, 1972), niveau que le pod ne peut atteindre. Cette variété tardive est en quelque sorte plus rustique et plus résistante.

L'absence du matye, pourtant pourvoyeur de quantités importantes de céréales dans les terroirs, peut expliquer aujourd'hui la généralisation et la répétition des périodes dites de "soudure".

b - Les résultats agricoles

Par rapport aux rendements moyens de 800 kilos/hectare d'arachide et de 600 kilos de mil, annoncés par le Service de l'Agriculture de Fatick pour l'année 1984 (données publiées en 1985), les résultats enregistrés localement sont nettement inférieurs.

Déjà au cours de la période 1965-69 à Sob, les rendements des deux variétés de mil et de celles d'arachide étaient en dessous de ces chiffres. En 1981 (ICRA, 1982), pour un échantillon de concessions pris dans l'arrondissement de Niakhar, les rendements de mil et d'arachide atteignaient respectivement 401 et 437 kilos à l'hectare. Dans le détail, certains villages n'affichaient que des moyennes de 230 kilos de mil à l'hectare et de 152 kilos d'arachide.

Certains producteurs résument les problèmes qu'ils connaissent dans leur terroir de la façon suivante : la régression de la fumure animale explique les soudures de ces dernières années. A leurs yeux, présence du bétail, fumure animale et productions élevées sont fortement liées. A fortiori, si le premier élément - le bétail - ne remplit plus sa fonction, ils considèrent, car ils l'expérimentent chaque année, que les conditions actuelles ne sont pas propices à la réalisation de bonnes récoltes, mais plutôt à l'existence de soudures.

Ainsi en 1966-67 à Sob, par sa présence là où la succession culturale ne retenait plus que le mil et l'arachide, et où la fumure d'hivernage avait disparu, la présence de Striga senegalensis indiquait déjà une certaine baisse de la fertilité des sols (Lericollais, 1972). En 1985 à Ngangarlam, à quelques kilomètres au nord de Sob, les paysans ont signalé un enherbement important, principalement sur les sols "dior" : malgré une répartition des pluies correcte, les récoltes de mil n'ont atteint que l'équivalent de quelques mois de consommation.

Les déficits pluviométriques

Les paysans n'oublient pas de rappeler à juste titre que la pluviométrie est principalement responsable certaines années des médiocres résultats agricoles.

A l'attaque de l'hivernage, le producteur s'aventure en fait dans l'inconnu : il ne sait pas de quoi sera faite cette saison des pluies, et pourtant l'année "alimentaire" qui suit la récolte dépend pour une grande partie du niveau des pluies, de leur quantité et de leur répartition. Instruits par l'expérience,

connaissant la qualité et les variétés de ses semences, les besoins en eau des différents mils, sorghos et arachides, les types de sols dont il dispose, il maîtrise alors un peu plus la culture, mais espère surtout que les phases importantes de la croissance correspondront avec les grosses pluies. Rythme des pluies et cycle végétatif doivent alors interférer pour permettre une récolte d'un niveau correct.

La moyenne pluviométrique de Niakhar, à mi-chemin entre Bambey et Fatick, était de 709 mm durant la période 1962-67 (données ASECNA), chiffre confirmé par P. Pélissier pour la période 1931-60 (1966, pp. 8-9). Entre 1968 et 1983, elle s'établit par contre autour de 490 mm, soit une moyenne diminuée de 31 % par rapport à celle de 1962-67.

Depuis 1968, on assiste à une succession d'années déficitaires à une latitude où habituellement on enregistrait lors de la période précédente 700 voire 800 mm : en 1972, 1973 et 1974 s'abattent successivement à Niakhar 346, 338, 465 mm, puis en 1977, 1979 et 1980, 341, 495 et 334 mm ; en 1983, seulement 328 mm. C'est d'ailleurs dans cette multiplication des années sèches que réside le principal changement, les Serer ayant déjà connu des années sèches entre 1931 et 1960, dans l'après-guerre ou dans les années post-Indépendance.

Cette pluviométrie parfois très faible ne peut qu'avoir des retombées négatives sur les productions. En 1983 et 1984, les pluviomètres de Ngayokhème et Niakhar ont enregistré respectivement 301 et 265 mm, 328 et 366 mm :

	1982	1983	1984
Ngayokheme	501 mm	301 mm	265 mm
Niakhar	560 mm	328 mm	366 mm
Diarère	407 mm (*)	545 mm (**)	547 mm

(*) manque juin-octobre

(**) manque septembre

Source : SODEVA Fatick, 1985

A Ngalagne Kop et Ngane Fissel, villages proches des deux stations, les récoltes de mil ont été sinistrées respectivement à 75 et 76 % pour le premier village, et à 38 et 65 % pour le second. De même, les secco de Ngayokheme, Sass et Sob, où les producteurs de Ngalagne Kop et Ngane Fissel livrent leurs graines, n'ont fourni respectivement, à la SONACOS en 1984-85, que 22, 18 et 50 % des quantités d'arachides de 1982.

Chamard (1979) rappelle cependant l'importance d'une bonne répartition des pluies au cours de l'hivernage, à même de correspondre aux périodes où les cultures ont besoin d'eau.

Les courbes pluviométriques (diagrammes 10, 11, 12) relatifs aux quantités tombées à Ngayokhème, Niakhar et Diarère durant les hivernages 1982, 1983 et 1984 révèlent tout d'abord que chaque année l'hivernage a duré en moyenne 105 jours, soit une durée tout à fait normale (ICRA, 1982). L'hivernage 1982 a débuté tardivement en juillet pour se finir fin octobre, alors qu'en 1983 et 1984 la saison des pluies s'est étalée de début juin à fin septembre.

Diagramme n° 10

RELEVÉ PLUVIOMETRIQUE DE 1982
DANS LA ZONE D'ÉTUDE DE L'ORSTOM.

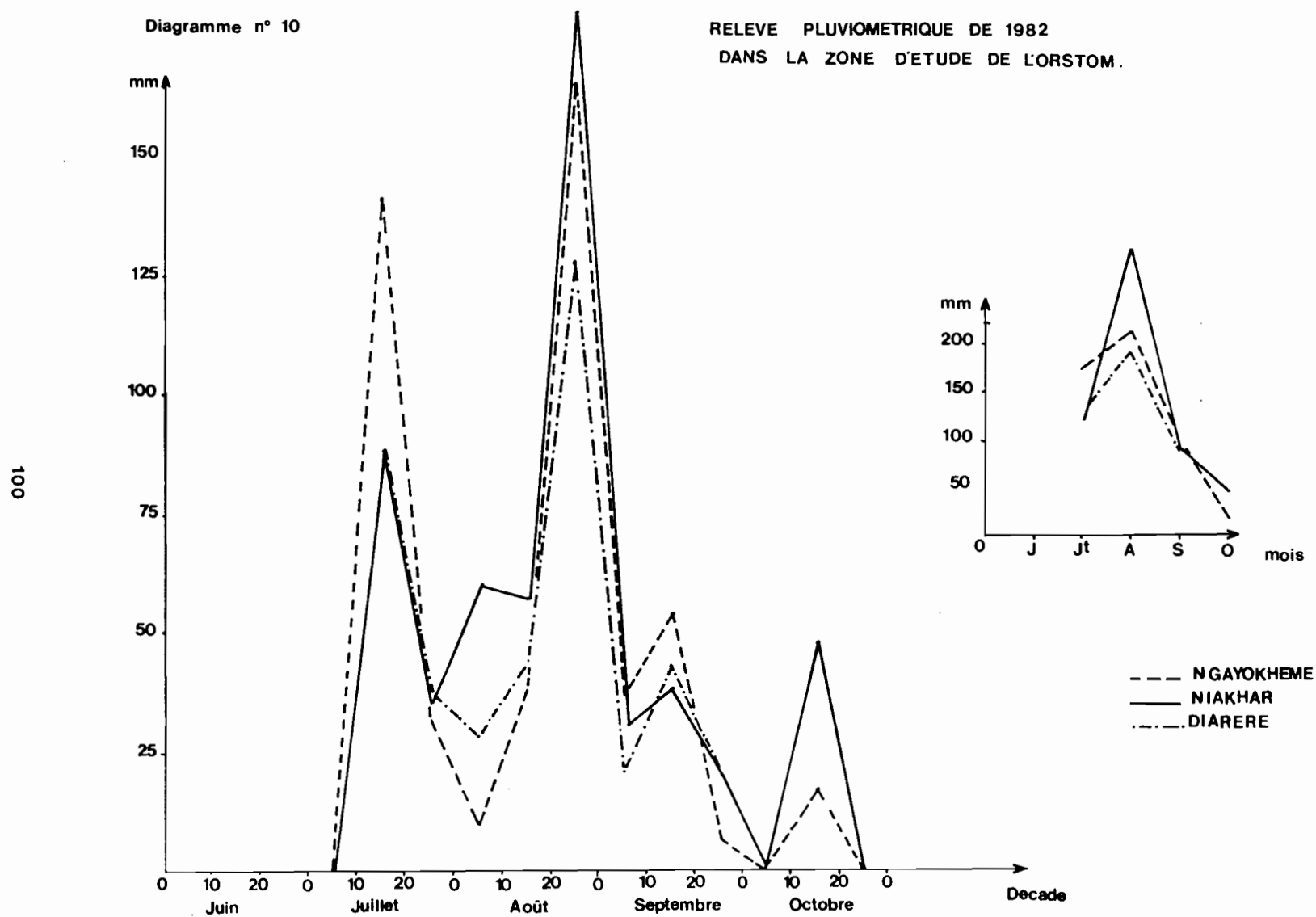


Diagramme n° 11

RELEVÉ PLUVIOMETRIQUE DE 1983
DANS LA ZONE D'ETUDE DE L'ORSTOM.

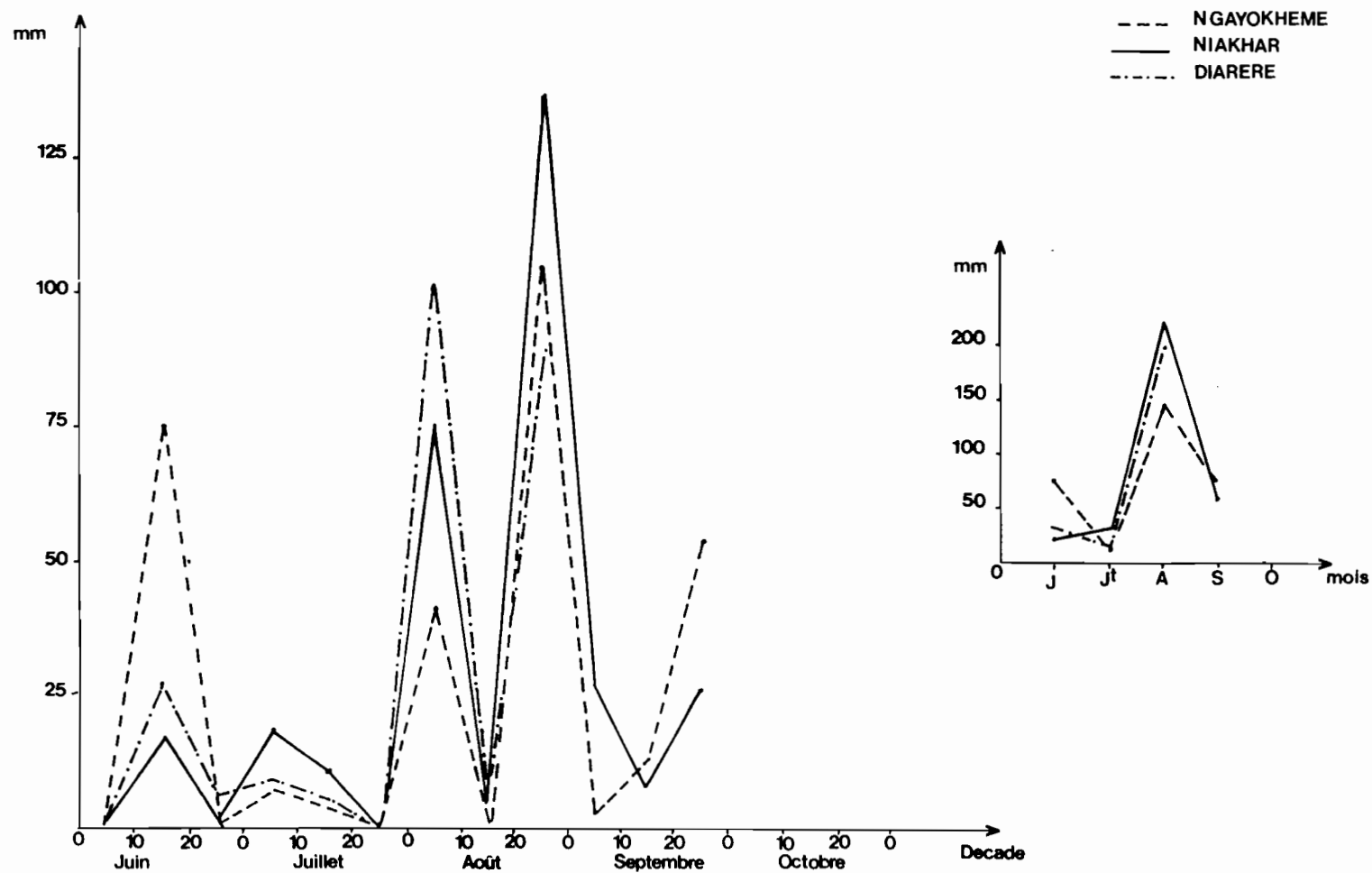
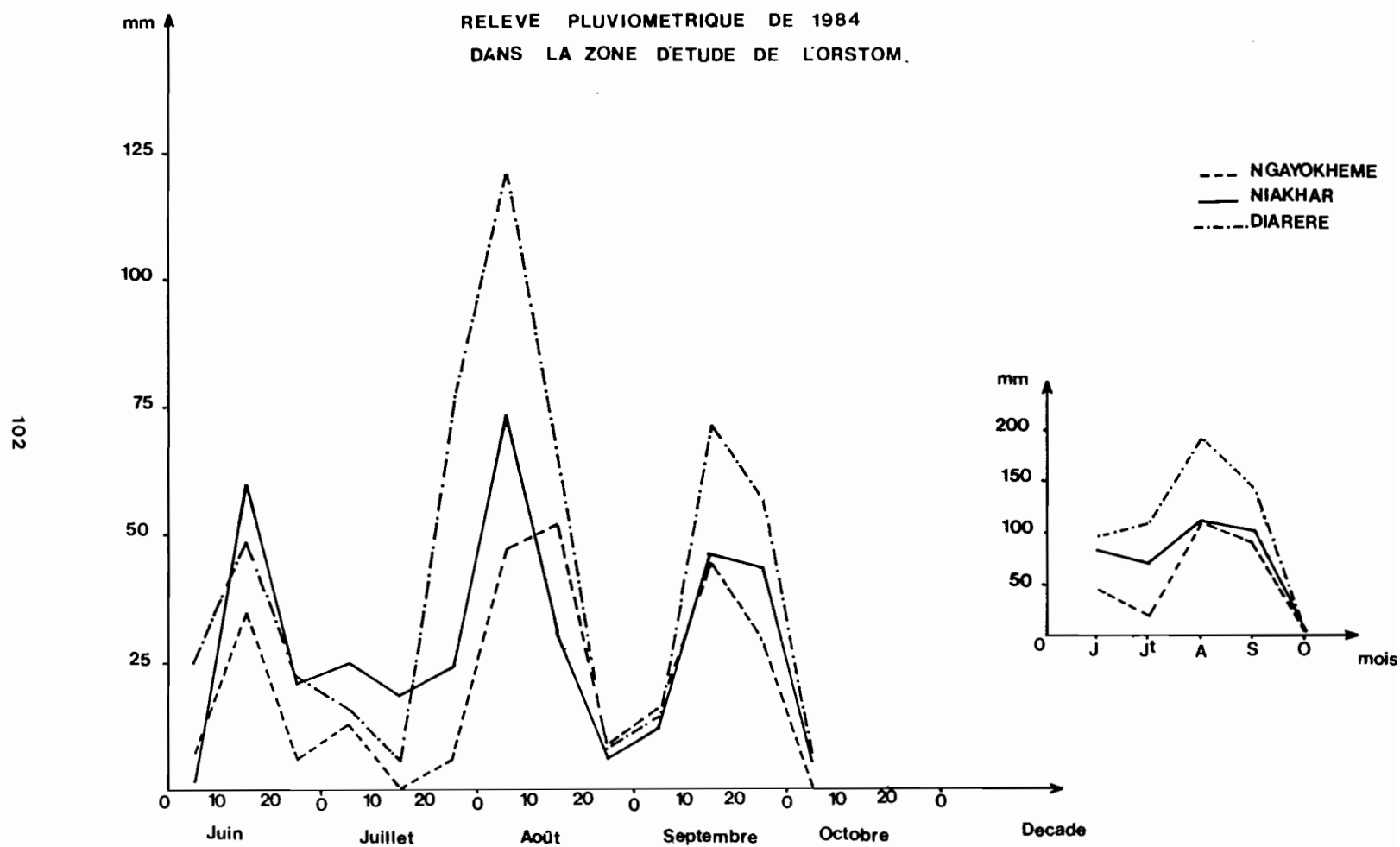


Diagramme n° 12



Cette plus ou moins grande précocité se traduit en fait par une distribution tout à fait différente des pluies au sein de la saison. En 1983 et 1984 juin et août ont été assez pluvieux, mais juillet plutôt "sec". En 1982, la bonne répartition des pluies en juillet et en août a permis aux semis de "prendre" et aux cultures de croître sans problèmes. Les fins d'hivernage pour les trois années ont été en outre bien "mouillées", mais cela n'a pas suffi en 1983 et 1984, l'arrêt de l'hivernage en octobre ayant interrompu le cycle déjà retardé d'un mois au départ.

La grande irrégularité des pluies d'un mois sur l'autre, voire d'une décade à l'autre, représente alors un facteur impossible à maîtriser par le paysan, et l'oblige en cas de sécheresse à resemmer, ou en cas de fin d'hivernage humide à récolter rapidement. En outre, les cultures supportent différemment les vicissitudes de l'hivernage. A. Lericollais (1972) a montré à Sob que les productions de mil et d'arachide n'enregistraient pas les mêmes résultats selon le type d'hivernage, l'arachide supportant mieux les hivernages "secs", et le mil se révélant plus productif lorsque l'hivernage est plus favorable. De même, d'après les données recueillies auprès des Communautés Rurales et de la SONACOS, les points de collecte de la Communauté Rurale de Diarere ont enregistré en 1982 de grosses rentrées d'arachide, mais les producteurs de ces villages ont vu leurs récoltes de mil sinistrées en moyenne à 30 % .

Depuis 1968, la succession d'hivernages médiocres a engendré de mauvaises récoltes, et explique pour une part les résultats agricoles. La recherche agronomique, par l'amélioration

des variétés et le raccourcissement des cycles, permet au producteur de maîtriser désormais un peu plus l'adéquation entre le cycle végétatif et les pluies. Dans ce contexte de pluviométries capricieuses, on observe cependant des terroirs et des systèmes de cultures en pleine transformation - on peut parler de dégradation - que le faible niveau des productions parfois ne laisse que transparaître.

c - L'arachide au secours du mil

Lors des années de mauvaises récoltes céréalières, les revenus de l'arachide, s'ils sont conséquents, permettent d'esquiver une partie des difficultés. Ils revêtent une fonction nourricière, normalement dévolue à la céréaliculture qui ne l'assure plus. Or, ces revenus ne sont pleinement intéressants pour le producteur que s'ils viennent en plus des récoltes vivrières, autrement dit s'ils sont utilisés pour l'achat de biens de consommation, de production, ou de bétail et non pour couvrir l'alimentation de base. Dans le cas contraire, il s'agit d'une agriculture qui ne répond plus à ses objectifs habituels : on parle d'agriculture de survie.

Deux problèmes cruciaux se posent alors au paysan :

- il s'établit d'abord une concurrence entre les affectations prioritaires du revenu arachidier. Celui du chef de cuisine est habituellement destiné aux dépenses collectives de la cuisine : impôts, dots, outils agricoles, alimentation. Or, il en vient à être pour une partie voué à l'achat de la **céréale de base**, mil ou sorgho, et souvent dans de fortes proportions.

D'autre part, les investissements dans l'agriculture subissent les retombées de cette concurrence :

- . dettes non remboursées et donc nouveaux emprunts impossibles
- . pas d'achat de matériel agricole ou d'animal de traction, et par conséquent un contre-coup prévisible pour la production.

- A la suite d'un hivernage médiocre, le paysan prévoit d'ensemencer l'année d'après moins de terres en arachide et de favoriser les superficies en mil. Mais il a aussi besoin de revenus monétaires, que seule l'arachide lui procure en quantité importante, si toutefois la récolte d'arachide est suffisante et si les coûts de production ne sont pas trop élevés. Il se doit alors d'établir un équilibre entre ses besoins en numéraire et ses besoins alimentaires.

Un manque de semences d'arachide, comme c'est le cas de plus en plus fréquemment actuellement en raison de l'arrêt de l'approvisionnement des producteurs en semences par l'Etat, l'entraîne également à privilégier les surfaces de mil au détriment de ses ressources en numéraire.

L'étude de l'ICRA (1982) indique qu'en moyenne, quelle que soit la taille de l'exploitation, entre 30 et 50 % des terres de chaque exploitation dans l'arrondissement de Niakhar étaient ensemencées en arachide en 1981, soit moins de la moitié. Il semble quasiment impossible en fait qu'il y ait des variations fortes d'une année sur l'autre (sauf en cas de déficit semencier) de ce rapport mil-arachide, compte tenu des contraintes économiques et des stratégies paysannes (MRE, 1984). Les producteurs entreprennent de combiner le risque de pénurie

alimentaire et le besoin en numéraire que procure l'arachide (CRED, 1982). Cela se traduit plus par un subtil équilibre entre les deux cultures que par une concurrence dans l'espace (La Masselière, 1983).

L'arachide joue un rôle ambigu, renouvelé chaque année. Elle est à la fois source de difficultés, principalement lors des travaux agricoles - sarclages des deux cultures effectués simultanément, matériel employé pour l'une et pour l'autre, compétition entre champs collectifs et individuels - mais aussi source de numéraire bien utile en cas de soudure difficile. Les profondes modifications que connaît l'agriculture Serer amènent cependant à s'interroger aujourd'hui sur sa spécificité actuelle. Elle semble entrée dans une période de transition et voit sa vocation première et la place de l'arachide se transformer peu à peu et devenir autres.

B - Les hypothèses de recherches

Les changements qui affectent le système de production en pays Serer laissent à penser en premier lieu qu'il existe une profonde contradiction entre le souci de la sécurité alimentaire chez les paysans et les conditions de la production agricole. Leur agriculture présente en fait les signes d'une crise vivrière grave.

1) La crise vivrière : une donnée inhérente à l'agriculture Serer

Les récoltes de 1983 et 1984 ont été particulièrement médiocres, principalement dans le nord de la zone d'étude de l'ORSTOM, et ont provoqué l'apparition de soudures graves, auxquelles les paysans ont dû faire face. Dans les villages Serer de ce secteur densément peuplé, où les groupes élémentaires de production et de consommation enregistrent des déficits sévères, comment la population survit-elle ?

De nombreux chercheurs ont déjà essayé de répondre à cette question dans différentes régions de l'Afrique sahélo-soudanienne et à l'occasion de précédentes crises vivrières (Faulkinghan, 1976 ; Copans, 1975). A la lumière de ces précédents travaux et à l'échelle du pays Serer, cette étude tente d'apporter les éléments d'une réponse, qui ne se veut pas exhaustive, et de montrer non seulement les réactions à un phénomène particulier, mais aussi les évolutions en cours qui traversent la société en question.

Certains auteurs rappellent que les accidents climatiques "... ne sont pas des exceptions en zone sahélienne, mais bien une donnée constante, à laquelle les systèmes sociaux, techniques, économiques, qui y sont confrontés, doivent, pour se perpétuer, être capables de faire face de manière régulière..." (Raynaut, 1977, p.4). Les soudures sont longues, difficiles à supporter, mais les paysans connaissent ce type de pénurie et ne sont pas a priori désamparés, malgré la disette. Ils savent mobiliser en la circonstance tout un arsenal de réponses, et l'habitude de la

pénurie se traduit en définitive pour eux par la référence constante à ce "savoir".

A l'époque où les phénomènes de sécheresse sont dramatisés à l'extrême, il est nécessaire de rappeler que les sociétés paysannes sahélo-soudaniennes ont toujours vécu avec ce risque de pénurie, qu'il est inscrit dans leur histoire, et qu'elles possèdent les moyens d'y faire face.

L'accroissement de la durée de la pénurie entraîne par ailleurs un renforcement des réponses paysannes, sans que les pratiques ne subissent à priori d'altération. Il semble cependant qu'elles évoluent à partir d'un certain seuil. Ces réponses à la crise sont en effet différentes dans un village qui ne connaît qu'un faible déficit et un village sinistré. La situation n'est pas non plus la même dans un village régulièrement déficitaire durant plusieurs années successives et dans un village périodiquement déficitaire.

La question initiale quelque peu transformée mérite qu'on apporte des précisions sur la relation qui existe entre déficit, pénurie et réponse paysanne.

2) Une perception différente de la crise vivrière

Les pénuries prennent place dans un contexte agro-pastoral particulièrement transformé et objet de nombreuses pressions. Les Serer reconnaissent que la médiocrité des résultats agricoles peut être perçue sur le court terme (un accident climatique), et aussi sur le long terme comme résultant de profonds bouleversements dans le terroir.

a - Deux types de crise

La notion de crise doit recouvrer sa vraie signification. Dans un contexte de pénurie chronique, on assiste au retour périodique de pénuries conjoncturelles. La définition du terme de crise est tout à fait explicite : il s'agit d'un "...accident subit ou (d'une) aggravation subite d'un mal chronique..." (Dictionnaire Petit Robert).

Il arrive qu'une paysannerie soit confrontée à une pénurie vivrière chronique, sans que la conjoncture ne l'explique automatiquement. Les germes existent mais ne focalisent pas l'attention ou très peu, ou de façon imparfaite. Ne sont retenus que la catastrophe climatique ou la dégradation des sols dans l'explication des médiocres résultats agricoles.

Pour les exploitations agricoles, cela se traduit par un éventail de situations diverses :

- un déficit plus ou moins grave une année, compensé l'année suivante par une récolte d'un niveau correct
- un déficit chronique, qui se reproduit chaque année, sans qu'une bonne récolte s'intercale périodiquement.

Les deux situations sont difficilement gérables par les producteurs. La première indique que les conditions sont remplies pour une autosuffisance seulement périodique. La seconde préfigure par contre d'une évolution peu propice à la réalisation d'objectifs de production. Reste à savoir quel type de crise les cultivateurs pensent affronter, passagère ou annuelle, et comment ils y font face.

b - Deux types de réponses

L 'application du système de réponses habituel permet à priori aux paysans de réagir à la pénurie. Ils ne changent pas leur manière d'agir parce que les réserves sont épuisées.

Cependant, "... si des niveaux satisfaisants dans les productions de récolte sont atteints, il est peu probable que nous assistions à un changement dans la stratégie des villageois (Hausa du Niger) à vendre leur travail sur des marchés éloignés, étant donné que plusieurs motifs nouveaux sont déjà en place..." (Faulkingham, 1976 , p.39).

Autrement dit, certaines pratiques, qui se sont développées dans les années de crise, ne disparaissent pas spontanément les années de bonne récolte. Comme si les paysans, quel que soit le niveau de leurs récoltes, y recouraient en permanence.

D'où les hypothèses suivantes :

- les pénuries chroniques, issues de la transformation des fondements du système agro-pastoral et de l'économie villageoise, exigent de nouvelles réponses, du moins la généralisation de réponses que l'on croit exceptionnelles et réservées à de graves pénuries conjoncturelles.

- le système habituel de réponses connaît les mêmes changements qui affectent le système agro-pastoral et l'économie villageoise :

- . il est désormais difficile d'entretenir des réserves céréalières : le champ collectif est abandonné à la suite de l'évolution sociale au sein des concessions.

- . Les revenus de l'arachide étant insuffisants pour à la fois faciliter le remboursement des dettes et l'achat massif de céréales, un renouvellement des ressources s'avère indispensable.
- . Les réseaux de solidarité et de la migration subissent aussi le contrecoup de l'individualisme croissant des cuisines par rapport aux concessions, des cadets par rapport aux aînés.

"...A travers l'étude des stratégies et du fonctionnement d'une société en temps de crise, on peut saisir les clivages sociaux, les points de rupture et les transformations en cours, en d'autres termes, les contradictions et les dynamismes d'une société..." (Chastanet, 1983, p.6).

Les réponses paysannes traduisent les transformations du système social et économique, mais aussi la capacité des Serer à réagir et à innover devant un phénomène qui n'est plus passager, mais chronique et qui engage tout l'avenir de la société.

L'étude entreprise ici se penchera d'abord sur les solutions apportées à la pénurie par les agriculteurs. Elle visera également à mettre en valeur les changements qui ont cours dans la société Serer, en particulier les inégalités entre producteurs pour la résolution des problèmes qui se font jour en période de crise vivrière.

CHAPITRE CINQUIEME : EXPOSE METHODOLOGIQUE

Un premier séjour au Sénégal (1984) a constitué véritablement l'entrée en matière de ce travail. Parti avec quelques idées et adresses, j'ai circulé de village en village au gré des rencontres et des opportunités. Fandène et Yendane en pays Serer Ndout et Safen, Doundodji Parba dans le Djoloff, Labgar dans le Ferlo Peul furent à l'époque les premiers villages dans lesquels j'ai appréhendé la réalité paysanne.

Cette dispersion dans l'espace sénégalais répondait à un souci de comprendre le monde rural, et précisément de montrer et d'expliquer comment, en fonction des spécificités de chaque village et de chaque région, les problèmes céréaliers et la survie étaient vécus et quelles réponses à ces difficultés étaient apportées par les ruraux eux-même.

Cette optique est restée la mienne jusqu'au début du second séjour (1985). Pour des raisons d'organisation du travail et d'encadrement scientifique, je me suis limité à l'étude des mêmes problèmes en pays Serer, précisément dans l'arrondissement de Niakhar. J'ai bénéficié totalement de la structure ORSTOM à Niakhar comme à Dakar, des premiers résultats des recherches entreprises dans le cadre du programme en cours, et des conseils des chercheurs présents.

Il ne restait plus qu'à centrer la problématique sur cette région, à élaborer une méthode d'approche et à découvrir de plus près comment, là-aussi, les problèmes vivriers existent, sont surmontés et résolus.

A - Le choix des entités étudiées

L'arrondissement de Niakhar fait l'objet depuis 1962 de recherches entreprises par l'ORSTOM et consacrées pour la plupart aux études démographiques. Cependant, d'autres chercheurs (géographes, économistes, sociologues, anthropologues et nutritionnistes) ont apporté leur contribution à la connaissance de la société Serer.

La zone d'étude (carte 5) s'étend sur la totalité de la Communauté Rurale de Ngayokheme (arrondissement de Niakhar) et sur la moitié nord de celle de Diarere (arrondissement de Tattaguine), et compte environ 24 000 habitants (recensement d'avril 1984). Elle comprend, entre autres, les huit villages de Darou, Diokoul, Kalome, Ngalagne Kop, Ngane Fissel, Ngayokheme, Sass Niafaj et Sob, situés à l'est de la zone, et qui ont été plus particulièrement l'objet depuis 25 ans de nombreuses enquêtes.

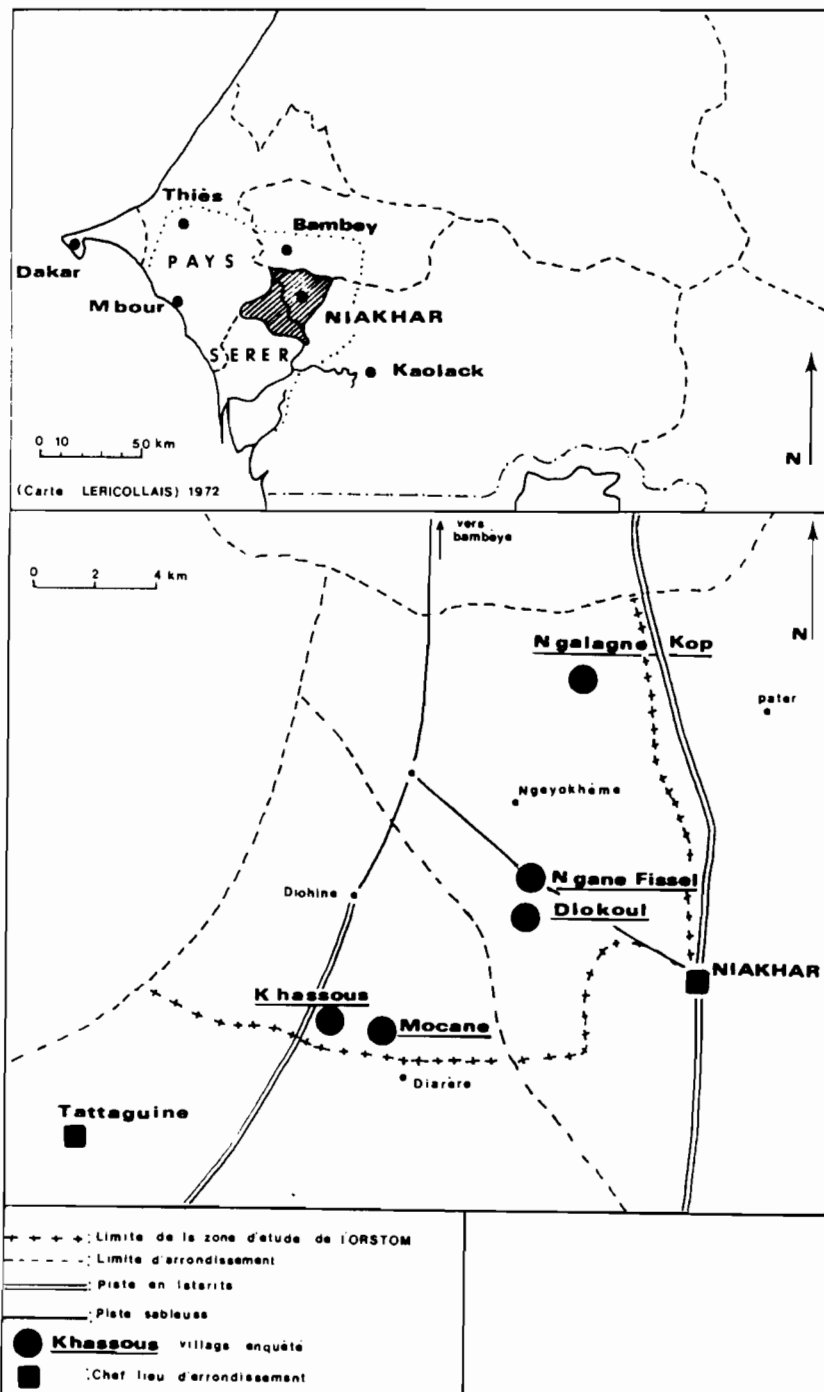
1) Différents villages, différents déficits

Pour évaluer la nature et l'ampleur des pénuries, il a fallu d'abord collecter les données de production provenant de diverses origines et estimer le niveau des récoltes.

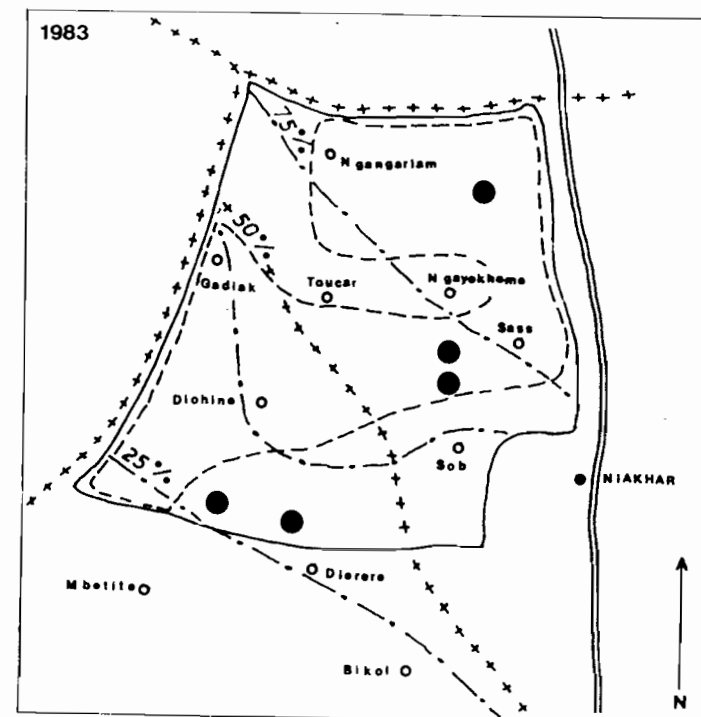
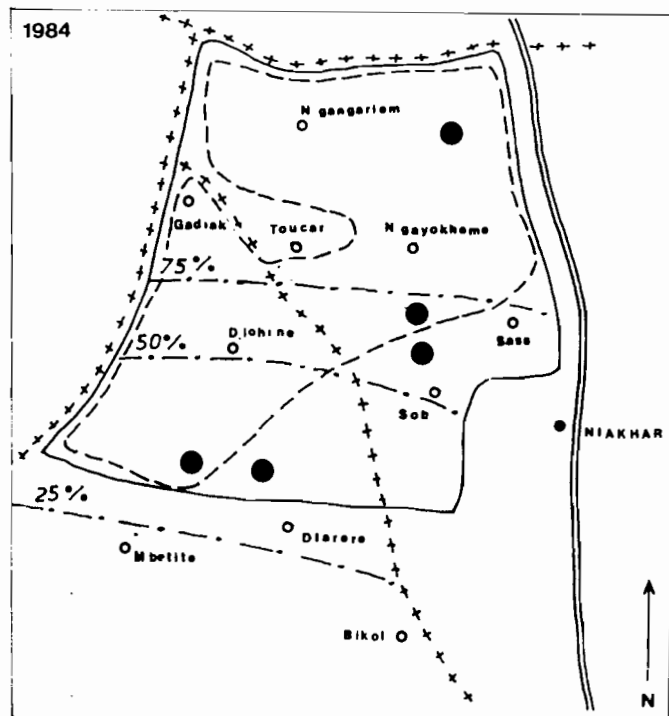
D'après les chiffres précis et fiables fournis par la Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS) sur cinq campagnes, on distingue trois secteurs selon le niveau de déficit de la production d'arachide (carte 6) :

- le premier autour des secco de Ngangarlam, Toucar et Ngayokheme

CARTE N° 5 VILLAGES ENQUÊTES DANS LA ZONE D'ETUDE DE L'ORSTOM.



Carte N°:6 TAUX DE SINISTRE DES RECOLTES DE MIL ET DARACHIDE EN 1983 ET 1984.



- ++++ Limite d'arrondissement
- " " de la zone d'étude de l'ORSTOM
- o Point de collecte de l'arachide
- Village d'enquête
- == piste en latérite

- 25 % Courbe de sinistre de la production d'arachide
- 5 Poche sinistrée en mil (> 50%)

0 2 4 Km

SOURCE : SONACOS Fatick
CER Niakhar Tattaguine

- le second plus méridional qui englobe les secco de Diohine, Sass et Sob
- le dernier tout au sud de la zone d'étude de l'ORSTOM qui recouvre le centre de la Communauté Rurale de Diarere.

Cependant, le déficit le plus intéressant concerne les productions vivrières, essentiellement le mil en pays Serer. Contrairement à l'arachide, les informations chiffrées obtenues pour ces productions auprès du Service départemental de l'Agriculture, de la SODEVA et du CERP de Niakhar ne sont pas précises, ou portent sur des entités territoriales trop vastes, tel que l'arrondissement, qu'on ne peut comparer aux secteurs couverts par le point de collecte (quelques villages).

Les récoltes de mil sont conservées dans les greniers paysans et ne sont pas massivement vendues à un organisme d'Etat, ce qui ne facilite pas non plus l'évaluation des récoltes et des déficits.

Néanmoins, les CERP qualifient un secteur rural de sinistré, après avoir rapporté la production céréalière aux besoins de la population, quand ceux-ci ne sont pas couverts à 50 % (taux de sinistre supérieur à 50 %). La production est évaluée en combinant la superficie emblavée en mil et le rendement moyen par hectare. Quant aux besoins, les CERP les estiment à partir d'un chiffre de base : 350 grammes de mil par personne et par jour représentent le minimum vital considéré dans l'arrondissement de Niakhar. Ce chiffre varie cependant d'un arrondissement à l'autre, puisque dans celui de Tattaguine il est fait état d'une ration journalière de 800 grammes par personne,

semble-t-il très exagérée (entretien avec le chef de CERP, mars 1985).

Enfin, les renseignements recueillis auprès des chefs de Communauté Rurale et des principaux intéressés - les paysans, au cours d'entretiens préliminaires informels ont été également d'un précieux secours.

La synthèse de ces multiples données a permis de mettre en valeur les secteurs sinistrés en mil en 1983 et 1984. Ils couvrent à peu près les mêmes villages les deux années, et correspondent grossièrement à la Communauté Rurale de Ngayokheme et au nord de celle de Diarere. Les CERP indiquent qu'en 1984 les deux Communautés ont été respectivement sinistrées à 65 et 57 % .

Il restait à choisir les villages d'enquête dans les secteurs sinistrés. Compte tenu de l'imperfection des données sur la production de mil, l'étude s'est appuyée avant tout sur les résultats de la production d'arachide. En dépit des réactions différentes des deux cultures aux vicissitudes de l'hivernage (voir chapitre précédent), on constate qu'en 1983 et 1984 arachide et mil ont été sinistrés à plus de 50 % dans la moitié nord de la zone d'étude. Trois secteurs en fin de compte sont à distinguer (carte 6) :

- un secteur nord, où le sinistre en mil et en arachide est supérieur ou égal en 1983 et 1984 à 75 %
- un secteur central, sinistré à 50-75 % en 1983 et 1984
- un secteur méridional sinistré à moins de 50 % en 1983 et 1984.

Cet accroissement du sinistre agricole semble correspondre à la diminution normale des précipitations en latitude. Cependant, la zone d'étude ne s'étend que sur vingt kilomètres du nord au sud : à cette échelle, les différences de latitude ne sont pas suffisamment importantes pour justifier de variations majeures de la pluviométrie.

Le choix s'est porté finalement sur les villages suivants, dispersés dans chaque secteur sinistré :

- Ngalagne Kop, 52 concessions, au nord de la zone d'étude
- Ngane Fissel, 34 concessions, et Diokoul, 14 concessions, situés au centre de la zone
- Mocane, 33 concessions, et deux hameaux de Khassous (Diegnak et Thiedo), 19 concessions, dans le sud de la zone.

Ce choix présente évidemment des avantages et des inconvénients :

- les trois premiers villages appartiennent à l'ancienne zone d'enquête de l'ORSTOM (1962-1982), et ont donc été régulièrement "visités" par les enquêteurs depuis 25 ans. Le chef du village de Ngane Fissel rappellera dans la discussion ce défaut et aussi une certaine lassitude de la part des villageois.

- Diokoul et Ngane Fissel présentent l'avantage d'être situés à proximité de Sob, dont le suivi dans les années 1965-70 a été profitable à l'étude.

- Ngane Fissel et Diokoul sont situés à cinq kilomètres de Niakhar, où se trouve la sous-préfecture et qui

est traversé par la piste Bambey-Fatick. Mocane et Khassous sont disposés au milieu d'un triangle Diohine-Diarere-Tattaguine, trois gros bourgs reliés entre eux par des pistes de grande importance. Ngalagne Kop semble par contre perdu au nord, isolé à la fois de la piste Bambey-Fatick et de Niakhar.

- Ngalagne Kop regroupe 560 habitants ; Ngane Fissel, 540, et Diokoul, 270 habitants ; Mocane, 490, et Khassous (deux hameaux), 220 habitants (recensement d'avril 1984).

Pour s'en tenir à l'hypothèse d'une relation entre niveau de déficit et survie, un choix rigoureux de villages s'impose. Il convient aussi de privilégier le choix du groupe élémentaire, sur lequel vont porter les enquêtes.

2) Quel groupe domestique étudier

L'étude de la survie des agriculteurs Serer suggère de descendre au niveau le plus fin de l'analyse, à savoir le groupe élémentaire par lequel est le mieux perçue l'inadéquation entre production et consommation.

a - L'unité de production-consommation

Plusieurs méthodes d'approche ont été testées au cours des vingt dernières années. Les chercheurs en économie rurale, les géographes, les sociologues, mais aussi les programmes de développement ont essayé de s'attaquer à cet épineux problème. Deux courants s'opposent en la matière, celui des chercheurs "fondamentalistes", et celui des praticiens du développement.

Avec P. Péliissier, A. Lericollais et J.M. Gastellu, les groupes élémentaires de production et de consommation ont été progressivement et clairement définis. Au sein d'une unité de résidence, le mbind, J.M. Gastellu distingue des unités indépendantes, les ngak, "...communauté de personnes qui mangent ensemble, c'est à dire pour la nourriture desquelles le mil a été puisé dans le même grenier..." (Hallu, 1975, p 23). Ce sont aussi "...des communautés de travail, encloses sur elles-mêmes, où les échanges de force de travail sont élevés, tandis qu'ils sont rares avec toutes les autres unités extérieures, même si celles-ci appartiennent à la même habitation (...) En outre les moyens de production ne sont que peu prêtés aux membres d'autres exploitations, même celles qui sont dans la même habitation..." (Hallu, 1975, p 34). C'est une unité enfin, au sein de laquelle, le mil reste produit et consommé collectivement même s'il peut être à l'occasion cultivé sur des parcelles individuelles (Hallu, 1975).

Simultanément, deux programmes de développement au Sénégal, l'un initié par la Société d'Aide Technique et de Coopération (SATEC) puis par la SODEVA à partir de 1964, l'autre par la Banque Mondiale et la Société des Terres Neuves (STN) en 1972, se sont appuyés sur l'exploitation agricole pour faire passer leur message. L'un comme l'autre ont en fait confirmé l'inadéquation de départ entre un schéma d'exploitation agricole techniquement au point et les pratiques sociales et agricoles paysannes. "...On ne peut que constater une grande méconnaissance de ce qu'est une exploitation agricole (sur le terrain), des règles qui régissent son fonctionnement, orientent son dynamisme,

de la part des institutions en charge de développement agricole..." (Benoît-Cattin, 1978, p. 308).

De tels programmes ont abouti en fait à la découverte - parfois à la prise de conscience - de l'existence de paysanneries en place, avec leurs traditions, leur système de cultures, leur bétail, leurs productions, bref avec leurs particularités qu'on ne peut, qu'on ne doit gommer, et que rappellent les communications faites au colloque de Ouagadougou en décembre 1978 sur le thème "Rationalité technique et logique paysanne" (ORSTOM, 1979).

Par conséquent, au vu des différentes recherches entreprises en pays Serer, la cuisine, ou ngak, l'unité de production et de consommation, est l'entité de base retenue pour les enquêtes.

b - Cuisine et survie

La complexité de l'organisation sociale chez les Serer impose au chercheur de prendre en considération les unités visibles et celles qui le sont moins.

J.M. Gastellu (1980) mentionne trois types d'unités de base :

- l'unité de résidence
- l'unité de production-consommation
- l'unité d'accumulation.

L'unité d'accumulation rassemble des individus de diverses unités de production-consommation et parents maternels. A la différence des deux premières unités, celle-ci ne se repère

pas par le biais de palissades ou de cases, ou de greniers. Elle constitue pour ses membres le moyen d'entretenir, en dehors de l'exploitation agricole, l'équivalent d'une "richesse" parfois importante.

En période de survie, une des questions est de savoir comment jouent ces différents niveaux les uns par rapport aux autres. La pénurie implique peut être le renforcement des échanges entre ces différentes unités. Limiter l'étude dans ces conditions à la seule cuisine visible peut occulter à priori tout un faisceau de solutions de survie mises en oeuvre par les paysans. Le chercheur ne peut se contenter de centrer ses investigations sur la seule exploitation agricole sans s'en échapper.

En outre, le village ne représente plus le lieu unique de la recherche. Dans le cadre de ces unités d'accumulation en fonctionnement, les entretiens avec les ressortissants Serer à Dakar ou dans d'autres régions du Sénégal sont révélateurs de la pertinence de la démarche, et du rôle joué par l'apport extérieur et la solidarité familiale dans la survie au village.

B - L'analyse des disponibilités alimentaires.

Après le choix des villages et de l'unité d'enquête, il reste à se pencher sur la façon dont les données relatives aux déficits de production et les informations sur les solutions de survie ont été recueillies.

1) L'allégement de la collecte des données de production et de consommation

Souhaitant évaluer rapidement mais efficacement le niveau des récoltes vivrières, sans passer par la méthode des pesées de bottes et des rendements par surface, l'étude s'est attachée à privilégier une autre méthode plus légère de collecte des données.

a - Les objectifs de l'étude

Une méthode d'approche originale en rapport avec les interrogations du chercheur, ses hypothèses, ses lieux d'enquêtes, ses interlocuteurs a été élaborée. Trois objectifs ont été visés plus particulièrement :

- estimer l'état des réserves vivrières
- évaluer la gestion des récoltes
- mettre en lumière les réactions à la pénurie.

Cette distinction, rendue nécessaire pour la clarté de l'étude, a modelé la première enquête et le questionnaire qui servait de support. Ce dernier a porté sur :

- d'une part, les quantités de céréales récoltées en 1982, 1983 et 1984
- d'autre part, l'utilisation de la récolte vivrière, en y incluant les apports extérieurs en céréales entre deux récoltes
- enfin, les moyens mis en oeuvre pour éviter la pénurie complète de céréales, en observant les économies faites sur les stocks, les sources annexes de revenus, les mouvements de population.

b - L'enquête, le questionnaire

L'enquête s'est déroulée au mois de mai 1985, c'est-à-dire entre deux récoltes, celle de 1984 d'une part et celle de 1985 d'autre part, et a permis de faire le point sur l'état des réserves vivrières. Le chercheur et l'enquêteur sont passés dans les concessions, alors que les cuisines venaient de faire face à deux récoltes médiocres en 1983 et 1984. En conséquence, l'année 1982, jugée comme étant l'année de la dernière bonne récolte, a été également retenue. (cf. en annexe un exemplaire du questionnaire). La succession de deux années médiocres après une "bonne" année laissait entrevoir des réactions de la part des paysans tout à fait différentes selon le niveau du déficit et donc susceptibles d'intéresser directement cette étude.

Les unités de mesure retenues

La taille de l'échantillon - 250 cuisines - réparties dans cinq villages exigeait un questionnaire simple, efficace et rapide et donc un allègement des méthodes d'évaluation des quantités récoltées.

Il a semblé alors intéressant de conserver les mesures paysannes pour évaluer la quantité récoltée. Les agriculteurs Serer connaissent en effet précisément ce qu'ils récoltent, et pour cela utilisent plusieurs procédés.

Les récoltes de mil sont tout d'abord progressivement effectuées dès le mûrissement du mil. Rassemblé en gerbe - goussakh - dans les champs, le mil est peu à peu rapporté à la concession, où il est stocké dans les greniers. Ces derniers,

cylindriques, tressés en osiers, surélevés de cinquante centimètres et couverts d'un "chapeau" de chaumes - on les retrouve également en pays Wolof - ont une contenance estimée en brasses. La brasse représente l'envergure d'un homme adulte, grâce à laquelle le paysan mesure à hauteur d'épaule la contenance de son grenier.

Un grenier de quatre brasses équivaut d'après les réponses des chefs de cuisine à 800 kilogrammes de mil en grains, soit 200 kilogrammes de mil pour une brasse. Ces mesures ont valeur de moyenne, puisque d'une façon générale les greniers sont tous équivalents de par leur format et leur contenance. La valeur en kilos d'une brasse peut cependant évoluer principalement selon la qualité du mil. En outre, parmi tous les paysans interrogés, certains ne pouvaient donner à la brasse une équivalence en kilos. C'est pourquoi, cette mesure bien utile est à manier avec précaution.

La seconde mesure utilisée est l'équivalent en mois de consommation de la quantité récoltée. Chaque paysan connaît la valeur de consommation en mois de ses greniers : tel ou tel grenier plein dure trois ou quatre mois, et l'addition de tous ses greniers lui permet de "passer" alors plus ou moins l'année.

Le point important était de définir la date à partir de laquelle la consommation des greniers peut être évaluée. La récolte se déroule généralement durant le mois d'octobre et pendant cette période, l'organisation de la consommation est la même dans toutes les cuisines : les femmes préparent la nourriture quotidienne à partir du mil nouveau, qu'elles vont

chercher dans les champs. Durant une période de plusieurs semaines, la consommation n'est plus assurée à partir du mil des greniers (en cas de restes). Si l'on cherche alors à savoir quelle est la quantité de mil qui se trouve dans les greniers et qui est destinée à la consommation normale, il convient de ne pas comptabiliser la quantité consommée pendant les récoltes. En conséquence, on a considéré que cette période "sans greniers" durait en moyenne 15 jours.

Avec ces deux mesures paysannes, on pouvait espérer obtenir une bonne évaluation du niveau des récoltes, en recoupant par exemple les résultats livrés par les deux méthodes.

La pratique de l'enquête sur le terrain

Avant d'entamer l'enquête principale dans les cinq villages, le questionnaire a été testé dans un autre village de la zone d'étude, Sass Niafaj, situé à trois kilomètres de Niakhar.

Le contenu du questionnaire n'a pas été beaucoup modifié d'une enquête à l'autre, et les changements ont surtout porté sur la façon d'enquêter. Il convenait d'interroger le chef de cuisine, et sa femme ou une de ses femmes, si possible seuls, sans témoins, que ceux-ci soient membres de la cuisine ou de la concession, ou étrangers, car ces derniers avaient tendance à influencer les réponses, surtout si le chef de famille était jeune. En outre, l'entretien avec chaque chef de cuisine a été si possible effectué près des greniers, afin d'observer de plus près les réserves. Cette disposition s'est avérée un préalable tout à

fait indispensable à l'instauration d'une relation de confiance entre les enquêteurs et le paysan.

Au travers de cette enquête-pilote, les personnes interrogées ont réservé un accueil favorable au questionnaire. Sa simplicité a permis d'être proche des préoccupations paysannes. Son caractère semi-ouvert a facilité les réponses, les chefs de cuisine ont pris le temps de s'expliquer et de revenir sur une précédente réponse. Seules quelques questions de temps à autre guidaient l'entretien.

On est arrivé pour une grande partie des réponses à un degré de précision remarquable. Sans la confiance nécessaire entre les deux parties, le paysan a parfois été amené à hésiter, à biaiser la réponse ou à tenir compte des avis de personnes présentes. Faute de réponse, ou de compréhension réciproque, les entretiens ont quelquefois été interrompus.

En tout état de cause, cette enquête n'a jamais dévoilé de façon incorrecte les difficultés paysannes et violé en quelque sorte le "secret". Le chercheur et l'enquêteur ont toujours voulu être aussi discrets que possible, en s'effaçant devant l'agriculteur et ce qu'il disait. La démarche partait du principe que ce dernier sait ce qu'il a récolté et comment il l'utilise. En d'autres termes, on a fait confiance à sa réponse et à son savoir.

La codification des questionnaires

La codification des données, nécessaire préalable à toute exploitation informatique, s'est faite à partir d'une fiche

récapitulative, sur laquelle ont été retranscrites toutes les variables codifiées. Sur les 245 cuisines à enquêter, les réponses de 229 cuisines ont été codifiées, les seize autres étant des cuisines qui n'ont pas été visitées, ou pour lesquelles les entretiens n'ont pas été retenus.

Pour cette codification, il fallait quantifier toutes les réponses du questionnaire. On s'est attaché à retranscrire la réponse paysanne dans son entier, sans y apporter de transformations autres que celles nécessaires à la quantification (cf. précisions relatives à cette codification en annexe).

c - Autres enquêtes

En 1971, a eu lieu dans le cadre d'un programme de l'ORSTOM une enquête sur les migrations saisonnières en pays Serer. Cette enquête, à deux passages en février et juillet 1971, s'est déroulée dans les huit villages du secco de Ngayokheme. Elle visait à étudier les relations entre la migration et les problèmes de production au village : une partie du questionnaire portait sur l'évaluation des récoltes de 1970 et sur la consommation pendant l'année 1970-71.

L'enquête de 1971 et celle de 1985 présentent des points communs :

- en 1985, trois des huit villages visités en 1971 ont été repris
- en outre, la première enquête procédait aussi par questionnaire soumis au chef de cuisine (choix de la même entité)
- elle proposait une méthode d'estimation des récoltes simple et rapide (goussakh et équivalent en mois de consommation).

Cette enquête n'a été utilisée qu'en fin de recherche, alors que les réponses au questionnaire de 1985 étaient en voie d'exploitation. Les résultats de l'enquête de 1971, relatifs à l'organisation de la consommation et à l'ampleur de la migration, ont servi en fait de point de comparaison avec ceux de 1985.

Les enquêtes complémentaires en 1985-1986

La première, en novembre 1985, a porté sur le bilan de la soudure d'hivernage et sur les récoltes de la campagne 1985. Une concession sur quatre de l'échantillon de mai a été visitée au cours d'un seul passage (cf. exemplaire du questionnaire en annexe).

La seconde, effectuée en juin-juillet 1986, auprès de tous les chefs de cuisines visités un an auparavant, s'est intéressée précisément à la saison sèche 1985-86, et à la consommation céréalière des cuisines dans une année qui fait suite à une bonne récolte. Elle a permis de comparer les résultats de mai 1985 avec ceux de juin 1986 (cf. exemplaire du questionnaire en annexe).

Ces deux enquêtes complémentaires ont été construites sur le modèle de celle de mai 1985, avec le souci identique de respecter le savoir paysan. L'enquête de juin 1986 a amélioré en outre la compréhension des pratiques paysannes en matière de survie et les interactions existant entre différents phénomènes (endettement et soudure, crise vivrière et migration).

2) Les bilans céréaliers par cuisine

Etudier la consommation des cuisines Serer revient à se pencher sur la production de mil et de sorgho, les achats de mil, les quantités de mil reçues sous forme de dons, les ventes et les dons de mil à autrui. C'est regarder de près tous les circuits du mil au sein d'une cuisine, et faire le bilan de la production, de la consommation et des échanges de cette céréale fondamentale.

Le riz, moins que dans les concessions Wolof du Kayor, occupe également une place dans la consommation des cuisines Serer. Cette seconde céréale fait aussi l'objet d'un bilan limité aux achats, aux dons et à la consommation, le riz n'étant plus produit localement.

L'aide alimentaire enfin, sous forme de sorgho, de maïs et de riz, arrive régulièrement dans la région de Niakhar, et interfère énormément dans la consommation, principalement en hivernage : ont été enregistrées les quantités reçues à ce titre par le chef de cuisine.

Au sein des cuisines, chaque actif est amené à cultiver du mil pour la collectivité ou pour son bien personnel. Il en est un cependant dont la fonction reste capitale et unique, le chef de cuisine qui nourrit toute la famille avec le produits de ses champs. C'est pourquoi, comme le suggère M. Benoît-Cattin (1984), les bilans céréaliers doivent porter principalement sur l'activité du chef de cuisine, les épouses, les fils et neveux, quand ils le cultivent individuellement, cédant généralement leur mil au chef de cuisine.

Le questionnaire d'enquête de mai 1985 a permis d'effectuer un tel bilan de la consommation céréalière pour chaque cuisine et pour trois années agricoles. Ont été pris en compte d'une part les quantités de céréales utilisées - besoins (B), ventes, dons cédés, et d'autre part les quantités de céréales reçues - production (P), achats, dons et aides alimentaires :

- si P est supérieure ou égale à B, un surplus est dégagé et destiné aux réserves de grenier, à la vente, ou cédé à autrui sous forme de dons. Les achats de céréales ont tendance à diminuer fortement. Les dons et les aides reçus sont faibles, leur quantité étant à priori proportionnelle au déficit. Les ventes et les dons à autrui peuvent augmenter, si le paysan se décide à vendre ou à donner son surplus, ou même à écouler une quantité prise sur celle réservée à la consommation.

- Si P est par contre inférieure à B, les achats augmentent, les dons et les aides reçus également, surtout si l'aide est distribuée à temps et avec impartialité. Les ventes et les dons à autrui sont généralement réduits.

D'après ce schéma général, de P la production semble dépendre toute l'organisation de la consommation dans la période qui va d'une récolte à l'autre. Toutefois, des "variantes" existent selon les impératifs de chacun : ainsi n'est-il pas rare de voir un paysan, dans le besoin, vendre un peu de mil, alors qu'il sait que sa récolte ne couvrira pas ses besoins de consommation. Ce schéma en outre paraît être défini à l'avance, alors que les comportements sont loin d'être stéréotypés et

uniques. Certains achètent du mil alors que leurs besoins sont couverts par la récolte ; d'autres en vendent un peu pour en acheter plus tard au cours de la saison sèche.

Le bilan céréalier est pratique pour évaluer les "entrées" et les "sorties" de céréales dans la cuisine, pour étudier la consommation selon la provenance de la céréale, mais en aucun cas il ne révèle la logique profonde de chacun concernant les transactions sur les céréales.

Les équations des bilans

L'équation du bilan céréalier en 1984-85 s'établit de la façon suivante :

$$D - R + A = B$$

avec,

- D, quantité de mil disponible, comprenant les réserves restant dans les greniers avant la récolte, la quantité récoltée en 1984, la quantité de mil achetée depuis la récolte, auxquelles on a soustrait les quantités gardées pour les semences, vendues et cédées à autrui
- R, les quantités de mil récoltées et achetées restant dans les greniers et dans la case du chef de cuisine, au jour d'enquête
- A, la quantité de riz achetée depuis la récolte, les dons et aides alimentaires reçus (en équivalent mil)
- B, les besoins de consommation évalués pour la période écoulée entre la récolte et le jour d'enquête.

Pour 1982-83 et 1983-84, le bilan a été simplifié puisqu'il porte sur l'année agricole complète :

$$D + A = B$$

avec,

- D, la quantité de mil disponible, soit la quantité récoltée et la quantité de mil achetée
auxquelles on a soustrait la quantité de mil vendue
- A, les dons et aides alimentaires reçus (en équivalent mil)
- B, les besoins de consommation de la cuisine pour une année agricole.

Commentaires

Il est possible que les deux membres de l'équation ne soient pas équivalents. Plusieurs quantités ont pu être soit sur-estimées, soit sous-estimées par les personnes interrogées : les besoins de consommation par exemple, mais aussi les quantités récoltées, ou les quantités achetées, autrement dit les éléments qui occupent une place importante dans le bilan.

On rappelle que le questionnaire a fait confiance à la réponse paysanne dans son entier. Or, il est bien certain que des réponses auraient dû être vérifiées, par la pesée de certaines récoltes par exemple. De même, d'autres données auraient dû être pondérées par des coefficients au moment de la codification : ainsi, à même quantité récoltée pouvaient correspondre deux équivalences en mois de consommation, la qualité du mil étant très variable d'une cuisine à l'autre (cf. annexes).

Le choix de certains critères d'équivalence peut être aussi discutable :

- 204 kilos pour une brasse (*)
- un kilo de mil pour un kilo de riz
- le chiffre de la quantité pilée quotidiennement dans la cuisine pour chaque saison, indiqué par la cuisinière le jour d'enquête.

Le bilan céréalier indique en moyenne pour chaque cuisine et pour les trois années un défaut de 10 % (entre 1 et 15 % pour les valeurs extrêmes). Les données et l'exploitation qui en est faite restent toutefois fiables. Le but de l'étude n'est pas de fournir des données chiffrées précises concernant les disponibilités en céréales - ce qui serait de toutes façons difficile et nécessiterait un suivi permanent de quelques cuisines uniquement, mais d'évaluer un déficit (ce qui est fait à 10 % près), et de préparer ainsi les bases d'une étude sur les réactions paysannes à la pénurie. Ces défauts soulignés ici sont explicables pour les raisons exposées ci-dessus. En aucun cas, ils ne biaisent l'étude générale des stratégies de survie dans la région de Niakhar.

(*) On précisera plus loin pourquoi on a choisi ce chiffre de 204 kilos.

TROISIEME PARTIE

UNE DYNAMIQUE DE LA CONSOMMATION SERER :
CEREALES RECOLTEES ET CEREALES ACHETEES

A partir d'un double éclairage de la crise vivrière, à l'échelle de l'Etat sénégalais et au sein des populations rurales, vient d'être définie la façon d'approcher les réalités de la production et de la consommation céréalières chez les Serer.

Si les difficultés de production et de couverture des besoins en pays Serer - mais aussi ailleurs - ont des répercussions à l'échelle de la nation et se traduisent par l'existence d'un déficit structurel céréalier, les agriculteurs de la base, ceux qui cultivent les céréales - ici le mil et le sorgho, restent les premiers concernés par d'éventuels problèmes de production et par les conséquences qu'ils induisent.

Le terme d'agriculture de subsistance s'applique encore aujourd'hui à la principale activité des Serer, du moins il prend une signification particulière, puisqu'elle vise avant tout à satisfaire les besoins en céréales avec la production de mil et de sorgho. Dans le détail, nombre de situations intermédiaires existent qui montrent une certaine diversité des consommations, et leur élargissement à d'autres céréales.

La faible couverture des besoins par les quantités récoltées explique en grande partie les recours à d'autres sources d'approvisionnement en mil et à d'autres céréales. Trois idées guident alors cette partie :

- le risque de pénurie existe, il convient de le gérer

- un souci de consommer autant que faire se peut ce que l'on a récolté
- la prise en compte devenue habituelle de céréales provenant de diverses origines.

CHAPITRE SIXIEME : DEFICITS ET SOUDURES

C'est en circulant de village en village, que l'on se rend compte du niveau parfois très médiocre des récoltes de mil. En mai 1985 sept mois après la récolte, les réserves de la plupart des cuisines visitées étaient déjà épuisées.

A chaque hivernage, les cuisines essaient de produire les quantités nécessaires de mil pour satisfaire les besoins de consommation jusqu'à la prochaine récolte, c'est-à-dire au moins pour douze mois. Si la récolte est insuffisante pour assurer une telle couverture, on note alors un déficit de la production. En 1984-85, 95 % des cuisines de l'échantillon se trouvaient dans ce cas. Dans ces conditions, les cuisines se trouvent confrontées à une période dite de "soudure", définie de la façon suivante : "...période durant laquelle on doit satisfaire aux besoins des consommateurs au moment où l'offre est le plus faible..." (dictionnaire Petit Robert). A priori, 95 % des cuisines enquêtées devaient connaître une telle soudure en 1984-85, c'est-à-dire une période durant laquelle l'offre en céréales s'amenuise de plus en plus pour finir parfois par disparaître dans les semaines qui précèdent la nouvelle récolte.

A - Les déficits de production

Les notions de besoins et de couverture de besoins, qui viennent d'être mentionnées ci-dessus, nécessitent d'être précisées si l'on souhaite évaluer les déficits de production.

1) La couverture des besoins

Comment a été estimé le déficit moyen d'une cuisine ?

a- La méthode d'évaluation du déficit

Au cours de l'enquête de mai 1985, deux questions supplémentaires ont été posées à chaque chef de cuisine, se rapportant pour l'une à la quantité de mil pilée quotidiennement par les femmes en saison sèche, et pour l'autre à la même quantité en hivernage (cf. précisions en annexe).

Les deux saisons ont été délimitées de la façon suivante : la consommation de saison sèche débute le 1er novembre et se termine le 30 juin, soit huit mois. Celle de l'hivernage n'est comptabilisée que sur 3,5 mois, puisqu'on a estimé la période de consommation "sans greniers", à l'époque des récoltes, comme étant équivalente à deux semaines.

Les chiffres de consommation quotidienne permettent d'obtenir la quantité de mil nécessaire à chaque cuisine pour chaque saison, et par extension la quantité totale pour l'année. Si on prend une cuisine représentative de l'ensemble de l'échantillon, c'est-à-dire habitée en moyenne par 8,5 personnes, ses besoins sont évalués à 1728 kilos de mil en grains pour 11,5 mois, soit une quantité pilée quotidiennement de 4,6 kilos de mil en grains en saison sèche et de 5,8 kilos en hivernage.

Autre méthode d'estimation des besoins

On a constaté au cours de l'enquête que la capacité de stockage des greniers de chaque cuisine estimée en brasses

équivalait en moyenne au nombre total de résidents. Autrement dit, à chaque résident présent ou absent correspond semble-t-il une brassée de mil.

Ainsi, le nombre moyen de résidents par cuisine dans l'échantillon est de 8,5 et la capacité moyenne de 8,6 brasses. Si l'on prend les moyennes par cuisine pour chaque hameau, la concordance entre capacité de stockage et nombre de résidents est confirmée (tableau p.144).

De même, la quantité récoltée totale d'une cuisine en trois ans s'élève en moyenne à 15,7 brasses, et à 22,3 mois de consommation : par une simple équivalence entre les données, on note une nouvelle fois que la consommation d'une cuisine équivaut à 8,5 brasses pour 8,5 résidents.

Au delà de cette correspondance, la question est de savoir si la brassée de mil a réellement une valeur alimentaire. A. Bergeret (1982) signale que la capacité de stockage des greniers est globalement ajustée aux besoins annuels de la famille. En d'autres termes, la capacité moyenne de stockage d'une cuisine serait équivalente à la quantité de mil nécessaire pour couvrir les besoins d'une cuisine pendant 11,5 mois (les réserves des greniers étant consommées pendant 11,5 mois). La brassée de mil serait en conséquence égale aux besoins de consommation d'une personne pendant l'année, soit, d'après les quantités moyennes pilées par jour et par personne, pour les deux saisons, 204 kilos de mil en grains.

	Nb. moyen de résidents/cuis.	Cap. de stock. moyen par cuisine (*)
Hameau		
Ngalagne Kop centre	7,1	7,7
Hasseme	9,1	6,5
Pind Tok	6,6	9,3
Sobeme	6,3	6,6
Godaguene	10,3	7,5
Khoudombedj	7,7	10,4
Ngane Fissel centre	8,1	6,0
Bademe	9,8	9,5
Tok Bileb	9,8	7,4
Ha Pind	9,8	5,7
Diokoul	9,5	9,6
Khassous Diegnak	10,4	11,0
Khassous Thiedo	10,1	11,4
Mocane centre	6,3	6,6
Guessiam	6,1	6,0
Ndoutki	10,4	13,0
Ngouye	8,3	7,9
Titiss	13,1	14,3
Toucarke	7,6	12,7
Ensemble	8,5	8,6

(*) en brasses

Source : enquête, mai 1985

D'après les calculs de Duranton (1952), repris par I. de Garine (1981), un grenier standard d'une hauteur de 1,75 mètres et d'un diamètre de 1,8 mètres (le format le plus fréquent) a une circonférence moyenne proche de six mètres, soit trois fois l'envergure d'un homme adulte ou bien encore l'équivalent de trois brasses. Ce même grenier contiendrait 1660 kilos de mil battu (la forme de stockage la plus fréquente qui correspond à un pré-pilage), soit 630 kilos de mil en grains, soit encore trois fois la valeur alimentaire d'une brasse.

Certains paysans confirment cette équivalence en évaluant la brasse à 200 kilos de mil en grains. En fait, le producteur sait combien de greniers, et donc de brasses, lui sont nécessaires pour assurer la consommation de sa cuisine pendant une année. En ce sens, on peut effectivement parler d'ajustement de la capacité de stockage à la consommation. Mais cet ajustement n'est pas définitif ni invariable dans le temps. Selon le niveau des récoltes, le nombre de greniers croît, et avec lui la capacité de stockage, ou bien diminue.

Avec le concours de ces deux méthodes d'estimation des besoins exposées ci-dessus, les besoins moyens d'une cuisine de 8,5 personnes peuvent être alors estimés de deux façons :

- par l'équivalence en kilos de 50 semaines de consommation, soit 1728 kilos
- par le nombre nécessaire de brasses, soit 8,5 brasses à 204 kilos la brasse, soit encore 1734 kilos.

b - Le déficit moyen d'une cuisine

En 1984, la récolte de chaque cuisine s'est élevée à 4,1 brasses de mil et à 5,3 mois. En rapportant le nombre de mois récoltés à 11,5 et le nombre de brasses au nombre de résidents présents en hivernage, on obtient deux mesures du déficit :

- par la méthode des brasses, si l'on ajoute la faible quantité de mil restant dans les greniers avant la récolte, il est égal à 51 %
- par celle des mois de consommation, à 55 % .

En 1983, il était égal respectivement à 48 % et 44 % ; en 1982, à 16 et 9 % .

On remarque que les deux méthodes ne fournissent pas les mêmes résultats. Les problèmes de sous et sur-estimation des quantités récoltés, qui peuvent expliquer les écarts, ont déjà été signalés. De plus, si l'équivalent en mois de consommation annoncé par le paysan pour ses récoltes 1982 et 1983 correspond logiquement à ce qu'il estime avoir récolté, les besoins en brasses peuvent être par contre inférieurs ou supérieurs ces deux années-là à ceux de 1984-85. En effet, pour établir les déficits vivriers en 1982 et 1983, on a repris le nombre moyen de résidents par cuisine de 1984-85 : or la population des cuisines est fluctuante selon les années.

Ces écarts restent toutefois faibles, et la moyenne numérique des deux chiffres reste un bon indicateur : en 1982, 1983, et 1984, le déficit moyen d'une cuisine s'élevait à 12, 52 et 53 %, soit une progression constante sur les trois ans.

2) Utilité et utilisations de la notion de déficit

La décennie 1975-85 a vu se multiplier les estimations de récoltes dans le monde rural, dont les résultats par la suite sont repris par le Gouvernement du Sénégal et le Commissariat à la Sécurité Alimentaire, afin d'évaluer le déficit global des productions vivrières et la quantité de céréales nécessaire pour le combler (MPC, 1983). Ces évaluations ont eu pour but ces dernières années de préparer les programmes de secours en vivres d'urgence.

Aujourd'hui cependant, il importe non seulement de connaître avec précision le déficit vivrier national, mais également la réalité dans les campagnes sénégalaises. Les deux optiques ne sont pas contradictoires, mais les objectifs assignés à l'agriculture sénégalaise, issus de l'analyse des déficits vivriers nationaux, sont parfois bien éloignés des problèmes paysans.

D'une part, la recherche peut favoriser une meilleure évaluation des déficits et des pratiques paysannes. La modélisation d'un phénomène peut permettre d'appréhender dans plusieurs secteurs les crises vivrières : à tel degré de déficit correspond tel type de réaction.

D'autre part, la multiplication d'exemples doit fournir une image plus complète et plus précise du milieu rural, alors que les paysans eux-même ont une façon propre de définir l'autosuffisance céréalière (existence ou non de stocks à l'heure actuelle).

L'étude entreprise ici s'inscrit dans la perspective d'une redéfinition de l'autosuffisance céréalière à l'échelle des producteurs. La prise en compte du niveau des déficits ainsi que des réponses apportées et des nouvelles dynamiques de consommation reste un préalable indispensable à l'élaboration de programmes agricoles de promotion des cultures vivrières.

3) Typologie des villages selon le degré de déficit

Les villages connaissent des situations de déficit tout à fait différentes les uns par rapport aux autres au cours de la même année, mais aussi d'une année sur l'autre. On constate que les villages du nord - Ngalagne Kop, Ngane Fissel et Diokoul - ont des taux de déficit qui progressent constamment sur trois ans. Les deux premiers villages ont des taux atteignant des valeurs-record en 1984, respectivement 77 et 66 %, et pour certains hameaux, le déficit moyen par cuisine est passé de quelques pourcents en 1982 à 90 % en 1984 :

: Hameau	: 1984 (*)	: 1983 (*)	: 1982 (*)
: Ngalagne Kop centre	: 84 %	: 89 %	: 0 %
: Hasseme	: 68 %	: 78 %	: 15 %
: Pind Tok	: 45 %	: 41 %	: - 6 %(**)
: Sobeme	: 86 %	: 62 %	: - 1 %
: Godaguene	: 88 %	: 88 %	: 11 %
: Khoudombedj	: 91 %	: 94 %	: - 13 %
: Ngane Fissel centre	: 65 %	: 43 %	: 17 %
: Bademe	: 69 %	: 40 %	: 8 %
: Tok Bileb	: 64 %	: 28 %	: 15 %
: Ha Pind	: 65 %	: 42 %	: 25 %
: Diokoul	: 40 %	: 25 %	: 5 %
: Khassous Diegnak	: 32 %	: 27 %	: 29 %
: Khassous Thiedo	: 26 %	: 25 %	: 24 %
: Mocane centre	: 31 %	: 55 %	: 41 %
: Guessiam	: 35 %	: 32 %	: 27 %
: Ndoutki	: 41 %	: 31 %	: 17 %
: Ngouye	: 40 %	: 38 %	: 26 %
: Titis	: 32 %	: 30 %	: 9 %
: Toucarke	: 32 %	: 47 %	: 33 %

(*) moyenne des deux indicateurs de récoltes : brasses et mois

(**) un pourcentage de déficit négatif indique un surplus

Source : enquête, mai 1985

Les deux villages du sud - Mocane et Khassous - se distinguent au contraire par une stabilité de leur déficit, pour le premier autour de 33 % et pour le second autour de 27 % . En outre, il n'y a pas réelle progression des taux de déficits d'une année sur l'autre. Cependant, en 1982 comme en 1985, la carte des déficits (carte 7) laisse transparaître une autre tendance que celle observée les deux années intermédiaires. Des résultats agricoles d'un bon niveau sont enregistrés dans le nord de la zone, alors que dans le centre et le sud, au contraire, les déficits approchent encore des valeurs de 20 à 25 % .

Dans le détail, la zone nord et la zone sud s'opposent rigoureusement de par les niveaux de déficit en mil. La zone centre se rattache à la fois à la première et la seconde :

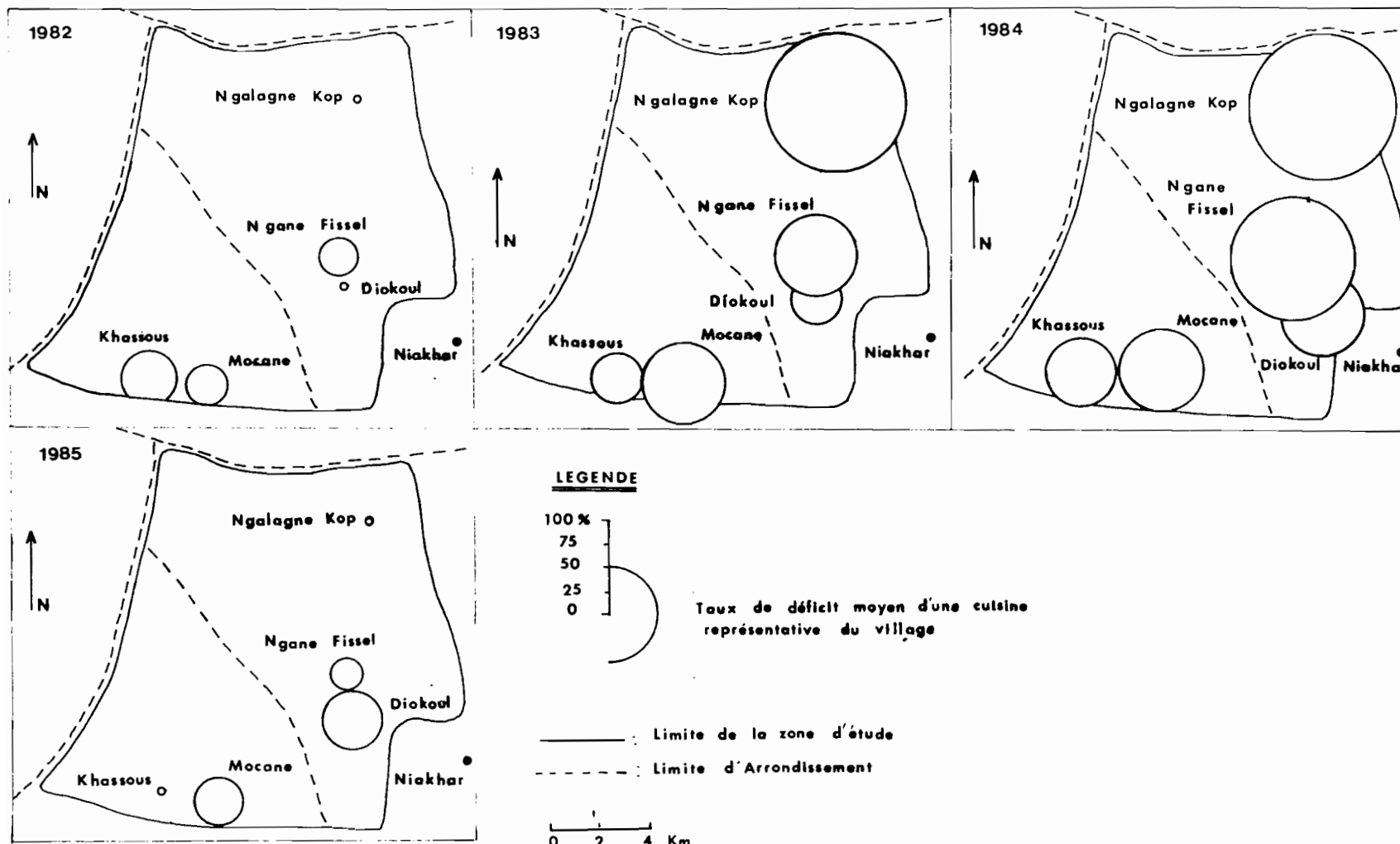
	1982		1983		1984		1985 (***)	
Village	DV (*)	MS (**)	DV	MS	DV	MS	DV	MS
Ngalgagne Kop	1 %	0,1	73 %	8,7	77 %	8,8	- 4 %	- 0,4
Ngane Fissel	17 %	1,9	38 %	4,4	66 %	7,6	10 %	1,1
Diokoul	5 %	0,5	25 %	2,9	40 %	4,6	25 %	2,8
Khassous	27 %	3,0	26 %	3,0	29 %	3,3	17 %	2,0
Mocane	23 %	2,9	39 %	4,4	35 %	4,0	- 2 %	- 0,2

(*) DV : déficit vivrier (moyenne des indicateurs : brasses et mois)

(**) MS : mois de soudure

(***) estimation de la récolte par sondage : une concession sur quatre

Source : enquêtes, mai 1985 et novembre 1985



Les cuisines du village de Ngalagne Kop ont connu en 1982 de très bonnes récoltes de mil, et certains hameaux ont même dégagé des excédents. 1982 a été suivie de deux années au cours desquelles les récoltes ont été d'un niveau médiocre, voire catastrophique. Sur l'ensemble des trois années, le village n'est pas autosuffisant, mais il l'est par contre périodiquement. Les agriculteurs semblent avoir la possibilité de produire la quantité nécessaire pour couvrir les besoins d'une année, si ce n'est plus, lorsque la pluviométrie le permet. La récolte de 1985, qui survient trois ans après la dernière bonne récolte, confirme la récurrence périodique de l'autosuffisance.

Dans le secteur sud, le déficit des productions de mil est constant (25-30 %) les trois années. Ni les paysans de Mocane, ni ceux de Khassous, bien qu'enregistrant des taux de déficit largement inférieurs à ceux de Ngalagne Kop, ne sont autosuffisants, malgré le bon résultat de 1985 à Mocane.

Le village de Ngane Fissel, situé dans le secteur central se rapproche du profil de Ngalagne Kop (progression du déficit de 25 % chaque année). Lors des deux premières années, il reste dans des proportions acceptables (25-35 %), en 1984 par contre, il devient critique (66 %). Le village connaît en fait la situation peut-être la plus difficile : l'autosuffisance n'est jamais assurée, et le déficit progresse sur trois ans de façon spectaculaire, sans "bonne" année intermédiaire à effet compensatoire et régulateur. La récolte 1985, à priori d'un niveau correct pour l'ensemble du village, démontre en outre que, si certains paysans ont récolté l'équivalent de douze mois,

d'autres se sont encore retrouvés avec un déficit des productions de mil.

A Diokoul, proche de Ngane Fissel, la situation est moins défavorable. L'autosuffisance est périodique et les déficits relativement faibles (30 %).

En 1984, le taux moyen de déficit par cuisine était dans le nord deux fois plus élevé que dans le sud de la zone. On peut penser que ces crises de production, d'une inégale ampleur dans la zone d'étude, sont propres à déclencher de multiples et diverses réactions selon les secteurs et les cuisines.

B - La période dite de "soudure"

Le déficit vivrier indique dans quelle proportion la quantité récoltée ne couvre pas les besoins de consommation d'une cuisine. La durée de la période dite de "soudure", quant à elle, précise le temps durant lequel le système de consommation des récoltes ne fonctionne plus.

A priori déficits et soudures sont indissociables, l'existence du premier créant les conditions d'apparition de la seconde. Mais la relation de cause à effet n'est pas si simple, une multitude de facteurs entrant en ligne de compte.

1) Seuils d'intensité et types de pénurie

La soudure est une période difficile à passer en fin d'année agricole. Elle est variable par sa durée et diversement ressentie par les producteurs.

a- Des soudures de plus en plus longues

Il existe à priori une correspondance évidente entre taux de déficit et durée de la soudure : un déficit de 25 à 50 % entraîne l'apparition d'une soudure d'une durée de trois à six mois. En outre, l'accroissement d'une année sur l'autre du déficit vivrier provoque généralement l'allongement de la durée de la soudure. On a observé dans certains hameaux des cuisines qui n'avaient pas ou peu récolté en 1984 : pour elles, la soudure a débuté dès la fin de l'hivernage 1984 pour se prolonger sur toute la saison sèche 84-85 et l'hivernage 85.

Pour l'ensemble de l'échantillon, la durée moyenne de la soudure par cuisine a fortement varié au cours des années 82-84. Elle est passée de 0,9 mois en 1982-83 à 6,2 mois en 1984-85, soit une multiplication par sept de sa durée. En 1985-86, par contre, elle est redescendue à un niveau plus acceptable, 1,0 mois.

Les durées de soudure varient également d'un village à l'autre :

: Village	: Seuil : d'intensité : en 1982-83 : (*)	: Seuil : d'intensité : en 1983-84 : (*)	: Seuil : d'intensité : en 1984-85 : (*)
: Ngalagne Kop	: 3	: 6 - 9	: 6 - 9
: Ngane Fissel	: 3	: 3 - 6	: 6 - 9
: Diokoul	: 3	: 3	: 3 - 6
: Khassous	: 3	: 3	: 3 - 6
: Mocane	: 3	: 3 - 6	: 3 - 6

(*) en mois de consommation
Source : enquête mai 1985

L'étude des seuils d'intensité montre que la soudure est un évènement à la fois habituel et grave :

- habituel, car elle se reproduit systématiquement chaque année, créant à priori chez les paysans les conditions de l'adaptation à la soudure
- grave, puisque sa durée moyenne passe en trois ans de 0-3 mois à 6-9 mois, avec pour conséquence principale son apparition de plus en plus précoce au cours de la saison sèche.

La distinction des durées de la soudure selon certains seuils bien précis pourrait relever de l'arbitraire, mais elle s'appuie en fait sur la réalité dans les campagnes :

- Une soudure de moins de trois mois (15 juillet-15 octobre) se situe au coeur de l'hivernage. Ce n'est qu'une petite soudure à laquelle sont souvent confrontés les paysans.

Traditionnellement, les auteurs emploient ce terme pour caractériser la période en hivernage durant laquelle les chefs de famille, à court de réserves, tentent d'assurer par divers moyens l'alimentation de leur cuisine. Le moindre prélèvement sur la quantité récoltée peut provoquer l'apparition d'une soudure en hivernage. Il n'y a pas besoin de conditions pluviométriques exceptionnelles pour que ce genre de soudure se présente.

- Les durées supérieures à trois mois manifestent clairement l'existence de conditions pluviométriques très défavorables durant l'hivernage précédent. Incontestablement elles expliquent pour une grande part la mauvaise passe que vont connaître les paysans.

Une soudure de trois à six mois englobe tout l'hivernage et la fin de la saison sèche (15 avril-15 octobre). La fin des réserves est d'autant plus précipitée que mai et juin voient les migrants revenir pour les travaux de l'hivernage : la quantité pilée quotidiennement est alors augmentée, rendant plus précoce l'épuisement des réserves.

- Au delà d'une durée de six mois, la soudure se signale d'abord par son aspect catastrophique. La situation relève plus du sinistre agricole que du simple déficit vivrier.

Entre six et neuf mois, elle se déroule entre le 15 janvier et le 15 octobre. Le départ des migrants en saison sèche et les revenus retirés de la vente des arachides permettent aux cuisines de "passer" le début de la soudure. Cependant, ce type de longue soudure signifie aussi que la récolte d'arachides peut être également d'un médiocre niveau : dans ces conditions, la

période des "vaches maigres", évitée pour un temps grâce à ces différents apports extérieurs, débute bien souvent aussitôt les réserves de mil consommées.

- Une soudure de neuf mois et plus confirme l'échec quasi-total des productions d'hivernage. En 1984-85, près de 20 % des cuisines de l'échantillon n'avaient récolté que l'équivalent d'un mois de consommation, 2 % n'avaient rien récolté. En 1983-84, 19 % des cuisines ne pouvaient compter que sur un mois de réserves. Plus grave encore, sur les deux années 83-84 et 84-85, 19 % des cuisines ont connu consécutivement une soudure supérieure à neuf mois, et 14 % une soudure supérieure à neuf mois la première année et six à neuf mois la seconde.

Toute gestion des stocks est alors impossible. Dès la récolte finie, les paysans songent d'abord à s'alimenter correctement, s'ils le peuvent : ils consomment les quelques épis récoltés et au bout de quelques semaines, la soudure, longue de dix à onze mois, commence.

b- Disettes et famines

Les longues soudures, qui viennent d'être mentionnées, revêtent un caractère grave. Plus elles s'étendent sur la saison sèche, plus tôt vont naître les difficultés pour s'alimenter. Dans cette optique, la distinction entre les différentes soudures selon des seuils d'intensité facilite leur reconnaissance et leur classification en fonction de leur gravité.

Au delà, les termes de pénurie, disette, et famine sont à définir. Dans le contexte de difficultés vivrières que

rencontrent les paysanneries sahélo-soudaniennes, ces précisions apportent un complément d'explication et de définition sur toutes ces questions. M. Chastanet (1983) distingue, à propos des crises de subsistance qu'ont connues les villages Soninke du cercle de Bakel entre 1858 et 1945, plusieurs types de crises :

- les disettes ou soudures difficiles, qui durent un ou deux mois
- les famines qui durent de trois à huit mois
- les grandes famines qui durent plus de huit mois et qui s'étendent sur deux années agricoles.

En appliquant cette classification à l'échantillon de cuisines, on constate que :

- les cuisines connaissant des soudures de moins de trois mois affrontent une "disette", selon la terminologie de M. Chastanet
- celles qui vivent une soudure de trois à neuf mois sont en période de "famine"
- au delà de neuf mois, c'est la "grande famine".

En 1985 la durée moyenne de la soudure par cuisine a été de 6,7 mois : à priori, les populations se trouvaient en situation de famine.

La soudure de 1985 a été effectivement difficile pour les agriculteurs Serer. En août mil et riz, pour des raisons différentes (un effet de spéculation sur une hausse du prix du riz a provoqué une rétention sur les stocks à Dakar), ont quasiment disparu des marchés hebdomadaires et des boutiques, obligeant les paysans à parcourir plusieurs dizaines de

kilomètres par jour pour en trouver, parfois sans succès. Tous ont affirmé cependant (entretiens, novembre 1985) que la pénurie simultanée de riz et de mil n'avait duré que dix à quinze jours.

En désespoir de cause, ceux qui n'avaient acheté aucune céréale, se sont contentés de pain, de biscuits ou de feuilles en sauce, surtout les adultes, les enfants grignotant les restes de mil. Les chefs de cuisine ont insisté également sur la faible durée de cette période d'alimentation très diminuée (entretiens, novembre 1985).

Pour qualifier ce type de soudure, les Serer utilisent le terme Wolof de xiif, qui signifie faim, famine. Le xiif survient à la suite de plusieurs récoltes médiocres consécutives. Brutalement, les conditions sont réunies pour qu'il apparaisse :

- disparition du mil sur les marchés hebdomadaires
- rupture d'approvisionnement des stocks de riz
- épuisement des réserves pluri-annuelles dans les greniers
- les gros producteurs touchés aussi par la pénurie ne peuvent plus redistribuer sous forme de dons ou de prêts le mil à leurs voisins.
- élargissement de la poche touchée par tous ces phénomènes à plusieurs groupes de villages.

Le manque d'argent, l'épuisement des ressources en bétail participent aussi selon les années à l'explication du xiif. Un griot rappelait (entretien, novembre 1985) qu'en 1952, alors que les marchés hebdomadaires n'existaient pas encore, les paysans allaient jusqu'à Bambey ou Fatick chercher des vivres. En

1963, l'argent faisait défaut, alors que les vivres étaient présents.

En 1985, le xiif est très localisé dans le temps - mois d'août. En d'autres termes, une soudure peut se transformer en disette ou famine au cours de l'année, sans qu'elle le soit constamment. Il convient alors de ne pas confondre durée de la soudure et gravité de la soudure. Dans le pays Serer de 1986 autour de Niakhar, une soudure longue de neuf mois ne signifie pas obligatoirement famine, avec à la clé mort d'homme (Lacoste, 1986).

En outre, cette notion paysanne de xiif revêt un aspect dramatique, que caractérise le terme de famine : une pénurie générale d'aliments par laquelle une population souffre de la faim, et en meurt. Or, les paysans dans l'ensemble, d'après les enquêtes et les informateurs, ont toujours eu quelque aliment à consommer au moins une fois par jour, quelque'il soit. Rares sont ceux, semble-t-il, qui ont connu pendant plusieurs jours d'affilée voire plusieurs semaines la faim, qui empêche tout travail ou déplacement.

Disette semble le terme le plus adéquat pour qualifier la soudure de 1985, c'est-à-dire une pénurie de vivres de base dans les villages enquêtés.

c - Quand les producteurs les plus aisés
représentent le dernier rempart avant la
disette

L'étude par village revêt un caractère éminemment géographique, et permet d'opposer d'une certaine façon villages

du nord et villages du sud dans la zone d'étude de l'ORSTOM. Cependant, le déficit de production appréhendé pour chaque unité de production- consommation facilite également l'observation cuisine par cuisine et la constitution d'une première typologie :

	Nombre de cuisines		
Nombre de mois récoltés par cuisine	1982-83	1983-84	1984-85
0 - 2,9 mois	20	57	61
3 - 5,9 mois	10	37	49
6 - 8,9 mois	21	42	88
9 - 11,9 mois	31	58	20
12 mois et +	138	27	10
Sans réponse	19	8	1
Total	229	229	229

Source : enquête mai 1985

- en 1984-85, 87 % des cuisines de l'échantillon ont récolté moins de neuf mois de consommation
- déjà en 1983-84, 59 % des cuisines avaient récolté entre zéro et neuf mois de consommation.

Dans la perspective d'une corrélation entre degré de déficit et type de réactions, cette classification des cuisines selon le niveau du déficit revêt un intérêt particulier.

Toutefois, la typologie en question, si elle montre l'accentuation sur trois ans de la crise vivrière dans les cinq villages, n'indique pas si une cuisine déficitaire en 1983-84 l'est encore en 1984-85. Autrement dit, les catégories de cuisines selon le niveau de déficit ne sont pas constituées des mêmes cuisines les deux années et empêchent toute comparaison des réactions à la pénurie d'une année sur l'autre. En outre, les catégories de cette typologie regroupent des cuisines semblables de par le déficit vivrier, mais qui peuvent être distinguées de par leur taille, les potentialités de production, et les objectifs économiques des paysans.

En période de pénurie généralisée et étendue à l'ensemble d'un village ou d'un groupe de villages, ceux qui disposent des réserves les plus importantes représentent néanmoins un ultime recours pour les plus démunis. En 1985, dans certains secteurs, la disette grave a été ainsi évitée grâce aux réserves de mil que possédaient quelques agriculteurs (entretien avec le Chef du village de Mocane, novembre 1985). Ceux-là sont véritablement ponctionnés par les villageois des alentours, qui n'empruntent pas toujours du mil mais également des sommes d'argent et du petit bétail.

La durée d'une soudure en définitive ne signifie pas nécessairement crise alimentaire. Elle reste un précieux indicateur des conditions de vie en saison sèche et en hivernage dans les villages, sans préjuger cependant de la gravité des conséquences de la pénurie.

2) Quand apparaît la soudure

Tout au long du précédent chapitre on a tenu pour acquis la relation qui s'établit entre l'existence d'un déficit vivrier et l'apparition d'une soudure. Cependant, cette relation mérite quelques précisions susceptibles d'expliquer le rôle joué par les pratiques paysannes dans l'apparition des soudures.

a- Les conditions de son apparition

Quatre cas de figure tout à fait réels faisant état des relations qui s'établissent entre déficit et soudure peuvent être distingués :

- l'existence d'un déficit crée les conditions d'apparition d'une soudure
- l'existence d'un déficit ne provoque pas l'apparition d'une soudure
- l'absence de déficit n'empêche pas une soudure d'exister
- l'absence de déficit empêche toute soudure de se former.

On a voulu privilégier l'étude des utilisations de la récolte au sein des cuisines (consommation quotidienne), des concessions (don à une vieille femme), et du village (remboursement d'emprunt). La politique des prix céréaliers influence également de près ou de loin le comportement du producteur en matière de déstockage et de vente de céréales.

Les premiers et derniers cas de figure sont en fait habituels. Lors de la récolte, le paysan estime la quantité récoltée et sait à l'avance si elle lui suffira pour couvrir ses

besoins durant l'année. Plusieurs conditions sont requises pour que se présentent de tels cas de figure :

- les greniers sont vides lors de la récolte : il n'y a pas de réserves et donc pas de possibilités dans le premier cas pour le paysan de compenser le déficit
- les prélèvements sur la récolte sont limités dans le dernier cas, sinon à terme c'est l'apparition d'une soudure.

L'étude des récoltes sur plusieurs années implique également la prise en compte d'évènements antérieurs et ultérieurs qui influencent considérablement le comportement des paysans en matière de gestion des récoltes (second et troisième cas de figure). Les réserves jouent alors un rôle prépondérant en cas de déficit (second cas). En 1982, un agriculteur de Ngalagne Kop a récolté l'équivalent de 24 mois de consommation, soit deux années pleines. En 1983, au contraire, il n'a disposé que de quelques semaines de consommation. Le report des stocks d'une année sur l'autre lui a permis d'éviter une soudure qui aurait pu être difficile.

Dernier cas, l'apparition d'une soudure alors que les quantités récoltées au départ ne le justifient pas. C'est à priori le cas le plus surprenant dont les études ne font pas nécessairement état. Au cours des années récentes, nombre de producteurs se sont trouvés confrontés à ce genre de dilemme : les récoltes sont à priori suffisantes pour couvrir les besoins de consommation, mais parallèlement les besoins en numéraire sont incompressibles. La vente d'une quantité de mil prise sur les réserves représente souvent une solution efficace.

La succession de récoltes médiocres laisse parfois certains agriculteurs dans un grand dénuement, que l'emprunt ou la vente de mil permet de surmonter. La plupart des chefs de cuisine précisent qu'ils ne vendent jamais leur mil, ou qu'ils n'en ont jamais vendu depuis qu'ils sont à la tête d'une famille. Il est vrai que ce sont surtout les femmes qui écoulent sur les marchés le mil, les hommes responsables de l'alimentation de la cuisine ne pratiquant à priori jamais de cette façon.

C'est en fait en désespoir de cause et non par calcul que les paysans se rabattent sur la vente de mil. Un concours de circonstances étalé sur quelques années peut également jouer en faveur du déstockage :

- soudures difficiles durant plusieurs années : emprunts multiples, ventes de bétail et de matériel agricole
- dettes d'un montant élevé à rembourser
- frais habituels élevés et simultanés : impôt, scolarité, mariage, vêtements etc...
- revenus de l'arachide insuffisants pour couvrir les dépenses normales et inhabituelles (vivres de soudure).

Sur un échantillon de 52 cuisines suivies en novembre 1985, 30 chefs de cuisine estimaient avoir suffisamment récolté en 1985 :

		Cuis. non déficit. à la récolte (*)		
Village	Cuisine déficit. à la récolte	Déficit. en fin d'année	Non déficit. en fin d'année	Tot.
Ngalagne Kop	3	4	10	17
Ngane Fissel	8	3	3	14
Diokoul	2	2	1	5
Khassous	1	-	5	6
Mocane	8	1	1	10
Total	22	10	20	52

(*) déficit. : déficitaire
Source : enquête juin 1986

Parmi ceux-là, un sur trois, par suite de ventes de mil ou de remboursement d'emprunts, a dû, contrairement aux prévisions, faire face à une soudure. On trouve ces cuisines principalement dans les villages le plus touchés par le sinistre agricole de 1984 (Ngalagne Kop et Ngane Fissel).

Rien n'est plus complexe que la relation déficit-soudure, et il est difficile de cerner tous les comportements. La disponibilité en revenus évite cependant à certains - mais cela semble évident - de faire face à des soudures, que d'autres, en quelque sorte acculés aux dernières extrémités, provoquent et subissent, sans qu'on puisse parler de gestion irrationnelle des stocks.

b) La résorption des crises

En cas de médiocre récolte, il est prudent pour le chef de cuisine de conserver une gerbe de mil pour les semences de l'hivernage suivant. Par nécessité toutefois, certains en viennent à les consommer, ce qui les oblige à l'époque des semis à en acheter ou à en emprunter, dans une proportion souvent inférieure à ce qu'ils souhaitent. Cette diminution des quantités de semences implique une réduction des superficies ensemencées en mil et éventuellement une baisse de la production.

La période des récoltes est aussi un moment de grande circulation de céréales dans les villages. Ainsi, de nombreuses dettes sont remboursées directement à partir du produit des champs, sans que le mil ne transite par la concession du débiteur.

Ces prélèvements sur les semences, sur les quantités récoltées et sur les réserves en numéraire se concrétisent par un nombre considérable de dettes à rembourser, que parfois seules de nouvelles dettes permettent d'éponger. A terme, le processus de création d'une autre soudure s'enclenche et rend inéluctable la succession déficit-soudure-déficit.

Le manque de main d'oeuvre engendre également des problèmes de récoltes. Certains membres de cuisines, partis durant la saison sèche, ne reviennent pas obligatoirement en hivernage. Sans ces retours, le chef de cuisine est dans l'impossibilité d'exploiter totalement les terres dont il dispose, ce qui peut lui être préjudiciable lors de la récolte.

"...Plus la crise est longue, plus ce problème se pose avec acuité, et plus la reprise est difficile..." (Chastanet, 1983, p. 25). Parmi les conditions requises pour une reprise de l'activité agricole normale, certaines apparaissent essentielles :

- une récolte en mil d'un bon niveau, c'est-à-dire bien supérieure à ce qu'elle doit être pour couvrir les besoins d'une année, apparaît indispensable. Certains emprunts de céréales sont remboursés en nature et le paysan reconstitue dans ses greniers les stocks de mil, facilement mobilisables en cas de soudure ultérieure.

- Simultanément une récolte d'arachide d'un niveau acceptable est souhaitable. Grâce aux revenus dégagés, les dépenses incompressibles et les remboursements d'emprunts sont assurés. Le mil ne sert plus de capital de réserve en cas de besoin de liquidités. Le capital-bétail est reconstruit grâce à l'achat de bovins et surtout de caprins et d'ovins, si utiles en période difficile. Le matériel de production est racheté ou complété et permet de meilleures récoltes.

Ces deux principales conditions doivent être réunies pour faciliter la "reprise". En 1985, la récolte à Ngalagne Kop a été propice à une reconstitution des réserves de mil et de numéraire, alors que dans les quatre autres villages la "reprise" n'a été que partielle.

Les Serer vivent en permanence avec l'éventualité d'une soudure en fin d'année agricole, ce qu'on pourrait appeler le risque de soudure. Les chefs de cuisine en sont bien conscients et le traduisent de la façon suivante : "...j'ai récolté l'équivalent de douze mois dans mes greniers, mais je ne suis pas sûr de "passer" l'année ; tout dépend de certaines éventualités, tels que les dons, la venue d' étrangers, les incendies..." (entretiens, novembre 1985). Ils reconnaissent que les ventes de mil ou les remboursements des emprunts, parfois excessifs mais obligatoires, amputent leur récolte d'une certaine quantité et à terme provoquent l'apparition de la soudure.

Gérer le risque de soudure, prévoir : au vu des exigences financières actuelles des cuisines, des soudures fréquentes, bref du quotidien et de l'avenir difficiles, le paysan doit passer par là pour survivre.

CHAPITRE SEPTIEME : LA GESTION DES RESERVES VIVRIERES

Ce sont par dizaines que l'on compte les greniers à mil dans les hameaux et les villages Serer. L'emplacement des greniers, derrière les cases d'habitation, reste un des lieux secrets, que les paysans n'aiment guère montrer au premier venu, allant même parfois jusqu'à en refuser la visite.

Une des principales préoccupations de l'enquête a été de découvrir le rôle que jouent les greniers dans la vie quotidienne des cuisines. Ils constituent un moyen de regarder la concession de l'intérieur, à la manière d'un curieux sur un plateau de cinéma contemplant l'envers du décor. Ils servent aussi de révélateur de la situation socio-économique au sein des cuisines.

A - Les conditions sociales de la production et de la consommation de mil

La civilisation Serer du mil s'exprimait complètement par l'aménagement à vocation vivrière des terroirs. Dicté par des considérations d'ordre communautaire, cet aménagement répondait également à une organisation particulière de la production et de la consommation de mil, interne aux groupes familiaux.

La dégradation actuelle du système de production Serer semble par contre s'expliquer par une transformation des rapports de production dans la culture du mil.

1) La disparition des champs collectifs

La chef de concession dispose du grenier le plus volumineux, dans lequel est stocké le produit du champ cultivé en

commun. On remarque également une multitude de greniers plus petits autour de celui du chef ; parfois même, ce dernier n'existe plus.

a - L'héritage des grandes concessions

Une des caractéristiques majeures de la vie dans les concessions, que l'on retrouve encore aujourd'hui, est l'aspect collectif de la production et de la consommation de mil. En tant que responsable de l'alimentation de sa concession pendant l'année, le chef de concession dispose de champs qu'il affecte chaque année à la culture de mil. Tous les hommes, ainsi que les femmes, participent aux activités culturelles dans les champs du chef de concession. Pendant l'hivernage, la consommation quotidienne est collective, et les résidents consomment le produit du champ cultivé collectivement l'année d'avant, et stocké dans le grenier du chef de concession (de Garine, 1960). Dans les concessions qui comptent plusieurs cuisines, l'hivernage les voient se rassembler en une seule pour la consommation du mil "collectif". Durant la saison sèche au contraire, elles se séparent à nouveau et vivent sur les réserves du chef de cuisine.

Le travail collectif, organisé sous la conduite du chef de concession, favorise la production de quantités de mil importantes : les greniers contiennent souvent deux ou trois fois la quantité nécessaire à l'alimentation de la concession pendant l'hivernage. Parfois même, avec l'apport des greniers de cuisine c'est l'équivalent de deux ou trois années complètes de consommation qui se trouve en réserve (Lericollais, 1972).

L'unité d'une concession se manifeste en quelque sorte par l'existence de champs et de greniers collectifs, sous l'autorité d'un chef de concession. Le rôle de ce dernier est, entre autres, de maintenir la cohésion autour d'un tel projet, malgré les velléités d'indépendance des chefs de cuisine.

Dans les villages enquêtés, on ne retrouve ce système collectif que dans six concessions, habitées en moyenne par plus de vingt personnes. Le meilleur exemple est donné par une concession de Mocane au sud de la zone d'étude, divisée en quatre cuisines, et qui regroupe en moyenne trente personnes (32 en 1984, 29 en 1985). Elle fonctionne selon le modèle suivant : chaque cuisine possède ses champs et ses greniers, mais en hivernage cependant, les actifs travaillent d'abord sur les champs du chef de concession en vue de préparer la récolte qui sera stockée dans ses greniers. Après la récolte, les cuisines restent ensemble pour consommer en commun le nouveau mil de mauvaise qualité, puis ensuite le premier grenier jusqu'à épuisement. Chaque cuisine retourne enfin à sa consommation individuelle jusqu'au quatrième mois lunaire (avril). Si les greniers de chaque cuisine ne suffisent pas, chaque chef de cuisine assure la consommation par divers moyens. Au moment du défrichage - en 1985, le 25 avril - les cuisines sont à nouveau réunies jusqu'à épuisement des derniers greniers collectifs. Si là encore ils s'avèrent insuffisants - au milieu de l'hivernage par exemple, les cuisines se séparent jusqu'à la récolte.

Ce système assure à la fois une alimentation correcte après la récolte, au sortir d'une éventuelle soudure, et pendant

les premiers travaux de culture - défrichage, semis, sarclage. Depuis les années sèches 1968-70, le grenier collectif est considéré par les hommes de cette concession comme un recours de première qualité aux difficultés d'alimentation. Cependant, ces dernières années, la concession a connu des difficultés pour assurer l'alimentation durant toute l'année. Les réserves stockées dans les greniers collectifs sont assez stables et oscillent entre 3,5 et 5 mois de consommation. La variation la plus grande concerne celles des cuisines, qui peuvent varier de un à cinq. En d'autres termes, jamais aucun chef de cuisine entre 1982 et 1985 n'a pu éviter l'achat ou l'emprunt et conserver du mil pour les années futures.

Les autres concessions organisées de façon similaire ont vu non seulement les réserves individuelles diminuer, mais également les réserves collectives, phénomène qui démontre que ces concessions, exceptionnelles par leur modèle collectif de production, de stockage et de consommation, ne le sont plus par les résultats agricoles, du moins actuellement.

D'après les entretiens, ce système semble ne se maintenir que par la présence du chef de concession, encore en vie et dont l'autorité n'est pas contestée par les fils et les neveux. A la mort du "vieux", il est possible que cette cohésion disparaisse par la volonté d'indépendance des fils et neveux. Trois concessions, parmi les six citées plus haut, n'ont que deux ou trois cuisines, sur quatre ou cinq existantes, unies en hivernage et indépendantes en saison sèche. Comme si ces concessions se situaient entre le modèle décrit ci-dessus et

l'organisation sociale actuelle basée sur la cuisine, et allaient basculer prochainement vers le second modèle.

b - Le desserrement des liens familiaux

La majorité des concessions est constituée d'une cuisine unique (59 % des concessions) ou de plusieurs cuisines (37 %) toutes indépendantes les unes des autres. Pour les opérations de production, chaque chef de cuisine, avec l'aide des actifs de sa cuisine, cultive durant l'hivernage uniquement les champs qui lui sont attribués. Le champ collectif a été divisé entre les chefs de cuisine, ce qui a entraîné la disparition de grenier collectif. Ces derniers sont désormais responsables de l'alimentation de leur groupe de consommation durant toute l'année, y compris en hivernage.

Les femmes et les jeunes actifs disposent cependant comme dans les anciennes concessions d'une parcelle individuelle, dont le produit reste leur propriété (Gastellu-Delpech, 1974).

Cette indépendance des cuisines s'est manifestée dans les terroirs de deux façons :

- les cuisines sont autonomes pour la culture et la consommation mais conservent le même lieu de résidence
- un ancien chef de cuisine crée une nouvelle concession. S'ajoute alors à l'indépendance économique le choix d'une nouvelle résidence.

Cette indépendance, qui existait déjà au début du siècle (Gastellu-Delpech, 1974), n'est sans doute pas sans être en relation avec l'importance prise par l'arachide comme culture de

rente dans les terroirs, qui aujourd'hui voit chaque actif revendiquer sa parcelle d'arachide. Par la suite, le mariage survenant et les besoins alimentaires et monétaires s'accroissant, le fils exige de vastes superficies qu'il veut gérer à sa façon et selon ses objectifs propres, cela en complète contradiction avec la pratique collective des anciennes concessions.

Cette évolution de l'organisation sociale des concessions et cette généralisation de la cuisine ont connu un regain de dynamisme depuis 20 ans. Par suite des déficits de production et des soudures répétés, les chefs de concession ont poussé les responsables de cuisine à prendre leur indépendance totale. Cette solution permet aux paysans de rendre moins pesants les problèmes de la survie, chaque chef de cuisine consacrant sa récolte et ses revenus à l'alimentation d'un groupe de consommation restreint.

2) Typologie des cuisines selon la capacité de stockage

La disparition du champ collectif ne doit à priori pas porter préjudice aux cuisines. Elle se traduit par une redistribution des terres et par le maintien, voire l'augmentation, de la production agricole de chacune.

L'indépendance des cuisines, dans un contexte en pleine évolution évoqué dans la seconde partie, provoque cependant le renforcement ou l'apparition de disparités entre cuisines :

- chaque paysan se doit de produire avec les actifs de sa cuisine et dans ses champs l'équivalent de douze mois de consommation, et non plus sept ou huit comme auparavant

- il cède en outre - et cela de plus en plus - à chaque actif de sa cuisine une parcelle, qui sera ensemencée principalement en arachide
- le matériel aidant, les superficies cultivées se sont étendues, et les opérations culturales sont effectuées plus rapidement. Mais l'indépendance économique des cuisines a multiplié les disparités entre celles qui disposent de matériel agricole et celles qui n'en ont pas et qui compensent par l'emprunt.

De plus en plus, on distingue différentes catégories de producteurs, entre autres ceux qui mettent à profit de fortes potentialités de production et ceux qui en sont dépourvus, ceux qui s'appuient sur une grande superficie et ceux qui en sont démunis. Une nouvelle typologie des cuisines, non plus basée sur le taux de déficit mais sur la capacité de stockage des greniers, traduit les écarts dans les moyens de production qui existent entre les exploitations.

Le rapport entre capacité de stockage et le nombre de résidents par cuisine permet de distinguer les cuisines les unes des autres comme suit :

- celles qui ont un rapport inférieur à 0,9
- celles dont le rapport est compris entre 0,9 et 1,1
- celles pour lesquelles ce rapport est supérieur à 1,1.

La catégorie intermédiaire rassemble en fait les cuisines dont les besoins sont plus ou moins couverts par la capacité de stockage : c'est pourquoi, un intervalle de couverture, plutôt qu'un seuil précis et sélectif, a été retenu.

On constate qu'un grand nombre de paysans dispose d'une capacité de stockage supérieure aux besoins de consommation de leur cuisine. En fait, régulièrement la production est 1,5 à 2 fois supérieure à la quantité récoltée nécessaire pour l'année. De bonnes conditions pluviométriques expliquent pour une part ces excédents, mais la disponibilité en terres, en matériel agricole, bref de fortes potentialités de production favorisent l'obtention de récoltes d'un niveau élevé.

A l'opposé, d'autres cuisines à capacité de stockage inférieure aux besoins de consommation ne disposent pas des mêmes potentialités. La succession de récoltes médiocres provoque l'abandon des greniers, la capacité de stockage s'en ressent et traduit les possibilités limitées pour les agriculteurs de produire les quantités nécessaires à la consommation annuelle.

La capacité de stockage n'induit pas cependant un déterminisme absolu. Certaines cuisines à faible capacité de stockage ont pourtant des résultats agricoles d'un bon niveau à la faveur d'un hivernage de bonne qualité. Réciproquement, les cuisines à forte capacité enregistrent aussi de très faibles récoltes selon les années.

Cette disparition du caractère collectif de la production et de la consommation de mil a fait évoluer la taille des cuisines :

	Nombre d'habitants par cuisine			
Cap. de stock./ nb.de résidents	1 - 6	7 - 12	13 et +	Tot.
Inf. à 0,9	21	58	30	109
Entre 0,9 et 1,1	8	22	7	37
Sup. à 1,1	35	38	9	82
Sans réponse	1	-	-	1
Total	65	118	46	229

Sources : enquêtes 1985 et 1986

- 38 % des concessions de l'échantillon, dont la capacité de stockage est inférieure aux besoins de consommation, sont en moyenne habitées par plus de sept personnes
- les cuisines, dont la capacité de stockage est supérieure aux besoins, sont en moyenne de plus petites cuisines, souvent habitées par moins de six personnes.

Deux tendances se dégagent :

- l'autonomie acquise par chaque cuisine, voire même leur indépendance complète, provoque l'apparition de petites cuisines, où la capacité de stockage est élevée
- les cuisines à faible capacité de stockage sont moins sujettes à cette évolution, et quand elles le sont, restent habitées par plus de sept personnes.

D'un côté on distingue des petites cuisines, uniques ou conjointes au sein des concessions, dans lesquelles il existe une

meilleure couverture des besoins par la production. De l'autre, de grandes cuisines, souvent concessions, où l'adéquation est plus difficile à assurer. Ces tendances ne sont pas exhaustives, et de nombreux cas intermédiaires s'intercalent. Cependant, avec la multiplication des bras dans chaque concession, la division en cuisines semble être une solution adéquate.

La production agricole est en fait l'objet d'une appropriation par les petits groupes humains - ici les cuisines, en contradiction avec l'héritage collectif des concessions. Ces changements sociaux semblent également profiter aux cuisines indépendantes, qui en période de survie, sont plus opérationnelles que les grandes concessions.

3) Les objectifs de production des cultivateurs

En s'appuyant sur les deux typologies, les problèmes de la production et de la survie seront traités cuisine par cuisine, étant donné le degré d'indépendance qui les distingue les unes des autres.

a - Les résultats agricoles par cuisine selon la capacité de stockage

Il y a deux façons d'interpréter les résultats agricoles livrés par exploitation :

Cap. de stock./ nb. de résidents	Récolte de mil	1982	1983	1984	1985 (*)
Inférieur	inf. à 6 mois	20	47	62	2
à	inf. à 12 mois	21	49	44	9
0,9	de 12 mois et +	62	9	2	12
	sans rép.	6	4	1	-
Entre	inf. à 6 mois	3	10	13	-
0,9	inf. à 12 mois	6	18	22	4
et	de 12 mois et +	27	6	2	6
1,1	sans rép.	1	3	-	-
Supérieur	inf. à 6 mois	8	36	34	-
à	inf. à 12 mois	26	32	43	5
1,1	de 12 mois et +	47	13	5	13
	sans rép.	1	1	-	-
Sans	inf. à 6 mois	-	1	1	-
	inf. à 12 mois	-	-	-	-
réponse	de 12 mois et +	1	-	-	1
	sans rép.	-	-	-	-

(*) sur un échantillon de 52 cuisines

Sources : enquêtes mai 1985 et novembre 1985

- ils révèlent en premier lieu une certaine unité parmi les cuisines lors des bonnes années : respectivement 57, 73 et 57 % des cuisines de chaque catégorie ont récolté l'équivalent de douze mois et plus en 1982. De même en 1985, ces chiffres, qui portent sur un sous-échantillon de 52 cuisines, étaient de 52, 60 et 72 % . En 1982 comme en 1985, plus de la moitié des cuisines étaient pourvues en mil pour l'année, ce qui atteste du souci paysan de satisfaire avant tout les besoins en mil.

- Le même tableau indique aussi que les cuisines, dont la capacité de stockage est élevée, enregistrent certaines années des récoltes moins médiocres que les cuisines à faible capacité. En 1984 par exemple, si 57 % des cuisines à faible capacité ont récolté moins de six mois, et 40 % entre six et douze mois, 41 % seulement des cuisines à forte capacité ont récolté moins de six mois, et 52 % entre six et douze mois. De même en 1985, 49 % des cuisines à faible capacité ont récolté moins de douze mois, contre 28 % pour les cuisines à forte capacité.

En d'autres termes, les grandes cuisines seraient plus vulnérables aux aléas de la production que les petites cuisines.

En fait, si le souhait du paysan reste celui de privilégier la culture de mil et de remplir ses greniers, chacun cependant tente d'y pourvoir selon ses possibilités. Compte tenu des terres, des semences, du matériel agricole et du nombre d'actifs dont il dispose, le producteur peut estimer les chances de réalisation de ses objectifs, en cas de pluviométrie favorable.

b - Divergences dans les objectifs de production

La capacité de stockage reste un indicateur précieux des disponibilités en terres de chaque paysan. Dans les cuisines à faible capacité de stockage (échantillon de 52 cuisines), le rapport mil-arachide est largement en faveur du mil :

Capacité de stockage / nombre de résidents						
inf. à 0,9		entre 0,9 et 1,1		sup. à 1,1		
Type de culture	Nb. de champs et parcelles	PI (*)	Nb. de champs et parcelles	PI	Nb. de champs et parcelles	PI
Mil (1)	73	16 %	39	31 %	91	38 %
Arachide (2)	54	61 %	28	64 %	66	66 %
Niebé	10	-	6	-	7	-
Sorgho	6	-	3	-	5	-
Rapport (1)/(2)	1,35	-	1,4	-	1,37	-

(*) PI : parcelles individuelles
Source : enquêtes 1985 et 1986

L'optique fondamentale de ces paysans est d'abord d'approcher autant que faire se peut l'autosuffisance céréalière, à partir des champs du chef de cuisine : en effet, seulement 16 % des champs et parcelles de mil sont individuels. Ces agriculteurs, dans le but d'augmenter leur superficie en mil et en arachide, compensent leur dénuement en terres par l'emprunt. Un chef de cuisine de Ngane Fissel précise cependant à ce propos

(entretien, juin 1986) : "... chacun agit désormais individuellement, choisit ses terres pour le mil et l'arachide, comme il l'entend. En outre, à Ngane Fissel, le terroir est tout à fait saturé, et il est bien difficile d'emprunter une parcelle, à tel point que bien souvent le prêteur loue alors contre paiement...".

A. Lericollais (1972) signalait l'apparition de ce phénomène de rétention des terres à Sob, cinq kilomètres au sud de Ngane Fissel. J.M. Gastellu récemment (à paraître) rappelle aussi que ce phénomène s'étend à d'autres terroirs Serer - à Ngohé Mbayar par exemple - à la suite, entre autres, des lois de 1964 sur le Domaine National et de 1972 sur les Communautés Rurales.

Les cuisines à forte capacité de stockage répartissent plus équitablement leurs terres cultivées en mil entre le champs collectif et les parcelles individuelles (62 contre 38 %). A l'inverse des agriculteurs de la première catégorie, ceux-là satisfont simultanément leur souci d'autosuffisance céréalière et les besoins monétaires des femmes, des fils et des neveux. Même si le mil de ces parcelles peut revenir en cas de nécessité au chef de cuisine, ce dernier a toutefois admis le principe de l'accaparement du produit à des fins personnelles. Cette pratique indique une grande disponibilité en terres, puisque par le seul champ du chef de cuisine, une année de consommation est censée être assurée.

L'importance de ces parcelles individuelles de mil démontre que le mil peut devenir culture de rente dans les

exploitations où les potentialités de production sont élevées. La filière mil trouve là toute sa justification, mais on constate qu'elle favorise en fait un certain type d'exploitations.

B - Le stockage inter-saisonnier

Les producteurs savent que les résultats agricoles, et à fortiori le niveau des réserves, peuvent varier fortement d'une année sur l'autre. Pour retarder le plus possible le moment où il ne disposera plus de mil, le paysan restreint les quantités pilées à un moment ou à un autre de l'année, dans le but de faire durer les stocks, et cela même s'il existe des réserves de mil importantes dans les greniers.

1) Une gestion saisonnière des stocks

Le grenier commun n'est pas seulement le symbole de la cohésion sociale dans les concessions, mais il a aussi pour fonction de garantir la consommation de mil pendant la saison des pluies. "...Grenier des pluies ...", il est indispensable à la vie des concessions (de Garine, 1960). En outre, "... (il) ne doit pas être considéré comme une réserve destinée à empêcher les individus de mourir de faim en période de soudure. Il est destiné à fournir l'aliment traditionnel nécessaire à l'accomplissement des travaux agricoles pénibles..." (de Garine, 1960, p. 16).

a - Grenier d'hivernage et consommation de saison sèche

Un tel grenier suppose l'existence d'un découpage de l'année en périodes de consommation différentes. Déjà en 1960, I. de Garine, dont les études ont porté principalement sur la région de Khombole dans le Baol, scindait l'année Serer en cinq périodes :

- l'après-récolte jusqu'à la traite : le paysan dispose de mil et de réserves en numéraire, de novembre à janvier
- l'après-traite, jusqu'aux premiers travaux agricoles : c'est une période de restriction des dépenses et de la consommation alimentaire, de février à mai
- les premiers travaux agricoles, durant lesquels les réserves en mil et en numéraire sont débloquées et destinées à l'alimentation, de juin à juillet
- la fin de l'hivernage, en août et septembre, voit le paysan durant la soudure effective emprunter juste avant la récolte
- les récoltes de septembre et octobre : les variétés hâtives permettent de raccourcir la durée de la soudure.

Aujourd'hui dans la région de Niakhar, l'année se décompose plus simplement en deux périodes :

- une période maigre en saison sèche
- une période de forte consommation en hivernage.

Cette sur-consommation d'hivernage se produit à une époque où généralement les réserves sont épuisées. La logique voudrait que ce fut le contraire, à l'instar de l'organisation de

la consommation en pays Wolof (de Garine, 1960). Cet apparent illogisme répond en fait à une double préoccupation :

- conserver le mil pour les premiers travaux agricoles
- éviter la longue soudure d'hivernage, en "...différant la soudure réelle..." (de Garine, 1960, p. 16) au cours de la saison sèche.

L'agriculteur Serer fait preuve d'un remarquable sens de la gestion, car la saison sèche est celle de l'inactivité agricole. Si le mil vient à manquer ou si le chef de cuisine estime qu'il va manquer, mieux vaut que la pénurie se produise au cours de cette saison plutôt qu'à l'époque des premiers travaux agricoles.

Cette pratique expérimentée depuis longtemps ressort de la stratégie programmée sur l'année, et sa persistance à l'heure actuelle atteste de sa modernité et de son efficacité. Elle est d'autant plus stratégique que les récoltes médiocres, ainsi que la disparition du champ et du grenier collectifs, ne favorisent pas une telle gestion des réserves.

- b - Une gestion des réserves différente selon les cuisines

Les Serer des environs de Niakhar restent attachés plus que jamais au grenier ou au demi-grenier d'hivernage. 48 % des cuisines de l'échantillon avaient ainsi conservé pour l'hivernage 1985 au moins l'équivalent d'un mois de consommation (enquête, mai 1985).

Le niveau des récoltes influe toutefois sur le recours à une telle pratique :

Village	Nb. de mois récoltés en 1984	Réserve théorique (*) en mai 1985 (**)	Réserve effective en mai 1985 (**)
Ngalagne Kop	2,9	- 2,3	0,4
Ngane Fissel	4,1	- 1,3	0,5
Diokoul	7,0	0,9	1,9
Khassous	8,5	2,1	3,2
Mocane	7,1	1,8	2,7

(*) Réserve théorique : ce qu'il devait rester dans les greniers en mai 1985. Une réserve théorique négative indique que depuis plusieurs mois les greniers sont vides, la quantité manquante équivalant à x brasses

(**) en brasses de mil / 1 brasse = 204 kilos de mil en grains

Source : enquête mai 1985

On remarque combien dans les villages frappés par un grave déficit la mise en réserve de quelque quantité de mil pour l'hivernage s'avère difficile. En deçà d'une récolte équivalente à six mois, elle est même quasiment impossible.

On reconnaît encore une fois toute la justesse des pratiques paysannes. Les agriculteurs, qui disposent d'au moins six mois de réserve, consomment les quatre premiers mois de la récolte, et conservent au moins deux mois pour le début d'hivernage, le reste de la saison sèche étant couvert par d'autres sources d'approvisionnement en mil. Par contre, un paysan qui ne dispose que de quelques mois de consommation,

épaise rapidement ses maigres réserves dès le début de la saison sèche, et ne peut en aucun cas économiser pour l'hivernage.

La capacité de stockage explique également les inégales réserves dont disposent les cuisines :

Cap. de stock./ nb de résidents	Réserves inf. à 1 mois	Réserves entre 1 et 3 mois	Réserves sup. à 3 mois	n : s : p : (*)	Sans rés. : (**)	Tot. :
Inf. à 0,9	15	32	7	-	55	109
Entre 0,9 et et 1,1	10	11	7	-	9	37
Sup. à 1,1	7	37	16	-	22	82
Sans réponse	-	-	-	-	1	1
Total	32	80	30	-	87	229

(*) nsp : ne sait pas

(**) sans rés. : sans réserves

Source : enquête mai 1985

En mai 1985, 53 cuisines à forte capacité disposaient de plus d'un mois de réserves, contre seulement 37 cuisines à faible capacité. Les premières cuisines obtenant en règle générale des récoltes d'un niveau supérieur à celles des cuisines à faible capacité, la gestion des réserves sur l'année s'y avère plus facile et plus fréquente.

La pratique très actuelle de la gestion saisonnière des réserves vivrières n'est en fait possible qu'avec un certain niveau de récoltes. Les paysans sans grands moyens pour produire ou pour acheter, et qui ne peuvent gérer leurs stocks, sont les

premiers confrontés à une longue période de pénurie jusqu'à la prochaine récolte.

2) La régulation de la consommation selon le nombre de consommateurs

Le grenier d'hivernage permet au chef de cuisine de mobiliser toutes les personnes en âge de travailler et habituellement résidentes. Il compte entre autres sur ceux qui ont quitté le village après la précédente récolte. La saison sèche est au contraire la saison de moindre pression sur les réserves vivrières.

Plus précisément, la gestion des stocks et la variation de la population résidente sont en étroite relation et ont des retombées sur le niveau de la ration individuelle.

a - De la difficulté d'évaluer une ration individuelle moyenne

De nombreux rapports et études (*) s'appuient sur les données de consommation, mais il est bien rare que des précisions sur la qualité de la céréale au moment de l'observation soient fournies : est-ce une céréale brute, avant décorticage et mouture, ou au contraire déjà prête à être cuisinée ? En outre, les avis divergent sur les taux de transformation. Pour l'étude, ont été retenues les équivalences suivantes :

- 1 kilo de mil-grains donne 800 grammes de mil-semoule
- 1 kilo de riz-paddy fournit 650 grammes de riz usiné.

(*) Gallais, 1975 ; Bradley et Al., 1977
Chevassus-Agnès/Ndiaye, 1980 ; Mondot-Bernard, 1980

La seconde question importante est de savoir si les quantités de céréales consommées dans le secteur de Niakhar suffisent à l'individu pour satisfaire ses besoins nutritionnels. La norme FAO indique que 200 kilos de céréales décortiquées et moulues représentent une quantité moyenne permettant une telle couverture. Au Niger (Derriennic, 1977), 250 kilos de céréales brutes, soit 700 grammes par jour, soit encore 200 kilos nets de céréales, sont nécessaires pour nourrir chaque paysan pendant un an. Au Gourma malien (Gallais, 1975), l'auteur rappelle que 170 à 190 kilos de mil en grains par an correspondent à une ration journalière de 1640 calories, soit un niveau insuffisant comparé à d'autres situations, pour que les besoins soient couverts.

Dans les cuisines de l'échantillon, la quantité moyenne de mil consommée par personne et par an s'élève à 213 kilos de mil-grains (compte tenu des deux semaines de récoltes). S'y ajoutent 26 kilos de riz-paddy, soit un total de 240 kilos de céréales brutes, sans compter les quelques kilos de maïs. Quotidiennement un Serer de ces villages consomme en moyenne 660 grammes de céréales brutes, soit pratiquement la consommation moyenne d'un habitant des régions céréalières d'Afrique de l'ouest (Derriennic, 1977). Néanmoins, cette quantité moyenne reste quelque peu idéale, car durant l'hivernage 1985, en dépit du souhait de maintenir la consommation à un niveau élevé, nombre de cuisinières ont dû diminuer la ration individuelle par manque de mil.

En fait, si l'on prend comme base une ration moyenne indispensable à la satisfaction des besoins individuels, il

existe peu de paysans chez qui la couverture est assurée. Il convient alors de mentionner le contexte socio-économique propre à chaque paysannerie, et les habitudes alimentaires qui y ont cours. Dans ces agricultures à risque, comme l'est celle des Serer, la ration alimentaire parfaite n'est pas toujours possible, et c'est au prix de l'adaptation des consommations que les paysans survivent dans les villages.

Le pays Serer et le secteur de Niakhar apparaissent comme des régions où la consommation de céréales, et de mil en particulier, est la plus élevée au Sénégal :

Région	Cons. tot. céréales (*) (1)	Cons. tot. mil (*) (2)	Cons. tot. riz (*)	Rapport (2)/(1)
Sénégal				
Oriental	122	77	26	0,63
Casamance	150	61	82	0,41
Diourbel	180	158	19	0,88
Ferlo	159	111	42	0,70
Thiès	207	187	18	0,90
Kaolack	176	137	19	0,78
Fleuve	154	60	69	0,39
Zone Niakhar	187	170	17	0,91

(*) en kilos de mil-semoule par an et par personne
Sources : Chevassus-Agnès/Ndiaye, 1980 ; enquête mai 1985

Cependant, comme au Mali (Mondot-Bernard, 1980), on note une extrême diversité des consommations d'une région à l'autre, qui montre qu'il est bien difficile de donner un chiffre moyen de consommation céréalière pour l'ensemble des paysanneries du Sénégal.

La diversité existe aussi au sein des villages étudiés. D'un hameau à l'autre, la consommation moyenne de céréales par personne et par an peut varier de 210 kilos bruts de céréales (mil et riz cumulés) à 279 kilos. Plus précisément, la quantité de mil-semoule consommée par une personne pendant un an évolue selon les hameaux de 152 à 195 kilos. Même la moyenne la plus basse reste élevée par rapport aux autres régions du Sénégal, et situe le secteur de Niakhar à la hauteur de régions comme celles de Thiès et Diourbel pour la consommation de mil.

b) La variation de la ration individuelle selon le nombre de résidents

Dans un contexte de déficit vivrier, la taille de la cuisine - autrement dit le nombre de consommateurs - peut aller à l'encontre d'une bonne couverture des besoins alimentaires.

Les corrélations statistiques entre le nombre de consommateurs et le niveau de la consommation enseignent que, quelle que soit la saison, la ration individuelle semble varier de façon inversement proportionnelle au nombre de consommateurs :

Hivernage		Saison sèche	
Nb. résidents/ cuisine	Quant. pilée/ pers. /jour (*)	Nb. résidents/ cuisine	Quant. pilée/ pers. /jour (*)
1-3	0,723	1-3	0,771
4-6	0,540	4-6	0,594
7-9	0,440	7-9	0,516
10-12	0,402	10-12	0,462
13-15	0,391	13-15	0,423
16-18	0,357	16-18	0,444
19 et +	0,564	19 et +	0,569

(*) en kilos de mil-grains
Source : enquête mai 1985

Ladite ration peut même passer du simple au double, si l'on compare une cuisine de trois personnes et une cuisine de treize à quinze personnes. De même, dans les hameaux où les cuisines sont habitées en moyenne par plus de huit personnes, la ration est inférieure à 600 grammes, alors qu'elle dépasse ce seuil dans les cuisines de moins de huit personnes :

Hameau	Nombre moyen de résidents/cuisine	Quantité moyenne pilée par personne et par jour (*)
Ngalagne Kop Centre	7,1	0,661
Hasseme	9,2	0,630
Pind Tok	6,6	0,666
Sobeme	6,3	0,648
Godaguene	10,3	0,571
Khoudombedj	7,7	0,638
Ngane Fissel Centre	8,1	0,533
Bademe	9,8	0,524
Tok Bileb	9,8	0,558
HaPind	9,8	0,570
Diokoul	9,5	0,560
Diegnak Khassous	10,4	0,585
Thiedo Khassous	10,1	0,548
Mocane Centre	6,3	0,655
Guessiam	6,1	0,541
Ndoutki	10,4	0,678
Ngouye	8,3	0,574
Titiss	13,2	0,670
Toucarke	7,6	0,618

(*) en kilos de mil-grains

Source : enquête mai 1985

Des précédentes études viennent confirmer l'incidence du nombre de consommateurs sur la ration individuelle. Dans les petits "galle" (groupe élémentaire de consommation chez les Peul

du Ferlo), la couverture des besoins en calories est nettement plus assurée par la ration quotidienne que dans les grands "galle" (Bénéfice et al., 1982). D'autres observations en Côte d'Ivoire (Blanc, 1975) montrent précisément la corrélation négative qui existe entre la baisse de la consommation calorique par personne et la taille du groupe de consommation.

Le nombre d'enfants présents peut influencer sur le niveau moyen de la ration individuelle :

	Nombre de résidents par cuisine (*)						
	1-3	4-6	7-9	10-12	13-15	16-18	19 et +
Nombre de cuisines	6	20	35	14	9	3	4
Nb. moy. de résidents/ cuisine (2)	3,0	4,8	7,6	11,1	14,0	17,3	23,3
Nb. enfants de moins de 15 ans	4	35	114	67	55	25	44
Nb. moyen d'enfants/ cuisine (4)	0,7	1,8	3,3	4,8	6,1	8,3	11,0
Rapport (4)/(2)	0,22	0,36	0,43	0,43	0,44	0,48	0,47
Ration ind. d'hivernage (**)	924	690	640	604	579	503	660

(*) moyennes prises sur six hameaux de l'échantillon

(**) en grammes de mil-grains

Sources : Garenne et al., 1987 ; enquête mai 1985

Dans les cuisines enquêtées le pourcentage d'enfants de moins de 15 ans augmente régulièrement avec la taille de la cuisine, alors que dans le même temps la ration passe de 900 grammes à 500 grammes environ.

La consommation des enfants est peu connue, alors que celle d'un homme adulte est d'environ 700 à 1 000 grammes (en grains). Elle représenterait au Niger pour les femmes et les garçons de 10 à 14 ans la moitié de celle de l'homme, soit 350 à 500 grammes ; et pour un garçon de 6 à 10 ans et une fille de moins de 14 ans, la moitié de celle d'une femme, soit 175 à 250 grammes (Mainet-Nicolas, 1964). Ainsi, un groupe de consommation comprenant un homme, une femme, un garçon et une fille de 14 ans, consommerait quotidiennement 2250 grammes de mil en grains, soit 563 grammes par personne. En réalité, la ration de l'homme est deux fois supérieure à celle de la femme et quatre fois supérieure à celle des enfants. Ces indications montrent combien le sexe et l'âge peuvent influencer sur les rations moyennes individuelles.

Les données de l'étude laissent à penser toutefois que l'incidence du nombre d'enfants sur la ration individuelle n'est pas aussi grande qu'on pourrait le croire dans les villages de l'échantillon. Alors que la ration moyenne passe de 640 grammes pour les cuisines de 7-9 personnes à 503 grammes pour les cuisines de 16-18 personnes, le nombre d'enfants dans ces dernières cuisines ne progresse que très peu par rapport aux petites cuisines.

Tout se passe comme si, indépendamment du nombre d'enfants, les chefs de grande cuisine ne pouvaient se permettre des rations individuelles élevées, fussent-elles celles des adultes. Dans ces cuisines, l'agriculteur doit produire des quantités énormes de mil pour satisfaire les besoins vitaux de sa cuisine. Or, ceci s'avère difficile dans les cuisines à faible capacité de stockage, en moyenne les plus peuplées et dont les possibilités d'augmenter la production sont faibles :

Cap. de stock./ nb. de résidents	Ration individuelle d'hivernage (*)	Ration individuelle de saison sèche (*)
Inf. à 0,9	0,605	0,566
Entre 0,9 et 1,1	0,682	0,637
Sup. à 1,1	0,705	0,634

(*) en kilos de mil-grains
Source : enquête mai 1985

Les chefs de cuisine, conscients des limites qui leur sont imposées, doivent pratiquer d'une façon ou d'une autre des économies sur les rations, dans un contexte où les récoltes d'un bon niveau ne sont pas régulières.

Dans les cuisines à moyenne ou forte capacité de stockage, qui sont aussi les plus petites par la taille, le paysan a par contre une plus grande marge de manoeuvre : les potentialités de production plus élevées se traduisent par de meilleurs résultats agricoles, et garantissent les conditions d'une plus forte consommation individuelle.

c - Variation de la consommation de mil par
personne et par jour selon la saison

On a vu plus haut que les paysans Serer par prévoyance économisent un grenier d'hivernage, afin d'assurer leur subsistance en période de travaux agricoles. D'autre part, la consommation moyenne par personne et par jour dans l'échantillon est de 620 grammes de mil-grains en hivernage et de 563 grammes en saison sèche. Tout semble vouloir dire que la saison sèche est volontairement une saison de restriction qui se traduit par un délestage de la population, une moindre pression sur les réserves, et une diminution des rations individuelles, I. de Garine précisant même (1961) que les Serer se dispensent d'un grand nombre de repas au cours de cette saison.

Ce schéma inattendu, car sortant des considérations généralement admises, résiste-t-il à la pression d'un déficit croissant d'année en année ? I. de Garine rappelle (1961) que la migration vers la ville contribue à décharger le groupe de consommation d'une partie des consommateurs en période de restriction. Ce départ massif permet-il seulement aux résidents restants de satisfaire leurs besoins alimentaires ?

Les corrélations statistiques indiquent que plus le nombre de migrants par cuisine est élevé, moins la ration individuelle quotidienne ne subit d'amputation en saison sèche :

: Village	: Nombre moyen : de migrants/cuisine : en 1984-85	: Ecart entre les rations : individuelles de saison : sèche et d'hivernage : (*)
: Ngalagne Kop	: 1,66	: 0,018
: Ngane Fissel	: 1,00	: 0,040
: Diokoul	: 1,27	: 0,059
: Khassous	: 1,27	: 0,090
: Mocane	: 0,63	: 0,110

(*) en kilos de mil-grains
Source : enquête mai 1985

Dans une cuisine où les résidents partent en nombre durant la morte saison, la consommation par personne et par jour est à peu près stable par rapport à celle de l'hivernage. Par contre, la ration individuelle diminue dans les cuisines où la migration est faible. En outre, cette diminution semble inversement proportionnelle au taux de déficit. Les cuisines de Ngalagne Kop et Ngane Fissel ont été déficitaires à plus de 50 % en 1984, et ont vu leur population quitter les concessions en saison sèche : la ration moyenne par personne a peu évolué. Dans les trois autres villages mieux pourvus en mil, elle a au contraire diminué.

La capacité de stockage révèle également des pratiques différentes selon les cuisines :

Cap. de stock./ nb. de résidents	Nb. migrants/ cuisine en saison sèche	Ration/ pers./jour d'hivernage (*) (1)	Ration/ pers./jour de s.sèche (*) (2)	Ecart: entre: (1) et (2)
Inf. à 0,9	1,30	0,605	0,566	0,039
Entre 0,9 et 1,1	1,40	0,682	0,637	0,045
Sup. à 1,1	0,95	0,705	0,634	0,071

(*) en kilos de mil-grains
Source : enquête mai 1985

Dans celles qui disposent d'une faible capacité, le nombre moyen de migrants est en 1984-85 de 1,3, et la diminution de la ration individuelle est faible (- 0,039 kilo). Dans les cuisines à forte capacité, le nombre de migrants est moindre, mais la réduction de la ration plus forte (- 0,071 kilo).

Autrement dit, on constate que c'est dans les villages les plus déficitaires, mais aussi dans les cuisines à faible capacité de stockage, où les problèmes d'alimentation devraient être les plus aigus, que la consommation de saison sèche est le mieux assurée.

Une forte migration de saison sèche permet en fait aux cuisinières de diminuer les quantités pilées quotidiennement sans toucher, ou très peu, aux rations individuelles. Au contraire, une faible migration oblige les cuisinières à restreindre la quantité pilée par jour, en réponse aux problèmes de subsistance qui ne manqueront pas de se poser, baisse qu'enregistre de surcroît la ration individuelle.

La migration de saison sèche s'avère être alors un moyen de régulation de la consommation selon le niveau des réserves vivrières. Elle favorise grandement une meilleure adéquation entre disponibilités alimentaires et consommation des cuisines.

Au sein de chaque cuisine s'instaure une gestion des réserves vivrières articulée sur les deux saisons. Le grenier d'hivernage d'un côté, le délestage de la population en saison sèche de l'autre, autant de pratiques qui se complètent dans le cadre d'une stratégie d'organisation de la consommation, annuelle, minutieuse et efficace.

CHAPITRE HUITIEME : APPORT EXTERIEUR EN CEREALES ET DEFICIT VIVRIER

La démarche logique veut que l'on privilégie en premier lieu l'étude des quantités récoltées puis ensuite celle des quantités achetées. L'enquête et la lecture des résultats ont suivi ce cheminement, qui a le mérite de partir de la réalité et des pratiques en cours dans le milieu paysan, c'est-à-dire de l'organisation de la consommation dans les cuisines. En outre, l'intégration des céréales achetées ou provenant d'autres origines dans la consommation quotidienne nécessite un développement particulier, car il n'est pas évident que l'insuffisance des récoltes explique complètement le recours à cet apport extérieur, entre autres sous forme d'achats.

La démarche repensée pourrait alors s'appuyer autant, sinon plus, sur l'étude des sources extérieures d'approvisionnement en céréales que sur celle des récoltes, et les considérer non plus comme un recours mais comme une composante à part entière de la consommation.

A - Le mil, première céréale achetée

Chez les Serer, plus que dans toute autre paysannerie du bassin arachidier, le déficit de la production de mil n'empêche par les agriculteurs de rester fondamentalement attachés au mil. La consommation de la céréale de base se perpétue par l'achat.

1) Déficit vivrier et achats de mil

L'étude du bilan céréalier par cuisine montre le rôle majeur qu'occupe en certaines occasions les achats de mil :

	1984-85 (*)	1983-84 (*)	1982-83 (*)
Mil restant dans les greniers	10,6	-	-
+ Mil récolté	839,9	906,2	1 452,5
+ Mil acheté	183,4	334,0	65,8
- Semences	8,6	-	-
- Ventes	1,5	3,4	11,2
Disponible	1 002,3	1 236,8	1 507,1
- Restes récoltes au jour d'enquête	309,1	-	-
- Restes achats au jour d'enquête	13,6	-	-
Consommé	679,6	-	-
+ Riz acheté	74,8	-	-
+ Dons reçus	13,4	31,8	7,6
+ Aide alimentaire	15,8	172,6	-
Total	783,6	1 441,2	1 514,7
Besoins estimés	886,2 (**)	1 815,6	1 815,6
Taux de couver- ture	88,4 %	79,4 %	83,4 %

(*) en kilos de mil-grains

(**) besoins estimés sur la période allant de novembre 1984 à mai 1985

Source : enquête mai 1985

En 1984-85, les besoins de consommation annuels moyens des cuisines ont été couverts à 47 % par les récoltes. Sur la période qui va de novembre 1984 à mai 1985, la récolte a couvert 57,5 % de la consommation, les achats de mil 19,1 %, ceux de riz 8,4 %, les dons et aides alimentaires 3,3 % . Les chefs de cuisine ont en moyenne économisé 309 kilos de mil pour le grenier d'hivernage, soit 36 % de la récolte, et préféré anticiper les achats.

En 1983-84, la récolte a couvert les besoins de consommation annuels moyens à 54 % . Le déficit a été comblé par les achats de céréales à hauteur de 19,3 % (mil essentiellement), par les dons pour 1,8 % et par l'aide alimentaire pour 10 % . En 1982-83, c'est à 88 % que le mil récolté a couvert la consommation annuelle moyenne des cuisines. Les achats de mil ont représenté 3,8 %, et les dons et aides alimentaires ont été insignifiants.

On remarque que 10 à 15 % en moyenne de la consommation ne sont pas couverts. Ce défaut dans les résultats, dû aux problèmes de correspondance entre les consommations estimées des cuisines et les quantités fournies par les paysans, a déjà été expliqué précédemment (cf. seconde partie, chapitre cinquième).

En cas de déficit des productions céréalières, il s'opère en fait une véritable transformation des circuits de consommation. Ce type de recours s'amplifie évidemment lorsque le déficit de production est encore un peu plus accusé :

: Niveau moy.	: Besoins	: Besoins	: Besoins	: Besoins	:
: de la	: couverts	: couverts	: couverts	: couverts	:
: récolte par	: par mil	: par mil	: par riz	: par dons	:
: cuisine	: récolté	: acheté	: acheté	: et aides	:
:	: en 84-85	: en 84-85	: en 84-85	: en 84-85	:
:	:	:	:	:	:
: 0 - 2,9 mois	: 16,1 %	: 50,2 %	: 11,4 %	: 4,7 %	:
:	:	:	:	:	:
: 3 - 5,9 "	: 54,8 %	: 23,0 %	: 6,6 %	: 6,5 %	:
:	:	:	:	:	:
: 6 - 8,9 "	: 78,6 %	: 7,3 %	: 6,5 %	: 2,0 %	:
:	:	:	:	:	:
: 9 - 11,9 "	: 94,7 %	: 5,9 %	: 8,2 %	: 0,2 %	:
:	:	:	:	:	:
: 12 mois et +	: 83,0 %	: 1,2 %	: 21,8 %	: 1,3 %	:
:	:	:	:	:	:

Source : enquête mai 1985

On remarque la part importante prise par les dons dans les cuisines très déficitaires : elle laisse augurer de mouvements de solidarité internes aux villages ou aux familles élargies, entre les plus démunis et les plus pourvus en céréales. Par contre, les achats de riz semblent occuper une place particulière à la fois dans les cuisines très déficitaires et dans les cuisines autosuffisantes.

2) Les stratégies d'achat du mil

Le mil étant la nourriture de base des paysans des environs de Niakhar, les achats de mil doivent apparaître comme étant de loin le recours principal en cas de déficit. Toutefois, cette pratique s'intègre dans un système précis de réponses au déficit :

- l'achat ne survient qu'au delà d'un certain seuil de déficit. En deçà, le paysan consomme autrement

- il s'inscrit en outre dans la logique de l'organisation de la consommation chez les Serer, qui distingue saison sèche et hivernage.

a - Les emprunts de mil

L'achat de céréales n'est pas systématique. Tout paysan ne se précipite pas sur les marchés pour acheter, sitôt ses réserves épuisées ou en passe de l'être. Auparavant, il tente d'emprunter quelques gerbes de mil aux voisins qu'il sait être pourvus en mil. On distingue cependant les agriculteurs qui comptent uniquement sur l'emprunt, et ceux pour qui l'emprunt n'est qu'une solution parmi d'autres.

En 1982-83 et 1983-84, respectivement 2,3 % et 5 % des cuisines de l'échantillon ont eu recours au seul emprunt pour "passer" la soudure. Ayant récolté au moins l'équivalent de neuf mois de consommation, les paysans ont en fait emprunté pour couvrir leurs besoins en fin de saison sèche et en fin d'hivernage avant la récolte. Le niveau de leur récolte leur a permis d'une part de ne pas emprunter de grosses quantités. D'autre part, les créanciers exigent un certain degré de solvabilité de la part des débiteurs, sans lequel ils ne cèderont pas sous forme de prêts quelque quantité de mil.

Les emprunts contractés durant l'hivernage sont souvent effectués "en nature", c'est-à-dire sous forme de mil, et les taux d'intérêt n'atteignent pas 100 % . Pour une gerbe de mil emprunté, le débiteur devra rembourser 1,5 gerbe dans un délai variable selon ses difficultés et l'accomodement du créancier, qui peut tolérer un remboursement étalé sur plusieurs années. Les

emprunts contractés en argent, la plupart du temps auprès des commerçants, ont également des taux d'intérêt de 50 %, ce qui semble être la norme dans tous les villages Serer visités à l'ouest de Niakhar. En tout état de cause, un emprunt remboursé de façon incomplète nuira au débiteur s'il désire plus tard ré-emprunter.

Au cours des enquêtes, la mise en gage de matériel agricole a été rarement mentionnée. A Diokoul toutefois, une solution interne au village a été trouvée pour pallier les manques de liquidités. Une association de jeunes a constitué une caisse, à laquelle les villageois empruntent contre la mise en gage d'un semoir ou d'une houe. Cette caisse fonctionne durant la saison sèche tant que les paiements sont possibles. Elle joue en fait le rôle d'une banque à l'échelle du village, dans lequel on constate par contre-coup un recours massif aux emprunts.

L'emprunt cependant n'est pas l'unique solution de survie. D'autres cuisines ont emprunté entre 1982 et 1985, mais toutes n'ont pu se contenter du simple emprunt. Ainsi, entre novembre 1984 et mai 1985, 2,6 % des cuisines ont emprunté du mil. Le déficit supérieur à 25 % a dû cependant être comblé par d'autres moyens que l'emprunt.

L'emprunt pratiqué seul n'est en définitive réservé qu'à ceux qui ont récolté au moins l'équivalent de neuf mois de consommation, soit les besoins de toute la saison sèche. L'achat devient la réponse majeure, si le déficit est supérieur à 25 % .

b - L'achat de saison sèche

On a montré dans le chapitre précédent l'importance du grenier d'hivernage, et le décalage de la période de "soudure" en saison sèche. Les céréales achetées entrent alors pour une part importante dans l'organisation de cette consommation de saison sèche.

La pratique de l'achat anticipé s'inscrit complètement dans la stratégie de consommation du producteur. Plusieurs raisons expliquent le recours à ce type d'achat :

- une récolte au moins équivalente à six mois de consommation s'impose au paysan qui désire procéder de cette façon :

Village	% de cuisines ayant anticipé les achats de mil en 1984-85	% de cuisines ayant anticipé les achats de mil en 1985-86
Ngalagne Kop	11,2 %	10,3 %
Ngane Fissel	21,7 %	21,7 %
Diokoul	42,3 %	19,2 %
Khassous	31,8 %	-
Mocane	50,9 %	27,3 %

Source : enquêtes mai 1985 et juin 1986

On constate que le nombre de chefs de cuisine qui anticipent les achats de mil est élevé dans les villages déficitaires à moins de 50 % (cas de Diokoul, Khassous, et Mocane en 1984-85, et de Ngane Fissel, Diokoul, et Mocane en 1985-86).

Cette gestion de l'achat présente à la fois des inconvénients et des avantages :

- . elle n'est permise qu'avec un certain niveau de récolte et facilite le passage de la soudure
- . elle provoque le recours systématique à la dépense chaque année
- . l'inconvénient de la dépense répétée est infime, puisque ce sont dans les cuisines aux capacités de stockage les plus fortes, que les réserves vivrières sont ainsi gérées :

:	:	:
: Cap. de stock./	: % de cuisines ayant	:
: nb. de résidents	: anticipé les achats	:
:	: de mil en 1984-85	:
:	:	:
: Inf. à 0,9	: 23 %	:
: Entre 0,9 et 1,1	: 32 %	:
: Sup. à 1,1	: 37 %	:
:	:	:

Source : enquête mai 1985

- l'achat de saison sèche est en outre privilégié car il survient alors que les chefs de cuisine disposent de liquidités à la suite de la vente des arachides à la coopérative. En 1985-86, 50 % des producteurs ayant anticipé les achats de mil s'en sont procurés avec les revenus de l'arachide :

Origine de l'argent	% de cuisines ayant anticipé les achats de mil en 1984-85	% de cuisines ayant anticipé les achats de mil en 1985-86
Vente d'arachide	17,7 %	50 %
Vente de bétail	48,4 %	15 %
Dons reçus sous forme d'argent	9,7 %	15 %
Envois des migrants sai- sonniers sous forme d'argent	4,8 %	5 %
Activité secondaire de saison sèche	19,4 %	15 %
Total	100,0 %	100 %

Source : enquêtes mai 1985 et juin 1986

En 1984-85, devant l'ampleur du sinistre agricole qui a aussi touché l'arachide, les paysans ont dû cependant faire appel en masse à d'autres sources de revenus pour acheter du mil en saison sèche.

- En plus d'un niveau de récolte satisfaisant et d'une grande disponibilité en revenus au moment opportun, le paysan bénéficie d'un environnement économique favorable à cette époque de l'année, puisque sur les marchés ruraux le mil reste bon marché en saison sèche. On constate ainsi (diagramme 13) que :

- . le niveau de la récolte a une grande influence sur la variation des prix dans l'année
- . le prix évolue à la hausse au cours de la saison sèche, jusqu'à la récolte

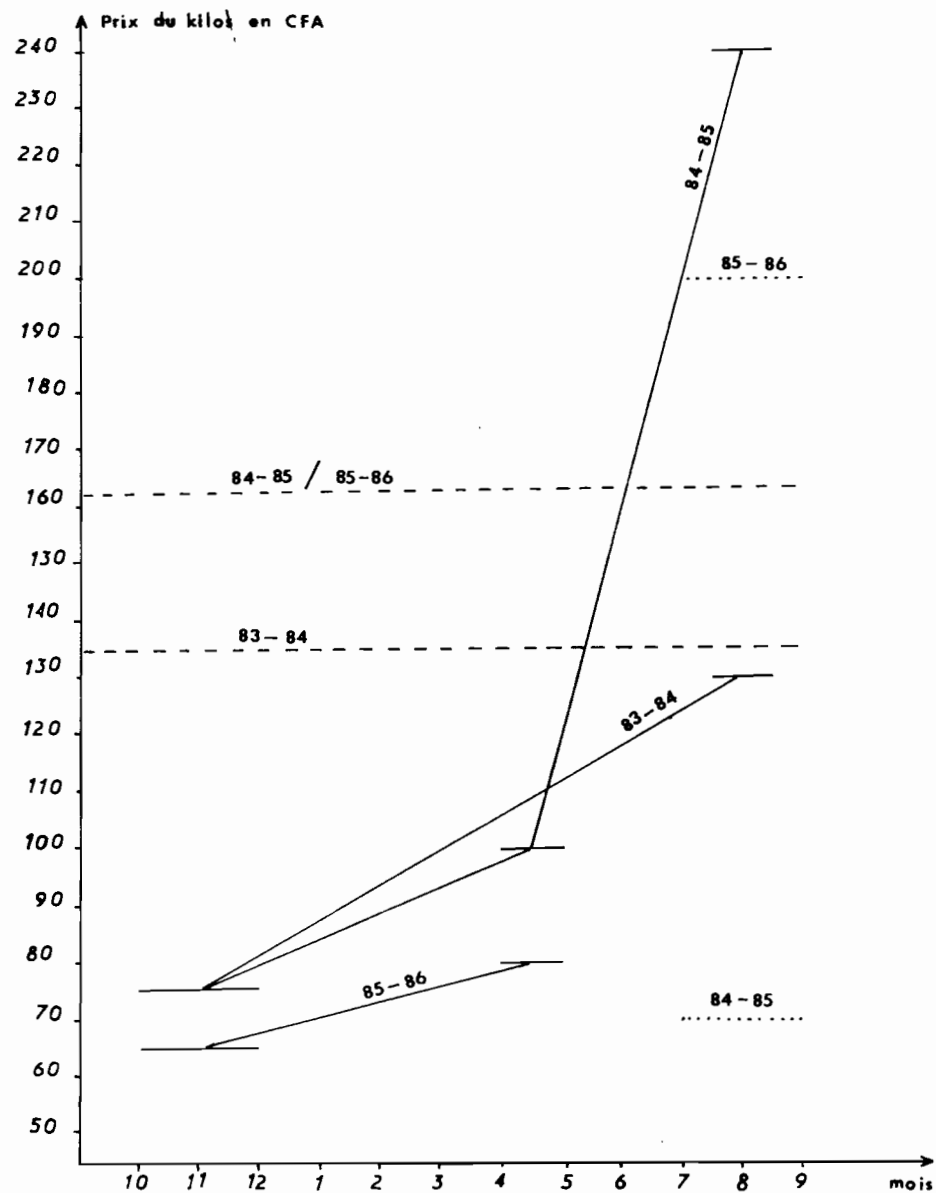


Diagramme n° 13

PRIX DES PRODUITS CEREALIERES
SUR LES MARCHES DE NIAKHAR,
TOUCAR, PATAR.

— mil
- - - Riz
..... Sorgho

Source: Enquêtes 1985-1986

- . à certaines périodes de l'année, il est préférable de consommer du riz ou du sorgho, plutôt que du mil.

Le mil en hivernage peut coûter deux fois plus cher qu'en saison sèche, surtout si la hausse de son prix est excessive (250 F le kilo en août 1985 à Niakhar), et faire détourner les acheteurs vers d'autres céréales (riz-sorgho) qui sont à meilleur marché.

- Les paysans savent aussi qu'en saison sèche le mil est régulièrement présent sur les marchés. L'évolution de l'offre et de la demande peut être appréhendée selon différents critères :

- . pourcentage de cuisines dans le besoin
- . quantité moyenne de mil achetée selon la période
- . marchés fréquentés.

Durant l'hivernage 1985, toutes les cuisines de l'échantillon, à quelques exceptions près, ont été demandeuses de mil. Les quantités moyennes achetées pour les trois ou quatre mois de l'hivernage se sont élevées à 250-300 kilos. De plus, l'aire d'approvisionnement en mil, entre les deux périodes, s'est considérablement élargie, passant des marchés locaux du secteur de Niakhar aux marchés plus éloignés des autres arrondissements et des villes :

	Mai 1985	Août 1985 (*)
Nb. de cuisines ayant acheté	60 %	85 %
Quantité moyenne achetée	183 kilos (depuis la récolte)	250-300 kilos (depuis mai 1985)
Marchés fréquentés	Niakhar) Patar) 83 % des Toucar) cuisines	Niakhar - Patar Toucar - Diohine Mbafaye - Diouroup Fatick - Bambey

(*) sur un échantillon de 52 cuisines
Source : enquêtes mai et novembre 1985

La pression sur le marché du mil se fait de plus en plus intense alors que l'hivernage approche. Les paysans se retrouvent sans réserves pour la saison humide, et sans argent, à une époque où le mil devient rare, demandé et cher.

Tout concourt alors à favoriser, chez ceux qui le peuvent - autrement dit ceux qui ont pu adopter une stratégie de gestion des réserves vivrières - l'achat de saison sèche.

B - Le rôle joué dans la consommation des Serer par la céréale d'importation

Le riz semble également occuper une place particulière dans les consommations des paysans Serer. Trois questions s'avèrent essentielles :

- la consommation a-t-elle alors globalement progressé depuis vingt ans dans ce secteur ?
- le riz est-il un aliment de survie, vers lequel se tournent massivement les paysans en cas de déficit des productions céréalières ?

- Quelles conditions peuvent favoriser l'accroissement de sa consommation ?

1) L'augmentation de la consommation de riz

Les corrélations statistiques entre quantité de riz achetée par personne et niveau de déficit n'apportent que peu d'indications. D'une part, elles ne sont pas significatives des comportements paysans vis à vis du riz. D'autre part, on est à même de se demander si le riz occupe vraiment la place à laquelle on pourrait s'attendre, celle d'un aliment de survie ? Ne reste-t-il pas plutôt une céréale marginale dans les consommations ?

La moyenne des achats de riz dans les cuisines de l'échantillon entre novembre 1984 et mai 1985 est de 74 kilos de riz brisé, ce qui donne une ration individuelle quotidienne de 47 grammes et une quantité annuelle par personne de 17 kilos. Cette consommation, faible par rapport à la moyenne nationale qui est de 70 kilos (MRE, 1984c), a connu cependant entre 1966 et 1985 une progression spectaculaire dans la zone d'étude de l'ORSTOM : d'une moyenne de 6 kilos par an et par personne dans trois villages de l'arrondissement de Niakhar (Cantrelle, 1971), elle est passée à 17 kilos dans l'ensemble de l'échantillon de 1985.

Ce niveau relativement élevé de la consommation de riz est confirmée par les quantités importées dans le Sine-Saloum entre 1980 et 1985 : 30 000 tonnes de riz brisé (données CPSP publiées en 1986), soit le second tonnage après le Cap-Vert. Kaolack, seconde ville du pays et de fait grosse consommatrice de riz mise à part, la demande grandissante en riz du milieu rural explique aussi ces fortes importations.

2) Le riz, céréale de survie

Il est important de savoir si la consommation de riz enregistrée en 1984-85 correspond à une réalité structurelle ou bien conjoncturelle.

a - La consommation de riz accessible à tous

Deux tendances se dessinent :

- entre novembre 1984 et mai 1985, 50 % des cuisines de l'échantillon ont acheté moins de 30 kilos de riz, parmi lesquelles plus de la moitié se sont contentées de 10 kilos. Les paysans ajoutent (enquêtes mai 85) que la plupart d'entre eux ne consomment du riz qu'à l'occasion d'une fête religieuse - Noël, Pâques, Tabaski.

- Inversement, le reste de l'échantillon a acheté plus de 30 kilos sur la période, et plus de la moitié parmi ceux-là 100 kilos et plus. Les quantités achetées peuvent même se monter à 600 ou 700 kilos, et la fréquence de consommation à trois ou quatre fois par semaine.

Cette consommation de riz se présente alors comme étant à la fois rarissime à faible dans certaines cuisines, et moyenne à forte dans d'autres, et laisse augurer de comportements très divers vis à vis de la céréale.

Une pratique particulière permet une certaine redistribution des quantités de riz dans les villages. Au cours de l'enquête de mai 1985 les achats de riz destinés à la consommation quotidienne et ceux prévus pour les cérémonies,

principalement les funérailles, ont été comptabilisés ensemble. Or, les quantités réservées à ces fêtes sont élevées et souvent consommées par plusieurs dizaines de personnes, qui ne font pas toutes partie de la cuisine initiale. Il s'opère en fait une redistribution du riz consommé, puisque les invités - les parents du village, les voisins - aiment à venir pour, entre autres, consommer du riz. En fin de compte, la consommation de certains villageois peut atteindre un niveau élevé, sans pour autant qu'eux-même en achètent beaucoup.

Les gens de castes - griots, forgerons, laobé - mais aussi les vieilles personnes isolées bénéficient de même des faveurs des agriculteurs Serer. A l'occasion d'une cérémonie, ou tout simplement par le simple don quotidien, ces groupes de personnes reçoivent quelques kilos de riz, qui, répétés plusieurs fois dans l'année, peuvent aussi constituer une quantité totale élevée.

b - Des comportements particuliers vis-à-vis de la céréale

Cette redistribution interne au village n'empêche pas cependant les chefs de cuisine d'opérer différemment vis-à-vis du riz. On distingue principalement deux catégories de cuisines dans lesquelles la consommation de riz est privilégiée :

Nb. de mois récoltés	Nb. de cuis. ayant acheté du riz	Quantité moy. de riz achetée par cuis. (*)	Ration indivi- duelle quoti- dienne (*)
0 - 2,5	57	88	0,066
3 - 5,5	49	59	0,034
6 - 8,5	83	60	0,036
9 - 11,5	15	80	0,047
12 et plus	9	195	0,131

(*) en kilos de riz brisé
Source : enquête mai 1985

Nombreux sont les paysans qui ont signalé avoir acheté du riz par manque de mil et aussi par économie. Le riz en effet, même s'il coûte au départ plus cher que le mil, du moins en saison sèche, est souvent plus rentable, car une quantité moindre que pour le mil suffit à nourrir un groupe de personnes. Cependant, de même que l'urbain habitué au riz est rapidement saturé de mil, le rural, selon les paysans eux-mêmes, serait lui aussi vite lassé de riz. Tous comptes faits, même si les sommes d'argent économisées ne sont pas substantielles, les faibles quantités de riz consommées, additionnées aux restes de repas souvent importants, permettent aux paysans à certaines périodes de l'année de se tourner vers le riz plus facilement, car la céréale est plus économique pour eux.

Dans les cuisines à faible capacité de stockage, la quantité achetée est largement supérieure à celle des cuisines à forte capacité :

:	:	:
: Cap. de stock. /	: Quantité moyenne de riz	:
: nb. de résidents	: achetée par cuisine	:
:	: en 1984-85 (*)	:
:	:	:
: Inf. à 0,9	: 86	:
:	:	:
: Intre 0,9 et 1,1	: 85	:
:	:	:
: Sup. à 1,1	: 57	:
:	:	:

(*) en kilos de riz brisé
Source : enquête mai 1985

Cette supériorité démontre que, là où les potentialités de production ne sont pas favorables à une production de mil permettant la couverture des besoins, l'achat de riz s'avère presque une nécessité.

D'autres chefs de cuisine - ceux qui sont quasiment autosuffisants en mil pour l'année - se tournent massivement vers le riz. Les quantités achetées totales ainsi que la consommation par personne et par jour y sont élevées par rapport à celles des autres catégories de cuisines.

Alors que la récolte de mil satisfait les besoins du groupe de consommation, les disponibilités monétaires permettent à ces paysans de consommer plusieurs fois par semaine du riz, souvent à midi. Ce type de comportement est également noté par M. Benoît-Cattin (1987) dans le sud-est du bassin arachidier, où certaines exploitations agricoles, qui disposent de ressources en mil et de revenus, n'en achètent pas moins du riz.

3) L'origine des revenus utilisés pour les achats de riz

Ces comportements particuliers des paysans vis à vis du riz se retrouvent lorsque l'on étudie les origines des revenus utilisés pour son achat en 1984-85 :

: % de cuis. : : achetant : : avec les : : revenus (*) :	: Nombre de mois récoltés par cuisine :				
	: 0 - 2,9 :	: 3 - 5,9 :	: 6 - 8,9 :	: 9 - 11,9 :	: 12 et + :
: Vente :	:	:	:	:	:
: arachide :	: 5 :	: 18 :	: 35 :	: 63 :	: 11 :
: Emprunt :	: 8 :	: 8 :	: 11 :	: 16 :	: - :
: Vente :	:	:	:	:	:
: bétail :	: 53 :	: 49 :	: 56 :	: 37 :	: 44 :
: Dons :	: 23 :	: 6 :	: 8 :	: - :	: - :
: Migration :	:	:	:	:	:
: saison. :	: 22 :	: 12 :	: 14 :	: 5 :	: 11 :
: Activités :	:	:	:	:	:
: second. :	: 18 :	: 29 :	: 21 :	: 21 :	: 44 :
: Vente :	:	:	:	:	:
: matériel :	: 2 :	: 2 :	: - :	: - :	: - :

(*) Les chefs de cuisine combinent parfois plusieurs origines de revenus

Source : enquête mai 1985

Plusieurs phénomènes sont à noter :

- plus le déficit de la production de mil est faible, plus les revenus provenant de la vente de l'arachide et de l'emprunt servent aux achats de riz
- plus ce déficit est élevé, plus ces achats sont effectués grâce à la vente de bétail ou de matériel agricole, ou par la solidarité familiale

- quel que soit le niveau de déficit dans la cuisine, un pourcentage important d'agriculteurs profite des revenus de la migration saisonnière ou d'activités annexes pour acheter du riz.

Ces premiers résultats confirment les tendances observées précédemment. Les paysans dans le besoin se tournent volontiers vers le riz, pour lequel ils n'hésitent pas à vendre du bétail ou du matériel agricole, ou bien bénéficient de la solidarité entre parents. Sacrifier une tête de bétail - si petit soit-il - pour acheter une céréale, qualifiée ordinairement de secondaire dans la consommation des cuisines de l'échantillon, démontre toute la nécessité que ressentent les chefs de cuisine de se procurer du riz.

Les cuisines à faible ou moyenne capacité de stockage sont plus nombreuses à faire appel à ce type de revenus que les cuisines à forte capacité. On retrouve ici à nouveau les conclusions de M. Benoît-Cattin (1987) : le riz s'insère dans les consommations des cuisines à la faveur d'une précarité à la fois structurelle et conjoncturelle du système de production mil - arachide.

Les chefs de cuisine, pour qui le riz représente en période de pénurie de mil ou de rareté des revenus un produit économique, sont également sensibles à la variation de son prix. "...Un relèvement du prix du riz dans les zones rurales augmenterait aux yeux du paysan le coût potentiel d'un déficit de la production céréalière familiale..." (CRED, 1982, p. 259). Il s'ensuit qu'au niveau national la filière importations de riz favorise la pénétration de la céréale dans les campagnes au

détriment du mil, et simultanément assure une meilleure couverture des besoins alimentaires des populations rurales déficitaires.

En second lieu, l'arachide reste d'une façon générale la production pourvoyeuse de revenus monétaires, et à ce titre facilite les achats de riz. Là où les cuisines ont en moyenne enregistré un bon résultat de la production de mil (faible déficit), l'arachide (ou bien l'emprunt : voir son rôle salvateur dans les cuisines à faible déficit, paragraphe A -) offre aux cuisines déjà plus ou moins pourvues en mil la possibilité d'améliorer l'ordinaire de la consommation, et d'économiser par la même occasion un peu de leur récolte.

Compte tenu des données à la disposition de l'étude, il est difficile de savoir si la production d'arachide favorise la consommation de riz au détriment de celle de mil, culture qui serait alors plus ou moins réduite dans les terroirs (CRED, 1982). Le Centre de Recherches pour le Développement Economique de l'Université du Michigan dans sa zone d'étude (villages Wolof et Serer du Baol), comme M. Benoît-Cattin dans le Saloum arrivent à la conclusion que la consommation de mil n'en est pas diminuée.

Il semble qu'il en soit de même dans les villages de cette étude. Les paysans restent gros consommateurs de mil avant tout, et l'achat de cette céréale prime celle de riz. 23 % des cuisines de l'échantillon (sans compter l'emprunt) ont acheté du riz en 1984-85 grâce aux revenus tirés de la vente de la graine, mais les quantités introduites dans la consommation sont de loin inférieures à celles procurées par d'autres revenus :

: : : Origine des revenus : (*)	: : : % de cuisines : ayant acheté	: : : Quantité moyenne : pondérée de riz : achetée (**)	: : :
: : Vente arachide : et emprunt	: : : 31,4	: : : 39,3	: : :
: : Vente bétail : et matériel agricole : Solidarité familiale	: : : 58,1	: : : 71,2	: : :
: : Activités secondaires : Migration saisonnière	: : : 35,4	: : : 92,8	: : :

(*) Certains chefs de cuisine combinent plusieurs origines

(**) en kilos de riz brisé

Source : enquête, mai 1985

Le riz en définitive joue le rôle d'aliment de survie et renouvelle l'alimentation dans certaines cuisines, sans pour autant que sa consommation ne prenne des proportions comparables à celle de mil.

Les revenus retirés de la migration saisonnière et d'activités annexes pratiquées au village ou en d'autres lieux jouent également un rôle important dans l'approvisionnement en riz des cuisines. 35 % des cuisines, tous déficits confondus, ont acheté entre novembre 1984 et mai 1985 une quantité moyenne pondérée équivalente à 93 kilos de riz, de loin supérieure à celle engendrée par les revenus du bétail et de la solidarité familiale.

Néanmoins, une tendance se fait jour, confirmant aussi les hypothèses de M. Benoît-Cattin. Au départ, il semble bien que les cuisines, aux résultats agricoles les plus médiocres et qui

n'ont guère la possibilité de les améliorer, multiplient ces activités annexes, et par là se procurent du riz plus facilement que du mil. Mais en fin de compte, la consommation de riz se généralise dans toutes les cuisines, car toutes sont massivement concernées par cette émergence de revenus d'un type nouveau.

T. Thiombiano (1987) pose comme hypothèse d'étude que dans les régions du Burkina Faso à forte émigration, la consommation de céréales non traditionnelles (riz, blé) est assez élevée, et que les revenus de cette émigration y sont préférentiellement consacrés à l'achat de céréales importées.

D'autres exemples pris au Sénégal soulèvent les mêmes questions sur l'importance des revenus agricoles et non agricoles dans la progression de la consommation de riz. Déjà, à quelques kilomètres des cinq villages de l'étude, Niakhar, un gros bourg voire une petite ville, adopte le mode de consommation urbain, où riz et mil se côtoient régulièrement dans les rations (enquêtes, mai 1985). Plus loin, autour de Thiès (enquêtes, mai 1984), ou de Kaolack (enquêtes, novembre 1984), les revenus retirés d'activités secondaires de saison sèche permettent de nouveaux achats, à commencer par ceux de riz. Au nord du Sénégal enfin, près de Linguère (enquêtes, avril 1984), en dépit de déficits en mil répétés qui expliquent pour beaucoup la consommation massive de riz, les Wolof en arrivent à le consommer quasiment trois fois par jour.

Ce secteur ouest de Niakhar est sans doute sur la voie de la plus grande consommation de riz, mais de façon très progressive. Le riz peut profiter, plus que toute autre céréale,

des difficultés actuelles de production du mil qu'affrontent les paysans de ces villages. L'ouverture de ce pays Serer vers l'extérieur, qui se manifeste sous différentes formes, entre autres par l'importance des revenus du commerce et par les déplacements réguliers de la population vers d'autres lieux de travail, favorise également la généralisation de la consommation de riz, céréale importée.

C - L'aide alimentaire, son utilité, ses multiples conséquences

L'aide alimentaire, que chacun cherche à expliquer, justifier, condamner, est réelle dans les campagnes. Quoi qu'on puisse en penser, elle fait partie certaines années du quotidien, et a un impact sur la vie des paysans peu connu.

Ayant déjà rappelé les procédures d'arrivée de l'aide à Dakar, et son acheminement dans les campagnes, l'étude sera centrée sur la place qu'elle prend parfois dans les consommations.

1) Le marché de l'aide dans les arrondissements de Niakhar et de Tattaguine

Secteur tout à fait sensible aux aléas de la production, les villages à l'ouest de Niakhar constituent un marché tout à fait intéressant pour l'aide alimentaire, une zone à forte demande, un test aussi pour les autorités administratives en matière de distribution et de couverture des besoins des populations.

a - L'aide inégale

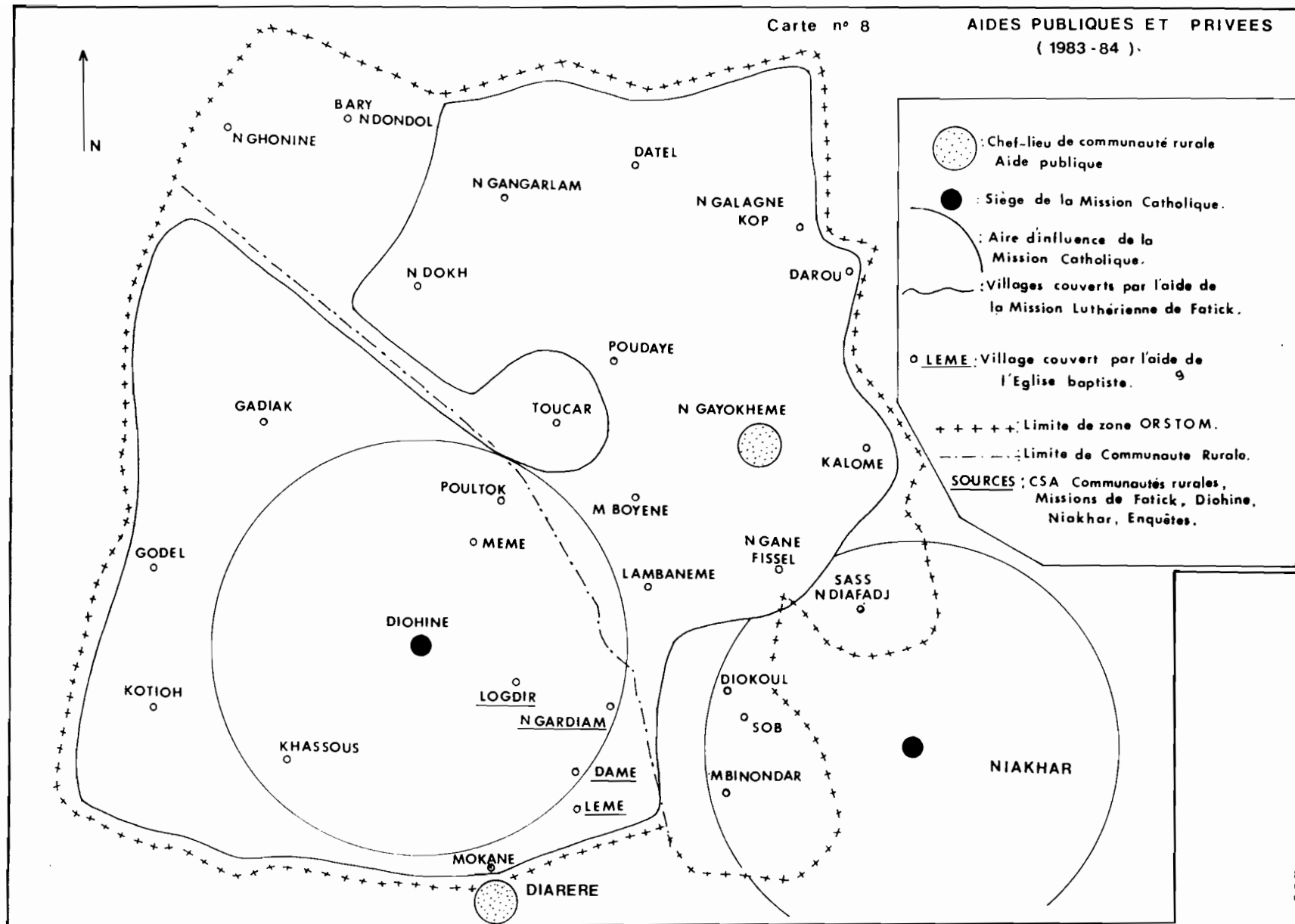
L'aide publique, issue du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) est écoulee directement de Dakar aux magasins de stockage - ici celui de Fatick - puis vers les chef-lieux de Communauté Rurale - ici Ngayokhème et Diarere. Après avoir récupéré les quantités dévolues à son village, le chef de village distribue à chaque concession selon un critère simple : toute personne, adulte, enfant, nouveau-né, vieillard, fille ou garçon, femme ou homme, reçoit une quantité de céréales identique pour tous et décidée à l'avance par les autorités administratives.

L'aide privée dans le secteur ouest de Niakhar dépend de multiples missions religieuses :

- Missions catholiques de Niakhar et Diohine
- Mission luthérienne de Fatick
- Eglise Baptiste ou Assemblée de Dieu.

Chaque Mission a sous sa coupe, là où elle a des fidèles, un groupe de villages et distribue en priorité à ceux-là. Afin de couvrir l'ensemble de la population dans le besoin, l'aide est cependant étendue la plupart du temps à tout un secteur, même si certaines familles ne sont pas concernées au départ par telle ou telle Mission.

Cependant, malgré ces efforts de redistribution, des zones très favorisées où se concentrent les différentes aides et des zones moins touchées apparaissent (carte 8). Ainsi, l'extrême nord-ouest de l'arrondissement de Niakhar ne peut compter que sur l'aide publique, alors que certains villages de



la Communauté Rurale de Diarere cumulent les aides des Missions de Diohine et de Fatick, de l'Eglise Baptiste et celles de l'Etat.

Cette inégalité des villages devant l'aide, que n'explique pas automatiquement la taille moyenne respective de chaque cuisine de l'échantillon (les cuisines recevant une quantité au prorata du nombre de résidents), est attestée ci-dessous :

: Village	: Degré de déficit : en 1983	: Quantité moyenne : reçue par cuis. (*)
: Ngalagne Kop	: 75 %	: 108
: Ngane Fissel	: 38 %	: 214
: Diokoul	: 25 %	: 104
: Khassous	: 26 %	: 291
: Mocane	: 39 %	: 193

(*) en kilos de riz brisé et de sorgho non décortiqué
Source : enquête mai 1985

Cette aide permet à certains chefs de cuisine, qui ne sont pas dans le besoin, de recevoir des quantités de céréales importantes et supérieures à celles échues aux cuisines les plus déficitaires :

Niveau de la récolte en 1983-84	Quantité moyenne reçue par cuisine (*)
0 - 2,5 mois	115
3 - 5,5 "	152
6 - 8,5 "	210
9 - 11,5 "	204
12 mois et +	211

(*) en kilos de riz brisé et de sorgho non décortiqué
Source : enquête mai 1985

Ce n'est que localement, au coup par coup, que les inégalités peuvent être atténuées, grâce au souci de chaque Mission d'aider aussi ceux qui, dans les villages, dépendent d'une autre Mission ou sont adeptes d'une autre religion (islam).

b - L'aide à la survie

D'une façon générale, on constate que l'aide est présente au moment où la soudure est à priori le plus difficile à supporter, soit en août et septembre (tableau p. 230). Malgré une lourdeur administrative propre à l'autorité publique, que les organisations privées peuvent éviter, l'Etat sénégalais, par le biais du CSA et des Communautés Rurales, parvient à assurer l'approvisionnement en vivres des populations, au moment opportun pour elles. M. Benoît-Cattin (1985) montre également que dans les villages du Baol, 15 % de la consommation des carrés peuvent être couverts par l'aide alimentaire.

	C. Rurale de Ngayokheme			C. Rurale de Diarere	
	Nga. Kop	N.Fissel	Diokoul	Khassous	Mocane
Jan. 84	SOR. PU 4,5	SOR. PU 4,5	SOR. PU 4,5	-	-
Fév. 84	-	-	-	SOR. PU 4,5	SOR. PU 4,5
...	-	-	-	-	-
Juin 84	-	-	-	SOR. PU 2,5	SOR. PU 2,5
Juil.84	SOR. PU 0,5	SOR. PU 0,5	SOR. PU 0,5	-	-
	-	SOR. PI 5,0	-	SOR. PI 5,0	-
Août 84	SOR. PU 2,5	SOR. PU 2,5	SOR. PU 2,5	R/SOR. PU 2,5/2,5	R/SOR. PU 2,5/2,5
	-	SOR. PI 5,0	-	SOR. PI 5,0	SOR. PI 5,0
Sept.84	SOR. PI 5,0	SOR. PI 5,0	-	SOR. PI 5,0	SOR. PI 5,0
Oct. 84	R. PU 2,5	R. PU 2,5	R. PU 2,5	-	-

SOR. : sorgho / R. : riz / PU. : aide publique / PI : aide privée / 4,5 : 4,5 kilos par tête

Sources : Communautés Rurales de Diarere et Ngayokheme, 1985

Cette constatation va à l'encontre de nombreuses critiques accusant l'aide alimentaire d'arriver à contre-temps. Sans pour autant justifier cette aide publique ou privée, il est à remarquer que durant l'hivernage 1984, l'aide en provenance de Dakar, sans résoudre l'ensemble des problèmes alimentaires jusqu'à la récolte suivante, a évité aux populations d'être confrontées à une grave disette.

Les produits acheminés par le CSA ne sont pas complètement étrangers aux consommateurs Serer. Le riz n'est que peu écoulé vers ce secteur à vocation milicole - 2,5 kilos en tout par tête pour l'année 1983-84. Le sorgho à grains rouges, acheminé également par la Mission luthérienne de Fatick, n'est cependant guère apprécié par les paysans, qui le considèrent comme un aliment pour bétail.

L'aide alimentaire, par ses origines diverses, par les quantités écoulées dans le secteur, parvient certaines années en temps voulu aux populations, à l'époque où les réserves financières et vivrières sont au plus bas.

Ses diverses origines provoquent une inégalité des villages devant l'aide, une disparité entre secteurs bien approvisionnés, voire sur-approvisionnés, et d'autres quelque peu délaissés. L'aide publique s'avère totalement neutre et concerne tous les villages, et chaque personne. L'aide privée de nature confessionnelle, même si elle englobe les plus déshérités, est plus sélective.

2) L'impact de l'aide alimentaire : vers une réinterprétation par les paysans

1984 a vu se conjuguer l'action de plusieurs organismes privés et publics, afin de faire parvenir aux populations dans le besoin, des céréales. De par les quantités distribuées, les origines de l'aide, la réussite du plan d'aide est à considérer cette année-là comme étant exceptionnelle.

D'autres années difficiles voient l'aide arriver après la récolte ou bien sous forme de produits peu prisés par les paysans. Certains villages sont oubliés, ou écartés de la distribution. L'aide est alors qualifiée d'inefficace avec juste raison et apparaît très critiquable.

a - L'aide enrichit les uns et appauvrit les autres

En 1983-84, l'aide alimentaire a couvert en moyenne 9,5 % des besoins de consommation de chaque cuisine. Elle a représenté une quantité moyenne de 173 kilos par cuisine, soit 20 kilos par personne (pour une cuisine de 8,5 personnes), soit encore 32 jours de consommation si l'on considère la ration quotidienne individuelle d'hivernage. L'achat de 173 kilos de mil représentait une dépense de 23 500 F CFA (à 135 F le kilo en août 84), somme que les paysans peuvent difficilement dégager à pareille époque. Chaque chef de cuisine a ainsi économisé grâce à l'aide alimentaire l'équivalent monétaire ou vivrier de 32 jours de consommation.

Cette aide n'est cependant pas perçue et utilisée de la même façon par tous les paysans :

- elle permet au producteur à la tête d'une cuisine autosuffisante de conserver ses stocks ou de les vendre, à l'époque où la plupart des chefs de cuisine sont dans le besoin
- celui, à qui il manque un ou deux mois de consommation, évite d'emprunter du mil ou de s'endetter : l'aide arrive à point nommé pour lui permettre de "passer" la soudure

- pour ceux qui enregistrent une pénurie équivalente à plus de six mois, l'aide apporte un sursis, sans régler les problèmes. Les dettes sont déjà lourdes, les ventes de bétail ou de matériel ont coûté cher à l'économie de la cuisine. L'aide empêche que la situation pour ces paysans ne s'aggrave encore un peu plus.

L'aide en fait contribue au renforcement des disparités entre producteurs. Les agriculteurs aisés et déjà pourvus en céréales gardent en réserve leurs greniers et ainsi prêtent aux plus démunis en pleine soudure. Certains même cèderont, contre remboursement ultérieur, des quantités de céréales arrivées au titre de l'aide alimentaire. Celle-ci perd alors son aspect "charitable" pour devenir un objet de puissance économique, au sein même des villages.

Seuls ceux qui ne connaissent qu'un léger déficit bénéficient complètement de l'aide alimentaire, car elle leur évite de dépendre encore un peu plus des paysans aisés du village, ce qui n'est pas le cas des plus démunis.

L'aide alimentaire vient en définitive perturber les échanges intra-villageois habituels, basés sur l'emprunt. Certains en profitent pour renforcer leur rôle de pourvoyeur en céréales et leur prestige, à partir d'une intervention extérieure, dont le but initial est à priori la distribution de l'aide pour tous et le soulagement des difficultés alimentaires.

b) L'aide, une stratégie de survie

L'aide alimentaire a toujours été accusée d'engendrer l'assistanat plutôt que de dynamiser le monde rural. Ce phénomène

n'épargne pas les paysans rencontrés au cours de l'étude. Les uns disent compter sur l'aide en cas de soudure, les autres insistent sur la responsabilité de l'Etat dans ce domaine et sur son engagement à aider les populations dans le besoin (enquêtes mai-novembre 1985).

Devant les résultats agricoles que l'on connaît, il est en effet préférable pour eux de compter sur l'aide alimentaire, plutôt que d'emprunter à nouveau ou d'engager de nouvelles dépenses. Pourquoi ceux, qui n'ont aucun pouvoir sur la distribution de l'aide, devraient se plaindre d'un tel "don du ciel" ?

Le paysan estime aussi qu'il est dangereux de compter désespérément sur l'aide. N'étant au courant d'aucune des tractations le concernant, il ne sait ni ne peut savoir si elle lui sera livrée. Seule l'expérience des années passées lui permet de penser qu'éventuellement une aide va arriver en hivernage. Néanmoins, il ne prend pas le risque de limiter volontairement sa production vivrière et de compter sur l'aide alimentaire au cours du prochain hivernage : ce risque est totalement ingérable, l'aide étant incertaine.

L'époque au cours de laquelle le chef de cuisine prend un risque se situe en début d'hivernage, alors qu'il voit ses réserves diminuer et qu'il ne pourra éviter une soudure. Plutôt que de se précipiter sur l'emprunt, ou sur l'achat, il préfère attendre espérant toujours en l'aide alimentaire. Si elle ne vient pas, ce dernier doit pouvoir disposer de réserves monétaires, avec lesquelles il achètera du mil ou du riz.

Cette pratique de l'attente n'est possible que pour les paysans les plus aisés, ceux qui peuvent gérer le risque. L'un d'eux à Khassous (enquêtes mai 1985) a récolté en moyenne entre 1982 et 1984 l'équivalent de onze mois de consommation chaque année. Au cours de l'hivernage 1983, il a contourné la soudure grâce aux réserves de 1982 et à l'aide alimentaire. Fort de cette expérience, en 1984 il a attendu, avant de vendre un tête de bétail, l'aide alimentaire avec juste raison, puisque celle-ci a été massivement distribuée au cours de l'hivernage. Son calcul s'est avéré judicieux !

Quelles sont cependant les possibilités pour les plus démunis de recourir à une telle pratique, alors que leurs réserves vivrières et monétaires sont épuisées à pareille époque ? Dans le même village de Khassous, une petite concession a récolté régulièrement ces dernières années l'équivalent de neuf mois de consommation. N'ayant pas de bétail à vendre, le chef se procure le mil nécessaire à la survie en faisant le commerce de la paille, en empruntant, et en partant en ville à la recherche d'un emploi. Il n'espère rien de l'aide alimentaire, sauf cas de force majeure, et préfère se tourner vers d'autres solutions plutôt que d'hypothéquer l'avenir de la concession par une pratique d'attente.

L'aide permet réellement à l'ensemble d'une population de passer la soudure plus facilement. Elle n'entre pas cependant de la même façon dans les logiques paysannes. Solution de survie chez les uns, elle devient l'objet d'une stratégie pour les autres, même si elle est imposée de l'extérieur.

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE

Dynamique de la consommation céréalière des cuisines Serer ? Plus que jamais, la consommation quotidienne des Serer est en pleine évolution.

A la diversité des variétés de mil et de sorgho cultivées et consommées auparavant s'oppose désormais une multitude de céréales de tous types. Le mil est acheté et parfois reçu sous forme d'aide alimentaire, le riz importé est couramment consommé, le maïs se fait peu à peu une petite place, la semoule achetée est prisée, le blé sous forme de pain est devenu habituel.

Le déficit des productions explique pour une grande part le recours à ces céréales d'origines diverses. Cependant, la combinaison dans les consommations de céréales récoltées, achetées ou reçues sous forme de dons soulève un autre problème. C'est en fait le principe d'autosuffisance céréalière qui est remis en cause à l'échelle de chaque producteur. Rien n'indique que les agriculteurs, si leurs productions augmentent, ne retourneront pas en premier lieu à la consommation de leur récolte. Rien n'indique non plus qu'ils ne resteront pas attachés à la consommation des céréales d'origines multiples, quel que soit le niveau des récoltes.

Cette période de transition pourrait aboutir à la situation suivante : une production céréalière en hausse, mais également des transactions sur les céréales multipliées et une consommation fortement monétarisée. Car on peut penser, entre autres, à une éventuelle hausse des ventes de mil sur les

marchés, dont le but serait de dégager des revenus utilisés pour la couverture de nombreuses dépenses, à commencer par les achats de céréales.

Promouvoir l'autosuffisance dans un souci d'assurer la couverture des besoins alimentaires à partir des céréales récoltées peut s'avérer être un mauvais choix, dans la mesure où les producteurs assurent leur consommation en partie avec les céréales achetées. Promouvoir l'autosuffisance, afin de permettre aux paysans de disposer de quantités de céréales importantes et destinées à la consommation personnelle ou à la vente, peut être plus réaliste.

En fin de compte, le maintien de l'autosuffisance passe sans doute par une grande disponibilité des producteurs en revenus monétaires.

QUATRIEME PARTIE

LES RESEAUX DE LA SOLIDARITE FAMILIALE :
LEUR ROLE DANS LA SURVIE AU VILLAGE

Chaque Serer est non seulement attaché à une concession (ou unité de résidence), et membre à part entière d'une cuisine (ou unité de production-consommation), mais il compose aussi avec sa mère, ses frères et soeurs, et parfois d'autres parents maternels, l'unité d'accumulation - a ndok ya (Gastellu, 1980) - ndok yay dans le Sine, ou "case de la mère", terme qui montre clairement le fondement de ladite unité (*).

Alors que le mbind et le ngak se repèrent et s'observent facilement, a ndok ya est à priori invisible, car issue de rapports de parenté qui ne se matérialisent pas dans l'espace par une concession et des cases et qui s'étendent et se maintiennent par delà les frontières villageoises. A l'égal du mbind et du ngak, l'appartenance à a ndok ya se manifeste par des activités économiques et sociales, par des liens de solidarité et des échanges. Elle est perçue comme un groupe de "...parents utérins (qui) mettent en commun le surplus de leurs activités économiques une fois qu'ont été satisfaits leurs besoins individuels..." (Gastellu, 1981, p.94). Cette unité nécessite alors une adhésion de tous au même projet, sans laquelle elle ne peut subsister.

(*) Les différents travaux effectués en pays Serer ont avant tout privilégié le matrilineage, entre autres ceux de J.M. Gastellu. En conséquence, et compte tenu de ces précédentes recherches, la solidarité familiale a été appréhendée au sein des familles maternelles. Il semble cependant que le patrilineage joue également un grand rôle en pays Serer, du moins dans le Sine, en particulier en cas de crise vivrière et d'aide à la survie.

Il est alors intéressant de se pencher sur l'actualité de ce projet. Le suivi de la "richesse", cette accumulation commune au-delà de ce qui est consommé, permet de se faire une idée sur les liens réels qui existent entre chaque membre de l'unité. La "richesse" recouvre plusieurs fonctions dont le maintien, l'abandon, ou la transformation éclaire sur la pérennité de l'unité d'accumulation.

Cette "richesse", qui s'avère parfois fort conséquente, est-elle justement mise à contribution plus particulièrement à la suite de crises vivrières ? La solidarité familiale joue-t-elle en premier lieu dans ces occasions-là ou alors n'est-elle qu'un élément parmi d'autres de la survie, au vu du caractère fondamental de l'unité d'accumulation et des échanges habituels qui en découlent ?

CHAPITRE NEUVIEME : LA TRANSMISSION DE L'HERITAGE AU SEIN DE LA FAMILLE MATERNELLE

Depuis le début de l'étude la cuisine a été adoptée comme entité d'enquête, et le principal interlocuteur a été le chef de cuisine. S'intéresser aux familles élargies du côté maternel ou paternel impose cependant au chercheur de changer de méthode d'approche et aussi d'interlocuteur.

La reconnaissance des réseaux d'échanges, qui s'établissent entre les membres des unités d'accumulation, exige que l'on se penche sur les rapports de parenté au sein des cuisines, des concessions, et des villages.

A - La généalogie de Wagane Faye

La richesse de la méthode repose en premier lieu sur la multiplication des entretiens avec les "interlocuteurs-clé". Par exemple l'aîné de chaque famille maternelle présent dans la cuisine : en fonction de la place et des responsabilités qu'occupe la personne en question au sein de sa famille maternelle, chaque entretien apporte un renseignement supplémentaire, et révèle la vision qu'à l'interlocuteur de sa famille et des rapports internes.

La construction des généalogies, si elle représente une satisfaction en soi, n'est intéressante que dans la mesure où elle permet l'évaluation des échanges qui existent entre les membres des unités d'accumulation. Sans généalogie, il est impossible de comprendre l'importance des dons entre cuisines, entre concessions, et d'en expliquer les raisons.

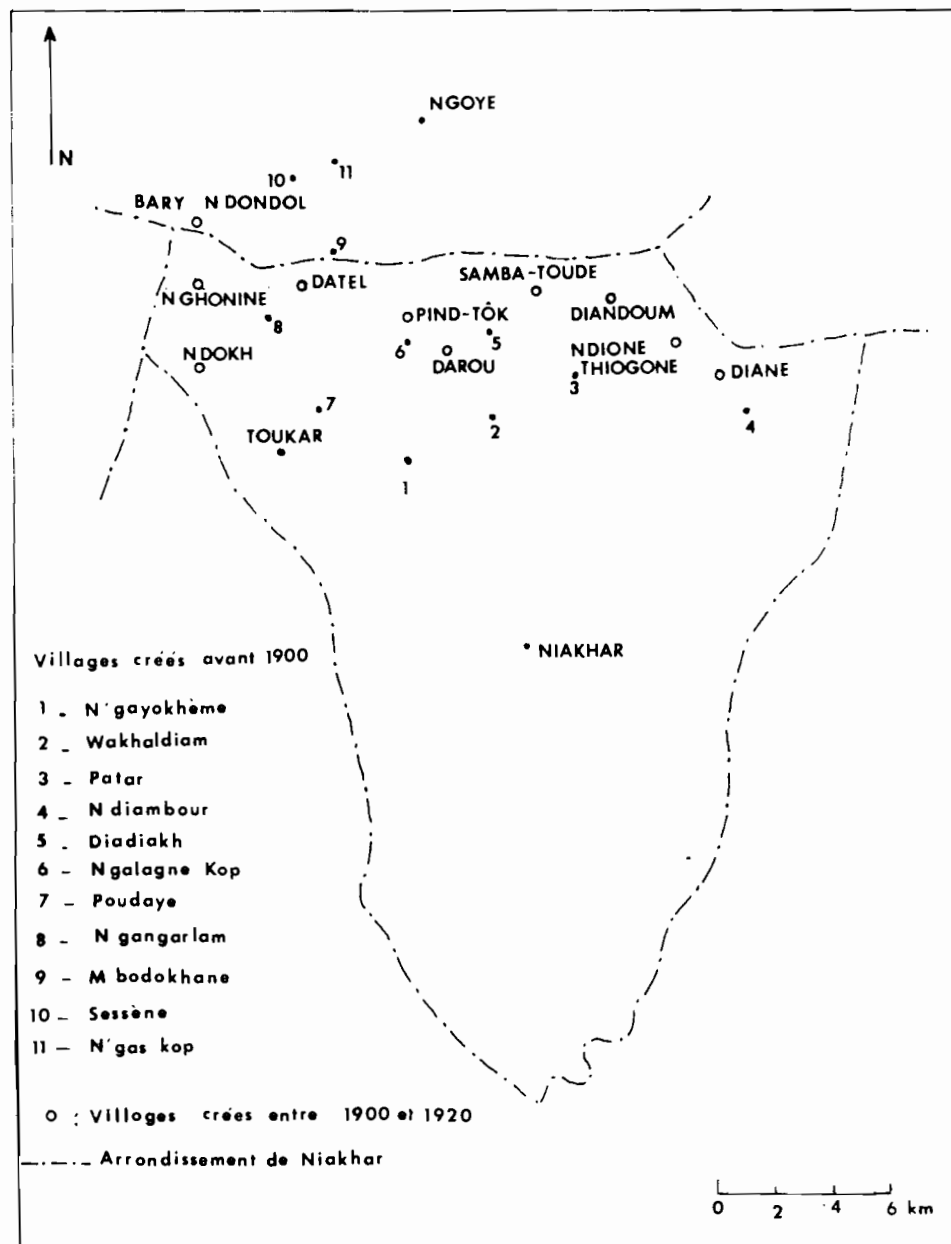
Le géographe n'a retenu que tardivement la méthode des généalogies, précisément en fin d'étude alors qu'elle se révèle très enrichissante et complémentaire des autres. Le travail n'a été effectué qu'avec une seule concession Serer de l'arrondissement de Niakhar, et n'a pas permis d'exploiter totalement la méthode. Du moins cet exemple fournit-il quelques esquisses de réponses aux questions soulevées dans l'introduction.

1) La création de la concession

Wagane Faye est le chef d'une concession située dans le hameau de Pind Tok au nord de Ngalagne Kop, un des cinq villages enquêtés en 1985 et 1986.

La concession de Wagane Faye a été créée par son grand oncle maternel. D'après Wagane Faye lui-même, les travaux de de Ch. Becker et V. Martin (1983), et ceux de P. Péliissier (1966), sa création semble remonter aux années 1900-1920, qui ont vu la multiplication de villages dans la zone frontrière séparant le Sine du Baol, installés par des Serer venus de villages situés plus au nord ou plus au sud (Carte 9). Ainsi deux grand-oncles de Wagane Faye ont quitté Wakhaldiam pour s'installer, l'un dans la forêt de Ngalagne Kop, l'autre à Samba Toude dans la Communauté Rurale de Patar.

Cette vague d'immigrations et d'installations dans ce secteur au départ vide d'hommes explique qu'aujourd'hui la densité démographique y soit plus faible qu'aux environs de Ngane Fissel, Diokoul et Sob. Quelques concessions, encore aujourd'hui



Source : PELISSIER 1966 BECKER-MARTIN 1983

éloignées de plusieurs centaines de mètres, s'y disputent de grandes superficies.

Le grand-oncle de Wagane Faye était le premier défricheur et détenait le droit de hache. Dans ces conditions, la transmission de l'habitation et des terres doit s'effectuer de père en fils. Par deux fois cependant, la migration des chefs de cette concession, accompagnés de leurs fils, a permis une transmission en lignée maternelle (croquis 1), entraînant par contre-coup une succession discontinue (agnatique puis utérine). Aujourd'hui, les fils du dernier migrant, au départ les acquéreurs en titre des terres et de l'habitation de Pind Tok, et toujours en vie dans les Terres Neuves, ne comptent pas faire valoir leurs droits sur ces terres qui, à la mort de Wagane Faye, seront héritées par ses propres fils.

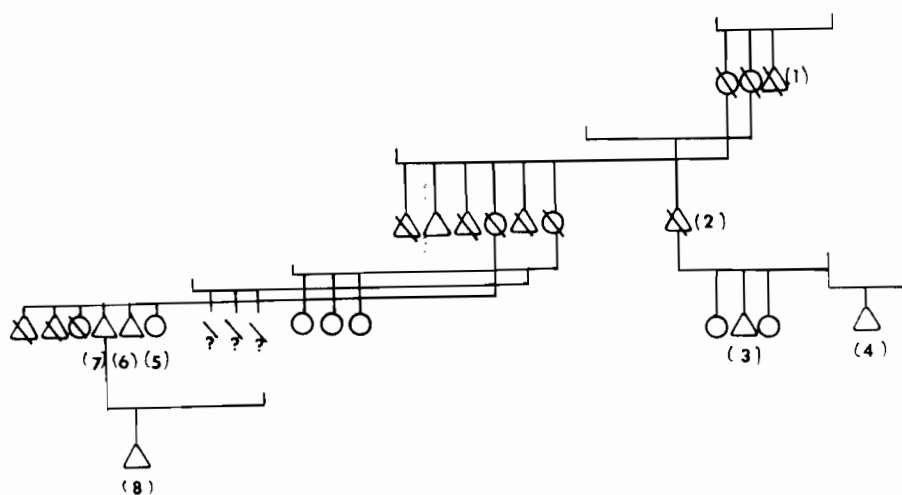
Au départ de Sanou Faye son cousin maternel, en 1974 pour les Terres Neuves de Koumpentoum, Wagane Faye est donc venu du village maternel, Samba Toude. Aujourd'hui, il est à Pind Tok avec ses deux épouses et leurs enfants. Yande Faye, soeur aînée de Sanou Faye, sa soeur cadette, et leurs enfants, y habitent également.

2) Les différentes unités d'accumulation

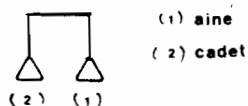
La concession est actuellement séparée en deux cuisines :

- celle de Wagane Faye, des deux épouses et de leurs enfants

SUCCESSION DISCONTINUE (agnatique puis utérine) DE
L'HABITATION ET DES TERRES DE PIND TÔK .



- △ Homme
○ Femme.
⊗ Décédé.
└ Relation d'alliance.
└ Co-épouses.



- (1) N'Diouli fondateur émigré au Saloum et décédé.
(2) Wally neveu maternel de N'diouli décédé
(3) Sanou fils de Wally émigré aux terres neuves de Koumpentoum.
(4) Latyr " " " " " " " " Kaffrine.
(5) Fatou sœur aînée de Wagane habite chez Dib (6).
(6) Dib frère aîné de Wagane est à Njilassème (Diakhao).
(7) Wagane actuel chef de concession.
(8) Cheickh fils de Wagane futur chef de concession .

- celle de Yande Faye, de sa soeur et de leurs enfants.

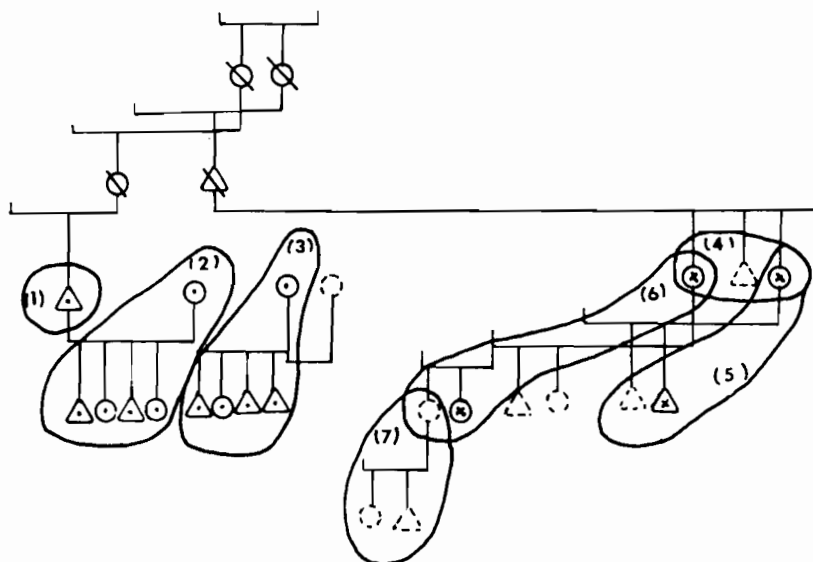
En tout, elle compte 15 personnes (donnée recueillie en mars 1987), qui sont réparties en plusieurs sous-unités d'accumulation (croquis 2) :

- la sous-unité de Wagane Faye : il en est le seul représentant
- la sous-unité de sa première épouse et de ses enfants : cinq personnes
- la sous-unité de la seconde épouse et de ses enfants : cinq personnes

Yande Faye et sa soeur cadette forment avec leur frère Sanou une unité d'accumulation éclatée en deux lieux géographiques. Sur place à Pind Tok, deux sous-unités d'accumulation sont issues de la précédente :

- la sous-unité de Yande et de son fils
- la sous-unité de sa soeur et de sa fille.

Dans chaque sous-unité d'accumulation, la mère jusqu'à la circoncision des garçons et le mariage des filles travaille seule et pourvoit aux besoins de ses enfants (le père de ses enfants également). Elle confie d'autre part le surplus de sa récolte ou de ses revenus à son frère aîné, dans le but de créer une "richesse" - halal - dont son fils aîné héritera plus tard. Quand les fils deviennent pleinement actifs dans les champs, ils participent à cette accumulation aux côtés de leur mère et de leur oncle (c'est l'unité d'accumulation). Les filles mariées, qui ont rejoint leur époux (principe de virilocalité), se



- Femme .
- △ Homme .
- ⊗ Décédé .
- △ Non résident dans la concession .
- △ Membre de la cuisine de Wagane Faye .
- ⊗ " " " " Yandé Faye .
- └ Relation d'alliance .
- └ Co-épouses .
- └ Femme ayant eu plusieurs maris .

Unité et sous unité d'accumulation .

(1) - Sous unité de Wagane Faye .

(2) - " " " la première épouse .

(3) - " " " la seconde épouse .

(4) - Unité d'accumulation formée par Yandé son frère et sa sœur .

(5) - Sous unité d'accumulation de Yandé et de ses enfants

(6) - Sous unité d'accumulation de la sœur de Yandé Faye et des enfants de son second mariage

(7) - Sous unité d'accumulation de la fille de la sœur de Yandé Faye et de ses enfants

détachent de leur mère et constituent avec leurs futurs enfants une nouvelle sous-unité d'accumulation. Le mariage n'entraîne pas cependant une rupture des liens entre mère et fille, puisque cette dernière continue parfois à envoyer une somme d'argent à sa mère.

On remarque ainsi que chaque femme appartient à deux unités, celle qu'elle forme avec sa mère et ses frères et soeurs, et celle qu'elle forme avec ses enfants. Ce dédoublement se déroule sur plusieurs générations et rend compte du rôle-charnière de la femme dans le système de parenté maternel Serer.

A quelles unités d'accumulation se rattachent les membres des sous-unités présentes dans la concession de Wagane Faye ?

- Wagane Faye forme avec sa soeur et son frère aînés, qui habitent à Njilasseme près de Diakhao, une unité d'accumulation (U.A.). Le frère a constitué un troupeau à partir de son surplus et de la "cotisation" de Wagane Faye, dont héritera le fils aîné de la soeur (*).

- Yande Faye forme la seconde U.A., avec sa soeur et son frère émigré dans les Terres Neuves. Ce dernier, Sanou Faye, a créé un troupeau avec, entre autres, le bétail de Yande Faye qu'il a récupéré à son départ pour les Terres Neuves. Aujourd'hui Yande Faye et sa soeur, ainsi que les fils, ne cotisent plus auprès de Sanou, qui s'est approprié l'ensemble de la "richesse" de l'unité d'accumulation.

(*) La soeur signale qu'elle n'a jamais confié à son frère aîné ses économies - elle n'a pas cotisé - mais à son mari.

- La première épouse de Wagane Faye, avant d'avoir des enfants, a participé activement à l'accumulation au sein de sa branche maternelle. Elle se souvient qu'une année elle a envoyé à ses frères l'équivalent de deux greniers de mil. Désormais, elle conserve auprès d'elle son surplus d'arachide et de mil, qu'elle destine à la "richesse" de la sous-unité, que ses fils entretiennent également.

- La seconde épouse de Wagane Faye est par contre assez isolée. Il n'existe pas d'unité d'accumulation conséquente (mère âgée, pas de frères) au sein de laquelle elle puisse entretenir une "richesse".

On distingue au sein de la même concession, deux cuisines et cinq sous-unités d'accumulation. Ces dernières sont d'inégale importance et fonctionnent toutes de façon différente. Cependant, de par sa position de chef de concession, Wagane Faye semble appartenir à une unité d'accumulation plus dynamique que les autres, si l'on se base sur les participations de chacun à la "richesse" de leur unité. Les trois sous-unités d'accumulation représentées par des femmes dans la concession sont avant tout accaparées par la perspective d'une accumulation à leur niveau, qu'en aucun cas, à priori, elles ne cèderont aux chefs des unités d'accumulation (oncle ou frère).

La "richesse" de chaque unité d'accumulation semble donc varier plus ou moins selon le statut de la personne dans la concession ou dans la branche maternelle, selon le nombre d'enfants à charge, et aussi selon l'éloignement des uns par rapport aux autres.

B - La "richesse de la case de la mère"

On peut distinguer en premier lieu les biens transmis de père en fils (champs, outils de travail, greniers, cases), et d'autre part ceux hérités en ligne utérine, d'abord entre frères germains et utérins, puis par les enfants de leurs soeurs (Gastellu, 1985), ce que les Serer appellent biens à forte valeur : gros et petit bétail, matériel agricole, bijoux.

Il existe aussi des biens de faible valeur transmis en ligne utérine, de mère à fille : ustensiles de cuisine, robes, pagnes.

1) Le troupeau de famille

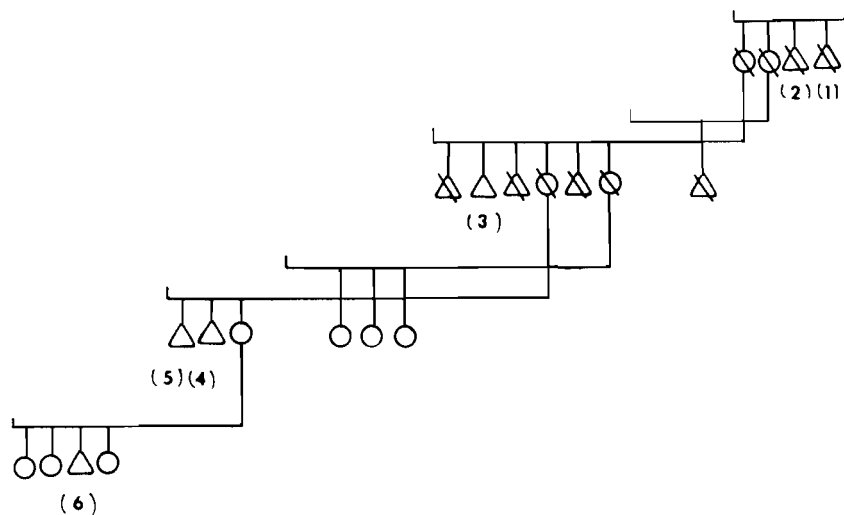
Il est l'élément de base de halal a ndok ya, et se trouve en gérance chez l'oncle aîné, pour une utilisation collective et non personnelle. Sa taille varie au gré des épidémies, des sécheresses, des naissances, des ventes et surtout des prélèvements pour les funérailles, mais tout responsable n'a de cesse d'augmenter le nombre de têtes.

Avant que l'aîné des neveux n'obtienne par héritage le droit de gérer le troupeau maternel, il faudra que la génération des oncles s'éteigne complètement. Elle cédera à ce moment-là à la suivante le troupeau issu de l'héritage ainsi que la "richesse" accumulée par ladite génération. En quelque sorte, il s'agit de transmettre ce que l'on a reçu et d'y ajouter son apport personnel (Gastellu, 1981).

Dans la concession de Wagane Faye, les cinq sous-unités sont concernées à des degrés divers par la "richesse de la case de la mère", mais c'est surtout celle de Wagane Faye qui en retire le plus de profit. Dans sa famille maternelle, le premier souvenir remonte au grand-oncle, celui qui a créé la concession de Pind Tok. Parti au Saloum, il est revenu pour prendre en charge le troupeau laissé par son frère aîné à Wakhaldiam (croquis 3). A son décès, ni le premier ni le second ni le troisième neveu, tous décédés, n'ont pris en gérance le troupeau. Le quatrième, encore en vie à Wakhaldiam, en est devenu l'attributaire. Aujourd'hui âgé, ce dernier l'a confié au fils aîné de sa soeur, le frère de Wagane Faye résidant à Njilasseme près de Diakhao. L'oncle reste cependant plus qu'un conseiller, le premier consulté pour tel ou tel problème concernant le troupeau. Il représente par cette fonction la branche maternelle, il en est le chef, l'ancien qui a son mot à dire lors des cérémonies de funérailles, de mariages, ou d'autres événements (soudure difficile par exemple).

Le troupeau est donc au coeur des relations intrafamiliales. Les "gérants" sont parfois obligés de migrer dans un autre village pour venir le prendre en charge. Il s'agit en fait de constants réajustements entre la gestion du troupeau et la localisation des membres de la branche maternelle (Dupire et al., 1975). Ce troupeau peut devenir enfin cause de difficultés lorsque les conditions de sa survie ne sont plus assurées (disparition des jachères, manque de pâturages, de foin).

SUCCESSION DU TROUPEAU AU SEIN DU MATRILIGNAGE
DE WAGANE FAYE.

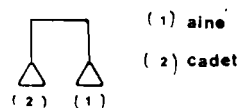


△ Homme.

○ Femme.

△ Décédé.

┌ Relation d'alliance.



(1) M'bissane dernier gérant connu du troupeau maternel décédé.

(2) N'diouli avant-dernier dernier gérant connu décédé.

(3) N'diab dernier oncle en vie gérant actuel.

(4) Dib aîné des neveux à la garde du troupeau.

(5) Wagane éventuel successeur à la gérance.

(6) M'baya aîné des neveux de la 4^e génération.

Le temps est aussi une donnée de base dans l'héritage maternel. D'un seul coup, l'aîné des neveux se retrouve gérant du troupeau. Parfois ce n'est au contraire que tardivement qu'il en héritera, parfois même jamais. Ainsi, le fils aîné de la soeur de Wagane Faye doit un jour recevoir en gérance le troupeau de la branche maternelle, actuellement toujours entre les mains de la génération des grand-oncles. D'ici là, les liens de parenté et les échanges entre membres de la même branche peuvent se renforcer ou se distendre, et avec eux les règles de la transmission du troupeau.

2) Les changements aujourd'hui

Les idées et pratiques nouvelles ayant fait leurs chemins dans la société Serer, le troupeau que l'oncle maternel de Wagane Faye a constitué après la circoncision de ses fils et qu'il devait joindre au troupeau maternel, restera propriété de ses fils. Seul ne va à la communauté des neveux que le troupeau hérité et la "richesse" accumulée (sous forme de bétail par exemple) avant que les fils de l'oncle ne deviennent adultes.

Dans la région des Terres Neuves, les biens du père sont désormais transmis aux fils, mais si le premier a hérité de son lignage maternel de différents biens, dont un troupeau, ceux-ci sont encore dévolus en lignée utérine. Ainsi Sanou Faye, le frère de Yande, ayant des vues un peu trop personnelles sur le troupeau maternel, sera sans doute écarté de l'héritage du matrilineage.

La transmission en lignée paternelle des biens dévolus habituellement en lignée maternelle voit progressivement le jour

et tend à perturber les règles établies. Les fils réclament de plus en plus leur dû, en arguant du fait qu'ils ont participé à l'accumulation de leur père depuis la circoncision. Si dans les Terres Neuves cette nouvelle règle se généralise, dans la région de Niakhar au Sine, les conflits se multiplient entre fils et neveux, sans que l'on puisse cependant dire que le matrilineage vit ses derniers jours.

L'existence d'un troupeau de lignage semble régler pour le moment certains problèmes. S'il y en a un, il reste transmis dans le matrilineage. A sa disparition par contre, cela pour diverses raisons, il n'est pas sûr qu'il soit reconstitué. L'accumulation se fait alors à des niveaux inférieurs (celui des frères et soeurs de même mère ou du père par exemple), et mène droit à la dévolution en lignée paternelle.

S'installent en fait progressivement de nouvelles relations sociales au Sine et dans la diaspora Serer. L'héritage en lignée maternelle ne semble guère adapté au contexte socio-économique actuel, mais il fait preuve encore aujourd'hui d'une étonnante vitalité.

Cette évolution cependant intéresse l'étude dans la mesure où elle remet en question les principes de l'accumulation entre frères et soeurs, les échanges entre oncles et neveux, et donc la solidarité au sein des familles maternelles élargies.

CHAPITRE DIXIEME : LES ECHANGES DE SOLIDARITE ENTRE PARENTS

Les liens de parenté entre membres de la même unité d'accumulation sont à la base des échanges nombreux et internes qui s'y déroulent.

La "richesse de la case de la mère", cette accumulation en commun pour une utilisation collective, se compose de biens issus des générations antérieures, et en outre est constamment renouvelée et augmentée par les apports successifs de chaque génération qui en a la gérance. Ces apports sont placés sous la responsabilité de l'aîné de chaque unité d'accumulation existante au sein du matrilineage. A ce niveau inférieur, la "richesse" de chaque unité d'accumulation est rapidement mobilisable, à la différence des biens collectifs voués à la seule thésaurisation.

C'est sans doute alors au sein de l'unité d'accumulation, celle des frères, soeurs et aussi cousins, que se font les premiers échanges de solidarité.

A - Des échanges aux dons

Toute accumulation est entretenue par les diverses cotisations. Cette "richesse" un jour ou l'autre peut être redistribuée à l'un des membres dans le besoin : on peut parler en cas de déficit vivrier d'aide à la survie.

1) Les fonctions de l'accumulation matrilineaire

L'accumulation lignaire du côté maternel joue un grand rôle lors des échanges cérémoniels, au cours des mariages, des cérémonies d'imposition du nom, de la circoncision, des funérailles. Le cycle des échanges débute avec le mariage, qui met en présence quatre unités d'accumulation :

- celle du père de l'époux
- celle de l'époux
- celle de l'épouse
- celle du père de l'épouse (Gastellu, 1981).

Tous les frais de cérémonies ainsi que les cadeaux, les travaux collectifs, la dot sont à la charge des unités d'accumulation de l'époux et de son père. Le mariage n'affecte en rien cependant l'importance du troupeau, puisqu'il implique de nombreux échanges entre unités d'accumulation et diverses participations au cours de cérémonies tout au long de la vie de l'époux.

Les funérailles par contre entraînent de lourds prélèvements dans le troupeau de lignage, car elles obligent les gérants dudit troupeau à égorger souvent plusieurs bêtes à la fois. Ainsi, au décès du marié nombre de bêtes sont égorgées lors des funérailles, nombre de présents sont offerts par les unités d'accumulation qui ont bénéficié au cours de la vie du défunt de ses faveurs et de ses dons (Dupire, 1977).

Ce cycle d'échanges implique deux conditions de départ :

- une communauté d'accumulation plus qu'une unité, qui se manifeste par des "cotisations" dans le but d'acquérir une "richesse" mobilisable en cas de cérémonie.
- une indépendance rigoureuse des unités les unes par rapport aux autres, qui justifie les relations entre sous-unités de la même concession, particulièrement entre celles du mari et de sa ou ses épouses.

En plus de l'utilisation première de l'accumulation lignagère à des fins d'échanges cérémoniels, la norme veut que cette accumulation serve d'encaisse de précaution (Gastellu, 1981) pour les membres de l'unité. Elle n'est possible que si les membres de l'unité ont cotisé au départ et constitué une "richesse" utilisable en cas de nécessité. S'il existe des échanges réguliers et des cotisations au sein d'une unité d'accumulation, l'utilisation de l'accumulation, qui implique une redistribution du produit, n'en est que plus facile, et à fortiori n'est pas considérée comme exceptionnelle.

Toute autre fonction de l'accumulation lignagère peut également aller dans le sens d'une encaisse de précaution, si elle est sollicitée au moment opportun. Cette accumulation sert ainsi de capital productif par l'achat de matériel agricole et d'animaux de traction. Si la norme donne cette fonction à l'accumulation lignagère, la réalité selon J.M. Gastellu (1981) montre que le paysan place son argent dans un objet ou un animal de valeur, qui permet le cas échéant de dégager du numéraire. A l'instar du bétail, le matériel agricole est utilisé comme caisse d'épargne et à l'occasion comme encaisse de précaution.

La cotisation et l'échange sous toutes ses formes au sein de l'unité constituent une des bases de son fonctionnement. Dans une telle entité, vivante aujourd'hui, l'encaisse de précaution semble n'être alors que l'utilisation occasionnelle et logique de la "richesse".

2) La solidarité interne à l'unité d'accumulation

L'unité d'accumulation permet deux types de solidarité :

- le don issu des liens de parenté
- la vente d'un bien de l'unité et la redistribution interne du produit.

Le premier s'effectue souvent entre une cuisine pourvue en mil et une cuisine plus démunie. Le lien de parenté entre deux chefs de cuisine, ou entre un frère et l'épouse du chef de cuisine, autorise ce type de dons que l'on peut qualifier d'aide à la survie. Le second est plus le fait d'un chef de branche maternelle, qu'il soit oncle ou frère aîné. Ce dernier vend une tête de bétail ou un semoir, et redistribue le fruit de la vente aux neveux et nièces pour le premier, aux frères et soeurs cadets pour le second. De même, une femme, qui conserve les bijoux de l'héritage maternel, pourra s'en séparer, avec l'assentiment de tous, et principalement du chef de la branche maternelle, et redistribuer de même le produit de la vente.

a - les échanges entre membres de la même unité

Trois sous-unités fonctionnent encore actuellement dans la concession de Wagane Faye. Celle de la seconde épouse n'est

plus opérationnelle ; pour celle de la soeur de Yande, les renseignements sont incomplets.

A priori, le type de fonctionnement décrit plus haut autorise les échanges entre membres des unités :

- entre Wagane Faye, et son frère, ils sont permanents et réciproques :

	: Récoltes de Wagane Faye (*)	: Dons du frère à Wagane Faye	: Dons de Wagane Faye à son frère			
	: sacs (**)	: argent (***)	: autres	: sacs (**)	: argent (***)	: autres
1986-87	?	5 000	-	1 (mil)	-	-
1985-86	12	1 (Ara) 9 000	-	1 (mil)	-	-
1984-85	2	- 5 000	-	-	-	-
1983-84	13	- -	-	-	-	-
1982-83	15	- 5 000	-	-	-	-

(*) en mois de consommation

(**) sacs de 100 kilos

(***) en francs CFA

Source : enquête, mars 1987

Sur les cinq dernières années, le solde est largement en faveur de Wagane. Le frère envoie à Wagane généralement une somme d'argent, que ce dernier consacre à l'achat de semences et au règlement d'impôts. En sens inverse, Wagane, dont les récoltes

varient fortement d'une année sur l'autre, fait parvenir quand il le peut un sac de mil.

Echanges importants, qui découlent de liens solides existant entre les deux frères, et des cotisations régulières de Wagane auprès de son frère aîné. Echanges qui permettent à l'un comme à l'autre de consacrer la somme reçue ou la somme économisée grâce au don à une dépense souvent incompressible. Echanges qui ne sont pas nécessairement une aide à la survie, qui peuvent le devenir accessoirement, parfois volontairement. Les 5 000 francs versés à Wagane en 1984-85 sont arrivés à propos, alors que la récolte ne couvrirait pas et de loin les besoins de la cuisine de Wagane. De même en 1985, Wagane n'a pas cultivé de champ d'arachide par manque de semences : pour 1986, il a reçu de Diakhao un sac de 100 kilos de graines.

Ainsi, aux déficits céréaliers s'adapte facilement la solidarité familiale. Elle est une donnée de base, dont tiennent compte chaque année les deux frères. Ils savent y recourir quand ils sont dans le besoin. Ce n'est plus de survie dont il est question, mais plutôt d'une stratégie de recours, renouvelée chaque année.

- La norme veut que les échanges de solidarité soient nombreux et conséquents dans l'unité d'accumulation de Yande Faye, eu égard aux liens qui l'unissent, elle et sa soeur cadette, à leur frère des Terres Neuves. Selon Sanou Faye cependant, "... tout ce que les soeurs ont cotisé, elles n'en reprendront jamais possession, ni elles, ni leurs enfants..." (entretien du 8-3-87). Il s'agit en quelque sorte d'un

accaparement à des fins personnelles d'une "richesse" accumulée collectivement (bétail entre autres), et qui sera dévolue en lignée paternelle. Désormais, Sanou en compensation subvient à certains besoins de ses soeurs qui ne disposent que de faibles ressources. Il s'acquitte de cette tâche par des dons en nature et des aides aux dépenses :

- mil envoyé
- dot et frais de cérémonies à la charge du frère.

	Récoltes de Yande Faye (*)	Dons du frère à Yande Faye		
		sacs (**)	argent	autres
1987-86	?	2 (mil)	-	-
1985-86	12	-	-	aides variées (***)
1984-85	6	?	-	-
1983-84	1	?	-	-
1982-83	12	-	-	-

(*) en mois de consommation

(**) sacs de 100 kilos

(***) fille accompagnée au mariage, frais de cérémonies et dot réglés seul

Source : enquête, mars 1987

On constate d'après les entretiens que les dons de Sanou à ses soeurs sont en fait rares et ne peuvent constituer une

véritable aide à la survie. Quand ils existent, ils sont motivés principalement par ce souci de compensation.

- Au sein de la troisième sous-unité, les échanges avec les frères sont plus limités. La "richesse" dont dispose l'unité d'accumulation explique leur faiblesse :

: Dons du frère à la première épouse :			
	sacs	argent	autres
: 1986-87 :	-	-	-
: 1985-86 :	semences (*)	-	-
: 1984-85 :	-	-	vêtements
: 1983-84 :	-	-	-
: 1982-83 :	-	-	-

(*) semences d'arachide
Source : enquête, mars 1987

Avant tout, la première épouse et ses enfants appartiennent à la même cuisine que Wagane Faye, qui a la charge de les nourrir pendant l'année, de participer à l'habillement et de payer l'impôt. Mais l'unité d'accumulation permet quand même à la solidarité familiale de s'exprimer autant que faire se peut. En 1986, la première épouse a cultivé une parcelle d'arachide grâce au don de semences que ses frères lui ont fait parvenir.

b - Le prélèvement dans l'héritage maternel

L'essentiel de l'héritage maternel -troupeau et bijoux- peut à l'occasion servir de source de numéraire, si l'aîné de la génération qui en a la gérance, est disposé à vendre un de ces biens, avec l'accord de tous.

L'oncle de Yande Faye, à l'époque où il gérait le troupeau hérité, l'utilisait toujours comme encaisse de précaution à l'occasion de soudures difficiles. Les cousins de Yande, aujourd'hui gestionnaires de ces biens, ont délaissé cette pratique, par laquelle auparavant certains membres de l'unité d'accumulation disposaient d'argent frais en cas de pénurie de vivres ou de numéraire, et dont aujourd'hui ils doivent se passer.

Les changements actuels qui affectent la gestion de ce troupeau proviennent aussi de désaccords entre le responsable des biens maternels et d'autres membres de l'U.A. en priorité bénéficiaires d'une éventuelle vente de bétail. Ainsi Wagane Faye et son oncle, à la suite d'une affaire de détournement de bétail à des fins personnelles, sont en désaccord. Ce litige, qui remonte à plusieurs années, démontre combien le troupeau est l'objet de convoitises, principalement en période de pénurie vivrière, et d'une façon générale à l'heure actuelle où les exploitations agricoles se heurtent à de nombreuses difficultés.

A cet égard, il n'est peut-être pas étonnant de constater l'importance des ruptures avec les membres de leur famille signalées par de nombreux chefs de cuisine lors des enquêtes de mai 1985 et juin 1986.

Les femmes puisent également dans les biens maternels. En 1983-84 Yande Faye s'est dessaisie de deux colliers, dont le produit de la vente lui a permis ainsi qu'aux autres membres de l'unité, de se procurer des céréales.

En cette période où les cuisines font face à des soudures graves et simultanément ont des besoins de tous ordres grandissants, les unités d'accumulation sont soumises à rude épreuve. Les biens maternels - cette "richesse de la case de la mère"- sont vendus progressivement, ce qui entraîne une décapitalisation et une perte nette, sans compensation sur le long terme.

Cette crise vivrière révèle aussi l'inégalité des individus devant la solidarité familiale. Autant certains disposent de ressources supplémentaires provenant des échanges au sein de l'unité d'accumulation, autant d'autres ne peuvent compter sur la solidarité que de façon incomplète ou même pas du tout.

B - Les échanges entre unités d'accumulation

En plus des échanges considérés comme normaux entre membres de la même unité d'accumulation, d'autres échanges tout aussi nombreux existent entre différentes unités et s'expliquent pour diverses raisons.

1) La parenté de cousins croisés

Wagane Faye, cousin croisé de Sanou Faye et issu de mêmes parents maternels, est aussi son "cousin esclave", et lui est lié par une relation à plaisanterie. En dehors des funérailles, où cette parenté se traduit par des rapports particuliers (Dupire, 1977), Sanou doit hospitalité et aide à Wagane.

Aujourd'hui malgré l'éloignement, Wagane Faye bénéficie encore des bienfaits de son cousin. Ce dernier, à chaque voyage dans le Sine, fait don à Wagane d'une petite somme, ou d'un vêtement. Les funérailles d'un des membres de la famille de Wagane constituent aussi le moyen pour Sanou de renforcer les liens qui l'unissent à Wagane. En 1985 il a participé aux frais de cérémonie à proportion de 5 000 francs. Somme élevée selon Wagane, si l'on se réfère aux liens de parenté qui les lient tous les deux et qui font qu'à priori Sanou ne devrait participer que modestement.

Les rapports qui unissent les deux cousins rendent tout aussi banals les dons faits à Wagane par Sanou que les demandes d'aide parfois incessantes du premier au second. L'un comme l'autre répondent aux exigences de ce type de parenté. Wagane Faye dispose ainsi d'un recours éventuel supplémentaire et immédiatement efficace quand il se trouve dans le besoin.

L'âge peut aussi rendre une personne plus ou moins dépendante des autres. les vieilles personnes -principalement les femmes- qui ne cultivent guère, sont en droit de demander dans le village assistance sous la forme de quelques gerbes de mil,

qu'une autre femme plus jeune pile à leur place. Cela se traduit par des dons réguliers de la part des voisins à ces vieilles personnes. Yande Faye se voit ainsi régulièrement offrir quelques repas par les villageois lorsque ses réserves personnelles de mil sont épuisées.

En fait, ces dons représentent un devoir social au sein de la communauté villageoise, qui n'a aucun rapport avec l'aumône.

2) Les échanges entre les unités d'accumulation du mari et des épouses

Chaque femme au cours des entretiens prend bien soin de rappeler son indépendance vis à vis de son mari. La meilleure illustration réside dans les emprunts fréquents que contracte le mari auprès de son épouse. Ces emprunts se matérialisent sous deux formes :

- une somme d'argent
- une tête de bétail, souvent une chèvre ou un mouton.

Ils restent pourtant difficilement repérables. Wagane Faye, à la suite de la médiocre récolte de 1984, a vendu 8 têtes de petit bétail afin d'acheter des céréales. La question importante qu'il convient de poser n'est pas de savoir si Wagane Faye a vendu du bétail, mais qui en est le propriétaire. En l'occurrence Wagane disposait d'un troupeau conséquent, dans lequel il a pu prélever moutons et chèvres.

Ce type d'emprunt rend compte de l'état des finances du chef de cuisine. C'est en quelque sorte en dernier recours que ce dernier y fera appel, quand il aura épuisé ses propres réserves.

De même, les responsabilités au sein de la cuisine sont parfois inversées : l'homme peut être nourri par la femme et par ses enfants à partir d'un certain âge. L'utilisation d'un don d'argent reçu par les fils en est le meilleur exemple. Provenant d'un frère de l'épouse -l'oncle maternel- et destiné aux neveux, il peut servir à l'entretien du père de famille, pris en charge par ses fils.

Cette contribution à l'entretien du chef de cuisine entre dans un processus de compensation, dont on a déjà parlé, et qui met en jeu les branches maternelles et paternelles du mari et de l'épouse. Souvent bien avant son décès, le père de famille reçoit des dons, ou plutôt bénéficie des faveurs de ses fils. Wagane Faye en conclut : "... l'homme a intérêt à se marier tôt. A la fin de sa vie, ses fils le prennent en charge, le nourrissent et il peut consacrer ses économies au troupeau personnel ou maternel, en quelque sorte à l'héritage qu'il va laisser..." (Entretien du 24 mars 1987).

Si l'unité d'accumulation de l'épouse peut accessoirement subvenir aux besoins du mari, par l'intermédiaire principalement du fils, le mari participe aussi de son côté à l'accumulation de la "richesse" dans la sous-unité d'accumulation de son épouse. Il le fait sous la forme de dons en nature ou en espèces, en remerciement d'un travail bien fait, ou pour soulager

l'épouse d'une dépense trop lourde. Il aide éventuellement à la culture dans le champ de l'épouse.

Cependant, cette participation n'entre pas dans le cadre du devoir normal du mari, qui est de subvenir aux besoins de sa femme et de ses enfants. C'est au contraire un soutien supplémentaire apporté à l'épouse, une cotisation pour sa "richesse".

Tout un jeu de relations et d'échanges s'établit au cours des années de mariage entre les unités d'accumulation du mari ou de(s) épouse(s). L'observateur à priori n'en perçoit que l'avantage ou la perte à court terme pour le bénéficiaire ou le donateur, mais ils n'existent pourtant que dans le cadre strict de compensations et de redistributions.

C - Déficit vivrier, faible capacité de stockage et solidarité familiale

L'étude des quantités de céréales reçues par cuisine, sous forme de dons en nature, ou en argent (reconverti en céréales) ne rend compte que de façon imparfaite de l'ampleur des échanges au sein ou entre les unités d'accumulation. La question posée au chef de cuisine ne reflète que l'importance des dons qu'il a reçus personnellement et qu'il a utilisés pour l'alimentation de sa cuisine. En aucune sorte ne sont relevés ceux reçus par les épouses ou par d'autres membres de la cuisine, et qui pourtant ont pu être intégrés à la consommation familiale.

On a noté que les quantités de céréales consommées par cuisine pour une période donnée ne correspondaient pas toujours,

et souvent même étaient inférieures de beaucoup, à la consommation estimée. De nombreuses explications entrent en ligne de compte pour justifier ce décalage. Il n'est pas impossible cependant qu'une quantité importante de dons reçus n'ait pas été prise en compte lors de l'enquête, si l'on se réfère aux personnes interrogées et aux questions posées.

Les quantités reçues par chaque chef de cuisine au titre des dons n'entrent en moyenne dans la consommation que pour une infime part, respectivement 1,5 % et 1,8 % pour 1984-85 (novembre à mai) et 1983-84. 82 % des cuisines en 1984-85 et 80 % en 1983-84 n'ont reçu, d'après les chefs de cuisine, aucun don en nature ou en argent. En fait, le nombre de personnes non concernées par ces dons biaise incontestablement la moyenne.

Près de 20 % des cuisines les deux années ont fait l'objet de dons multiples. Chaque cuisine de ce sous-échantillon a reçu en moyenne 75 kilos de céréales sous forme de dons en 1984-85 et 161 kilos en 1983-84. La solidarité familiale, quand elle est effectivement enregistrée, prend alors des proportions considérables et se révèle être un soutien véritable à la consommation en cas de soudure.

Elle prend corps principalement les années de grave déficit :

Village	Déficit moy. /cuisine en 1983	Nb. cuis. recourant aux dons	Déficit moy. /cuisine en 1984	Nb. cuis. recourant aux dons
Ngalagne Kop	75 %	11	77 %	13
Ngane Fissel	38 %	17	66 %	14
Diokoul	25 %	3	40 %	4
Khassous	26 %	2	29 %	3
Mocane	39 %	11	35 %	5
Total	-	44	-	39

Source : enquête, mai 1985.

On remarque que le nombre de cuisines ayant fait appel aux dons pour se procurer des céréales est proportionnel au degré de déficit moyen qu'ont connu les cuisines. Ngalagne Kop et Ngane Fissel très touchés par le déficit concentrent la majorité des cuisines de ce type.

Les quantités reçues par cuisine sont aussi proportionnelles au degré de déficit, principalement en 1983-84, où l'enquête a pris en compte toute l'année agricole :

	Nb. cuis. ayant récolté moins de 6 mois		Nb. de cuis. ayant récolté 6 à 12 mois		Nb. de cuis. ayant récolté plus de 12 mois	
	1983-84	1984-85	1983-84	1984-85	1983-84	1984-85
Quantité inf. à 50 kilos	1	9	2	7	-	1
Quantité inf. à 100 kilos	4	7	5	2	-	-
Quantité inf. à 150 kilos	2	6	6	3	2	-
Quantité sup. à 150 kilos	12	4	6	-	4	-
Total	19	26	19	12	6	1

Source : enquête, mai 1985

Il semble y avoir étalement des dons au cours de l'année, puisqu'en 1984-85 les cuisines à fort déficit ont surtout reçu moins de 50 kilos. Le relevé n'a cependant porté que sur six mois. En fait, ce sont bien les cuisines à fort déficit qui auront reçu en fin d'année les plus grosses quantités de céréales.

La solidarité familiale s'exprime en outre surtout envers ceux qui n'ont pas beaucoup de possibilités d'améliorer leurs productions et d'accroître leurs revenus :

	Nombre de cuisines ayant un rapport entre capacité de stockage et nombre de résidents					
	inf. à 0,9		entre 0,9 et 1,1		sup. à 1,1	
	1983-84	1984-85	1983-84	1984-85	1983-84	1984-85
Quantité inf. à 50 kilos	2	7	-	2	1	8
Quantité inf. à 100 kilos	4	4	2	3	3	2
Quantité inf. à 150 kilos	7	3	1	1	4	5
Quantité sup. à 150 kilos	14	3	2	1	4	-
Total	27	17	5	7	12	15

Source : enquête, mai 1985

Les dons s'accroissent dans les cuisines à faible capacité de stockage. En d'autres termes, une limitation de la production pour des raisons conjoncturelles et structurelles pousse les cuisines à ouvrir leur économie, à intégrer dans la gestion de la consommation de nouvelles sources de céréales et de numéraire devenues fondamentales. A ce titre, les dons par solidarité familiale illustrent parfaitement cette ouverture vers l'extérieur, cette dépendance également des plus démunis.

On pouvait croire que la solidarité familiale jouerait indépendamment du niveau de déficit, en toutes circonstances, la solidité des liens de parenté justifiant de nombreux échanges. Ce facteur explique sans doute pourquoi certaines cuisines, et seulement elles, sont concernées par le don familial. Parmi ces dernières cependant, la solidarité est modulée selon le degré de déficit et la capacité de stockage. Les cuisines sans grandes potentialités de production, en général déficitaires, sont à même de recevoir les plus grosses quantités.

CONCLUSION DE LA QUATRIEME PARTIE

Les unités d'accumulation et les échanges internes qui s'y déroulent s'étendent à tout un village, voire un groupe de villages, mais de par leur fondement, ils restent au départ circonscrits au pays Niafaj, voire au Sine dans son entier.

Cette région, cependant, a été l'objet de plusieurs courants d'émigration spontanés et organisés, dirigés d'une part vers les Terres Neuves de Kaffrine et de Koumpentoum, et d'autre part vers les villes régionales et la capitale. Ces courants ont grandement favorisé l'éclatement des aires géographiques traditionnelles que recouvrent les unités d'accumulation.

L'exemple de la concession de Wagane Faye révèle que la sous-unité d'accumulation du village de Darou Salam dans les Terres Neuves est en liaison directe et suivie avec celles de la concession de Wagane Faye à Ngalagne Kop. De même, les gens des villes, originaires des villages situés à l'ouest de Niakhar et émigrés définitivement en ville, indiquent pour la plupart garder des contacts avec leur famille, et la concession dont ils sont issus (Fall, 1987).

J.M. Gastellu (1975) signalait déjà que la migration définitive à Dakar contribuait au maintien des liens avec la famille, dans le cadre principal des unités d'accumulation. En d'autres termes, à l'instar de ce qui se passe entre le Sine et les Terres Neuves, les unités d'accumulation continuent d'exister au delà des distances, entre la ville et la campagne, et les échanges internes n'en sont que plus actuels. Certains citadins signalent envoyer régulièrement de l'argent ou des vivres à la

famille du village, et recevoir en sens inverse un sac de mil ou de l'arachide (Odeyé, 1985).

Cette étude de son côté n'a pas approfondi cette question, et sans aucun doute les apports extérieurs sous forme de dons venus de la ville jouent un rôle dans la survie au village.

L'actuel programme de l'ORSTOM, "Evolution des systèmes agraires Serer" s'attache justement à démontrer toute l'actualité et la pertinence des "unités liées", autrement dit, des ensembles soudés que forment les familles restées au village et celles parties en ville ou aux Terres Neuves.

Il importe alors de redéfinir la méthode d'approche, qui ne se contente plus de cerner les unités économiques au village, mais d'intégrer les unités existantes aux Terres Neuves, en ville. L'approche par les généalogies facilite la reconnaissance des liens de parenté, et donc des échanges de toutes sortes qui ont lieu entre ces différentes unités.

La migration définitive ne signifie pas rupture des liens avec le village d'origine, mais plutôt naissance de nouveaux rapports non plus basés sur le voisinage et sur l'identité des problèmes à résoudre, mais sur la complémentarité indispensable qui s'instaure entre unités familiales liées par la parenté, éloignées les unes des autres et confrontées à des problèmes de nature différente.

CINQUIEME PARTIE

DES BESOINS MONETAIRES CROISSANTS :
DES SOLUTIONS LOCALES AUX MIGRATIONS ECONOMIQUES

L'importance des apports extérieurs sous diverses formes dans la consommation quotidienne des familles Serer s'est confirmée tout au long de l'étude. Les cuisines ne font plus seulement appel aux céréales provenant des récoltes, mais intègrent dans les préparations des céréales achetées : mil, mais, riz, blé (pain), etc... Les résultats des enquêtes indiquent qu'en 1984-85 et 1983-84, plus de la moitié des besoins de consommation d'une cuisine ont été couverts à partir d'autres sources d'approvisionnement que la récolte vivrière.

La traditionnelle source de revenus - l'arachide -, qui pourvoit aux besoins monétaires des producteurs, conserve aujourd'hui cette fonction. En 1983-84 et 1984-85 cependant, moins de 8 % des cuisines ont acheté des céréales par le biais des revenus retirés de la vente de la graine, alors que le déficit moyen de chaque cuisine exigeait des chefs de cuisine une grande disponibilité en revenus.

Au cours de ces deux années, le système de production mil-arachide n'a pas permis aux paysans des cinq villages d'assurer la couverture de leurs besoins monétaires et vivriers. Les conséquences pour ces derniers sont de deux ordres :

- dans le court terme (une année), ils mobilisent quand c'est possible d'autres sources de revenus, pour répondre à un déficit précis. Sur le long terme, des changements progressifs affectent la vie quotidienne des Serer. D'autres

façons de concevoir la couverture des besoins vivriers et monétaires, d'autres moyens de l'assurer se font jour, et deviennent prépondérants.

- Au village, tout est mis en oeuvre par les chefs de cuisine pour se procurer des revenus monétaires. Le recours à l'activité hors du terroir villageois se généralise également, surtout en saison sèche. Cette multiplication d'activités toutefois n'entraîne pas de remise en cause décisive de la prépondérance de celle d'hivernage - la culture - au profit de celle de saison sèche. En outre, les femmes, fils, et neveux ont aussi des activités locales et extérieures mais ne participent pas obligatoirement au fonctionnement de la cuisine en période de survie.

CHAPITRE ONZIEME : CHANGEMENTS ET PERMANENCES EN PAYS SERER : ARACHIDE, MARCHES HEBDOMADAIRES ET PRODUCTEURS

La double fidélité de la paysannerie Serer, à la fois à sa religion du terroir et à sa langue, s'est traduite par un repli sur elle-même et par une moindre ouverture à toute innovation venant de l'extérieur. P. Péliissier (1966) parle de la société Serer comme étant enracinée dans son terroir, sédentaire et archaïque. Cependant, quelle que puisse être sa réceptivité à toute nouveauté, le pays Serer, en particulier autour de Niakhar, n'en est pas moins traversé par des courants d'idées, par des produits de toutes sortes, par des techniques agricoles, que ramènent avec eux les migrants partis en ville ou dans d'autres régions rurales, qu'initient les projets de développement, ou même que distillent les messages radiophoniques, les autorités administratives et les responsables politiques locaux.

Plusieurs phénomènes ont facilité l'ouverture des concessions Serer vers l'extérieur :

- le déficit grandissant de la filière arachidière
- le développement des marchés ruraux hebdomadaires.

Ces phénomènes ont pris d'autant plus d'ampleur qu'ils sont nés alors que la succession d'années sèches depuis 1968, tout en accroissant la vulnérabilité des producteurs, révélait des transformations au sein du système agro-pastoral et des terroirs. Dans un contexte de saturation des terroirs et de diminution des quantités récoltées, il a bien fallu en définitive que les paysans réagissent à la diminution régulière de leurs

revenus arachidiers et intègrent dans leur vie quotidienne ce développement sans précédent des marchés.

A - L'arachide, une production non rentable et en perte de vitesse

Initiée par le Gouvernement sénégalais qui voulait, entre autres, marquer de son empreinte les premières années de l'Indépendance, une opération de développement de l'arachide fut lancée dans tout le bassin arachidier (Pélissier, 1972).

Premier élément de cette politique, la vulgarisation agricole de thèmes techniques cultureux dits "légers" a constitué indéniablement une réussite. Développés dès le début, ils sont aujourd'hui, du moins pour une partie d'entre eux, massivement appliqués dans tout le bassin arachidier (semis en ligne, sarclage et binage mécaniques).

L'adoption des thèmes légers par la paysannerie présente cependant un bilan contrasté. D'un côté, les paysans se sont endettés pour se moderniser alors que leurs revenus dans le même temps ne progressaient pas. De l'autre, ils ont multiplié leurs surfaces cultivées, allégé leur travail et augmenté leurs productions (Pélissier, 1972).

L'application des thèmes lourds (labour entre autres), lancés en 1968, a par contre été nettement moins réussie.

Conjointement fut menée une politique d'organisation des producteurs. Leur regroupement en coopératives leur a permis de s'équiper en matériel agricole, de bénéficier d'avances d'argent et de vivres de soudure, et en retour de commercialiser auprès de l'ONCAD leur arachide.

Maillon économique stratégique, la coopérative a toutefois perdu de son prestige à la suite de détournements de fonction et de déficiences dans l'approvisionnement et dans la gestion. En redynamisant récemment la structure coopérative, l'Etat a voulu justement redonner aux producteurs un rôle de premier plan et les "responsabiliser" (MDR, 1984).

Ce désengagement progressif de l'Etat dans les campagnes, qui doit se traduire par une intégration totale des producteurs dans les circuits économiques nationaux (accès au crédit agricole ; équipement autonome en matériel, semences, engrais), se produit alors que les paysanneries du bassin arachidier font preuve d'une perplexité croissante à l'endroit de la culture d'arachide. Malgré la production-record d'arachide en 1975 (Chamard, 1979), les résultats escomptés n'ont pas été obtenus. En 1986, la quantité d'arachide produite n'a dépassé que de 25 % celle de 1951 (Communication orale de Ph. Bonnefond et Ph. Couty). L'apparition de problèmes climatiques, la variation du prix au producteur, la diminution récente du Programme Agricole (approvisionnement des producteurs en moyens de production) font que l'arachide ne rapporte plus autant au paysan. Ph. Bonnefond et Ph. Couty soulignent que le revenu rural en francs constants, malgré un sursaut en 1976, a baissé régulièrement depuis 1968.

Tout en restant fidèles à l'arachide, comme le démontre les derniers hivernages 85 à 87, les paysans n'ont pas attendu que l'Etat les "responsabilise" pour prendre des initiatives. Ils ont commencé à diversifier leurs sources de revenus, ne misant

plus uniquement sur l'arachide. Ainsi le développement de la culture du niebé dans la région de Louga, la production de fanes d'arachide plus rémunératrice que la graine, l'apparition d'autres revenus de saison sèche permettent aux paysans de se désolidariser des perspectives de l'Etat. Ce qui fait dire aux initiateurs de la Nouvelle Politique Agricole, que ces derniers "...font preuve d'attentisme quelque peu exagéré dans la recherche de solutions aux problèmes de développement, (...) se contentant de chercher à stabiliser (leurs) revenus et de satisfaire (leurs) besoins de subsistance..." (MDR, 1984, p.22).

Les initiatives paysannes ne répondent pas tout à fait aux attentes de l'Etat. Elles visent avant tout, dans un contexte de dégradation des revenus arachidiers, à sauvegarder les intérêts vitaux des producteurs, actuellement sérieusement menacés.

A l'avenir, il n'est pas sûr que la culture de l'arachide reste l'activité en milieu rural qui rapporte les plus gros revenus, compte des perspectives du marché mondial, des pertes enregistrées par l'Etat dans la filière arachidière, et des pratiques paysannes de survie.

B - La formidable expansion des marchés ruraux en pays Serer

Incontestablement, le marché hebdomadaire est un moment majeur de la vie quotidienne dans tous les pays Serer. Dans l'arrondissement de Niakhar, ils ont lieu trois fois par semaine, le lundi à Niakhar, le mercredi à Toucar et le samedi à Patar.

1) La création des marchés et la surenchère actuelle

A l'époque de la "traite", le commerce en milieu rural était la propriété des libano-syriens, par qui arrivaient dans les villages les produits de Dakar manufacturés ou importés, et par qui repartait en sens inverse la production agricole, en particulier l'arachide. Au sein de la société Serer, les postes avancés des Libano-Syriens représentaient le "fer de lance" de l'économie monétaire.

Aujourd'hui, le marché est devenu le centre de toute une activité fébrile. Initié par les ruraux eux-même, indépendant de la filière arachide, local et débranché du réseau des entreprises commerciales de Dakar, il est très différent de la boutique du "traitant" et de cette institution qu'on appelait la "traite".

Les premiers marchés ruraux dignes de ce nom ont été créés en pays Serer avant l'Indépendance et dans une optique bien précise. Dans le Niafaj autour de Niakhar, aucune production agricole de grande ampleur n'a poussé les paysans à se consulter pour la création d'un marché. L'arachide est passée aux mains des coopératives et des sociétés d'Etat, les mils et sorghos n'ont jamais été régulièrement vendus. Le riz, quand il existait, était consommé dans les concessions, et les petits jardins de case féminins, par les faibles quantités produites, n'ont pu motivé un tel mouvement.

Ce sont en fait principalement les besoins en bétail des agriculteurs Serer qui ont nécessité la création de lieux de commerce de bovins, d'équins, d'asins et aussi de petit bétail tels que les ovins et les caprins (Van Chi-Bonnardel, 1978). Les

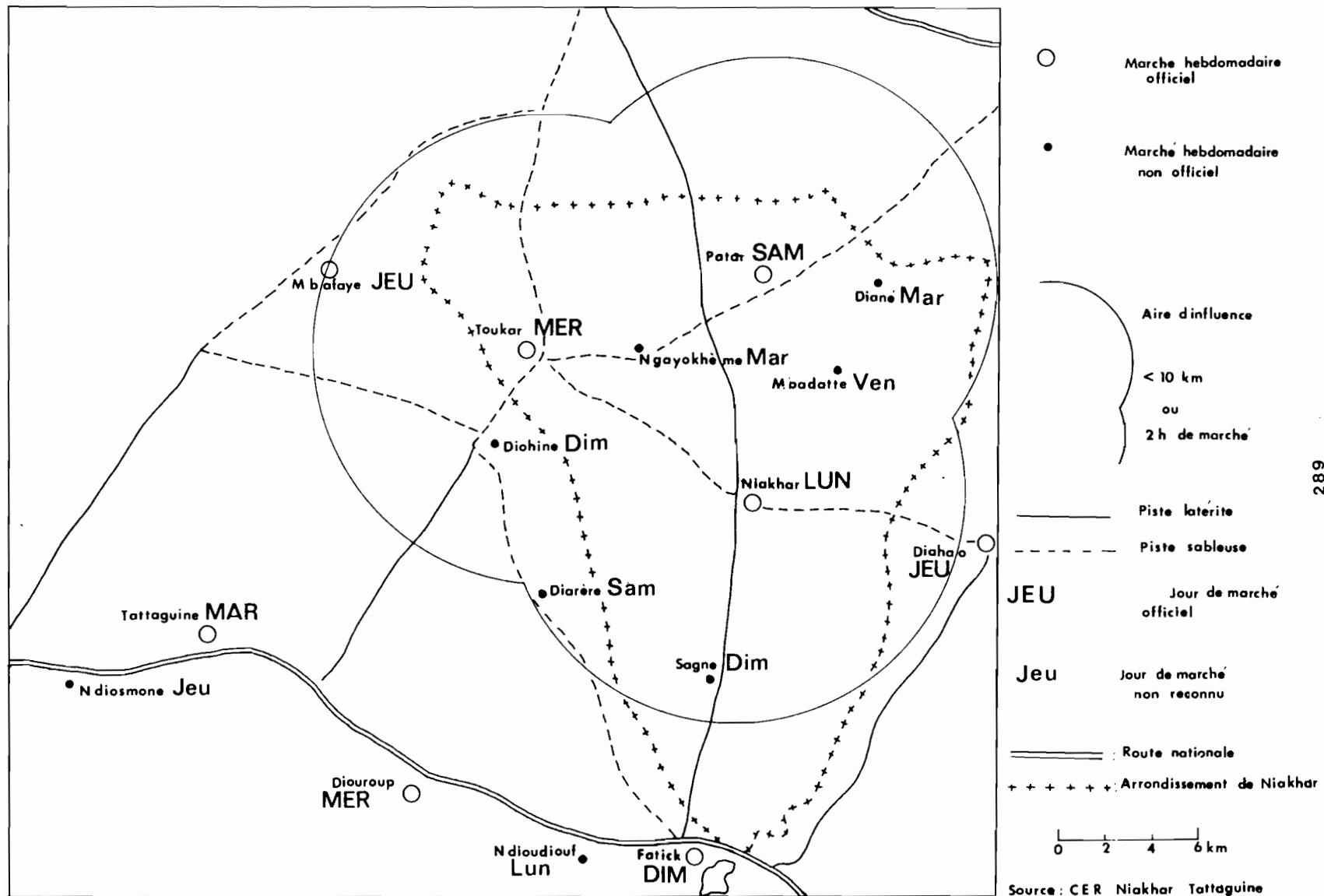
marchés du Sine - Niakhar, Patar, Toucar, Tattaguine, Diouroup, Diakhao, Diaoule - ont ainsi vu le jour (carte 10). Et nombreux sont les villages ou les gros bourgs qui souhaitent aujourd'hui créer un marché hebdomadaire reconnu et officiel.

Pas moins de quinze marchés hebdomadaires, officiels ou non, existent dans un rayon de vingt kilomètres autour de Diohine. Si on prend en compte uniquement les marchés officiels de l'arrondissement de Niakhar, la proportion est de un pour 140 kilomètres-carré, et 16 000 personnes (ce qu'annonce R. Van Chi-Bonnardel dans le centre-ouest du bassin arachidier). Si on ajoute les marchés quotidiens, la proportion est alors de un pour 59 km² et 6 800 habitants.

Les marchés hebdomadaires officiels connaissent des situations tout à fait favorables sur les axes importants : Niakhar sur la piste Fatick-Bambey ; Toucar, Mbafaye ou Patar sur les pistes allant à Diourbel et Bambey. Les marchés quotidiens, qui ne sont pas encore officiels, sont par contre défavorisés car trop proches d'un marché hebdomadaire ou trop enclavés et n'accéderont que difficilement à la consécration supérieure.

2) L'afflux régulier des paysans

Lieux privilégiés des commerçants de provenances diverses, les marchés sont structurés, organisés et la monnaie d'échange est l'argent. Le crédit n'est guère de mise, le troc encore moins. Une de ses composantes fondamentales reste toutefois l'agriculteur Serer.



Avant toute chose, le paysan vient au marché pour vendre et acheter des produits. Il pratique ainsi tout simplement parce qu'il a besoin d'argent ou d'un quelconque produit, mais aussi parce que vendre et acheter sont des actions quasi-simultanées, l'argent de sa vente lui servant à acheter immédiatement du riz, une natte, ou une corde etc...

La clientèle paysanne provient avant tout des villages environnants. Si l'on reprend l'unité de distance-temps de R. Van Chi-Bonnardel, l'aire de recrutement de la majorité des clients est un cercle de rayon égal à 10 kilomètres, soit l'équivalent de deux heures de marche (carte 10). Au delà, c'est-à-dire trois heures de marche et plus, rares sont les paysans qui entreprennent le déplacement. Chaque paysan a en fait toujours trois ou quatre possibilités de marché dans sa semaine, si l'on ajoute les marchés quotidiens, le choix le plus large étant permis dans le triangle Niakhar-Toucar-Patar. La fréquentation des marchés pour deux produits de base en 1984-85 révèle en outre deux tendances :

Village	Cuisines ayant acheté du riz			
	Cuis. sans achats	Zone ORSTOM (*)	Hors-zone (**)	Région(s) (***)
Ngalagne Kop	2	30	35	18
Ngane Fissel	-	25	51	3
Diokoul	1	3	24	-
Khassous	-	15	14	-
Mocane	1	20	39	3

- le paysan préfère acheter son riz dans les lieux d'approvisionnement sûrs : marchés, boutiques de gros villages, SONADIS. La distance joue aussi un rôle puisque 90 % des cuisines de Ngane Fissel et Diokoul achètent le riz à Niakhar, distant d'à peine cinq kilomètres.

Village	Cuisines ayant acheté du mil			
	Sans achats de mil	Zone ORSTOM (*)	Hors-zone (**)	Région (s) (***)
Ngalgagne Kop	15	30	38	14
Ngane Fissel	13	26	37	6
Diokoul	7	10	11	1
Khassous	15	4	1	4
Mocane	20	22	19	13

(*) Zone ORSTOM : marché de Toucar et boutiques de la zone

(**) Hors-zone : marchés de Niakhar, Patar, et boutiques de Diarere

(***) Région(s) : marchés de Diakhao, Mbafaye, Tattaguine, Fatick, Bambey, et Dakar

Source : enquête, mai 1985

- Il a par contre à sa disposition plusieurs possibilités pour se procurer du mil : dans le village même, au marché proche, dans les marchés plus éloignés ou en ville (Bambey, Fatick, etc...).

Cette diversité des lieux d'approvisionnement en mil traduit également la nécessité pour les chefs de cuisine d'assurer en fin de saison sèche coûte que coûte l'alimentation de leur cuisine. De ce fait, on les trouve bien souvent allant de marché en marché à la recherche de quelque quantité de mil.

Ce qui semble cependant le plus illustrer à la fois la nécessaire existence du marché pour l'agriculteur et la mainmise dont ils font l'objet de la part des commerçants (appréhendée à travers l'étude du commerce de mil, dans la première partie), ce sont les produits qui y sont proposés. Mis à part le mil qui n'est vendu qu'en cas de besoin de numéraire, les autres produits agricoles écoulés sur les marchés se limitent aux bassines de niebé, aux produits maraîchers issus de secteurs bien définis (marigôt de Diohine) et surtout aux produits de cueillette : feuilles à sauce, fruits, herbes médicinales.

A l'inverse des produits cultivés, les Serer vendent de nombreuses têtes de bétail, principalement le petit bétail et les animaux de basse-cour, plus rarement les bovins et les animaux de trait (asins, équins).

Mais, bien plus que les produits issus des villages, ce sont ceux venus d'ailleurs qui envahissent les marchés : produits maraîchers de la région de Thiès, poissons frais, séchés et fumés de la Petite Côte, produits manufacturés dakarois ou importés.

Produits des terroirs côtoient sur les marchés ceux provenant des autres régions du Sénégal et en particulier de Dakar. Indiquent-ils toutefois une participation active des villageois dans la vie des marchés et dans le maillon essentiel de la commercialisation ?

3) Les retombées réelles pour les producteurs

Aujourd'hui, il est tout à fait remarquable de constater que cette ouverture sur le marché, et par la même occasion sur

l'économie monétaire, est vécue par une société paysanne, que l'on sait attachée à son terroir et à la vie des concessions. Dans une région confrontée à de graves problèmes, la présence de ces marchés semble être une chance : "...sans les possibilités d'ouverture qu'il offre, le monde des cultivateurs étoufferait, et pour eux, il est devenu une institution vitale..." (Van Chi-Bonnardel, 1978, p.668), en quelque sorte une condition de la survie paysanne.

Contribuent-ils toutefois à une authentique promotion de la paysannerie (Van Chi-Bonnardel, 1978, p.680) ? En d'autres termes, ne sont-ils pas d'abord un lieu de dépenses avant d'être celui du gain ?

En premier lieu, on observe autour de Niakhar aucune organisation commerciale semblable à celle des Bamileke, dont parle J.L. Dongmo au Cameroun (1978). Les productions agricoles majeures sont d'abord très limitées - mil et arachide - alors qu'en pays Bamileke, la filière commerciale repose sur quantité de produits, dont le nombre est allé croissant par suite du développement de la vocation commerciale de l'agriculture. L'exemple des marchés de la région de Kedougou (Albenque, 1970) révèle que les produits les plus en vue ne sont pas le mil, l'arachide ou le riz, c'est-à-dire les productions courantes de l'agriculture Bassari, mais plutôt les productions secondaires, qui, malgré les petites quantités, occupent une grande place sur les marchés. Et il est vrai que sur les marchés de l'arrondissement de Niakhar, le commerce des produits de cueillette, d'objets manufacturés ou artisanaux, de produits

maraischers, se remarquent plus facilement que celui du mil, souvent confiné aux marges du marché.

En outre, à l'exemple des Serer Safen près de Thiès, producteurs de mil et d'arachide, mais aussi de produits maraischers et fruitiers, qui écoulent leur marchandise grâce aux commerçants Wolof (enquête, avril-mai 1984), la quasi-totalité de la filière mil n'est en aucune façon détenue par les Serer des environs de Niakhar.

Sans aller jusqu'à parler de "...développements sociaux... difficile à retourner, d'intérêts d'une classe commerçante soucieuse de bénéfices immédiats, qui n'est pas une classe d'entrepreneurs..." (Gallais, 1984, p.253), le commerce autour de Niakhar, sous sa forme actuelle est critiquable si l'on se place du côté des producteurs agricoles. Ces derniers n'ont en fait aucune prise sur la filière commerciale. C'est pourtant elle qui rapporte le mieux et le plus vite.

Classe d'entrepreneurs, demande J. Gallais, à l'égal de celle des Bamileke ? De par la vocation première des marchés -le commerce de bétail- les Serer ont peut-être la possibilité de s'impliquer un peu plus qu'actuellement dans le commerce. A l'image des coopératives de poulets en pays Serer Ndout entre Thiès et Tivaouane (enquête, avril-mai 1984), des ventes de porcs sur Dakar dans quelques villages de la Communauté Rurale de Diarère, ou des tentatives d'embouche bovine dans celle de Ngayokheme, le développement d'une véritable filière bétail permettrait sans doute de renouveler le rôle des marchés - qui reste aujourd'hui plus que jamais celui d'assurer la survie - et d'en faire un outil de promotion de la paysannerie locale.

C - Le marché rural, un atout pour les agriculteurs Serer ?

La présence des marchés n'a pas empêché les plus démunis de quitter leurs terroirs et de migrer vers d'autres zones rurales plus propices à la réussite économique, et aussi vers les villes, lieux potentiels de revenus monétaires. On note cependant des mécanismes d'adaptation de la part des populations rurales et la prise en compte dans la vie quotidienne de la possibilité de disposer, localement ou dans d'autres régions du Sénégal, de nouvelles sources de revenus, sans remettre en cause fondamentalement le système de production mil-arachide.

Ainsi, les densités de population au sein de l'arrondissement de Niakhar révèlent des disparités de peuplement, qui traduisent en fait des phénomènes d'ajustement consécutifs à la crise vivrière. Alors que les densités des Communautés Rurales de Niakhar, de Patar, et du secteur de Diohine ont progressé entre 1966 et 1984 respectivement de 33, 32 et 31 points, celle de la Communauté Rurale de Ngayokhème n'a augmenté que de 24 points. Malgré des densités proches de 120 dans l'est de la Communauté Rurale, l'évolution du peuplement n'a pas suivi la même progression qu'ailleurs.

Le taux d'accroissement annuel moyen indique que la population de la Communauté Rurale de Ngayokhème a augmenté de 1,3 % par an durant la période, contre 2,0 % environ pour les autres Communautés Rurales et le secteur de Diohine :

	Taux d'accroissement annuel moyen
Arrondissement Niakhar	1,9 %
C. rurale de Niakhar	2,3 %
C. rurale de Patar	2,0 %
C. rurale de Ngayokhème	1,3 %
Secteur de Diohine	1,9 %

Source : Cantrelle, 1969 ; Garenne et al., 1987

Plus précisément, à l'est d'une ligne Toucar-Diohine, le taux d'accroissement annuel moyen diminue d'est en ouest à partir de Niakhar. Ainsi, les villages autour de Niakhar ont un taux d'accroissement de 1,7 % par an, alors que ceux, qui en sont plus éloignés, voient leur population n'augmenter que de 0,9 % par an entre 1966 et 1984. A l'Ouest de la ligne Toucar-Diohine, on retrouve des taux supérieurs à 0,9 % et même voisins de 1,7 % .

Au sein de la Communauté Rurale de Ngayokhème, tout se passe comme si Niakhar - le lieu du marché hebdomadaire, de la voie de passage, du contact avec les grandes villes du Sénégal - jouait un rôle polarisateur, accru pour les villages proches et minime pour les villages plus éloignés. De même, dans le secteur de Diohine et dans le Nord-Ouest de la Communauté Rurale de Ngayokhème, respectivement le marigôt maraîcher de Diohine et l'imposant marché de Mbafaye à l'ouest jouent semble-t-il aussi comme des polarisateurs de l'espace environnant.

Autrement dit, malgré les difficultés que connaissent les populations dans leurs terroirs, la présence d'un marché, d'une voie de passage et la possibilité d'activités nouvelles leur permettraient de faire du commerce, de disposer de nouveaux revenus, en définitive de survivre dans leurs villages.

Au contraire, coincés entre l'ouest de la zone, et la périphérie de Niakhar, se trouvent des villages plus isolés, à l'écart des voies de passage et des activités de marché. En outre, ces villages, où des courants d'émigration dans les années 70 peuvent expliquer aussi le ralentissement du rythme d'accroissement, sont situés sur des sols "dek". Avec les pluies irrégulières de ces dernières années, ces sols ne favorisent pas l'obtention de bonnes récoltes, et entraînent plutôt l'accumulation de graves déficits parfois catastrophiques (1983-1984), susceptibles d'entretenir les courants d'émigration.

En définitive, la saturation démographique dans les terroirs et la médiocrité des résultats agricoles ne permettent peut-être pas de comprendre pourquoi certains villages ont une population qui croît à un rythme moindre que d'autres. La proximité d'un marché hebdomadaire pousse en fait les paysans à rester au village et à commercer, plutôt qu'à le quitter pour d'autres régions ou la ville.

Cette réponse laisse augurer de comportements dynamiques vis-à-vis des marchés hebdomadaires. Il ne s'agit plus semble-t-il de simple réponse au déficit, ou d'organisation de la survie sur une année, mais d'une esquisse de réorientation à long terme des objectifs économiques des agriculteurs Serer.

On en déduit un certain ordonnancement au sein de ce qu'on a appelé les solutions de survie. D'une part, la prise en compte à court terme, à l'échelle d'une année, d'un déficit global des productions vivrières, et la mise en place correspondante de solutions à la pénurie. D'autre part, la prise en compte sur le long terme dans toutes les exploitations agricoles, chez tous les paysans, des bénéfices qu'apportent par l'ouverture sur l'économie extérieure, les nouvelles activités dans les marchés ruraux et la migration vers d'autres régions du Sénégal.

CHAPITRE DOUZIEME : UNE REPONSE AU DEFICIT VIVRIER ET MONETAIRE : LA VENTE DE BETAIL

Jusqu'à encore très récemment, le système de production, tel qu'on pouvait l'observer dans les villages aux environs de Niakhar, s'appuyait sur une trame agraire précise et sur un troupeau de bovins aux rôles multiples et partout présent. Dans les terroirs, en saison sèche comme en hivernage, le bétail bovin représentait un élément majeur du paysage comme de la dynamique agricole. Les paysans se disent d'ailleurs volontiers autant pasteurs qu'agriculteurs.

Le bétail Serer n'a pas disparu, loin de là. Il parcourt toujours les étendues environnant les villages en saison sèche. L'hivernage voit cependant les bovins migrer vers l'est ou le Sud du Sine, et son rôle dans le système agricole s'est considérablement appauvri (cf. seconde partie, chapitre quatrième). Il se compose également de caprins et d'ovins, présents sensiblement dans toutes les concessions, d'asins et d'équins plus irrégulièrement répartis dans les exploitations agricoles.

A - L'utilisation du bétail à des fins monétaires

L'échange d'une tête de bovin contre un grenier de mil a toujours été monnaie courante, surtout à l'époque où le troc réglait les échanges entre producteurs. Aujourd'hui cependant, sa vente remplace toute autre procédé et dégage de fortes sommes.

1) Différents bétails

Le bétail aujourd'hui est plus qu'une encaisse de précaution mobilisée accessoirement. Il représente le principal moyen pour chaque agriculteur de garantir ses ressources monétaires, et une partie de son alimentation. Il s'agit pour certains d'un véritable revenu, au sens où régulièrement la vente d'une tête de bétail permet de garnir à nouveau la caisse et d'assurer diverses dépenses :

Nb. de cuis. achetant mil ou riz avec des revenus de				
	Diverses origines (1)	Vente de bétail (2)	(2/1)	Sans réponse
1982-83	82	39	0,48	9
1983-84	187	106	0,57	9
1984-85				
Mil	152	98	0,64	2
Riz	225	116	0,52	4
SS(*)	227	128	0,56	2

(*) Solutions de survie : revenus espérés pour "passer" l'hivernage 1985

Source : enquête, mai 1985

On constate qu'en moyenne une cuisine sur deux s'est procurée des céréales sur les marchés en 1983-84 et 1984-85 grâce aux revenus retirés de la vente de bétail.

Ce recours massif à la vente de bétail n'est pas récent. En 1971, l'enquête menée par l'ORSTOM dans trois des huit villages du secco de Ngayokheme révèle la même tendance :

	: Nombre de cuisines ayant : vendu du bétail pour se : procurer du mil	: Nombre de : cuisines/village
: Ngalagne Kop	: 55	: 73
: Ngane Fissel	: 29	: 57
: Diokoul	: 14	: 23
: Total	: 98	: 153

Source : enquête, ORSTOM/Vaugelade 1971

Plus de la moitié des cuisines de chaque village ont vendu du bétail au cours de la saison sèche 1970-71 pour ensuite acheter du mil ou du riz. Cette ancienneté de la vente du bétail confirme le souci des Serer d'assurer la couverture des besoins en céréales coûte que coûte, en employant "les grands moyens".

On distingue toutefois plusieurs types de bétail. D'une part, le petit bétail qui regroupe caprins, ovins. D'autre part, le gros bétail, principalement les bovins, porcins, asins, équins, animaux de trait, de transport ou d'embouche sont à mettre à part.

Cette distinction repose sur des finalités différentes. Le gros bétail en premier lieu, parfois exclusivement, "... remplit des fonctions plus sociales qu'économiques : accumulation lignagère, échanges matrimoniaux, consommation collective au cours d'une cérémonie familiale..." (Gastellu, 1981, p. 716). Ces observations faites dans le Mbayar sont généralisables à l'ensemble des pays Serer, en particulier dans le Niafaj.

La vente de gros bétail s'explique par les différents statuts des troupeaux de bovins. Se distinguent les troupeaux de lignage hérités auxquels le paysan, qui en est le gérant, ne touche qu'avec l'accord des autres membres de l'unité d'accumulation. En ce cas, le troupeau a une fonction occasionnelle d'encaisse de précaution. Les bovins vendus appartiennent plus au second type de troupeau, ceux des chefs de concessions, individuels, constitués à partir de leurs propres économies, et souvent transmis de père en fils (de plus en plus en tous cas, alors qu'auparavant ils étaient reversés dans l'héritage maternel). Le troupeau peut être alors l'objet d'une véritable exploitation et rapporter de gros revenus.

Le petit bétail revêt par contre une signification première de réserve monétaire. Il représentait auparavant aussi une valeur d'échange, puisque il était possible contre un boeuf de céder deux ou trois moutons, à l'époque où le troc était encore de mise. Aujourd'hui, la vente de bétail passe d'abord par celle de ces animaux de petit élevage :

Cuisines ayant vendu du bétail (*)			
	Tous bétails (1)	Dont bovins (2)	Rapport (2)/ (1)
1983-84	106	34	0,32
1984-85	98	29	0,30

(*) contre achats de mil
Source : enquête, mai 1985

En moyenne, deux cuisines sur trois vendent du petit bétail pour acheter du mil. Cette vente de petit bétail est accessible à tous, à la différence de celle des bovins souvent réservée aux chefs de concession ou de cuisine. Les animaux de petit élevage ont un prix d'achat à la portée de tous, et chaque actif, à partir de sa parcelle d'arachide, a la possibilité d'acheter un mouton ou une chèvre. Aussi est-il abusif d'associer chefs de concession ou de cuisine et bétail, puisque les épouses en particulier possèdent souvent des petits ruminants.

2) Bétail et numéraire

La principale vente de bétail reste le fait des hommes, et surtout des chefs de cuisine. Par les interviews de ces personnes, on a observé 334 transactions portant sur tous les types d'animaux : mouton, chèvre, taureau, vache, taureau engraisse, cheval, âne, porc.

La vente d'un animal peut être très rentable. Ainsi, un mouton peut valoir 30 000 francs CFA, une chèvre 21 000 francs, un taureau de 4 ou 5 ans 140 000 francs, un cheval 80 000 francs :

Animal	Nombre d'observations	Minimum (*)	Maximum (*)	Moyenne (*)
Ovin	80	3 500	30 000	8 000
Caprin	134	2 000	20 750	5 800
Bovin	86	10 000	140 000	48 000
Vache	7	23 000	45 000	31 000
Taureau engraisse	2	35 000	90 000	62 500
Equin	25	15 000	80 000	35 080
Asin	4	3 500	12 500	8 400
Porcin	5	7 000	12 500	10 100

(*) en francs CFA

Source : enquête mai 1985

En hivernage, le bétail perd fortement de sa valeur, le taureau étant parfois vendu à 20 ou 30 000 francs CFA en moyenne. Les prix des bêtes varient toutefois selon leur âge, leur taille, leur poids, leur état de santé, toutes caractéristiques qui expliquent pour une grande part l'écart existant entre les minima et les maxima.

Il n'en reste pas moins vrai que certains agriculteurs disposent de véritables "trésors" sous forme de bétail, plusieurs taureaux de 4 ou 5 ans équivalant rapidement à quelques centaines de milliers de francs CFA. D'autres au contraire, dont le troupeau est maigre, jeune ou en mauvaise santé, ne peuvent

compter que sur quelques dizaines de milliers de francs. Là aussi entre ces cas deux extrêmes se rencontrent des situations intermédiaires, mais ces exemples traduisent les différences qui existent entre les troupeaux de chaque paysan, et les réserves monétaires variées que ces derniers peuvent ou non mobiliser.

Ces écarts se perpétuent, lorsque les chefs de cuisine en viennent à acheter des céréales par le biais des revenus du bétail. Un taureau au prix moyen de 48 000 francs permettra à l'agriculteur de se procurer environ 4,5 sacs de mil (à 110 francs le kilo au cours de la saison sèche 1984-85), contre seulement 70 kilos de mil pour un mouton à 8 000 francs ou à peine plus d'un demi-sac pour une chèvre à 5 800 francs. Si la récolte est médiocre et les ressources en pâturage faibles, non seulement le mil va connaître une progression spectaculaire de son prix, mais dans le même temps le bétail va voir sa valeur chûter lourdement. En hivernage, le bétail bradé ne permet plus d'acheter que quelques dizaines de kilos de mil : ainsi, ce boeuf vendu à 15 000 francs en août 1984, contre seulement 115 kilos de mil (à 130 francs le kilo).

Le bétail, principalement de petit élevage, est donc massivement vendu et permet au producteur d'enregistrer d'importantes rentrées d'argent. Cette vente n'est cependant pas encore devenue un processus d'exploitation rationnelle du troupeau. Elle répond avant tout à un problème de production.

B - La vente de bétail permet la couverture des besoins en céréales

Les sommes dégagées par la vente d'animaux sont parfois élevées et laissent entrevoir la possibilité d'acheter des quantités de céréales importantes. Un déficit grave de la production peut expliquer pour une part le recours à des revenus aussi conséquents. En fait, dans quelles conditions de production céréalière (quel déficit ?) le bétail est-il vendu prioritairement ?

1) Bétail et céréales

La vente de bétail est précisément liée au déficit de production. Quelque soit le niveau de la récolte, la solution "vente de bétail" s'impose comme étant le premier recours devant toutes les autres :

Nb. de mois récoltés	Cuis. ayant vendu du bétail et acheté du mil en 1983-84	Cuis. ayant vendu du bétail et acheté du mil en 1984-85
0 - 2,9	67,0 %	72,1 %
3 - 5,9	58,3 %	57,4 %
6 - 8,9	43,9 %	25,8 %
9 -11,9	36,2 %	15,0 %
12 et plus	7,4 %	-

Source : enquête, mai 1985

Cette imposante place du bétail est encore plus manifeste dans les catégories 6-8,9 mois et 9-11,9 mois. En 1984-85, l'enquête a eu lieu en mai, soit six mois après la récolte, et les cuisines des deux catégories n'avaient pas toutes acheté. En 1983-84 au contraire, l'enquête a porté sur toute l'année agricole et révèle une augmentation de l'ordre de 20 points du nombre de cuisines survivant grâce au bétail.

Cette présence du revenu "bétail" dans les cuisines varie toutefois selon le degré de déficit. Plus il est élevé, et plus le nombre de cuisines qui mobilisent leur cheptel augmente. En 1983-84 comme en 1984-85, près de trois cuisines sur quatre dans la catégorie de déficit 0-2,9 mois ont vendu du bétail, contre moins d'une cuisine sur trois dans la catégorie 9-11,9 mois.

La mobilisation des revenus du bétail s'étale en fait dans le temps au fur et à mesure que les besoins monétaires s'accroissent. Avec un faible déficit le chef de cuisine doit consacrer peu d'argent à la satisfaction de ses besoins en céréales. Cela se traduit par un retard, par rapport aux cuisines les plus déficitaires, dans la vente des animaux au cours de la saison sèche, et par une moindre pression sur le troupeau de petit ou gros bétail.

Les besoins en céréales achetées sont également fonction de la taille des cuisines. Une cuisine peuplée légèrement déficitaire peut avoir besoin d'une quantité de mil équivalente à celle d'une petite cuisine fortement déficitaire. Les besoins monétaires suivent la même courbe ascendante et

obligent les agriculteurs à opérer une ponction dans le troupeau aussi forte que pour une cuisine à petits besoins. La vente tardive de bétail n'engendre pas en fin de compte l'économie de numéraire, et un moindre déstockage. D'autre part, la progression au cours de l'année des prix des céréales grève fortement le budget des chefs de cuisine en fin de saison sèche et en hivernage. Les besoins en numéraire augmentent et avec eux la recherche de source de revenus : le bétail de fait est encore sollicité. Au cours de l'hivernage 1985, 43 des 52 cuisines enquêtées en novembre 1985 se sont procurées leurs céréales à la suite de la vente préalable de bétail, l'un d'eux ayant dépensé plus de 55 000 francs au cours de la saison des pluies.

La pression sur le troupeau est vive au cours de la saison sèche et de l'hivernage et s'amplifie à mesure que les greniers se vident. Cette vente massive amène à s'interroger sur les disponibilités en bétail de chacun.

2) La vente de bétail n'est pas un signe extérieur de richesse

Le déficit de la production vivrière entraîne chez les producteurs une recherche parfois effrénée de revenus monétaires, qui se matérialise en premier lieu par la vente de bétail. Quelle est la réelle signification de cette pratique quasi-générale dans l'ensemble des concessions :

- laisse-t-elle augurer d'un manque de sources de numéraire autres dans la zone ?
- signifie-t-elle par exemple qu'un déficit de production ne peut-être résolu que par une solution interne au terroir ?

Les revenus du bétail ne monopolisent pas toute l'attention des chefs de cuisine, qui se tournent également (entre 36 et 66 % en 1983-84 et 1984-85) vers de multiples autres sources de numéraire (en association ou non avec ceux du bétail) :

	Pas d'achat	Cuisine ayant vendu du bétail	avec autres revenus	Cuis. ayant acheté sans bétail	Sans rép.	Total
		Seul				
1982-83	147	26	14	33	9	229
1983-84	42	64	42	75	6	229
1984-85						
Mil	77	67	31	52	2	229
Riz	04	67	49	103	6	229
SS (*)	02	74	54	97	2	229

(*) SS : solutions de survie = revenus espérés pour "passer" la l'hivernage 1985
Source : enquête, mai 1985

On constate toutefois qu'au cours de ces deux années-là, un groupe de cuisines (28 à 32 % de l'échantillon) reste fidèle à l'unique bétail pour tous les achats de céréales. Deux explications sont possibles :

- les chefs de cuisine semblent n'avoir à leur disposition que ce type de revenu. Il s'agit de paysans pour qui la vente de bétail représente à terme plus une perte qu'un gain.

- les chefs de cuisine sont attachés à vendre du bétail en premier lieu, avant de se tourner en cas de difficultés vers d'autres sources de revenus. Ils sont plus à même de jouer avec les différentes possibilités qui leur sont offertes, tout en restant fidèles au bétail. Ces calculs entrent dans le cadre d'une stratégie qu'on ne trouve pas chez tous les agriculteurs.

Cette primauté du bétail sur les autres sources de numéraire chez les uns, cette multitude d'origine chez les autres amènent à réfléchir sur les possibilités pour chaque producteur de mobiliser des revenus en cas de déficit céréalier, en particulier ceux du bétail.

Le bétail représente l'équivalent d'une richesse importante. Entretenir des bovins n'était possible il y a vingt ans que si le cultivateur disposait de terres mises en jachère. Aujourd'hui, le problème des pâturages d'hivernage est résolu par la transhumance du bétail. Néanmoins, le bovin en saison sèche se nourrit des tiges de mil dans les champs, et de l'herbage qu'il trouve dans les marigôts à sec ou dans les anciens chemins de parcours. A l'étable, c'est-à-dire dans la concession, le paysan alimente son bétail grâce au foin ramassé, aux fanes d'arachide, et parfois avec du son ou des tourteaux d'arachide achetés sur les marchés.

Ce développement extraordinaire de l'alimentation du bétail à partir des sous-produits de l'agriculture n'est à priori pas permis à tous. Il n'est rendu possible aujourd'hui que si l'agriculteur dispose d'une certaine quantité de surfaces cultivables, d'une production de mil et d'arachide d'un niveau

moyen à bon (utilisation des sous-produits). Le petit bétail, présent un peu partout, est facile à entretenir à partir de peu ; il en va autrement du bétail bovin, et à un moindre degré des chevaux, des ânes.

En dépit d'un entretien du troupeau difficile, la vente de bovins concerne tout autant les cuisines à faible capacité de stockage que celles à moyenne ou forte capacité :

	Cuisines ayant vendu des bovins							
	Cap. de stock. / nb. de résidents							
	inf. à 0,9		entre 0,9 et 1,1		sup. à 1,1		Total	
Village	1983- 84	1984- 85	1983- 84	1984- 85	1983- 84	1984- 85	1983- 84	1984- 85
Ng. Kop	10	8	5	1	8	7	23	16
Ng. Fis.	1	4	-	2	-	2	1	8
Diokoul	-	-	-	-	2	2	2	2
Khassous	3	-	-	-	-	-	3	-
Mocane	2	-	2	2	1	1	5	3
Total	16	12	7	5	11	12	34	29

Source : enquête, mai 1985

La vente de bovins, si petit soit le troupeau, représente en cas de grave déficit la solution la plus prisée pour dégager des revenus importants, et acheter des céréales en grosse quantité. Les producteurs de Ngalagne Kop ont largement fait appel à ce procédé pour "passer" la soudure. Coûte que

coûte, l'agriculteur préserve son troupeau malgré la diminution des jachères et la difficile alimentation de saison sèche. Pour lui, il reste une source de revenus mobilisée dans des situations exceptionnelles de soudure.

Plus révélateur est le comportement des producteurs vis-à-vis des animaux de traction. Entre 1983 et 1985, 24 cuisines, soit 10 % de l'échantillon total, se sont débarrassées de leurs chevaux en les vendant sur les marchés :

	Cap. de stock. / nb. de résidents				
	inf. à 0,9	entre 0,9 et 1,1	sup. à 1,1	Sans rép.	Tot.
Cuis. ayant vendu des chevaux	16	2	4	2	24

Source : enquête, mai 1985

La vente d'un bétail utile en hivernage à l'occasion des cultures, et en saison sèche pour le transport, représente pour le paysan une perte nette, sans compensation à terme. Parmi ces 24 cuisines, 16 ont une faible capacité de stockage, contre 6 à moyenne ou forte capacité. Plus que celle des bovins, la vente d'un animal de traction est le fait de producteurs voués à la fuite en avant, et qui sont à la recherche de revenus conséquents, de quelque origine qu'ils soient.

On remarque en fin de compte que le tiers des cuisines de l'échantillon se procure des revenus monétaires en vendant uniquement du bétail. La vente de petit bétail prime celle de

gros bétail et représente une véritable encaisse de précaution. Un grave déficit seulement pousse les agriculteurs à opérer une ponction dans le cheptel bovin. De faibles moyens monétaires obligent même certains à céder leurs animaux de traction : il s'agit alors d'une véritable décapitalisation.

La vente de bétail est synonyme de déficit céréalier. Sa capacité à dégager rapidement des revenus conséquents est gage de sécurité et de l'assurance d'une couverture minimale des besoins vivriers. Deux tiers cependant des exploitations de l'échantillon pallient le déficit des productions céréalières par d'autres moyens. Cette proportion signifie en fait qu'à l'échelle des villages enquêtés, mais également à l'échelle du Niafaj et des pays Serer, les déficits vivriers obligent les producteurs à multiplier les sources de revenus et à les renouveler.

CHAPITRE TREIZIEME : L'EMERGENCE DES REVENUS DE SAISON SECHE, UNE OPTION FONDAMENTALE POUR LA SURVIE

La première réponse à la dégradation du système de production mil-arachide est l'utilisation du bétail quel qu'il soit, dans le but de se procurer des ressources monétaires. Les Serer des environs de Niakhar n'échappent pas cependant à ce qu'autres Serer, autour de Thiès par exemple, connaissent actuellement, soit la multiplication des activités de saison sèche d'une part, et la migration d'une partie de la population des villages d'autre part. Quand on sait la société Serer attachée traditionnellement à son terroir, on enregistre ces phénomènes avec intérêt, et leur description est plus qu'utile à la connaissance des changements qui affectent ce monde rural.

Leur articulation avec les problèmes de production et de couverture des besoins alimentaires, qui se posent aux agriculteurs, reste une donnée majeure à ne pas négliger. Car il semble logique de considérer le développement d'activités de saison sèche comme répondant en premier lieu à une insuffisance des productions de mil et d'arachide, à l'instar de ce que J.Roch (1975) décrit pour les villages Wolof des environs de Mbacké (Baol). Il convient alors de mettre en valeur la corrélation qui existe entre déficit de production et migration de saison sèche, entre déficit et recours aux revenus retirés d'activités annexes.

Néanmoins, une seconde idée qui prolonge le chapitre précédent nécessite une étude particulière. La multiplication d'activités de saison sèche ou des migrations serait plus le fait de cuisines dépourvues en revenus monétaires traditionnels, et

dont les besoins en numéraire sont grandissants. Le chapitre qui suit s'appuie alors sur une double idée :

- une recherche de revenus nouveaux en réponse aux déficits de production
- l'existence de disparités entre producteurs explique les diverses origines des revenus.

A - Des activités locales de saison sèche à la migration temporaire

Le système agricole Serer aujourd'hui est dominé par le mil et l'arachide. Ce système peut être élargi à tout le bassin arachidier sénégalais, même si des "variantes" existent, notamment en pays Serer (association bétail-culture), dans la région de Louga (place occupée par le niebé), dans les Terres Neuves (moindre pression démographique). Un fait cependant domine dans tous les secteurs : l'état des ressources monétaires et vivrières en fin de campagne agricole impose à l'évidence la recherche de revenus additionnels de saison sèche (Roch, 1975). Pour la majorité des producteurs du bassin arachidier, la saison sèche est devenue la saison de la quête de revenus monétaires, où qu'il soient et quels qu'ils soient.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'étude suivante. Toutes les recherches de revenus, y compris la migration saisonnière visant à trouver un travail rémunéré en ville ou ailleurs, sont prises en compte. Néanmoins, de nombreux chefs de cuisine restent au village et privilégient les activités locales, aussi petites soient-elles.

1) L'activité secondaire, prolongement de l'agriculture

La diversité des activités de saison sèche au village semble attester de désordre et d'incohérence dans la recherche d'activités rémunératrices. En fait, elles sont de près liées à l'agriculture, ou au statut du paysan dans la société Serer.

a - Les petits métiers

Les agriculteurs à la recherche de revenus annexes font d'abord avec ce qu'ils possèdent. Les principales richesses de l'agriculture, autre que les productions, sont constituées en premier lieu par les sous-produits : fane d'arachide, paille de mil, foin, auxquels on peut ajouter le bois, les fruits, les herbes sauvages, médicinales ou non, les feuilles à sauce. L'utilisation des moyens de production à d'autres fins que l'agriculture (charettes pour le transport de personnes et de marchandises) est également une potentielle source de revenus.

Les petits métiers, tels que la vente de paille, de bois, de feuilles à sauce, la confection de poulaillers, le transport en calèche, sont très aléatoires, et dépendent d'un nombre de facteurs importants, qui éventuellement deviennent des entraves à leur bon fonctionnement (cheval malade, disparition des feuilles à sauce pour cause de sécheresse, épuisement des réserves de paille, etc...).

En outre, chaque agriculteur, chaque femme devient temporairement coupeur de bois, vendeur de paille ou de fruits. Beaucoup, clients potentiels au départ, assurent leur approvisionnement par eux-mêmes, sans faire appel de façon

spécifique aux petits métiers. La concurrence empêche en fait l'un d'entre eux d'émerger de la masse et de dégager des revenus conséquents.

Cette extraordinaire petitesse des activités se traduit en effet par des rentrées d'argent menues et peu fréquentes. L'investissement étant cependant faible, l'agriculteur peut récupérer quelques milliers de francs en tant que bénéfices nets. Ainsi, un fabricant de poulaillers a gagné en 1984-85 7 500 francs CFA, soit l'équivalent de 10 poulaillers à 750 francs pièce. La charette de paille à 2 500 francs peut rapporter 10 000 à 12 000 francs pour 4 à 5 charges vendues. La natte fabriquée à partir des palmes de rônier et cédée à 400 francs ne fournit qu'un revenu de 4 000 francs, si le fabricant en écoule une dizaine.

D'une façon générale, les revenus varient entre 5 000 et 10 000 francs au cours de la saison sèche, et permettent d'acheter en saison sèche l'équivalent de 50 à 100 kilos de mil (à 100 francs le kilo en 1983-84). En fait, on constate que ces petites activités ne génèrent pas de gros revenus, et limitent les possibilités de survie au village à quelque mois.

b - L'investissement dans la commerce

Plus que toute autre activité, le commerce constitue le prolongement naturel de l'activité agricole (Roch, 1975), la façon la plus banale d'investir le surplus arachidier. Le commerce nécessite en effet à la base une mise de fond pour l'achat de marchandises. Ainsi, quelques boutiques ouvrent saisonnièrement leurs portes et proposent aux paysans huile, riz,

pétrole, cigarettes, bonbons, cola, etc... Appartenant à un agriculteur et donc situé dans le village, elle ne bénéficie pas des flux monétaires propres aux marchés hebdomadaires, mais uniquement des réserves en numéraire des agriculteurs du village. Les années de médiocre récolte, il est difficile à un boutiquier de réussir dans ses affaires. Souvent même, le commerce ne dure qu'un temps, une ou deux saisons sèches, puis disparaît.

Encore plus dépendant de la clientèle paysanne, le colportage de maison en maison ne rapporte que quelques dizaines de francs, voire 100 à 200 francs par jour. Le colporteur va au devant de clients éventuels, mais le bonbon à 5 francs ou la cigarette à 15 francs ne lui permettent pas de récupérer de grosses sommes.

Plus rémunérateur, le commerce de bétail se situe à un autre niveau. Un agriculteur achète à ses voisins un boeuf, une chèvre, ou un cheval, et tente de le vendre sur les marchés. Ces maquignons engrangent sur chaque transaction parfois 5 000 à 10 000 francs. Toutefois, la mévente de bétail les oblige à l'entretenir, à le soigner, ou même à le rendre à son propriétaire (s'il n'a pas été acheté mais seulement confié pour la vente).

c - L'artisanat

Cette catégorie regroupe les métiers de castes et les métiers accessibles aux paysans (mouleur, maçon, etc...). Ces métiers, si différents de par le statut de l'artisan, ont la caractéristique d'offrir un service, ou une main d'oeuvre aux villagois pour une tâche particulière.

La principale activité artisanale non castée - mouleur ou fabricants de briques - rapporte aux artisans parfois énormément. Ainsi, en 1983-84 l'un d'eux a gagné 36 000 francs grâce à la confection de 2 400 briques à 15 francs pièce. Un autre cependant en mai 1985 n'avait récolté que 3 000 francs. Le premier agriculteur a acheté 300 kilos de mil grâce aux revenus de son activité, et comblé le déficit de production, du moins pour quelques mois. Pour "passer" l'hivernage, cet artisan espérait trouver commande, la survie de sa cuisine dépendant en fait des occasions de travail.

A l'instar des activités décrites précédemment, l'artisanat local, qui n'est pas de caste, vit de la demande paysanne, qu'une bonne récolte d'arachide contribue à accroître, les agriculteurs ayant régulièrement le souci de refaire leurs cases ou de les moderniser (ciment - tôle).

Tout différent est l'activité des griots-tisserands, des forgerons, et dans une moindre mesure des laobé.

Animateur de cérémonies villageoises de toutes sortes, les griots sont présents toute l'année et bénéficient des attentions soutenues des paysans. Il a été difficile de mettre en valeur les revenus des griots, chacun chef de cuisine concerné précisant qu'il vit des offrandes reçues lors des fêtes, et des dons à l'occasion des récoltes. Le seul indice révélateur d'un certain niveau de vie est constitué par le nombre de migrants saisonniers. Rares sont les concessions qui se dépeuplent en saison sèche, ce qui laisse augurer d'importantes ressources monétaires facilitant la vie au village.

L'activité au village proprement dite -tissage, forge, poteries- semble dégager des bénéfices conséquents. Le pagne est vendu 2 000 à 2 500 francs ; le forgeron entretient un étal sur les marchés, et surtout une forge de concession. Ses revenus peuvent s'élever autour de 10 000 à 15 000 francs par mois. Les quantités de riz achetées dans certaines cuisines de forgerons révèlent une grande disponibilité monétaire, puisque l'un d'eux consomme du riz quatre fois par semaine.

Les gens de caste se distinguent en fait des autres Serer par des rentrées d'argent importantes et par leur régularité. Les agriculteurs restent attachés aux grandes cérémonies d'imposition du nom, du mariage, des funérailles, auxquelles participent les griots. Chaque évènement est célébré : visite de sous-préfet, coupe de football, championnat de lutte, etc... D'autre part, l'Etat n'assurant plus l'approvisionnement en matériel agricole, les forgerons peuvent espérer retrouver une certaine prospérité, car ils restent les seuls à pouvoir entretenir dans les villages les charettes, les semoirs, les houes, etc...

L'évolution défavorable de la situation des forgerons pourrait venir à la suite du développement des marchés dans le Sine. Une étude récente (Diouf, 1983) souligne que la concurrence des produits manufacturés et des commerçants et artisans Wolofs est vive sur les marchés, où les forgerons Serer et assimilés Serer se font rares. Les forgerons de l'échantillon semblent rester confinés aux communautés villageoises. Certains parmi ceux-là, immigrants Wolof et assimilés Serer, en viennent à quémander, ce que refusent par contre les forgerons Serer. Une

telle pratique favorise évidemment les rentrées d'argent, et peut pallier éventuellement la baisse des revenus de la forge.

Ces activités de vente de sous-produits de l'agriculture, d'investissement léger dans le commerce, ces métiers de castes restent confinés aux communautés villageoises, sans être impliqués ou peu dans les circuits des marchés ruraux. En dehors des métiers castés, qui ont leur spécificité propre, les autres ont la caractéristique de répondre avant tout aux problèmes de production, d'être en quelque sorte des activités de survie.

Il semble cependant que progressivement ce développement d'activités secondaires, le relais par de nouvelles en gestation favorisent le contact entre les Serer et les circuits économiques locaux (marchés), régionaux (villes secondaires) et nationaux (capitale).

d - Des activités rémunératrices de saison sèche

Le bétail représente l'atout premier des Serer. Dans le sud de la zone, on a noté que le commerce de porcs engraisés prenait de plus en plus d'ampleur. Acheté 7 000 francs à Mocane, le porc peut être revendu à Dakar 12 000 à 15 000 francs (sans déduction du prix de transport). Organisée, cette filière permettrait de réduire les coûts de transport et d'augmenter les marges bénéficiaires.

L'embouche bovine est en plein essor également. On signale dans les villages la multiplication de bovins engraisés, achetés à la fin de l'hivernage et revendus en février ou mars.

Parfois, l'agriculteur enregistre à cette occasion des rentrées d'argent de l'ordre de plusieurs centaines de milliers de francs.

Cette embouche bovine n'est pas de même nature que la vente d'animaux mentionnée précédemment. Ici l'agriculteur achète une bête sur le marché et la revend après l'avoir engraisée. Il ne prélève pas dans son troupeau une vache pour la nourrir et la vendre. En cela, cette dernière pratique reste une solution de survie initiée pour pallier le déficit. L'embouche bovine, si elle prend de l'envergure, devient par contre une véritable activité de saison sèche, source de revenus éventuellement importants.

En définitive, ceux qui, parmi les chefs de cuisine interrogés, disposent d'une activité de vente rémunératrice sont peu nombreux. La plupart associent différentes solutions plus ou moins aléatoires et "professionnelles". Ainsi, ce paysan de Ngalagne Kop, saltiqué ou devin du village, exerce ses talents dans la communauté villageoise, et en retire certains bénéfices. Néanmoins, pour combler le déficit de 1984-85, il a dû faire appel à l'aide extérieure.

Privés de ressources sur place, les chefs de cuisine comptent en fait sur leur déplacement en ville ou sur celui de leurs femmes ou de leurs enfants pour glaner quelque numéraire.

2) La migration saisonnière

La migration saisonnière en réponse au déficit de production fait partie d'un vaste champ d'investigation ayant

trait globalement aux rapports villes-campagnes. Les mouvements migratoires ont toujours suscité l'intérêt de nombreux chercheurs, les uns pour comprendre la croissance urbaine, les autres, récemment surtout, pour analyser les rapports économiques et sociaux entre urbains et ruraux.

Les travaux ont entre autres concerné le Sénégal, à commencer par la région du Fleuve, où la migration vers Dakar et vers la France est désormais mieux connue. Mais les migrations n'ont pas épargné le Cayor, la Casamance, et le Sine. Plusieurs chercheurs se sont penchés sur la sociologie de la migration des Serer de Niakhar vers Dakar (Lacombe et al., 1977). P. Cantrelle (1969) insiste beaucoup sur la mobilité des Serer et sur leurs nombreux déplacements en direction de Dakar.

L'étude sur les cinq villages de l'échantillon s'est attachée à mettre en valeur le phénomène des migrations saisonnières. Les données ont été collectées dans les listes établies par le programme Population-Santé de l'ORSTOM lors de recensements annuels. On a ainsi relevé par cuisine tous les migrants saisonniers et considérés comme définitifs, leur destinations, leur date de départ, leur motif de départ pour les années 1983-84 et 1984-85. Pour 1985-86, n'ont été pris en compte que les migrants saisonniers, ou supposés comme tels.

Le programme Population-Santé définit un émigrant, comme ayant quitté le village avant l'hivernage, sans y être retourné depuis six mois (Garenne et al., 1987). Cette définition se base sur le fait qu'un cultivateur qui est parti avant l'hivernage et qui n'est pas revenu pour les cultures, est absent pour une durée indéterminée.

a - Une migration des jeunes classes d'âge vers Dakar

En 1983-84, les données portent sur 295 individus en migration, en 1984-85 sur 250, en 1985-86 sur 142 personnes. Les femmes de tous âges sont plus souvent répertoriées comme migrants que les hommes. Le taux de masculinité fait état d'une sur-représentation des femmes dans le mouvement migratoire :

	Nombre de migrants					
	1983-84		1984-85		1985-86	
	MS (*)	MD (**)	MS	MD	MS	MD
Homme	116	14	85	13	66	-
Femme	127	38	118	34	76	-
Total	243	52	203	47	142	-
Taux de masc.	0,91	0,37	0,72	0,38	0,87	-

(*) MS : migration saisonnière

(**) MD : migration définitive

Source : Garenne et al., 1987

Les classes d'âge 11-20 ans et 21-30 ans, tous sexes confondus, sont majoritairement représentées parmi les émigrés et migrants saisonniers (entre 64 et 79 % des migrants) :

Nb. de migts.	0-10 ans		11-20		21-30		31-40		41 et +		Total
	MS	MD	MS	MD	MS	MD	MS	MD	MS	MD	
1983-84	34	20	94	11	66	19	19	2	30	-	295
1984-85	26	11	78	13	59	13	20	4	20	6	250
1985-86	5	-	64	-	49	-	16	-	8	-	142

Source : Garenne et al., 1987

La classe d'âge 11-20 ans est surtout féminine (89 % en 1985-86), et celle de 21-30 ans masculine (80 % en 1985-86).

La migration saisonnière enfin prédomine sur la migration considérée comme définitive, 82 % des cas en 1983-84, 81 % en 1984-85.

D'une façon générale, on peut déjà conclure que la migration est surtout saisonnière, le fait des jeunes et des femmes.

Les mouvements migratoires, tous types confondus, sont en outre essentiellement dirigés vers le Cap-Vert, et principalement vers Dakar (50 % en 1983-84, 57 % en 1984-85, 75 % en 1985-86). Ces déplacements sur Dakar sont surtout le fait des femmes (66 % sur les trois années). Mais deux autres directions attirent les hommes, la région de Thiès (Mbour et Joal en particulier) et celle de Kaolack (la capitale régionale en premier lieu) :

	Nombre de migrants					
	1983-84		1984-85		1985-86	
Région	masc.	fém.	masc.	fém.	masc.	fém.
Dakar	49	97	48	95	36	70
Diourbel	5	11	4	6	-	-
St. Louis	-	-	-	-	-	-
Tambacounda	1	1	2	-	-	-
Thiès	16	7	12	6	11	2
Louga	-	-	-	-	-	-
Kaolack	21	14	18	13	16	2
Fatick	17	14	4	8	1	2
Ziguinchor	-	-	-	-	1	-
Kolda	1	-	1	2	-	-
Gambie	-	-	2	-	-	-
Zone d'étude: ORSTOM	8	12	2	13	-	-
Sans rép.	12	9	5	9	1	-
Total	130	165	98	152	66	76

Source : Garenne et al., 1987

Trois motifs expliquent une grande partie des déplacements :

	Nombre de migrants			
	1983-84		1984-85	
	masc.	fém.	masc.	fém.
Emploi de bonne	1	78	3	75
Changement d'adr.	1	9	-	7
Etudes	8	1	7	1
Famille	24	52	9	50
Navetane	3	-	9	-
Norane	67	-	49	-
Pêcheur	-	-	2	-
Santé	-	2	1	-
Transhumance	3	-	3	-
Voyage	3	5	-	3
Sans réponse	20	18	15	16
Total	130	165	98	152

Source : Garenne et al., 1987

- la recherche d'un emploi de bonne (27 % en 1983-84, 31 % en 1984-85)
- la recherche d'un emploi de manoeuvre, ou d'ouvrier (23 % en 1983-84, et 20 % en 1984-85)
- la visite à la famille (26 % en 1983-84, 24 % en 1984-85).

Le premier et le troisième motifs concernent d'abord les femmes, et les jeunes filles en particulier. Le second est plus spécifique des hommes.

Les départs des migrants s'étalent enfin sur toute la saison sèche. Les mois les plus "migratoires" sont cependant novembre, décembre, janvier et février (46 % des cas en 1983-84, 57 % en 1985-86). Les femmes partent plus tôt dans l'année (48 % avant janvier, contre 34 % après en 1983-84, 63 % en 1985-86 contre 44 %). Les hommes partent pour la plupart après janvier (55 % en 1983-84, 53 % en 1985-86) :

	Nombre de migrants											
	avant											
	septembre	sept-oct.	sept-oct.	sept-oct.	nov-déc.	nov-déc.	jan-fév.	jan-fév.	mars et +	mars et +	sans	
	83-84	85-86	83-84	85-86	83-84	85-86	83-84	85-86	83-84	85-86	rép.	
Masc.	11	-	10	5	24	24	46	27	25	8	14/2	
Fém.	28	5	19	28	33	15	34	15	32	12	19/1	
Total	39	5	29	33	57	39	80	42	57	20	33/3	

Source : Garenne et al., 1987

La migration est donc avant tout dirigée sur Dakar, motivée par les emplois de bonne, de manoeuvre ou par les visites à la famille, et située entre novembre et février.

Les cinq villages appartiennent néanmoins à un secteur très marqué par les déplacements saisonniers et définitifs. Les données générales à l'échelle de la zone d'étude de l'ORSTOM, recueillies dans le cadre du programme Population-Santé entre 1983 et 1985 (Garenne et al., 1987), attestent de l'importance de certaines tendances que l'on retrouve dans cette étude :

- le solde migratoire est négatif, surtout dans la tranche d'âge 5-29 ans, les femmes étant plus mobiles que les hommes
- la principale direction prise est Dakar entre 0 et 49 ans (sans compter les déplacements dans la zone d'étude). Les femmes y sont encore plus représentées que les hommes
- la recherche d'un travail (ainsi que les études) motive en grande partie les déplacements entre 15 et 49 ans
- entre 9 et 20 ans, pour quelques villages de l'échantillon de la zone en 1983, de 20 à 41 % des jeunes filles sont absentes, parmi lesquelles de 46 à 83 % sont employées en ville comme bonnes.

b - La migration saisonnière, une réponse au déficit

La migration saisonnière est un phénomène de grande ampleur, spécifique de la saison sèche et étendu à tous les villages de la zone d'étude de l'ORSTOM. Des informateurs de la région de Thiès indiquent que les villages Serer sont aussi touchés par ces mouvements, qui semblent n'épargner aucun secteur des pays Serer.

Cette migration est le fait en premier lieu des chefs de concession ou de cuisine. Responsables de l'alimentation de la

cuisine pendant toute l'année, ils doivent assurer l'approvisionnement en mil de la cuisine, et en cas de déficit de production disposer de revenus monétaires et acheter des céréales. La migration répond au souci du chef de cuisine de trouver un emploi rémunéré, ou une occasion de travail dans un autre lieu que le village.

Entre 1983-84 et 1985-86, 17 à 20 % des migrants saisonniers et définitifs avaient plus de 30 ans. Or, les chefs de carré et de cuisine se recrutent avant tout dans la tranche d'âge 40-60 ans : le R.P. Martin (1970) note que l'âge moyen des chefs de carré avoisine 50 ans, et celui des chefs de ménage 44 ans.

La migration de saison sèche est donc avant tout économique. C'est par exemple un agriculteur qui exerce ses talents de guérisseur à Foundiougne (département de Fatick) ; c'est un autre qui vend des porcs à Dakar ; c'est un troisième qui visite ses amis de la capitale et espère recevoir quelque menue somme d'argent ; c'est enfin un dernier en voyage dans les Terres Neuves, d'où il reviendra chargé d'un sac de mil donné par la famille.

On constate néanmoins que les déplacements saisonniers sont en majorité effectués par les jeunes des classes d'âge 11-20 ans et 21-30 ans. Ces migrants ne sont pas pour la plupart chefs de cuisine, et n'ont pas le souci premier de subvenir aux besoins du groupe alimentaire. Ce départ de nombreux fils, filles, et neveux répond-il en fait à un problème interne à la cuisine ?

S'intègre-t-il dans la recherche de revenus annexes menée par le chef de cuisine ?

Au cours des entretiens effectués auprès des chefs de cuisine, une des préoccupations a été de mettre en valeur les raisons qui motivent les départs des jeunes classes d'âge. Les réponses expliquent pour une part ces nombreux départs. Le chef de cuisine a la mainmise sur le départ de ses enfants ou de ses neveux. Nombreux sont ceux qui ne quittent la concession pour plusieurs mois qu'avec son accord. Certains même (dans quelle proportion ?) ne partent que sur sa demande. Ainsi, les jeunes filles employées comme bonne à Dakar suivent les décisions de leur père ou de leur oncle, pour qui ces migrations pour un temps court répondent avant tout à un problème de production.

L'étude des dates de départ corrobore cette première explication. On a remarqué que les jeunes filles partaient très tôt dans la saison sèche vers Dakar, parfois même avant la fin de l'hivernage en août ou septembre, soit avant les récoltes. En fait le chef de cuisine devant les résultats agricoles qu'il entrevoit, ou qu'il vient d'enregistrer, se sépare d'une partie de la population de la cuisine le plus tôt possible, pour des raisons qui ont déjà été invoquées (cf. troisième partie, chapitre septième).

Les chefs de cuisine précisent que les jeunes filles vont en ville pour "s'habiller". En d'autres termes, elles subviennent à leurs dépenses sur place pendant le temps de leur absence et s'achètent, entre autres, des vêtements. En fait, par leur départ elles ne coûtent rien au chef de cuisine.

Ces explications démontrent que le chef de cuisine est soucieux en premier lieu d'économiser ses réserves vivrières et monétaires. Cependant, dans quelle mesure les sommes gagnées par ces bonnes et ces manoeuvres ne retournent-elles pas au village, et ne profitent-elles pas au chef de cuisine ? Dans ce cas, ces nombreux départs rejoignent la première notion de migration économique.

L'enquête de mai 1985 a permis de dégager quelques exemples :

- une jeune fille à Dakar depuis 1983-84 envoie régulièrement 5 000 à 10 000 francs/mois. En 1983-84, ces envois ont permis au chef de cuisine de percevoir au moins 75 000 francs (7 500 francs par mois).

- un cocher travaillant à Mbour a envoyé en 1984-85 20 000 à 25 000 francs/mois, soit entre 80 000 et 100 000 francs sur 4 mois.

La plupart cependant n'envoient que quelques milliers de francs, parfois 10 000, souvent seulement 1 000 à 1 500 francs. Un jeune homme interrogé en mars 1987 sur son lieu de travail à Rufisque, jardinier de son état, envoie régulièrement chaque année de l'argent à son père. En 1984-85, l'envoi s'est élevé à 15 000 francs, en 1985-86 à 10 000 francs, et en 1986-87 à 15 000 francs. Ses besoins sur Rufisque sont faibles. La chambre qu'il partage avec d'autres personnes lui coûte 750 francs par mois. Il est nourri par son employeur trois fois par jour. Compte tenu de ses dépenses en vêtements et de ses petits besoins quotidiens, il dépense en moyenne en ville 5 000 francs par mois.

En 1986-87, il était payé 10 000 francs par mois. Sur les huit mois de sa présence à Rufisque, il a économisé 40 000 francs. Lors de l'entretien en mars, il avait déjà effectué un voyage au village avec 22 000 francs. A son retour en mai, il comptait ramener avec lui le reste de ses économies. En 1985-86 et 1984-85, il n'était payé que 7 500 francs par mois. N'ayant fait que deux mois chaque année à Rufisque, il n'a économisé les deux fois que 10 à 15 000 francs.

L'envoi d'argent à la famille restée au village dépend en fait de plusieurs conditions :

- les besoins du migrant limités sur place lui permettent d'économiser un peu du salaire
- la volonté de sa part d'envoyer une somme, ou des vêtements, ou un sac de céréales au chef de cuisine.
- un séjour prolongé sur le lieu de travail.

On constate également que les sommes retournées au village, tout comme les vêtements, ne sont pas entièrement destinés au chef de cuisine. Dans l'exemple précédent, le fils précise qu'en 1986-87 sa mère a reçu 7 500 francs. En 1984-85 et 1985-86, son père a redistribué une partie de la somme reçue à sa première épouse.

Cette ultime redistribution ampute un peu plus la somme directement utilisable par le chef de cuisine, dont le but est d'assurer la couverture des besoins alimentaires. Il n'est pas évident en effet que la somme destinée aux mères ne soit reversée, en cas de besoin, dans la caisse commune.

En fin de compte, le chef de cuisine ne bénéficie de la migration saisonnière que dans une certaine mesure. Elle lui permet de diminuer la pression sur les réserves vivrières. Les sommes envoyées de la ville sont en général faibles, et souvent prises sur des petits salaires. Elles sont également réparties entre plusieurs membres de la cuisine.

Néanmoins, l'envoi régulier d'une petite somme facilite autant que faire se peut, la vie au village, ne serait-ce que par la couverture des besoins quotidiens en savon, pétrole, huile, etc... De même, les salaires récupérés en ville sont aussi convertis en vêtements ou chaussures. En 1970-71 à Diokoul, un des villages suivis lors de l'enquête "greniers" par l'ORSTOM, près de la moitié des cuisines avaient reçu de la part des migrants saisonniers des vêtements et des tissus. L'économie réalisée est ainsi mise à profit pour compléter l'alimentation en céréales.

B - La couverture des besoins monétaires : l'ouverture des concessions à l'économie nationale

Un agriculteur sur deux a recours en moyenne à la vente de bétail pour acheter des céréales. Mais de plus en plus, ceux-là, mais également d'autres, intègrent dans leur recherche de revenus le développement d'activités de saison sèche, situées au village comme dans d'autres régions du Sénégal.

Face à la mobilisation des revenus qu'on pourrait appeler traditionnels, ou du moins spécifiques des terroirs, d'autres revenus proviennent d'activités annexes et extérieures.

Reste à savoir quel niveau de déficit motive l'apparition des uns ou des autres, quel lien s'établit-il entre potentialités de production, capacité de stockage et origine des revenus utilisés dans l'achat de céréales ?

1) Déficit vivrier et diversification des sources de revenus

A l'instar de la vente de bétail ou de l'arachide, le développement d'activités secondaires de saison sèche dégage des revenus importants. Les agriculteurs Serer comptent en fait autant, sinon plus, sur l'apport de ces revenus pour assurer l'autosuffisance céréalière (cf. en annexe le détail de ces différents revenus).

a - Déficit et multiplication des palliatifs

L'aggravation des déficits vivriers d'une année sur l'autre et d'une cuisine à l'autre montre la diversité des réponses prévues pour y faire face. Un élément réunit toutes les cuisines cependant : la quantité de céréales qu'il convient d'acheter augmente, et avec elle les besoins en numéraire.

On constate que le déficit allant croissant, les producteurs sont de plus en plus nombreux à multiplier les nouvelles sources en numéraire s'ils veulent acheter du mil :

	Nombre de mois récoltés par cuisine en 1983-84						
	0-2,9	3-5,9	6-8,9	9-11,9	12 et+	Sans rép.	Total
:Orig. : :unique:	31	19	26	42	2	5	125
:Orig. : :multi.:	20	16	14	5	-	1	56
:Sans : :rép. :	3	1	1	-	-	1	6
: Pas : :d'ach.:	3	1	1	11	25	1	42
:Total :	57	37	42	58	27	8	229

Source : enquête mai 1985.

40 % des cuisines qui ont récolté en 1983 moins de six mois de consommation (34 % en 1984-85) ont eu recours à de nombreux procédés pour se procurer de l'argent, contre seulement 15 % (5 % en 1984-85) des cuisines à récolte supérieure à six mois.

La multiplication des sources de revenus correspond pour le producteur à un élargissement de son éventail de solutions. La vente d'arachide, de bétail, l'emprunt ne suffisent plus, la solidarité familiale, les revenus provenant d'activités annexes, la migration saisonnière complètent l'arsenal de réponses :

Cuisines ayant acheté du mil avec	Origine unique (1)		Orig. multiples (*) (2)		Rapport (1)/(2)	
	1983-84	1984-85	1983-84	1984-85	1983-84	1984-85
Arachide	14	5	18	17	0,78	0,29
Emprunt	12	-	29	7	0,41	0
Bétail	64	67	106	98	0,60	0,68
Vente.mat	-	1	5	1	0	1,0
Mig.sais.	16	9	33	23	0,48	0,39
Dons	7	5	23	20	0,30	0,25
Act.secon	12	19	30	41	0,40	0,46
Pas d'achat	42	77	-	-	-	-
Sans réponse	6	2	-	-	-	-
Total	173	185	-	-	-	-

(*) cumul des origines uniques et multiples
Source : enquête mai 1985.

En 1983-84, 38 % des cuisines de l'échantillon (37 % en 1984-85) ont profité de la solidarité familiale, des activités annexes, de la migration saisonnière pour se procurer des céréales. Les agriculteurs qui ont recours plus fréquemment aux revenus dits "du terroir" ne semblent mobiliser en moyenne qu'une seule source de revenus (rapport supérieur à 0,5 voire 0,6-0,7). Ceux qui, au contraire, les multiplient font en particulier appel aux revenus dits "de l'extérieur" (rapport inférieur à 0,5 voire 0,3-0,4).

Cette multiplication favorable à l'émergence d'un groupe particulier de revenus s'opère également lorsque le déficit est élevé :

Cuisines ayant acheté avec (*)	Nombre de mois récoltés par cuisine									
	0-2,9		3-5,9		6-8,9		9-11,9		12 et +	
	83- 84	84- 85	83- 84	84- 85	83- 84	84- 85	83- 84	84- 85	83- 84	84- 85
Arachide	1	4	3	7	8	6	6	-	-	-
Emprunt	4	3	6	2	6	1	12	-	-	-
Bétail	39	44	23	27	19	23	21	3	2	-
Vente mat.	2	1	2	-	1	-	-	-	-	-
Mig. sais.	8	11	8	7	10	4	6	1	-	-
Dons	10	13	4	5	3	2	4	-	-	-
Act. second.	12	17	7	11	7	10	3	2	-	-
Pas d'achat	3	4	1	1	1	50	11	14	25	8

(*) cumul des origines uniques et multiples
Source : enquête mai 1985.

Le bétail reste la principale source de numéraire. Néanmoins, les cuisines à récolte inférieure à 6 mois en 1983-84 et 1984-85 mobilisent en plus grand nombre les revenus de la seconde catégorie. Au contraire, alors que la récolte va en augmentant, les revenus retirés de la vente de l'arachide ou de l'emprunt reprennent une place plus conséquente.

b - Faible capacité de stockage et recours aux revenus dits "de l'extérieur"

On part de l'hypothèse que les chefs de cuisine, qui sont démunis en bétail, en arachide et qui n'offrent pas de garantie auprès des "prêteurs" éventuels, sont ceux qui privilégient la recherche diversifiée de revenus pour "passer" la soudure. On constate en premier lieu que la mobilisation de divers revenus est autant le fait de cuisines à faible capacité de stockage que de cuisines à forte capacité :

Cuisines achetant du mil avec	Cap. de stock. / nombre de résidents						Sans rép.
	inf. à 0,9		entre 0,9 et 1,1		sup. à 1,1		
	83-84	84-85	83-84	84-85	83-84	84-85	
Un revenu	64	55	17	16	43	34	1
Plusieurs revenus	28	26	13	3	15	15	-
Pas d'achat	15	28	7	18	20	31	-
Sans rép.	2	-	-	-	4	2	-
Total	109	109	37	37	82	82	1

Source : enquête, mai 1985.

Les déficits de production poussent les paysans à multiplier les origines de leurs ressources monétaires, mais cela ne se produit pas dans une catégorie particulière de producteurs.

L'utilisation des revenus dits "du terroir" n'est pas non plus permise aux seules cuisines à moyenne ou forte capacité de stockage :

Cuisines achetant avec un seul revenu	Cap. de stock. / nombre de résidents						Sans rép.
	inf. à 0,9		entre 0,9 et 1,1		sup. à 1,1		
	83-84	84-85	83-84	84-85	83-84	84-85	
Arachide	7	4	2	-	5	1	-
Emprunt	8	-	2	-	2	-	-
Bétail	27	31	10	12	27	24	-
Vente mat.	-	-	-	-	-	-	-
Mig. sais.	11	6	-	1	4	1	1
Dons	5	4	-	-	2	1	-
Act. second.	6	9	3	3	3	7	-
Pas d'achat	15	28	7	18	20	31	-
Sans rép.	2	-	-	-	4	2	-
Total	81	83	24	34	67	67	1

Source : enquête mai 1985.

En fait les revenus dits "de l'extérieur" viennent en plus des autres et sont particulièrement mobilisés dans les cuisines à faible capacité.

C'est l'exemple d'un chef de cuisine à la tête d'une exploitation de 16 personnes et qui compte en saison sèche sur

les dons envoyés par ses amis de Dakar pour passer la soudure. Au village, il ne dispose que d'un grenier de 4 brasses pour nourrir les résidents de la cuisine durant l'année. C'est également une autre concession de 33 personnes divisée en trois cuisines et dont les chefs pratiquent également de cette façon. Leurs greniers ne totalisent que 10 brasses pour l'ensemble de la concession.

Ce sont aussi tous ceux qui au village ont une activité secondaire de saison sèche :

Activité secondaire	Cap. de stock. / nombre de résidents			Total
	inf. à 0,9	entre 0,9 et 1,1	sup. à 1,1	
Artisan	4	1	3	8
Boutiquier	2	-	-	2
Jardinier	-	-	2	2
Charretier	4	1	-	5
Colporteur	2	-	-	2
Vendeur de sous-produits	7	1	4	12
Maquignon	1	1	1	3
Métiers de castes (*)	10	-	1	11
Total	30	4	11	45

(*) : métiers auxquels on a ajouté l'exercice de la sorcellerie et la fabrication de talismans ("gris-gris")
Source : enquête mai 1985.

La pratique de différents petits métiers répond d'abord à une faible capacité à mobiliser les revenus dits "du terroir". Parmi ces producteurs, on trouve également les gens de castes qui ne disposent pas de potentialités de production élevées et dont l'activité de caste représente souvent le premier métier.

On constate également que le recours simultané à l'activité secondaire au village et à la migration de saison sèche est privilégié dans les cuisines à faible capacité de stockage :

	Cap. de stock. / nombre de résidents			Total
	inf. à 0,9	entre 0,9 à 1,1	sup. à 1,1	
1983-84	13	3	5	21
1984-85	16	2	6	24

Source : enquête mai 1985

Un phénomène général s'étend à toutes les cuisines déficitaires : le recours à de multiples revenus permet de "passer la soudure". Il oblige cependant à s'ouvrir vers l'extérieur, à sortir du village pour trouver ailleurs, au marché voisin, en ville, dans d'autres régions du Sénégal, les revenus dont le chef de cuisine a besoin.

Ce déplacement géographique hors du village est le fait avant tout des producteurs démunis de potentialités de production, de revenus dits "du terroir". L'économie de ces exploitations agricoles progressivement s'ouvre vers l'extérieur.

2) L'intégration des producteurs Serer à l'économie nationale

Au delà des corrélations entre déficit vivrier et recours à de multiples revenus et à des solutions mises en oeuvre sur le court terme, l'intégration des paysans aux circuits économiques régionaux et nationaux se dessine. Le suivi de la migration saisonnière sur la période 83-86 reflète les changements qui affectent la paysannerie Serer des environs de Niakhar :

Effectifs de migrants sais.	1983-84	1984-85	1985-86
Ngalagne Kop	94	66	20
Ngane Fissel	45	41	37
Diokoul	28	24	24
Khassous	26	31	24
Mocane	50	41	37
Total	243	203	142

Source : Garenne et al., 1987

Il est intéressant en premier lieu de comparer 1983-84 et 1985-86, les deux recensements ayant été effectués en mars, c'est-à-dire quelques six mois après la récolte d'octobre. Ces deux années ayant été contraires quant aux résultats agricoles, la migration saisonnière suit de près les variations de la production agricole. Le village de Ngalagne Kop fortement déficitaire en 1983 et autosuffisant en 1985 est celui qui

connaît la plus grande fluctuation du chiffre de migration saisonnière (94 contre 20). Le passage en décembre 1984 (année 1984-85) montre que le départ en migration n'est pas concentré dans les mois qui suivent la récolte, mais qu'il se poursuit jusqu'en mars-avril. Cependant, comme pour les deux autres années seul le village de Ngalagne Kop réagit aux variations de la production.

Une première distinction s'opère entre Ngalagne Kop et les quatre autres villages. Ces derniers, quel que soit le résultat de la production vivrière, voient leur population quitter régulièrement chaque année les concessions à l'inverse de celle de Ngalagne Kop. Tout se passe comme si la population de ces villages, indépendamment du niveau des récoltes, gardait en permanence contact avec le monde extérieur, en particulier avec la ville.

Les villageois de Ngalagne Kop réagissent avant tout selon les résultats agricoles. Le souci de se séparer d'une partie de la population et de récupérer éventuellement des revenus en provenance de la ville sont à la base de ces nombreux départs. Si une récolte assurant l'autosuffisance céréalière survient, la migration de saison sèche diminue car elle n'est plus nécessaire à la survie.

L'étude des retombées réelles de la migration pour les villageois complète la distinction précédente. Elle n'autorise pas en premier lieu à parler de la migration saisonnière comme étant véritablement bénéfique pour tous. Au delà, elle traduit la faible ouverture de certains villages vers l'extérieur, et le

dynamisme d'autres au contraire tournés vers l'économie régionale et nationale.

Face à l'ampleur de la migration économique de saison sèche, caractérisée par la masse des migrants employés comme "bonnes", manoeuvres, jardiniers (sans compter les personnes qui n'ont pas déclaré leur activité), le nombre de cuisines des villages de l'échantillon bénéficiant des revenus procurés par ces emplois est faible :

	1984-85			1983-84	
	Cuisines concernées par migr. saison. (1)	Cuisines concernées par revenus de la migr. sais. (2)	Rapport (2)/(1)	Rapport (*)	
Ngalagne	44	5	0,11	0,11	
Kop					
Ngane					
Fissel	33	11	0,33	0,42	
Diokoul	19	2	0,10	0,10	
Khassous	13	1	0,08	0,15	
Mocane	27	4	0,15	0,37	

(*) pour comparaison, le dénominateur du rapport est le même que pour 1984-85.

Source : Enquête, mai 1985.

Selon les villages entre 8 et 33 % des cuisines concernées par la migration saisonnière ont reçu en 1984-85 une somme d'argent ou un sac de céréales en retour. Les chiffres de 1983-84 ne sont guère plus élevés, mis à part le village de

Mocane. Ces résultats comparés à ceux de 1971 semblent indiquer que l'apport de la migration sous forme de revenus est moindre aujourd'hui, particulièrement dans certains villages :

	1970-71		
	Cuis. concernées par migration saisonnière (1)	Cuis. concernées par retour des revenus (2)	Rapport (2)/(1)
:Ngalagne Kop	39	26	0,66
:Nganne Fissel	39	22	0,56
:Diokoul	23	13	0,84

Source : ORSTOM/Vaugelade, 1971.

En fait, l'enquête de 1971 a privilégié entre autres l'aspect migrations par un interview des chefs de cuisine à propos des envois de migrants. Les enquêtes de 1985 et 1986 ont abordé cet aspect de la question sans pour autant préciser le contenu. Les chiffres avancés sont issus d'un questionnaire qui avait trait avant tout au déficit vivrier et aux achats de céréales ; seule une question apportait des informations générales sur la provenance des revenus. Cela se traduit par une sous-estimation du nombre de cuisines ayant reçu des envois de la ville. D'après les chiffres de 1971, il semble impossible que le nombre de cuisines concernées par les envois des migrants subisse une aussi grande chute que celle révélée par les tableaux.

Ngane Fissel cependant est un village qui incontestablement vit, entre autres, de la migration. Diokoul et

Ngalagne Kop, même si les chiffres sont biaisés par un défaut d'enquête n'ont pas le même profil que Ngane Fissel. Mocane se rapproche plus de ce dernier, et Khassous de Diokoul. Par delà cette simple constatation, les différences entre villages s'affirment encore plus fortement à la lecture de l'ensemble des origines des revenus utilisés par les cuisines de chaque village :

	N.Kop		N.Fissel		Diokoul		Khassous		Mocane	
Cuis. ayant acheté du mil en 1983- 84 avec	OU (*)	OM (**)	OU	OM	OU	OM	OU	OM	OU	OM
Arachide	1	7	6	6	4	4	2	3	1	4
Emprunt	-	7	-	5	6	6	3	5	3	6
Bétail	28	49	8	18	3	5	5	6	20	28
Vente mat.	-	4	-	-	-	1	-	-	-	-
Mig. sais.	2	5	6	14	2	2	1	2	5	10
Dons	1	9	3	8	-	1	-	1	3	4
Act. second.	4	11	3	10	-	-	-	-	5	9
Sans achats	5	-	13	-	9	-	8	-	7	-
Sans réponse	4	-	2	-	-	-	-	-	-	-
Total	45	-	41	-	24	-	19	-	44	-

(*) OU : origine unique

(**) OM : cumul des origines uniques et multiples

Source : enquête, mai 1985.

Le déficit de production explique le recours massif à différentes sources de revenus. Diokoul et Khassous se

distinguent des trois autres par un faible déficit moyen sur la période 82-85 et par un très faible recours aux revenus dit "de l'extérieur" en 1983-84 comme en 1984-85. Les réponses à la pénurie passent par des solutions internes au village : arachide, emprunt, vente de bétail.

Ngane Fissel et Mocane ont un déficit moyen par cuisine plus élevé sur la période. Le bétail reste le premier recours, loin devant les autres. Cependant, l'ouverture de ces villages au monde extérieur, l'intégration dans la vie quotidienne de différents paramètres de l'économie monétaire se traduisent par l'apport important des revenus dits "de l'extérieur". Les populations de ces villages ont développé des réseaux de relation avec le monde urbain, par le biais des migrations saisonnières, des activités liées aux marchés ruraux, qui leur permettent dans un grand nombre de cuisines de "passer" la soudure.

Ngalagne Kop, village le plus déficitaire sur la période, privilégie la vente de bétail dans la grande majorité des cuisines. La gravité de la crise pousse également les chefs de cuisine à rechercher dans la migration ou le développement d'activités nouvelles d'autres revenus. Ce village ne s'ouvre en fait que progressivement aux relations avec le monde urbain, et ne profite pas de façon aussi dynamique que dans les autres villages de la présence de marchés ruraux.

La multiplication des revenus dit "de l'extérieur" est en majeure partie liée au déficit de production. Elle atteste également d'une ouverture, semble-t-il irréversible, des cuisines à l'économie nationale, qui ne s'observe pas dans toutes les cuisines aujourd'hui, mais qui à terme touchera l'ensemble des producteurs.

CONCLUSION DE LA CINQUIEME PARTIE

Ces premières observations indiquent en fait l'existence de profonds changements dans la société Serer. Un mouvement de grande envergure la traverse de part et d'autre, faisant éclater la vie villageoise et la réorganisant à l'échelle d'une région ou d'une nation.

Aujourd'hui, on peut encore distinguer deux niveaux temporels d'action chez les agriculteurs Serer, le court terme et la résolution d'un problème vivrier, le moyen à long terme et l'apparition dans la vie des Serer d'autres revenus, d'autres besoins, d'autres façons de faire. On distingue également les solutions internes aux terroirs, aux communautés villageoises, de celles s'intégrant dans un cadre plus vaste, la région et la nation.

Mais ces distinctions ne sont déjà plus aussi nettes. La couverture des besoins céréaliers se caractérise progressivement par l'association, la combinaison de différentes céréales, achetées grâce à l'apport de multiples sources d'argent, en divers lieux du Sénégal, et par plusieurs personnes. L'autosuffisance en aucun cas n'est remise en cause. Elle est possible pour chacun (est-ce dans de meilleures conditions ?) par la prise en compte de nouvelles données, variables dans le temps et l'espace.

CONCLUSION GENERALE

Certaines années en fin de saison sèche, les greniers de la plupart des concessions sont vides. A l'exception souvent d'un seul à moitié plein que le chef conserve pour la période des travaux agricoles du début d'hivernage. L'alimentation quotidienne est assurée à partir du mil qui a été acheté au marché voisin. De temps en temps, jamais plus d'une fois par semaine, un plat de riz remplace l'habituel couscous.

Une première conclusion s'impose. La gestion des réserves vivrières s'instaure dès la récolte engrangée. Elle se traduit par un déplacement de la soudure en saison sèche et par une consommation élevée en hivernage. Cette stratégie élaborée sur l'année est efficace mais sélective. Elle n'est permise qu'à certains, dont la capacité de stockage des greniers révèle de grandes disponibilités en terres, et dont les déficits de production sont inférieurs à 50 % .

La gravité des déficits multiplie également les besoins habituellement couverts par les achats de céréales.

Une seconde conclusion se fait jour. Les besoins en numéraire sont croissants en année de crise des productions vivrières. La production d'arachide ne permet plus d'assurer dans son entier cette couverture. La variation des déficits d'une cuisine à l'autre montre d'une part l'importance des revenus dits "du terroir" (arachide, emprunt, bétail) quand la pénurie est faible, et d'autre part l'apport, quand le déficit est aigu, de

revenus annexes dits "de l'extérieur", provenant d'activités multiples exercées en saison sèche.

Cet accroissement des besoins monétaires se prolonge en début d'hivernage. La pénurie pousse les producteurs à consommer leurs semences de mil, à vendre le bétail de traction. La perspective de travaux agricoles les oblige à se procurer des semences d'arachide et de mil sur les marchés, à racheter du matériel agricole ou un cheval, à louer une parcelle de terre que le voisin ne prête plus.

Un phénomène se généralise. Au delà des disparités entre producteurs dans la façon de gérer la pénurie, que ne manque pas de mettre en lumière la crise vivrière, la survie au village en saison sèche et en hivernage passe par la disponibilité en numéraire, par la mobilisation de nouvelles sources de revenus.

Cette recherche parfois effrénée ne se déroule plus dans le cadre limité du village. Elle est élargie à l'ensemble d'un groupe de villages, d'une région, d'une nation. La survie dépend autant, sinon plus, des rapports tissés par les villageois avec la ville ou d'autres régions du Sénégal, que de leur capacité à mobiliser sur place des revenus.

Deux idées majeures définissent l'avenir des paysans Serer :

- l'autosuffisance céréalière limitée à la seule récolte est une utopie dans les conditions actuelles de production, et compte tenu des stratégies de survie en cours. Elle passe également par la disponibilité en revenus monétaires.

- la résolution des problèmes à l'échelle d'un terroir n'est pas réaliste, compte tenu d'une part des relations denses qui unissent Serer du Sine et Serer disséminés dans le Sénégal, et d'autre part de la généralisation des changements qui affectent les paysanneries, en particulier celle des Serer.

A terme, c'est un renversement complet du système agricole Serer qui est en vue. La mobilisation des revenus peut amener la culture du mil à devenir culture de rente, cela pour plusieurs raisons :

- un possible accroissement des productions de mil si la commercialisation est rentable et assurée
- des pratiques de vente en développement chez les femmes et les dépendants
- une libéralisation de la commercialisation du mil et l'intégration des structures privées dans la filière (voir première partie, chapitre deuxième).

Cette mobilisation peut se continuer par l'essor sans précédent des activités de saison sèche rémunératrices :

- commerce sur les marchés ruraux et urbains
- renforcement des rapports villes-campagnes par le biais des migrations saisonnières et des relations à distance entre membres de la même famille élargie.

Le développement de ce type de revenus induit l'interconnexion des économies locales, régionales, et nationales. C'est par le mil vendu au marché et consommé en ville que le producteur se procure du riz importé de Dakar. C'est par

le revenu glané dans les jardins maraîchers du Cap-Vert que s'organise la vie quotidienne dans les concessions Serer. C'est par ces revenus de toutes origines économiques et géographiques que s'assure désormais pour une partie la couverture des besoins céréaliers au village.

Le déficit vivrier du Sénégal est peut-être une chance pour le pays. Il oblige à reconsidérer la politique céréalière, à la réorienter. Il pousse les producteurs à innover, à produire du mil pour le vendre, à s'intégrer dans les circuits commerciaux, à participer en définitive à la résorption du déficit.

Les Serer font preuve d'un extraordinaire dynamisme, qui leur permet de rester vivre dans les villages, à l'heure où les densités restent exceptionnelles pour la zone sahélo-soudanienne. C'est par l'ouverture à l'économie sénégalaise que le pays Serer des environs de Niakhar survit. C'est par cette nationalisation des solutions apportées à la crise que le producteur perpétue son agriculture, assure son alimentation, s'oriente dans de nouvelles directions.

Un signe enfin de la volonté de résoudre les problèmes sans quitter définitivement les terroirs : à Niakhar (communication orale de P. Trincaz), un collège d'enseignement secondaire est en train de voir le jour. Cette réalisation laisse entrevoir des possibilités de développement d'une nouvelle société Serer rurale, en remplacement de la vieille civilisation agraire.

ANNEXES

ENQUETE - BILAN DES DISPONIBILITES ALIMENTAIRES

Enquêteur :

Date de visite :

Village :

hameau :

Concession :

nom du chef :

Cuisine :

nom du chef :

Répondant :

Résidents présents dans la cuisine à la date de l'enquête :

en hivernage (84) :

CONSOMMATION :

- Combien de mil pilez-vous par jour :

en saison sèche :

en hivernage :

- Avez-vous acheté du riz depuis l'hivernage dernier :

+ si oui, combien de fois :

quelle quantité totale :

où l'achetez-vous :

avec quel argent :

OBSERVATIONS :

BILAN ACTUEL :

- Nombre de greniers de mil dans la cuisine :
- Nombre de cases de réserve de mil :

- Nombre de cases de réserve de mil :

[illegible]

BILAN :

- Combien de mois de mil avez-vous récolté en 1984 :
- Combien de mil gardez-vous pour les semences :
- Combien de mois de mil vous reste-t-il cette année :

- Combien de mois de mil vous reste-t-il cette année :

- Avez-vous déjà acheté du mil depuis l'hivernage dernier :

+ si oui, combien de fois :

quelle quantité totale :

où :

avec quel argent :

combien vous en reste-t-il :

- + si oui, quand :

combien :

- + si oui, quand :

combien :

à qui :

OBSERVATIONS :

SOUDURE 1984 :

- Avez-vous eu suffisamment de mil en 1984 (récolte 83) :
- En avez-vous vendu :
 - + si oui, combien :
- Combien de greniers avez-vous récolté en 1983 :
 - cases :
- Combien de mois de mil avez-vous eu :
- où avez-vous acheté le reste :
 - + avec quel argent :

SOUDURE 1983 :

- Avez-vous eu suffisamment de mil en 1983 (récolte 82) :
- En avez-vous vendu :
 - + si oui, combien :
- Combien de greniers avez-vous récolté en 1982 :
 - cases :
- combien de mois de mil avez-vous eu :
- où avez-vous acheté le reste :
 - + avec quel argent :

VIVRES DE SOUDURE :

- Avez-vous reçu des vivres de la part du gouvernement, d'une église ou d'un membre de votre famille :
 - en 1985 :
 - en 1984 :
 - en 1983 :

OBSERVATIONS

ENQUETE HIVERNAGE ET RECOLTES 1985

Date de visite :

Village :

Hameau :

Concession :

Nom du chef :

Cuisine :

Nom du chef :

Répondant :

HIVERNAGE 1985 :

- Provenance des semences de mil :
 - . Récoltes :
si non, les avez-vous consommées avant les semis :
 - . Achat :
Origine argent :
Où :
- Combien de champs de mil ou sorgho avez-vous mis en culture :
superficie en ha si possible :
Champs de femmes, de fils, frères :
- Combien de champs d'arachide avez-vous mis en culture :
superficie en ha :
Nombre de champs de femmes, fils, frères :
superficie en ha :
- Autres cultures :
- Avez-vous fait plus de mil qu'en 1984 sur vos champs :
oui ou non, pourquoi :

CONSOMMATION EN HIVERNAGE 1985 :

- D'où venait le mil consommé pendant l'hivernage :
 - . greniers économisés pour l'hivernage :
 - . achats :
 - Si achats, en avez-vous trouvé suffisamment à chaque achat:
 - Où :
 - Origine argent :
 - Si non, pour quelle raison n'en avez-vous pas acheté :
 - pas d'argent :
 - date pénurie :
 - pas de mil sur marchés :
 - date pénurie :
- Avez-vous diminué la quantité pilée par jour pendant l'hivernage :
 - si oui, quantité pilée avant récoltes :
 - pourquoi :
- Avant récoltes, avez-vous consommé du mil sur pied :
 - date du début :
- Autres solutions de soudure :
- Avez-vous acheté du riz pendant l'hivernage :
 - Si oui, en avez-vous trouvé suffisamment à chaque achat :
 - fréquence des achats :
 - où :
 - origine argent :
 - Si non, pourquoi n'en avez-vous pas acheté ?
 - pas d'argent :
 - date pénurie :
 - pas de riz dans les boutiques :
 - date pénurie :

RECOLTES 1985 :

- Date du début des récoltes :

Durée :

Quel mil avez-vous consommé pendant récoltes ?

mil sur pied :

mil acheté :

origine argent :

- Combien de mois de consommation avez-vous récolté ?

- Début de la consommation des greniers :

- Avez-vous vendu du mil ou allez-vous en vendre ?

combien :

où :

femmes, fils :

- Avez-vous fait des dons ou allez-vous en faire ?

combien :

- Si déficit, comptez-vous faire des économies de mil ?

- Quand allez-vous achetez du mil ?

sacs ou petites quantités :

où :

argent :

- Achetez-vous du riz :

fréquence des achats :

où :

argent :

- Avez-vous reçu des dons de famille ou une aide alimentaire :

- avant récoltes :

- pendant récoltes :

- après récoltes :

ENQUETE - BILAN DES DISPONIBILITES ALIMENTAIRESSAISON SECHE 1985-86

Enquêteur : date de visite

Village : Hameau :

Concession : Cuisine :

Répondant :

1) Bilan des réserves de mil 1985

- Combien de mois de mil vous reste-t-il ?
- Avez-vous assez de mil pour aller jusqu'à la prochaine récolte ?
- Si la cuisine n'a pas suffisamment, comment pensez-vous combler le déficit ?

2) Achats de mil

- Avez-vous déjà acheté du mil depuis le dernier hivernage ?
si oui, quelle quantité totale ?
- Fréquence des achats par semaine ou par mois ?
- Avec quel argent ?

Origine :

Montant :

OBSERVATIONS :

3) Achats de riz pour la consommation quotidienne

Quantité totale achetée :

Fréquence des achats par semaine ou par mois :

Ration par repas :

Origine de l'argent :

Montant :

4) Migrations de saison sèche :

- Combien de personnes sont-elles parties durant la saison sèche ?
- Quelles sont les raisons des départs ?
- Sont-elles revenues pour la saison des cultures ?
(Date des retours)
- Avez-vous reçu de l'argent ou un sac de céréales de ces personnes durant leur absence ou à leur retour ?

5) Dons reçus

- Avez-vous reçu d'autres dons en argent ou en nature (riz, mil) d'amis, de voisins, de la famille des Terres Neuves ?

OBSERVATIONS

CODIFICATION DE L'ENQUETE DE MAI 1985
POUR UNE EXPLOITATION INFORMATIQUE

L'ensemble des points abordés dans le questionnaire est présenté dans le détail ci-dessous, ainsi que la codification dont il fait l'objet, et les problèmes que cette dernière a soulevés.

a - résidents présents

Le chiffre de saison sèche indique le nombre de résidents présents au jour d'enquête. Celui d'hivernage donne le nombre de résidents présents lors de la saison des pluies 1984. Certains paysans espèrent dans les retours d'émigrés pour l'hivernage et en concluent un nombre maximal de résidents, qui n'a pas été pris en compte. On a constaté des écarts entre ces chiffres et ceux du recensement démographique de décembre 1984 dans 14 % des cuisines : ils résultent le plus souvent d'absences de membres comptés comme résidents lors du recensement, et parfois d'une répartition différente des présents et des absents entre les cuisines d'une même concession.

b - Quantité de mil pilées

La quantité fournie porte sur le mil en grains, soit du mil à l'état brut avant les divers pilages. Le chiffre de saison sèche peut être celui du jour du passage, mais d'une façon générale les femmes avancent le chiffre habituel. Le chiffre d'hivernage fait référence à la consommation de l'hivernage précédent. De même que pour les résidents présents, certains

paysans ont avancé des quantités pilées pour l'hivernage à venir en fonction des retours d'émigrés, qui n'ont pas été retenues.

c - Quantités de riz achetées

Les achats sont effectués soit régulièrement pour la consommation des cuisines, soit à l'occasion de cérémonies (baptême, mariage, funérailles) ou fêtes religieuses (Tabaski, Noël, Pâques). Toutefois, les achats pour les cérémonies sont pris en compte seulement à partir du second village enquêté, Ngane Fissel, pour des raisons de rodage de l'enquête. De plus, pour transformer des sommes d'argent ayant servi à l'achat de riz en quantités, le prix de base de 160 F le kilo, c'est-à-dire le prix fixé dans les magasins SONADIS, a été retenu.

d - Lieux d'achat du riz et du mil

L'achat aux marchands ambulants est comptabilisé comme étant effectué au village ou dans les marchés de la zone d'étude de l'ORSTOM.

e - Origine de l'argent utilisé pour les achats de céréales ; solutions de survie.

Les origines des revenus et les solutions de survie adoptées pour l'hivernage 85 sont classées comme suit :

- * argent provenant de la vente de la récolte d'arachide (parfois de mil) ;
- * argent provenant d'emprunts contractés ou remboursés ;
- * argent provenant de la vente de bétail (bovins, ovins, équins, asins, caprins, poulailler) ;

- * argent provenant des envois des migrants temporaires ou définitifs, partis en ville ou cultiver dans une autre région du pays (en général les Terres Neuves) ; il est parfois difficile de distinguer entre envois de migrants saisonniers partis en ville et envois de la famille habitant en ville ;
- * argent provenant des dons effectués par les voisins, par la famille de la région, par les amis de la ville ;
- * argent provenant d'activités secondaires, parmi lesquelles on note :
 - cocher, charretier
 - vendeur de bois, de paille, de cola, de bonbons, de porcins, de bétail (maquignon)
 - boutiquier
 - mouleur, maçon et autres
 - fabrication de talismans, médecine traditionnelle
 - maraîchage
 - métiers de castes : griot, tisserand, forgeron, potière
- * argent provenant de la vente de matériel agricole ou de sa mise en gage.

f - Nombre de greniers : ne sont retenus que ceux en état de fonctionner.

g - Quantités de mil récoltées

On a comptabilisé un grenier de 4 brasses rempli de mil de mauvaise qualité (cas fréquent ces dernières années) comme contenant 2 brasses, soit moitié moins. Il aurait peut-être même fallu dans certains cas pondérer par le coefficient 0,2 ou 0,3, le mil étant de très mauvaise qualité.

La qualité du mil varie en effet fortement d'une année sur l'autre et d'un champ à l'autre. Elle s'appréhende à la taille de l'épi, à sa couleur, à la densité et à la grosseur des grains. Un épi peut ainsi valoir du simple au double : d'après une étude

du CNRA de Bambey (*), 5 kilos d'épis de bonne qualité donnent en moyenne 3,17 kilos de grains. Lors de l'enquête on a constaté qu'il faut parfois une grande quantité d'épis pour fournir 5 kilos de grains. Les paysans indiquent d'ailleurs qu'une bonne récolte par la quantité ne signifie pas obligatoirement bonne récolte par la qualité. Sans cette qualité, un paysan à priori autosuffisant peut en définitive ne pas l'être, car il lui faut alors de grandes quantités anormales d'épis pour obtenir la quantité habituellement pilée.

h - Nombre de mois de consommation récoltés

Le paysan connaît l'équivalent en mois de consommation de chacun de ses greniers. Ainsi peut-il fournir pour la totalité de ses greniers un chiffre de consommation qui a été retenu. En outre, il ne lui est pas difficile d'évaluer en mois le stock restant dans les greniers au jour d'enquête.

i - Quantité de mil achetées

Le prix moyen du kilo de mil acheté sur les marchés est fixé à 110 F pour 1984-85 et 100 F pour les années précédentes : ils correspondent aux prix qui se pratiquent au mois de mai sur les marchés de la zone. Les paysans mentionnent également des sacs de semoule dans leurs achats. Afin de transformer les quantités de semoule en mil, on a adopté l'équivalence suivante : 1 kilo de mil est égal à 0,8 kilo de produits utilisables. Ainsi, le sac de 50 kilos de semoule est équivalent à 62,5 kilos de mil.

* Ramond (C.), 1971 - Mesure des productions et des superficies en milieu paysan. Bambey, CNRA, 12 p., annexes, multigr.

j - Dons et aides alimentaires reçus

Pour les trois dernières questions, le kilo de riz ou de sorgho est équivalent au kilo de mil. On a comptabilisé les dons en nature et ceux en argent servant à l'achat de céréales. Toutefois, ces derniers sont parfois comptés deux fois à l'insu du chercheur, dans les achats de riz ou de mil et dans les dons reçus. En outre, les aides alimentaires sont enregistrées selon le calendrier de l'année agricole : 1er novembre au 31 octobre. Toute aide reçue au-delà du premier novembre est comptée dans l'année agricole suivante.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES CONSULTÉS

Albenque (A.)

1970 - Les marchés hebdomadaires de la région de Kédougou (Sénégal Oriental).

in : Bulletin de l'IFAN, série B : Sciences Humaines, XXXII, 2, avril, pp. 558-587.

Andersen (A.), Gueye

1982 - CPSP, Etude diagnostic.
Tome 2, filière riz.
Dakar, CPSP, 27 p., multigr.

Banque Mondiale

1986 - Rapport sur le développement dans le monde 1986.
Washington, 277 p.

Becker (Ch.), Martin (V.), Schmitz (J.), Chastanet (M.)

1983 - Les premiers recensements au Sénégal et l'évolution démographique.
Partie I : présentation de documents.
Dakar, ORSTOM, Centre de Hann, 230 p.

Bénéfice (J.), Chevassus-Agnès (S.), Santoir (Ch.)

1982 - Alimentation et nutrition des éleveurs du Ferlo.
Dakar, ORSTOM/ORANA, 75 p. multigr.

Benoît-Cattin (M.)

1979 - Projet technique et réalité socio-économique : les exploitations de colons sur les Terres Neuves du Sénégal.

in : Actes du colloque de Ougadougou (décembre 1978).
Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale. Logique paysanne et rationalité technique.
Paris, ORSTOM/CNRST, 600 p.

Benoît-Cattin (M.)

- 1984 - Système de production-consommation ; adéquations actuelles et possibles au niveau de l'exploitation agricole du Sénégal.
Rapport interne.
Montpellier, GERDAT, multigr.

Benoît-Cattin (M.)

- 1985 - Défaillance de la production et modification des modes de consommation en milieu rural sénégalais.
Communication faite au séminaire d'économie et de sociologie rurales, Montpellier, CNEARC, 16-20 septembre 1985, 10 p., multigr.

Benoît-Cattin (M.)

- 1987 - Hypothèses sur la consommation de riz dans le Bassin Arachidier du Sénégal.
Document préparé pour la conférence sur la dynamique de la consommation et de la production des céréales en Afrique de l'Ouest, Dakar, 15-17 Juillet 1987.
Dakar, ISRA/IFPRI, 16 p., multigr.

Bergeret (A.)

- 1982 - Le stockage des céréales à la ferme.
Agriculture pour le Développement.

in : Bulletin de liaison FIPA, Vol. XVIII, 4, pp. 25-28.

Blanc (J.)

- 1975 - Malnutrition et sous-développement.
Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, Coll. Actualités Recherches, 378 p.

Bradley (P.), Raynaut (Cl.), Torrealba (J.)

- 1977 - Le Guidimaka mauritanien : diagnostic et propositions d'actions.
Londres, War on Want, 156 p.

Bricas (N.)

- 1987 - Accroître l'utilisation des céréales locales pour l'alimentation humaine en améliorant leur transformation.
Document préparé pour la conférence sur la dynamique de la consommation et de la production des céréales en Afrique de l'Ouest, Dakar, 15-17 Juillet 1987.
Dakar, ISRA/IFPRI, 15 p., annexes, multigr.

Cantrelle (P.)

- 1969 - Etude démographique dans la région du Sine-Saloum (Sénégal).
Etat civil et observation démographique.
Paris, ORSTOM, Travaux et Documents 1, 121 p.

Cantrelle (P.)

- 1971 - Etude de cas : population et ressources dans une zone du Sénégal.
Communication faite à la conférence africaine sur la population, Accra, 9-18 décembre 1971, 21 p., multigr.

Chamard (Ph.)

- 1979 - L'agriculture sénégalaise.
in : Information géographique, 4, septembre-octobre, pp. 180-186.

CCCE (Caisse Centrale de Coopération Economique) / MRE (Ministère des Relations Extérieures)

- 1983 - Note sur la politique céréalière sénégalaise.
Rapport interne.
Paris, 14 p.

CCCE

- 1985a - Note sur les problèmes d'organisation de la filière céréalière.
Rapport interne.
Paris, 8 p., annexes.

CCCE

- 1985b - Note sur le prix du riz au Sénégal.
Rapport interne.
Paris, 7 p., annexes.

Chastanet (M.)

- 1983 - Les crises de subsistance dans les villages soninke du Cercle de Bakel, de 1958 à 1945.
Problèmes méthodologiques et perspectives de recherche.

in : Cahiers d'Etudes Africaines, 89-90, XXIII 1-2, pp. 5-36.

Chevassus-Agnès (S.), Ndiaye (A.M.)

- 1980 - Enquêtes de consommation alimentaire de l'ORANA 1977-1979 : méthodologie, résultats.
Dakar, ORANA, 23 p., multigr.

Copans (J.), sous la direction de

- 1975 - Sécheresse et famines au Sahel.
I. écologie, dénutrition, assistance
II. paysans et nomades.
Paris, Maspéro, 156 p. et 144 p.

CRED (Centre de Recherche en Développement Economique)

- 1982 - Les effets des politiques agricoles sur la consommation alimentaire : cameroun et Sénégal.
Ann Arbor, Université de Michigan, 369 p.

Derriennic (H.)

- 1977 - Famines et dominations en Afrique noire. Paysans et éleveurs du Sahel sous le joug.
Paris, L'Harmattan, 287 p.

Diouf (B.M.)

- 1983 - Forgerons wolof du Kaajor, forgerons sereer du Siin et du Jegem : de l'époque précoloniale à nos jours.
Thèse de 3e cycle.
Paris, EHESS/ORSTOM, 498 p.

Dongmo (J.L.)

- 1978 - Le dynamisme Bamileke. Accumulation humaine, expansion spatiale et réussite économique d'un peuple de l'Ouest-Cameroun.
Thèse de Doctorat d'Etat ès Lettres.
Université de Paris X-Nanterre, 2 vol., 1265 p.

Dubois (J.P.), Milleville (P.), Trincaz (P.)

- 1976 - Opérations Terres Neuves.
Projet pilote Koumpentoum-Dakar.
Etude d'accompagnement-Rapport de Synthèse.
Dakar, ORSTOM, Centre de Hann, 59 p.

Dupire (M.), Lericollais (A.), Delpech (B.), Gastellu (J.M.)

- 1975 - Résidence, tenure foncière, alliance dans une société bilinéaire. (Serer du Sine et du Baol, Sénégal).

in : Cahiers d'Etudes Africaines, 55 , XIV-3, pp. 417-452.

Dupire (M.)

- 1977 - Funérailles et relations entre lignages dans une société bilinéaire : les Serer (Sénégal).

in : Anthropos, 72, 3/4, pp. 376-400.

FALL (A.S.)

- 1987 - La migration rurale urbaine des Sereer du Sine vers Dakar et sa banlieue - Le cas des ressortissants de Naaxar, Ngayoxem et Sob.
Mémoire de Maîtrise.
Dakar, Université Cheikh Anta Diop, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Département de Philosophie, 121 p.

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'agriculture)

- 1980 - Mission d'étude sur la sécurité alimentaire : Sénégal
Diagnostic et éléments de politique.
Rapport de Mission.
Programme d'Assistance pour la Sécurité Alimentaire.
Rome, 57 p, annexes.

Faulkingham (R.H.)

- 1976 - Stratégie de subsistance des fermiers Hausa dans les conditions de sécheresse.

in : Horowitz (M.), éd. : Colloque sur les conséquences de la sécheresse sur les stratégies productives des éleveurs et fermiers soudano-sahéliens. Suggestions pour le développement. Niamey, 25-27 juin 1975.
Abidjan, REDSO/USAID, 77 p.

Favier (J.C.)

- 1977 - Valeur alimentaire de deux aliments de base africains : le manioc et le sorgho.
Paris, ORSTOM, Travaux et Documents 67, 122 p.

Gallais (J.)

- 1975 - Pasteurs et paysans du Gourma : la condition sahélienne.
Paris, CEGET/CNRS, 239 p.

Gallais (J.)

- 1984 - Hommes du Sahel.
Paris, Flammarion, Coll. Géographes, 289 p.

Garenne (M.), Cantrelle (P.), Diop (I.L.)

- 1985 - Le cas du Sénégal (1960-1980).

in : Vallin (J.), Lopez (A.), éd. :
La lutte contre la mort. Influence des politiques sociales et de Santé sur l'évolution de la mortalité.
Travaux et documents INED, Cahier 108, 542 p.

Garenne (M.), Maire (B.), Fontaine (O.), Dieng (Kh.), Briend (A.)

- 1987 - Risques de décès associés à différents états nutritionnels chez l'enfant d'âge pré-scolaire.
Dakar, ORSTOM/ORANA, 246 p.

Garine (I. de)

- 1960 - Rapport sur les habitudes alimentaires dans la région de Khombole.
Dakar, ORANA, 55 p., multigr.

Garine (I. de)

- 1961 - Budgets familiaux et alimentation dans la région de Khombole.
Dakar, ORANA, 41 p., multigr.

Garine (I. de)

- 1981 - Greniers à mil dans l'arrondissement de Thiénaba.
Région de Thiès (Sénégal).

in : Les techniques de conservations des grains à long terme.
Paris, CNRS, pp. 85-91.

Gastellu (J.M.), Delpech (B.)

- 1974 - Pratiques du travail et rééquilibres sociaux en milieu Serer.

in : Maintenance sociale et changement économique au Sénégal, tome 2.
Paris, ORSTOM, Travaux et documents 34, 148 p.

Gastellu (J.M.)

- 1975 - L'absence de différenciation économique en pays Serer.
ORSTOM, centre de Petit-Bassam, 22 p., multigr.

Gastellu (J.M.)

1980 - ... Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ?

in : Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, vol. XVII, 1-2, pp. 3-11.

Gastellu (J.M.)

1981 - L'égalitarisme économique des Serer du Sénégal.
Paris, ORSTOM, Travaux et documents 128, 808 p.

Gastellu (J.M.)

1985 - Petit traité de matrilinearité. L'accumulation dans deux sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest.

in : Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, vol. XXI, 4, pp. 413-432.

Gastellu (J.M.)

A paraître -

Le paysan, l'Etat, et les sécheresses (Ngohe, Sénégal : 1972 -1982).

in : Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines.

Gravrand (H.)

1984 - La civilisation Sereer. Cosaan.
Dakar, Nouvelles Editions Africaines, 361 p.

Hallu (R.)

1979 - Résumé de document : "les unités économiques en pays Serer" (Sénégal), de J.M. Gastellu.

in : AMIRA, note de travail, série enquêtes et outils statistiques, volume 1 : le choix d'une unité. 122 p.

Handschumacher (P.)

- 1985 - Gestion de l'eau et Santé à Niakhar. Région de Fatick (Sénégal).
Méthodologie, premiers résultats et perspectives.
Dakar, ORSTOM, Centre de Hann, 91 p., annexes.

ICRA (International Course for development oriented Research in Agriculture)

- 1982 - Le système de production en pays Serer au Sénégal.
Wageningen, 87 p., annexes.

ISRA (Institut Sénégalais de Recherches Agricoles)

- 1985 - Prix du mil dans les marchés du Bassin Arachidier.
Janvier 1985-novembre 1985.
Bureau d'Analyses Macro-Economiques.
Dakar, 12 p., multigr.

Lacombe (B.), Vaugelade (J.), Diouf (B.), Bavière(M.), Bertrand (A.), Dauchy (S)

- 1977 - Exode rural et urbanisation au Sénégal. Sociologie des Serer de Niakhar vers Dakar en 1970.
Paris, ORSTOM, Travaux et Documents 73, 207 p.

La Masselière (B. de)

- 1979 - Les dynamiques socio-politiques et économiques dans la transformation des paysages agraires du Kayor central et septentrional (Sénégal).
Paris, Laboratoire de sociologie et de géographie africaines, Thèse de 3e cycle, 314 p., annexes, biblio. h.t.

Lacoste (Y.)

- 1986 - Contre les anti-tiers-mondistes et contre certains tiers-mondistes.
Paris, La découverte, 143 p.

Lericollais (A.)

- 1972 - Sob, étude géographique d'un terroir Serer (Sénégal).
Paris, Maison des Sciences de l'Homme, Atlas des
structures agraires au Sud du Sahara, vol. 7, 110 p.

Lombard (J.)

- 1985 - Disponibilités alimentaires en céréales et stratégies
de survie en pays Sereer.
Dakar, ORSTOM, Centre de Hann, 59 p., annexes.

Mainet (G.), Nicolas (G.)

- 1964 - La vallée du Gulbi de Maradi. Enquête socio-
économique.
Niamey-Bordeaux, IFAN-CNRS, Documents des Etudes
Nigériennes, vol. 16, 315 p., biblio. h.t.

R.P. Martin (V.)

- 1970 - Structure de la famille chez les Serer et les Wolof
du Sénégal.

in : Population, 4, juillet-août, pp. 771-796.

MDR (Ministère du Développement Rural)

- 1984 - Nouvelle Politique Agricole.
Dakar, 106 p., annexes.

MPC (Ministère du Plan et de la Coopération)

- 1983 - Requête d'aide alimentaire 1983-84.
Dakar, 23 p., multigr.

MPC

- 1984 - Aide alimentaire 1983-84, Bulletin d'Information n. 1.
Commission de suivi de l'aide alimentaire 1983-84.
Dakar, 9 p., multigr.

MPC

- 1986 - Bilan et situation de la filière vivrière 1985-86.
Dakar, 12 p., annexes, multigr.

MRE (Ministère des Relations Extérieures)/CCCE (Caisse Centrale de Coopération Economique)

- 1982 - Rapport de la mission de supervision du projet FAC/CCCE de stockage céréalier et de diagnostic de la politique céréalière sénégalaise.
Coopération et Développement.
Paris, 33 p., annexes.

MRE

- 1983 - Perspectives démographiques en l'an 2000 en Afrique.
Etudes et Documents, 55, 2 vol. multigr., 348 + 344 p.

MRE

- 1984a - Le déficit céréalier sénégalais.
Note de travail.
Coopération et Développement.
Paris, 5 p., annexes, multigr.

MRE

- 1984b - La filière mil dans le bassin arachidier au Sénégal.
Rapport de mission d'évaluation.
Coopération et Développement.
Paris, 82 p., annexes.

MRE

- 1984c - Le marché mondial du riz : perspectives dans les 26 Etats du FAC.
Note de travail.
Coopération et Développement.
Paris, multigr.

Mondot-Bernard (J.)

- 1980 - Satisfaction du besoin alimentaire et développement agricole au Mali.
Tome 1 : résultats d'enquêtes de consommation alimentaire.
Paris, OCDE, 200 p.

Ndoye (O.)

- 1987 - La réglementation officielle et la commercialisation du mil au Sénégal.
Document préparé pour la conférence sur la dynamique de la consommation et de la production des céréales en Afrique de l'ouest, Dakar, 15-17 juillet 1987.
Dakar, ISRA/IFPRI, 23 p., multigr.

Nguyen-Van Chi- Bonnardel (R.)

- 1978 - Vie de relations au Sénégal. La circulation des biens.
Dakar, IFAN, 930 p.

OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique) / CILSS (Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel)

- 1983 - Développement des cultures pluviales au Sénégal.
Club du Sahel.
Paris, 217 p., annexes.

Odéyé (M.)

- 1985 - Les relations ville/campagne intra-familiales. Le cas de Dakar.

in : Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne.
ALTERSIAL (ENSIA-GRET), CERED (CERNEA), MSA (ORSTOM).
Paris, L'Harmattan, coll. Villes et entreprises, 421 p.

ORSTOM

- 1979 - Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale. Logique paysanne et rationalité technique.
Actes du colloque de Ouagadougou (décembre 1978).
Paris, ORSTOM/CNRST, 600 p.

ORSTOM

- 1982 - Le développement rural en questions.
Paris, Mémoires 106, 505 p.

Pélissier (P.)

- 1953 - Les paysans Sérères - Essai sur la formation d'un terroir au Sénégal.

in : Les Cahiers d'Outre-Mer, 22, avril-mai, pp. 105-127.

Pélissier (P.)

- 1966 - Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance.
Saint-Yrieix, Imprimerie Fabrègue, 966 p.

Pélissier (P.)

- 1972 - Réflexions sur une entreprise de développement par la vulgarisation agricole.

in : Etudes de géographie tropicale offertes à Pierre Gourou.
Paris, Mouton, 599 p.

Raynaut (P.)

- 1977 - Les leçons d'une crise.

in : Dalby (D.), Harrison Church (R.J.), Bezzaz (F.) :
Drought in Africa. Vol. 2
African Environment. Special report 6.
Londres, International African Institute, 200 p.

Roch (J.)

1975 - Les migrations économiques de saison sèche en bassin arachidier sénégalais.

in : Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, vol. XII, 1, pp. 55-80.

Sankale (M.), Wone (T.), Morosov (T. et S.), de Lauture (H.)

1980 - La place du "ceebu-jen" dans l'alimentation des populations suburbaines de Dakar.

in : Présence Africaine, 113, pp. 9-44.

Suret-Canale (J.)

1964 - Afrique Noire : l'ère coloniale 1900-1945.
Paris, Editions Sociales, 636 p.

Thiombiano (T.)

1987 - Analyse des politiques alimentaires et céréalières non traditionnelles au Burkina Faso : définition des hypothèses à démontrer.
Document préparé pour la conférence sur la dynamique de la consommation et de la production des céréales en Afrique de l'Ouest, Dakar, 15-17 Juillet 1987.
Dakar, ISRA/IFPRI, 24 p., multigr.

UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Education, les Sciences et la Culture)

1977 - Développement des régions arides et semi-arides : obstacles et perspectives.
Notes techniques du MAB 6.
Paris, 46 p.

UNESCO

- 1978 - Stratégies traditionnelles, prise de décision moderne et Aménagement des ressources naturelles dans la zone sahélo-soudanienne, pp. 11-33.

Stratégies traditionnelles, prise de décision moderne et aménagement des ressources naturelles en Afrique soudanienne, pp. 35-57.

- in : Aménagement des Ressources naturelles en Afrique : stratégies traditionnelles et prise de décision moderne.

Notes techniques du MAB 9.

Paris, 83 p.

REVUES, ARTICLES DE JOURNAUX

Gillot (M.)

- 1987 - Les premiers pas de l'Afrique verte.
Monde Diplomatique, avril 1987, p. 18.

Ravignan (Fr. de)

- 1987 - Les mythes de l'autosuffisance alimentaire.
Monde Diplomatique, Juin 1987, p. 12.

Sow (E.B.)

- 1985 - Dures habitudes.
Quotidien national "le Soleil", 15 Octobre 1985, p.2.

TABLES DES DIAGRAMMES, CARTES ET CROQUIS

PLAN DETAILLE

TABLE DES DIAGRAMMES

- Productions céréalières, importations céréalières et aide alimentaire en céréales au Sénégal.....	17
- Pluviométrie moyenne mensuelle à Bambeye entre 1962 et 1984.....	24
- Importations de riz et commercialisation du mil au Sénégal.....	35
- Les prix-producteur du mil en 1984-85.....	37
- Importations céréalières au Sénégal (hors-aide et aide alimentaire).....	48
- Importations de riz et production nationale au Sénégal.....	52
- Autosuffisance en riz local et consommation annuelle de riz par personne.....	54
- Péréquations CPSP sur le cours du riz importé.....	65
- Importations mensuelles de riz au Sénégal entre 1980 et 1985.....	70
- Relevé pluviométrique de 1982 dans la zone d'étude de l'ORSTOM.....	100
- Relevé pluviométrique de 1983 dans la zone d'étude de l'ORSTOM.....	101
- Relevé pluviométrique de 1984 dans la zone d'étude de l'ORSTOM.....	102
- Prix des produits céréaliers sur les marchés de Niakhar, Toucar, Patar.....	212

TABLE DES CARTES

- Répartition des magasins SONADIS et des magasins CSA sur le territoire sénégalais.....	61
- Importations de riz par région (moyenne 1980-1985).....	72
- Zone d'étude de Niakhar.....	87
- Densité de population et présence des troupeaux en hivernage.....	93
- Villages enquêtés dans la zone d'étude de l'ORSTOM.....	115

- Taux de sinistre des récoltes de mil et d'arachide en 1983 et 1984.....	116
- Déficit moyen en mil par cuisine et par village (1982-85).....	151
- Aides publiques et privées (1983-84).....	227
- Villages de colonisation récente entre le Sine et le Baol.....	245
- Les marchés hebdomadaires du Sine.....	289

TABLE DES CROQUIS

- Succession discontinue (agnatique puis utérine) de l'habitation et des terre du Pind Tok.....	247
- Cuisines, sous-unités d'accumulation et parents dans la concession de Wagane Faye.....	249
- Succession de troupeau au sein du matrilineage de Wagane Faye.....	254

PLAN DETAILLE

INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE. DEFICIT VIVRIER ET DEPENDANCE EXTERIEURE : UN DESEQUILIBRE NON MAITRISE.....	5
CHAPITRE PREMIER : LES BILANS CEREALIERS NATIONAUX.....	9
A - La critique des données.....	9
1) La consommation annuelle de céréales.....	10
2) La production agricole.....	12
3) Les importations et l'aide alimentaire.....	14
B - Les déséquilibres structurels des bilans céréaliers.....	14
CHAPITRE DEUXIEME : PRODUCTION CEREALIERE ET COMMERCIALISATION VERS LES VILLES.....	21
A - Une production difficile, une vente limitée.....	22
1) Des productions vivrières en crise.....	22
2) Des disparités de production dans le bassin arachidier.....	25
3) La vente de mil de la part des producteurs.....	27
B - L'élargissement d'un commerce local au marché national.....	28
1) Localisation.....	29
a - Les producteurs.....	29
b - Le marché rural.....	29
c - Le marché de la ville.....	30
2) Les structures.....	30
a - Les commerçants privés.....	31
b - La commercialisation officielle.....	32
C - La consommation des céréales en ville.....	39
1) Les conditions de la consommation en ville.....	40
2) Le citadin préfère le riz.....	41

3) Prix du riz, prix du mil.....	42
CHAPITRE TROISIEME : IMPORTATIONS DE CEREALES ET DISTRIBUTION INTERIEURE.....	46
A - L'évolution des importations et les types de produits.....	46
1) Des importations sans cesse croissantes.....	47
2) Le riz surpasse toutes les autres céréales.....	51
a - Les brisures de riz.....	51
b - Le blé, seconde céréale d'importation.....	55
c - L'aide alimentaire.....	56
B - La distribution des céréales importées dans l'intérieur du pays.....	58
1) une structure de distribution très au point.....	58
a - Les circuits officiels.....	58
b - Les réseaux de l'aide alimentaire.....	60
2) La rentabilité de la filière.....	64
a - Les péréquations sur le prix du riz.....	64
b - Les variations du prix du riz.....	67
c - La consommation du riz dans les régions de l'intérieur.....	69
Conclusion de la première partie.....	75
<u>SECONDE PARTIE. UNE APPROCHE LOCALE DU DEFICIT VIVRIER</u> <u>SENEGALAIS</u>	77
CHAPITRE QUATRIEME : D'UNE AGRICULTURE NOURRICIERE VERS UNE AGRICULTURE DE SURVIE.....	80
A - Une organisation du terroir tournée vers le mil.....	80
1) L'utilisation du milieu pour une autosuffisance céréalière.....	81
a - Un terroir construit.....	81
b - Les techniques intensives.....	82
2) Une agriculture de rapport.....	83

3) Une agriculture de survie : la dégradation du système de production.....	85
a - La simplification du système de production.....	85
b - Les résultats agricoles.....	96
c - L'arachide au secours du mil.....	104
B - Les hypothèses de recherche.....	106
1) La crise vivrière : une donnée inhérente à l'agriculture Serer.....	107
2) Une perception différente de la crise vivrière....	108
a - Deux types de crise.....	109
b - Deux types de réponses.....	110
CHAPITRE CINQUIEME : EXPOSE METHODOLOGIQUE.....	113
A - Le choix des entités étudiées.....	114
1) Différents villages, différents déficits.....	114
2) Quel groupe domestique étudier ?.....	120
a - L'unité de production-consommation.....	120
b - Cuisine et survie.....	122
B - L'analyse des disponibilités alimentaires.....	123
1) L'allègement de la collecte des données de production et de consommation.....	124
a - Les objectifs de l'étude.....	124
b - L'enquête, le questionnaire.....	125
c - Autres enquêtes.....	129
2) Les bilans céréaliers par cuisine.....	131
<u>TROISIEME PARTIE. UNE DYNAMIQUE DE LA CONSOMMATION SERER :</u> <u>CEREALES RECOLTEES ET CEREALES</u> <u>MONETAIRES.....</u>	137
CHAPITRE SIXIEME : DEFICITS ET SOUDURES.....	141

A - Les déficits de production.....	141
1) La couverture des besoins.....	142
a - La méthode d'évaluation du déficit.....	142
b - Le déficit moyen d'une cuisine.....	146
2) Utilité et utilisations de la notion de déficit.....	147
3) Typologie des villages selon le degré de déficit.....	148
B - La période dite de "soudure".....	153
1) Seuils d'intensité et types de pénurie.....	153
a - Des soudures de plus en plus longues.....	154
b - Disettes et famines.....	157
c - Quand les plus aisés représentent le dernier recours avant la disette.....	160
2) Quand apparaît la soudure.....	163
a - Les conditions de son apparition.....	163
b - La résorption des crises.....	167
CHAPITRE SEPTIEME : LA GESTION DES RESERVES VIVRIERES.....	171
A - les conditions sociales de la production de mil.....	171
1) La disparition des champs collectifs.....	171
a - L'héritage des grandes concessions.....	172
b - Le dessèchement des liens familiaux.....	175
2) Typologie des cuisines selon la capacité de stockage.....	176
3) Les objectifs de production des cultivateurs.....	180
a - Les résultats agricoles par cuisine selon la capacité de stockage.....	180
b - Divergences dans les objectifs de production.....	183
B - Le stockage inter-saisonnier.....	185
1) Une gestion saisonnière des stocks.....	185

a - Grenier d'hivernage et consommation de saison sèche.....	186
b - Une gestion des réserves différente selon les cuisines.....	187
2) La régulation de la consommation selon le nombre de consommateurs.....	190
a - De la difficulté d'évaluer une ration individuelle moyenne.....	190
b - La variation de la ration individuelle selon le nombre de résidents.....	193
c - Variation de la consommation de mil par personne et par jour selon la saison.....	199
CHAPITRE HUITIEME : APPORT EXTERIEUR EN CEREALES ET DEFICIT VIVRIER.....	203
A - Le mil première céréale achetée.....	203
1) Déficit vivrier et achats de mil.....	203
2) Les stratégies d'achat du mil.....	206
a - Les emprunts de mil.....	207
b - L'achat de saison sèche.....	209
B - Le rôle joué dans la consommation des Serer par la céréale d'importation.....	214
1) L'augmentation de la consommation de riz.....	215
2) Le riz, céréale de survie.....	216
a - La consommation de riz accessible à tous.....	216
b - Des comportements particuliers vis-à-vis de la céréale.....	217
3) L'origine des revenus utilisés pour les achats de riz.....	220
C - L'aide alimentaire, son utilité, ses multiples conséquences.....	225
1) Le marché de l'aide dans les arrondissements de Niakhar et Tattaguine.....	225
a - L'aide inégale.....	226

b - L'aide à la survie.....	229
2) L'impact de l'aide alimentaire : vers une réinterprétation par les paysans.....	231
a - L'aide enrichit les uns et appauvrit les autres.....	232
b - L'aide, une stratégie de survie.....	233
Conclusion de la troisième partie.....	236
<u>QUATRIEME PARTIE. LES RESEAUX DE LA SOLIDARITE FAMILIALE,</u> <u>LEUR ROLE DANS LA SURVIE AU VILLAGE.....</u>	239
CHAPITRE NEUVIEME : LA TRANSMISSION DE L'HERITAGE AU SEIN DE LA FAMILLE MATERNELLE.....	243
A - La généalogie de Wagane Faye.....	243
1) La création de la concession.....	244
2) Les différentes unités d'accumulation.....	246
B - La "richesse de la case de la mère".....	252
1) Le troupeau de famille.....	252
2) Les changements aujourd'hui.....	255
CHAPITRE DIXIEME : LES ECHANGES DE SOLIDARITE ENTRE PARENTS.....	257
A - Des échanges aux dons.....	257
1) Les fonctions de l'accumulation lignagère.....	258
2) La solidarité interne à l'unité d'accumulation....	260
a - Les échanges entre membres de la même unité.....	260
b - Le prélèvement dans l'héritage maternel.....	265
B - Les échanges entre unités d'accumulation.....	266
1) La parenté de cousins croisés.....	267
2) Les échanges entre les unités d'accumulation du mari et des épouses.....	268
C - Déficit vivrier, faible capacité de stockage et solidarité familiale.....	270

Conclusion de la quatrième partie.....	276
<u>CINQUIEME PARTIE. DES BESOINS MONETAIRES CROISSANTS :</u> <u>DES SOLUTIONS LOCALES AUX MIGRATIONS</u> <u>ECONOMIQUES.....</u>	279
CHAPITRE ONZIEME : CHANGEMENTS ET PERMANENCES EN PAYS SERER : ARACHIDE, MARCHES HEBDOMADAIRES ET PRODUCTEURS.....	283
A - L'arachide, une production non rentable et en perte de vitesse.....	284
B - La formidable expansion des marchés ruraux en pays Serer.....	286
1) La création des marchés et la surenchère actuelle.....	287
2) L'afflux régulier des paysans.....	288
3) Les retombées réelles pour les producteurs.....	292
C - Le marché rural, un atout pour les producteurs Serer.?....	295
CHAPITRE DOUZIEME : UNE REPOSE AU DEFICIT VIVRIER ET MONETAIRE : LA VENTE DE BETAIL.....	299
A - L'utilisation du bétail à des fins monétaires.....	299
1) Différents bétails.....	300
2) Bétail et numéraire.....	303
B - La vente de bétail permet la couverture des besoins en céréales.....	306
1) Bétail et céréales.....	306
2) La vente de bétail n'est pas un signe extérieur de richesse.....	308
CHAPITRE TREIZIEME : L'EMERGENCE DES REVENUS DE SAISON SECHE : UNE OPTION FONDAMENTALE POUR LA SURVIE.....	315
A - Des activités locales de saison sèche à la migration temporaire.....	316
1) L'activité secondaire, prolongement de l'agriculture.....	317
a - Les petits métiers.....	317

b - L'investissement dans le commerce.....	318
c - L'artisanat.....	319
d - Des activités rémunératrices de saison sèche.....	322
2) La migration saisonnière.....	323
a - Une migration des jeunes classes d'âge vers Dakar.....	325
b - La migration saisonnière, une autre réponse au déficit.....	330
B - La couverture des besoins monétaires : l'ouverture des concessions à l'économie régionale et nationale.....	335
1) Déficit vivrier et diversification des sources de revenus.....	336
a - Déficit vivrier et multiplication des palliatifs.....	336
b - Faible capacité de stockage et recours aux revenus dits de "l'extérieur".....	340
2) L'intégration des producteurs Serer à l'économie nationale.....	344
Conclusion de la cinquième partie.....	351
<u>CONCLUSION GENERALE</u>	353
<u>ANNEXES</u>	359
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	375
<u>TABLES DES DIAGRAMMES, CARTES ET CROQUIS. PLAN DETAILLE</u>	393